«Sans visa» : la deuxième libération de Hô-Chi-Minh-Ville

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14813 . 7 F

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

L'éventuelle restitution à la Syrie du territoire conquis en 1967

M. Rabin est vivement critiqué par les colons israéliens du Golan



Le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, a annoncé, jeudi 10 septembre, qu'Israël était disposé à négocier avec la Syrie un «retrait limité» du Golan, conquis en 1967 et annexé en 1981. Malgré ses assurances que rien ne sera fait en ce sens «aussi longtemps que la Syrie ne se déclarera pas prête à une paix totale», la droite nationaliste israélienne et les colons du Golan ont très vivement réagi. Le chef de la diplomatie syrienne, M. Farouk Al Chareh, a jugé «inacceptable» la proposition israélienne.



Lire nos informations page 3

Le chemin de Damas

De gestes symboliques en concessions substantielles, M. Itzhak Rabin avance hardiment sur le long chemin de la paix au Proche-Orient. Homme pressé, affrontant la réalité en face, le premier ministre israélien a, en deux mois de règne, multiplié les initiatives témoignant d'un profond changement de politique : gel partiel des implantations juives en Cisjordanie, autorisation des contacts avec l'OLP, libération d'un premier contingent de détenus politiques, offre aux Palestiniens d'un calendrier prévoyant, après des élections, une période intérimaire d'autonomie dans les territoires occupés.

Mais c'est – contre toute attente – dans ses relations avec la Syrie qu'Israël enregistre désormais les progrès les plus prometteurs. Certes, bien des signes annonçaient, de longue date, une détente entre Damas et Jérusalem. Pendant la guerre du Golfe, Syriens et Israéliens s'étaient retrouvés dans le même camp, celui de l'Amérique. Privé de l'appui de Moscou, et ayant fait son deuil du vieux rêve d'une «parité stratégique» avec l'Etat juif, le président Assad acceptait, il y a un an, le principe d'une négociation directe avec l'«ennemi sioniste». Son consentement déboucha sur la conférence de Madrid, puis sur les pourparlers bilatéraux de Washington.

La véritable «percée» diplomatique remonte au 24 août, jour où le chef de la délégation israélienne déclara que son pays n'excluait plus – pour la première fois – l'idée d'une évacuation partielle du Golan, conquis sur la Syrie en 1967 et annexé en 1981. Jeudi 10 septembre, M. Rabin s'est montré encore plus explicite, en proposant un «retrait limité» du plateau en échange d'une «paix totale» avec Damas. Cette fois, l'un des grands tabous d'Israël vole en éclats.

Prévisible était donc la colère de la droite israélienne, pour qui céder un pouce de territoire tient du sacrilège, et celle des principaux intéressés, les quelque douze mille colons israéliens du Golan. Sympathisants en majorité du Parti travailliste, ces derniers ont quelques raisons objectives de crier à la trahison.

L'ETAT juif ne tenait-il pas le Golan pour son «Himalaya», qui le mettait à l'abri des attaques syriennes et lui assurait de précieuses ressources hydrauliques, même si sa valeur militaire avait quelque peu décliné, à l'époque des missiles à longue portée ? Il n'empêche. Aujourd'hui, M. Rabin n'entend pas laisser échapper l'occasion d'un tournant historique ; la paix avec la Syrie vaut bien quelques concessions sur le chemin de Damas.

Il restera – plus tard – aux diplomates et aux experts à imaginer sur le terrain un compromis sauvegardant à la fois la sécurité d'Israël et l'honneur national de la Syrie, pour qui la reconquête du Golan est depuis toujours une «ardente obligation». Dans l'immédiat, les négociations israélo-syriennes reprendront lundi 14 septembre à Washington sous un meilleur présage. Et, à terme, la «paix des chevaliers» que M. Assad dit appeler de ses vœux n'est plus tout à fait un rêve.

M 0147 - 0912 0 - 7,00 F

Estimant que le PNB américain peut doubler

M. George Bush dévoile un «programme» économique

M. George Bush a annoncé, jeudi 10 septembre, à Detroit (Michigan), un doublement du produit national brut des Etats-Unis d'ici au vingt et unième siècle, grâce à la mise en œuvre de ce qu'il a appelé un «programme pour un renouveau de l'Amérique». Il a indiqué qu'il accepterait d'en débattre à la télévision, dans les semaines à venir, avec son concurrent démocrate, M. Bill Clinton. Le président sortant n'a cependant apporté aucun élément vraiment nouveau dans le débat économique en cours.

WASHINGTON

de notre correspondant

En bon conservateur, convaincu de la sagesse naturelle des forces du marché, George Bush n'aime ni le mot ni la notion de «programme». Interrogé un jour sur sa «vision» de l'Amérique de demain, M. Bush avait lancé, avec mépris et en guise de réponse, *«Ah oui, ce truc de la vision»*... Pourtant, le président sortant, et candidat républicain, a dû se rendre à l'évidence : ses concitoyens les plus chers, les électeurs, demandent de la «vision».

Ils n'ont pas confiance dans l'avenir, ils imaginent volontiers leur pays sur le déclin, ils veulent qu'on les rassure ; ils savent, intuitivement, qu'un des points faibles de l'économie américaine ne figure pas dans les chiffres de la comptabilité nationale mais n'en est pas moins corrosif : un moral en baisse.

Et M. Bush, qui traîne toujours, dans les sondages, dix points derrière son concurrent démocrate, M. Clinton, a bien été obligé, à son tour, après nombre d'échappatoires, de dessiner à grands traits – et sans grande surprise – sa «vision» du devenir économique de l'Amérique. Il l'a fait à Detroit (Michigan), symbole du déclin industriel des Etats-Unis.

Pour être certain que la bonne parole du président, tout empreinte d'optimisme sur l'avenir, ne soit pas dénaturée par les journalistes, la campagne Bush avait acheté cinq minutes de temps d'antenne, jeudi soir, sur trois des grands réseaux de télévision.

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 4

M. François Mitterrand a subi une intervention chirurgicale

M. François Mitterrand a été opéré de la prostate, vendredi matin, 11 septembre, à Paris. Selon un communiqué signé par le professeur Adolphe Steg (ancien chef du service d'urologie de l'hôpital Cochin, aujourd'hui dirigé par le professeur Bernard Debré) et le docteur Claude Gubler, médecin personnel du président, *«son état est satisfaisant»*. Le président de la République avait été hospitalisé, la veille, dans le service d'urologie de l'hôpital Cochin.

A 12 h 01, la présidence de la République a publié le bulletin médical suivant : *«Le président François Mitterrand a été hospitalisé le 10 septembre 1992 dans le service d'urologie de l'hôpital Cochin. Des troubles urinaires d'origine prostatique d'installation récente et d'évolution rapide vers la rétention ont conduit à poser l'indication d'une intervention chirurgicale. Une résection transurétrale de la prostate a été effectuée le 11 septembre 1992. L'intervention s'est déroulée normalement. L'état du président de la République est satisfaisant. Signé : Adolphe Steg, Claude Gubler.»*

Le dernier bilan de santé du président de la République, qui avait été publié le 22 juillet dernier, avait fait ressortir des *«résultats normaux»*.

Lire la suite page 22

Nouvelle négociation sur la Bosnie

Les dirigeants musulmans, serbes et croates de Bosnie-Herzégovine doivent se retrouver, vendredi 18 septembre, à Genève pour des négociations directes sur le conflit qui ensanglante ce pays. M. Cyrus Vance et lord Owen, co-présidents de la Conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie, ont obtenu, à l'issue d'un séjour de cinq heures, jeudi 10 septembre, à Sarajevo, que les chefs des trois communautés participent personnellement à ces discussions.

A Paris, M. Pierre Joxe a *qualifié* d'*«inacceptable»* le démenti des autorités bosniaques quant à l'implication de leurs forces dans *«l'assassinat»*, mardi, de deux «casques bleus» français et réclamé la condamnation des coupables.

Lire nos informations page 3

Danemark : au pays du «non»

Les Danois n'ont pas honte d'avoir voté contre Maastricht, mais tout est suspendu au référendum français

COPENHAGUE

de notre envoyé spécial

«Si le Danemark dit «non» à Maastricht, on parle d'un «problème», mais si la France fait la même chose, c'est une «catastrophe». Cela montre bien que nous sommes considérés comme un petit wagon dans le train européen...» Vieux militant anti-Bruxellois et secrétaire général de la «campagne populaire contre le Marché commun», M. Kai Lemberg admet que le résultat du référendum du 2 juin fut une énorme surprise pour beaucoup, et en particulier dans les rangs de la *«résistance»*. Pour quelles raisons 50,7 % des Danois ont-ils rejeté le traité d'Union européenne ?

Sur ce point, il est pratiquement d'accord avec tous les spécialistes qui ont analysé le scrutin à la loupe : craintes d'une perte de souveraineté, d'une centralisation excessive, d'une bureaucratisation accrue, rejet de la politique étrangère et de défense commune, dispositions jugées insuffisantes en matière de politique sociale et de protection de l'environnement, mécontentement des agriculteurs et des pêcheurs.

Des sentiments et des impressions, pas toujours rationnels ni justifiés, mais que les responsables politiques ne sont pas parvenus à maîtriser. *«Plus le ministre des affaires étrangères, M. Uffe Ellemann-Jensen, s'employait à expliquer les choses à sa manière habituelle un peu brutale,* remarque un ancien député libéral, *et plus le «non» progressait dans les sondages.»* Aucun regret, aucune mauvaise conscience en tout cas d'avoir boudé Maastricht (avant de remporter l'Euro 92 de football !) ne se manifeste en ce début d'automne. Au contraire : le mois dernier, une nouvelle enquête donnait 60 % aux partisans du «non».

ALAIN DEBOVE

Lire la suite page 4

Lire aussi

- Oui à la nation, non au nationalisme — un point de vue de MARC FUMAROLI *page 2*
- Bonn : le chancelier Kohl met en garde contre les risques d'un retour aux «rivalités d'hier» — par HENRI DE BRESSON *page 4*
- «On demande au peuple un quitus pour le passé et un blanc-seing pour continuer», nous déclare M. Jean-Pierre Chevènement
- M. Barre, professeur d'Europe — par DANIEL CARTON
- La plupart des organisations économiques et sociales sont favorables au «oui» — par JEAN-MICHEL NORMAND *pages 8 et 9*

MAX GALLO
L'EUROPE CONTRE L'EUROPE
Les faits contre les propagandes
Photo J.-P. Chousse - France 2
EDITIONS DU ROCHER

Le bizutage au pilori

Le ministère de l'éducation nationale veut éviter les dérapages qui accompagnent la rentrée

Une rentrée scolaire sans œufs, sans tomates, sans jets de peinture ou de farine ? En un mot, sans bizutages ? Le ministère de l'éducation nationale et de la culture a rendu publique, jeudi 10 septembre, une circulaire destinée à *«prendre des mesures efficaces afin que ces traditions ne donnent plus lieu à des incidents ou des débordements inadmissibles du point de vue du respect des personnes»*.

Sans interdire les rites d'accueil des nouveaux élèves pratiqués dans certains établissements, le ministère entend assurer un *«juste équilibre»* entre un folklore potache et des dérapages inacceptables.

La publication de ce texte réglementaire a été accélérée à la suite d'un accident survenu à Nancy, mercredi 9 septembre.

MICHÈLE AULAGNON et JEAN-MICHEL DUMAY

Lire la suite page 11

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

THE UNIVERSITY OF JORDAN SERIALS DIVISION

هكذا من الأصل

DÉBATS

Maastricht

Oui à la nation, non au nationalisme

par Marc Fumaroli

LE référendum français sur le traité de Maastricht a déjà eu, quelle que doive être son issue, un résultat excellent. Il a secoué la torpeur estivale et hexagonale des Français. Il les a obligés à distraire un peu de leur attention pour prendre garde à cette Communauté européenne, qui a rendu si confortable leur prospérité depuis *quarante ans*, et *à qui ils doivent* d'avoir échappé à un rude trou d'air économique en 1983. Le débat à propos de Maastricht nous arrache à la politique de clocher, et le *crescendo* de ses empoignades nous fait lever les yeux un peu plus loin et plus haut. Du même coup, dans le *choix qui se propose et se dispute*, les traits généralement voilés de la psychologie française se révèlent et se réveillent. Il s'avère que l'Europe, que l'on veut réduire à une technologie niveleuse, peut être aussi un excitant de la conscience nationale. Dans le même temps, l'ombre por*tée de cette conscience*, le *nationalisme*, se déploie et se concentre pour profiter de ce réveil. La question européenne, si elle est capable d'élever les Français au-dessus du Café du Commerce quotidien, est aussi l'occasion pour leurs vieux démons de reprendre du service. La *tentation de les suivre est vive*. L'Europe, et pas seulement l'Europe, est suspendue à l'issue de ce psychodrame. C'est bien la preuve que notre engagement européen est le meilleur contexte pour faire prévaloir notre vocation politique sur l'économisme triomphant. Le *nationalisme du «non» voudrait* néanmoins nous aveugler sur ce qui le sépare du sentiment national.

Cette «tempête sous un crâne» collectif n'aura pas été inutile. Elle *peut nous faire passer à un autre* stade, moins confus, de notre propre compréhension de nous-mêmes et de nos rapports avec autrui. Dès maintenant, dans la lutte des «oui» et des «non», une ligne de faille nouvelle tranche et traverse les anciennes frontières entre partis et courants d'opinion. *Il ne s'agit plus* cette fois d'idéologies fumeuses, de querelles de personnes ou de clans, de froissement d'intérêts locaux ou catégoriels; c'est la nation, bien ou *mal inspirée, qui retrouve son lit et* cherche sa voie. Il lui faut prendre parti par elle-même et pour elle-même, à un moment où la tutelle qu'exerce sur elle sa «classe politico-administrative» est déconsidérée, et où l'Etat socialiste n'est pas très faraud. Comme une bouffée de *liberté, cette hésitation nous change* de la névrose coutumière, et de l'aboulie ronchonne où la société civile française se réfugie le plus souvent. Une lumière, encore timide, se fait. Aidons-la à s'accroître, à s'imposer. Elle intimidera, je le gage, même les habiles *qui songeront* à *l'exploiter*.

Le commun dénominateur des «oui» et des «non», sincères ou pas, est par principe l'intérêt national. Mais dans les deux camps, avec des accents divers, la coalition hétéroclite se noue autour de deux conceptions différentes de la nation, et de ses rapports avec l'Etat. C'est l'occasion d'une véritable analyse spectrale de la France, d'autant plus intéressante qu'elle vaut plus ou moins pour chaque électeur et électrice. Du côté des «oui», même s'il s'agit d'une révélation de circonstance et de raccroc, due aux appétits ou aux états d'âme de fin de règne, on parie sur la nation, distincte de *l'Etat, transcendante par rapport à* l'Etat. On énumère, avec plus ou moins de bonheur, les chances qui s'offrent à elle dans le cadre d'une Communauté approfondie, qui oblige chaque Etat contractant, dans l'intérêt commun, à sacrifier quelque peu de sa superbe plutôt que de sa *souveraineté. Il faut en effet mettre* l'accent (ce qui est nouveau) sur la nation, il faut parier sur sa vitalité propre, puisque *l'Etat qui la* représente dans la Communauté s'est engagé à ne plus tout vouloir et tout faire à sa place. La confusion entre Etat et nation, l'identité Etat-nation *perdent* leur caractère contraignant. L'identité nationale, le caractère national retournent à la responsabi*lité et à l'initiative non seulement* de l'Etat, mais de la société civile, qui s'en est trop servilement remise à l'Etat seul du salut de son âme. Les rôles respectifs de la nation et de l'Etat sont mieux perçus et mieux équilibrés.

Le philtre jacobin

Du côté des «non», on veut identifier comme en 1793 nation et Etat, on fomente les amertumes nationalistes inséparables de cet amalgame, même lorsqu'on pimente le vieux philtre jacobin d'un zeste de «déficit démocratique».

Ceux qui votent «oui» disent oui à la nation, à ses chances de croissance et même de renaissance dans une Europe où les Etats sont liés pour le meilleur et bâillonnés pour *le pire. Ils savent, ou ils découvrent*, que le traité de Maastricht, avec ses défauts, s'inscrit dans le droit-fil d'un projet d'origine française, et dont le succès irrécusable est le fruit au premier chef d'une volonté française. C'est une volonté, a ce degré de persévérance, rare dans nos *annales. Si l'Etat français, depuis* la guerre, radical, gaulliste, centriste, socialiste, ne s'est pas trompé, et n'a pas dans l'ensemble molli, c'est bien sur ce point essentiel. La construction européenne a été poursuivie avec constance par la IVᵉ et la Vᵉ République, par Robert Schuman et René Mayer, par Charles de Gaulle et Georges Pompidou, par Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand. A une *telle continuité*, on ne peut guère citer d'autre précédent dans notre histoire que le «grand dessein» de Richelieu, parachevé par Mazarin, ou le gouvernement des cardinaux Dubois et Fleury sous Louis XV. Comme la «victoire sur la maison de Habsbourg» au dix-septième siècle, ou l'équilibre européen de facture française au dix-huitième, l'«engagement européen» de la France est un de ces «mystères d'Etat» (on disait sous Richelieu : *arcana imperii)* qui font aller de pair l'action résolue de l'Etat et le vouloir-vivre de la nation. Un tel mystère d'Etat tire les conclusions d'une longue suite d'erreurs et d'échecs ressentis à la fois par les hommes d'Etat et la nation, et en déduit une ligne de conduite à *l'extérieur qui jouit d'un assentiment* général, même s'il n'est pas unanime. Jamais la nation française n'a été plus elle-même, sociable, vivace, cosmopolite, paisible, brillante dans les lettres et les arts, que sous les deux cardinaux-ministres de Louis XV, après les guerres de *Louis XIV, avant la fatale guerre de* Sept Ans, sous un Etat diplomate, habile et modéré. Tournons-nous, *plutôt que du côté de Valmy*, d'Austerlitz et de Verdun, du côté de cette Europe française des Lumières, qui aujourd'hui encore fait l'unanimité du monde. On y trouvera une France contagieuse, et non pas rétractée et ombrageuse.

Plus solides que les liens dynastiques d'Ancien Régime, quoique moins riantes, les institutions com*munautaires ont* valu à la France, outre la prospérité, dont elle était libre de faire un meilleur emploi, un *système d'alliances stables, au sein* duquel l'Angleterre elle-même a dû se ranger. Par le biais de ce concert européen institutionnel, l'influence de la France sur les affaires du continent a pu s'exercer sans prêter trop le flanc au soupçon d'hégémonie. La règle du jeu perfectionnée *par une série de traités d'Etat à Etat*, dont Maastricht est le dernier en date, favorise un équilibre européen qui réserve à la France un rôle central, mais qui interdit à toute puissance, France, Angleterre ou Allemagne, de jouer un rôle dominant. On est en droit d'espérer, et c'est *l'intention du traité de Maastricht*, que ce système d'alliances deviendra un pôle géopolitique, exemplaire à long terme pour l'Europe centrale et orientale, contrepoids au modèle américain et japonais. S'il fallait faire le procès de l'Etat français, socialiste ou non, ce ne serait pas *sur ce terrain, où son bilan est particulièrement* honnête, qu'il faudrait l'attaquer. L'accablera-t-on, au nom de toutes ses erreurs, pour ce seul succès, dont il hérite et qu'il s'est employé à maintenir ? Ce serait la plus sotte et suicidaire des vengeances.

Rancunes et rancœurs

Il devrait aller de soi qu'il n'est pas dans le génie de la Communauté européenne de jouer les Saintes-Alliances imposant leur ordre par les armes au reste de l'Europe et à plus forte raison de l'univers. Pester contre la prétendue «impuissance» de l'Europe communautaire face à la *tragédie yougoslave relève du César* de Pagnol. Que dire alors de l'«impuissance» de la France face à *l'horreur funèbre qui s'est abattue* sur le Liban, la Somalie, l'Afghanistan, le Cambodge ? Demander à la CEE de se comporter, en Yougoslavie ou ailleurs, en archange armé de la civilisation, c'est vouloir transformer une alliance de démocraties commerciales en Empire militaire, et *cela au nom de principes humanitaires* et non violents ! Que diraient nos va-t-en-guerre si les gouvernements des Douze, les prenant au mot, décidaient la mobilisation générale et l'envoi groupé de leurs contingents pour rétablir en Bosnie et en Serbie l'ordre du maréchal Tito ? La tragédie yougoslave est un cruel miroir de la tragédie européenne de 1870, de 1914, de 1940. *Nos seules ressources pour mettre* fin à ce drame qui nous bouleverse à bon droit sont le blocus économique, l'embargo sur les armes, l'aide humanitaire et la pression diplomatique.

En réalité, le nationalisme du «non» veut à tout prix faire du traité de Maastricht un croquemitaine. Nous sommes invités à projeter sur lui toutes les rancunes, rancœurs et exaspérations internes à l'Hexagone, les unes sincères et justifiées, les autres attisées à dessein. On veut faire oublier que ce traité, comme tout l'édifice européen, vaudra *pour la nation* française ce que la nation française vaudra elle-même. Riche, entreprenante, rayonnante, mieux gouvernée, elle sera chez elle comme une reine en *Europe. Appauvrie, amère, haineuse*, tenue en lisière, dans ses frontières, elle n'y serait qu'une servante. Il est pathétique d'entendre accuser le bouc émissaire bruxellois de tous les *maux, comme s'il s'agissait* de l'armée des Emigrés en 1993. Serait-ce le prélude à une mobilisation générale verrouillant plus que jamais la nation dans un «Etat fort», déchaîné en paroles, *mais aussi ridiculement* déphasé ?

Les temps sont mûrs au contraire pour comprendre et faire comprendre les maux que la Nation française *doit à la grosse rhétorique du nationalisme*. Les grands coups de gueule antiaméricains ont couvert et fait passer l'américanisation sauvage de nos cités, de nos mœurs, de notre langue. Bruxelles n'y est pour rien. Les diatribes contre la bureaucratie abstraite de Bruxelles, qui ne sont pas sans fondement, *feraient trop* facilement oublier que nos propres technocrates ont donné depuis longtemps le pli et le ton. Avant de hurler à la lune, il faudrait d'abord regarder du côté du soleil énarchique français. Bruxelles n'est pour rien, et moins encore Maastricht, *dans l'esprit de géométrie qui* opprime l'esprit de finesse en France. Les institutions et les textes communautaires ont imité trop respectueusement nos modernes *messieurs les ronds-de-cuir*. On pourrait poursuivre ce dégonflage de baudruches. Le nationalisme du «non», comme tous les nationalismes, crie à l'Etat humilié et offensé pour détourner l'attention des réformes qui s'imposent à lui. C'est un système de passe-passe. Notre édifice *éducatif est défectueux, nous souffrons* d'inflation culturelle, la pollution des ondes et des eaux gagne : *«Maastricht!, vous dis-je, Maastricht!»*. C'est *«le poumon»* du *Médecin* de Molière. Qu'un camion de détritus allemand soit saisi : aussitôt le spectre de Maastricht est *brandi pour faire croire au retour* des Boches par les failles de la ligne Maginot. Encore heureux qu'il n'y ait pas eu moyen de rattacher à Maastricht l'épouvante du sang contaminé, dont les froids mécanismes administratifs, hélas tout français, ont été pourtant fort bien *démontés par Michel Massenet*, dans un livre qui fera date. Ce que ne nous disent pas les Conventionn*els du «non», c'est* la réaction de nos alliés au nouveau Valmy qu'ils nous promettent, le 20 septembre.

La Communauté européenne, on feint de l'oublier, est fondée avant tout sur la coopération franco-allemande. Elle est d'abord le garde-fou, jalousement respecté, contre toute *dérive de rivalité d'Etat à Etat*, qui nous ramènerait, cette fois sans même l'espoir de la victoire de Verdun, aux cauchemars du *dix-neuvième* siècle et du début vingtième. Elle est plus précieuse que jamais pour nous Français, depuis que l'Allemagne, cessant d'être un moignon *humilié*, est redevenue un Etat unifié, et voit s'ouvrir à elle, à l'Etat, une vaste zone d'influence laissée *par le reflux russe. Est-ce* le moment, par un vain cocorico gaulois, de lancer un défi à nos amis et alliés ? Ils peuvent fort bien en tirer la conclusion qu'il est temps aussi de nous dire *nein*. Si jamais politique du pire a mérité son nom, c'est bien celle-ci.

Une raison d'espérer

Une des merveilles, payée à quel prix, de notre après-guerre, parmi tant de déceptions et de replis, c'est cette amitié franco-allemande à laquelle le général de Gaulle a donné un tour définitif. Survenant *après tant d'horreurs, cette* coopération étroite est la pierre angulaire de la paix européenne. Sous nos yeux, elle a limité au lieu d'attiser l'embrasement yougoslave. Elle est notre raison majeure d'espérer des jours meilleurs.

Irions-nous donc aujourd'hui, par un «non» provincial et buté, ranimer à contretemps les soupçons, les rancunes? Les concessions de souveraineté volontaires et révocables consentis par nos deux Etats, *comme par les autres Etats des* Douze, soudent leur *alliance. Faisons* plus : favorisons la sympathie des deux nations. Cette sympathie nous servira : nos deux langues peuvent faire contrepoids à l'anglais. Sachons démontrer à nos voisins d'outre-Rhin que la nation française, sa langue, ses mœurs sont plus conformes à leur vocation européenne que l'imitation d'une Amérique fantasmatique.

Peut-on un peu plus élever le débat ? *En débit des guerres atroces* qui ont opposé nos deux Etats, qui les ont même déshonorés l'un par l'autre en 1940-1945, nos deux nations sont dépositaires, pour l'essentiel, *du génie philosophique de* l'Europe. Ce n'est pas faire injure à nos autres partenaires, grands chacun dans leur ordre, que de l'affirmer. Ce genre de grandeur invisible *est une donnée capitale du problème* qui se pose à nous. Le dialogue entre le génie philosophique français et l'allemand est ancien. Il suffit de nommer Descartes, Kant et Husserl, Taine et Nietzche. Il se poursuit plus que jamais aujourd'hui entre le Quartier latin et Heidelberg, Munich, Berlin. Il n'exclut pas le dialogue entre Paris et Rome, Paris et Londres, Paris et Madrid, Paris et Athènes, mais il est le plus mysté*rieux de tous et le plus fécond* pour l'orientation spirituelle du monde.

N'écoutons donc pas les sirènes avares du nationalisme français. Elles sont nuisibles à la nation française. Ne les laissons pas diaboliser Maastricht. Ce n'est qu'un instru*ment. C'est à nous, nations d'Europe*, à lui imprimer un sens. Songeons plutôt, après avoir donné corps à l'Europe, à lui rendre une âme. Et pour cela, commençons par *retrouver la nôtre*.

▶ **Marc Fumaroli est professeur *au Collège de France*.**

TRAIT LIBRE

Acte de vente à l'amiable de ma terre à M. Slobodan Milosévič

BOSNIE

HERZÉGOVINE

L'ANSCHÉLUSS d'après MILLET... SEVIĆ

Un «oui» protestataire

par Alain Touraine

Un vote en faveur du «non» est manifestement déraisonnable. La France, qui a joué un rôle constamment moteur dans la construction européenne, va-t-elle jeter celle-ci à bas? Ce que les Danois se sont permis, pour des *bonnes ou des mauvaises raisons*, leur assigne un rôle secondaire. Un «non» français aurait des conséquences destructrices que nul ne peut sous-estimer. Regardons *d'ailleurs quelles sont les forces* les plus organisées en faveur du «non» : le Front national et le Parti communiste, épaves qui s'appuient sur les secteurs les plus *archaïques de la société française*. Cette argumentation contre le «non» est si forte, si évidente que *le mouvement d'opinion en faveur* du «non» ne serait pas aussi fort *s'il n'avait pas une autre signification* : il est un vote de défiance à l'égard de Mitterrand. Ce qui ajoute à son absurdité, puisque Chirac et Giscard, eux aussi, voteront «oui» et qu'un gouvernement des partisans du «non» est une hypothèse absurde.

Mais l'extrême faiblesse de la campagne pour le «non» ne justi*fie pas que les partisans du «oui»* se contentent d'arguments négatifs, mettant en avant l'impossibi*lité d'arrêter un coup parti* depuis longtemps. On a même le droit de trouver ridicules les jeunes militants socialistes qui vont prêcher sur les plages la liberté des capitaux. Les défenseurs du *«non» au* nom d'un patriotisme gaulliste, comme Philippe Séguin, méritent une réponse plus argumentée que l'affirmation vague que plus l'Europe est intégrée et plus la France est forte; on attend encore des partisans du «oui» une autre attitude. *Certes, l'union monétaire* est un nouveau pas en avant dans une union économique que nous construisons depuis longtemps, mais nous ne pouvons plus nous contenter de développer une bureaucratie pesante au service d'un libéralisme plus atlantiste qu'européen et d'éloigner encore davantage les gouvernants des gouvernés. Il faut que l'indispensable «oui» soit chargé d'exigences et même de revendications qui convergent vers un objectif central : faire de l'Europe un Etat *fédéral démocratiquement* géré et capable d'assurer les responsabilités internationales qui correspondent au poids des pays européens dans le monde.

Certains veulent aussi une *Europe sociale : je n'en suis pas*, car c'est bien au niveau national que se sont construites les lois sociales, *les politiques de négociation* collective et aussi les systèmes de sécurité sociale. L'Europe est une puissance économique et elle doit être un *gouvernement : la répartition* des responsabilités entre l'Europe et les Etats nationaux doit laisser à ceux-ci la politique sociale et en particulier les domaines de la *santé, de l'éducation et de l'information*. S'il faut voter «oui», c'est parce que la création de l'Union monétaire, en imposant un rapprochement des politiques économiques, budgétaires, fiscales, est le chemin le plus court et le plus sûr vers la création d'une Europe poli*tique, où la démocratisation* sera associée à la modernisation.

Rompre avec le laisser-faire

Le «non» des Danois s'est voulu un appel à la démocratie locale et au rejet des monstres bureaucratiques; le «oui» des *Français doit avoir le même sens*, mais à l'intérieur d'une politique responsable de construction ininterrompue de l'Europe. Le «oui» ne doit pas se contenter d'aller dans le sens de l'Histoire; il doit manifester la volonté d'infléchir une évolution qui se place encore *presque uniquement à l'intérieur de* l'internationalisation de la vie économique. Le moment est venu de rompre avec le laisser faire-laisser passer et d'engager la construction d'une Europe démocratique. Ce qui suppose un vote positif mais impose une campagne active, au-delà du «oui», *contre* la dissociation dangereuse d'une économie globalisée et d'une société partagée entre le repli sur soi et la dépendance à l'égard des centres de la culture et de la stratégie mondiale.

Ajoutons que ce vote pour une Europe politique et démocratique, s'il est explicite, aura deux conséquences positives. *La première* est de redonner à la France, seul grand pays à recourir au référendum, un rôle moteur dans l'avancée et la transformation de l'idée *européenne. La seconde, plus* concrète, est de préparer la modification indispensable de la carte politique de la France. Le Parti socialiste, désormais sur un autre continent que le Parti communiste, *doit faire partie d'une majorité* pro-européenne et modernisatrice avec une droite démocratique tout à fait étrangère à la tentation nationale-populaire représentée le plus forte*ment par le Front national, mais* aussi par une partie du RPR. Je n'imagine pas que de telles idées puissent faire facilement l'unanimité parmi les défenseurs du *«oui». Mais je souhaite que pendant* les jours qui nous séparent encore du 20 septembre le débat s'accélère, car il aura de toute manière des conséquences favora*bles pour un «oui» qui ne sera* plus résigné mais volontaire, qui choisira un avenir au lieu de se sentir poussé par les décisions passées.

Le combat des nationaux contre les fédéraux est et restera long*temps un des axes de la politique* française. C'est en choisissant une Europe politique et démocratique, c'est-à-dire la solution ouverte*ment fédérale*, que nous triomphe*rons le mieux de forces qui tirent* la société française vers l'arrière et vers le bas, vers le corporatisme le plus étroit ou la xénophobie la plus chargée de racisme et de peur de l'avenir. *C'est pourquoi* la campagne pour le «oui» ne doit pas être seulement celle des partis politiques et du gouvernement; elle doit être avant tout l'occasion *de faire reculer les forces réactionnaires*, la peur de l'avenir et aussi l'abandon passif aux tendances de l'économie mondiale. Elle est une occasion de mettre fin au dangereux vide politique actuel.

Enfin, nous le sentons tous, nous devons voter «oui» pour que ne se reproduise plus la situation humiliante de grands pays incapa*bles de reconnaître à temps* les responsabilités écrasantes de Milosevic et s'abritant derrière les discours humanitaires pour cacher leur impuissance, alors même que *l'opinion publique s'est émue de la* souffrance des victimes et demande une action plus décidée. Là encore, là surtout, il ne s'agit pas de dire qu'il faut continuer à faire l'Europe, mais au contraire de réclamer pour l'Europe une capa*cité d'agir qui lui manque* dramatiquement.

ÉTRANGER

Le conflit en Bosnie-Herzégovine

Des négociations sont prévues à Genève

A l'issue d'un séjour de cinq heures, jeudi 10 septembre, à Sarajevo, les deux principaux négociateurs dans le conflit yougoslave, M. Cyrus Vance pour l'ONU et Lord Owen pour la CEE, ont obtenu des dirigeants des parties en guerre en Bosnie-Herzégovine qu'ils se retrouvent vendredi 18 septembre à Genève pour des discussions directes. M. Vance a indiqué que les responsables des trois communautés – Musulmans, Serbes et Croates – l'avaient assuré de leur présence à Genève.

Venant de Croatie, où ils ont rencontré le président Franjo Tudjman ainsi que le leader des Croates de Bosnie, Mate Boban, M. Vance et Lord Owen sont arrivés en convoi blindé à Sarajevo, qu'ils ont quittée par avion cinq heures plus tard, un cessez-le-feu provisoire ayant permis à un avion français de décoller de l'aéroport de la capitale, *fermé depuis une semaine*. Les deux hommes devaient rencontrer vendredi à Belgrade les présidents yougoslave, M. Milan Panic, et serbe, M. Slobodan Milosevic. Après leurs entretiens de Sarajevo, notamment avec le président Alija Izetbegovic, M. Vance et Lord Owen ont fait preuve de prudence quant à l'issue du conflit, déclarant que *« lentement, peu à peu, patiemment, nous mettrons fin à ce conflit, mais cela prendra du temps »*.

Les négociations qui vont démarrer la semaine prochaine *« se feront en session continue (...) nous n'allons pas le faire sur une base temporaire. Cela sera un processus continu »*, a précisé M. Vance, ajoutant que *« l'ouverture de couloirs humanitaires en Bosnie-Herzégovine, le contrôle des frontières et de l'espace aérien de Bosnie »* avaient été abordés lors de ses conversations dans la capitale bosniaque. Après avoir indiqué que *« bien sûr, il y aurait des hauts et des bas, que parfois les combats reprendraient en intensité, parfois ils diminueraient »*, Lord Owen a quant à lui prévenu : *« Ne sous-estimez pas la détermination de la communauté internationale. »* L'arrivée des deux co-présidents de la Conférence sur l'ex-Yougoslavie a été marquée par de violents bombardements et tirs d'artillerie dans les secteurs ouest de Sarajevo. Vingt-quatre personnes ont été tuées et deux cent cinquante-six autres blessées dans les combats et bombardements de Sarajevo au cours des dernières vingt-quatre heures, a-t-on appris de sources officielles bosniaques.

Paris hausse le ton

Parallèlement, réunis à Genève dans le cadre de la Conférence internationale, les représentants des belligérants ont donné un premier accord à des mesures destinées à renforcer la sécurité en Bosnie-Herzégovine. Un porte-parole de l'ONU a indiqué que les délégations gouvernementales de Bosnie-Herzégovine, Croatie et Yougoslavie (Serbie et Monténégro), ainsi que des communautés serbe et croate de Bosnie, avaient *« accepté en première lecture »* les propositions qui leur ont été faites en ce sens. Les mesures envisagées portent *« sur les vols des avions et hélicoptères militaires, sur la situation des forces militaires sur le terrain, sur le déploiement des armes anti-aériennes (DCA) ainsi que sur les couloirs aériens »*.

Les représentants des belligérants doivent, toutefois, confirmer leur accord après consultations avec leurs responsables. Après quoi, des *« recommandations »* en vue de la reprise de l'aide humanitaire sous l'égide de l'ONU seront faites mardi à M. Vance et à Lord Owen.

Enfin, le gouvernement français a vivement réagi aux démentis des autorités bosniaques quant à l'implication de leurs forces dans l'attaque, mardi soir, d'un convoi de l'ONU qui a coûté la vie à deux « casques bleus » français. Jugeant ces démentis *« inacceptables »*, M. Pierre Joxe a tenu à insister sur la responsabilité directe et incontestable des Bosniaques dans cette attaque. *« Les rapports reçus de Sarajevo par le ministre de la défense confirment sans doute possible que les soldats français tués et blessés le 8 septembre l'ont été par des tirs venant d'une partie bosniaque »*, souligne un communiqué de M. Joxe, qui ajoute : *« Ces tirs ont été exécutés de façon délibérée, de jour, à une distance de moins de 100 mètres, et pour tuer, alors que le passage du convoi avait été au préalable annoncé et négocié avec les responsables des forces présentes sur le terrain »*.

Le ministre précise qu' *« aucune faute, aucune imprudence ne peut être imputée aux éléments français dans cette affaire »*, pour réitérer *« la demande du gouvernement français au gouvernement de Sarajevo de prendre toutes ses responsabilités dans cette affaire afin de poursuivre et faire condamner les coupables des assassinats du 8 septembre »*. – *(AFP, AP, Reuter.)*

M. Boutros-Ghali recommande l'envoi d'environ 7 000 « casques bleus » supplémentaires

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

Le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali a présenté jeudi 10 septembre aux membres du Conseil de sécurité son rapport sur la situation en Bosnie-Herzégovine dans lequel il recommande un important renforcement des effectifs de la FORPRONU en Bosnie-Herzégovine. Pour être appliquées, ces mesures doivent être approuvées par une résolution du Conseil de sécurité.

La force de protection de l'ONU, actuellement composée de 1 500 « casque bleus » (fournis pour l'essentiel par la France et dans une moindre mesure par le Canada et par l'Ukraine), devrait être multipliée *« par quatre ou cinq »*, selon M. Boutros-Ghali. Ces hommes devront *« se conformer aux règles normales d'engagement des forces de maintien de la paix »* et seront donc *« autorisées à utiliser la force en cas d'autodéfense »* ; cela inclut *« des situations où des personnes armées tentent par la force d'empêcher les troupes de l'ONU de remplir leur mandat »*, a-t-il précisé. M. Boutros-Ghali a encore ajouté qu'au cas où les attaques contre les forces de l'ONU ne cesseraient pas, le Conseil de sécurité *« devrait envisager de prendre de nouvelles mesures »*.

Les renforts de la FORPRONU devraient, selon le rapport du secrétaire général, consister en quatre à cinq bataillons d'infanterie supplémentaires, deux compagnies de reconnaissance blindées, deux compagnies d'infanterie blindées, des unités antimines et divers personnels médicaux, de génie civil et de communication, les personnels civils étant chargés d'établir la liaison avec les organismes humanitaires.

Le commandement de la FORPRONU en Bosnie-Herzégovine comprendrait, outre le secteur de Sarajevo, quatre ou cinq nouvelles zones à déterminer en consultation avec le HCR. Le Haut Commissariat aux réfugiés établirait onze centres de stockage, reliés les uns à la Croatie, les autres à la Serbie et au Monténégro, et à partir desquels l'aide humanitaire sera acheminée.

M. Boutros-Ghali ne prévoit pas pour l'instant d'étendre la mission des « casques bleus » à la protection des civils détenus dans des camps, mais il n'a pas exclu que le mandat de la FORPRONU puisse être élargi à l'avenir si le Conseil de sécurité le décide.

Les Etats-Unis ont déjà fait savoir qu'ils ne fourniraient pas d'hommes. La France, la Grande-Bretagne, l'Espagne, la Belgique, les Pays-Bas, la Norvège et le Danemark se sont dits prêts à fournir des détachements pour cette opération dont le coût n'est pas révélé pour le moment. M. Boutros-Ghali a tenu à indiquer dans son rapport que ce coût ne serait pas imputé au budget général de l'Organisation, mais assumé par les seuls pays européens et d'éventuelles contributions volontaires. Les Etats-Unis et le Japon ne sont ainsi pas tenus d'y contribuer financièrement.

SERGE MARTI

Une cargaison d'armes destinées aux Musulmans a été saisie à bord d'un avion iranien

Les autorités croates ont confirmé, jeudi 10 septembre, la saisie, le 4 septembre sur l'aéroport de Zagreb, d'une cargaison d'armes et de munitions à bord d'un Boeing 747 iranien chargé d'aide humanitaire destinée à la Bosnie. Le *New York Times*, citant des sources américaines à Washington, avait fait état dans son édition de jeudi de cette saisie portant sur 4 000 fusils et un million de cartouches.

« Au cours d'un examen de la cargaison avec des représentants de la FORPRONU (Force de protection de l'ONU), *il a été établi que, outre l'aide humanitaire, il y avait un nombre significatif de petites armes d'infanterie et de munitions »*, a indiqué le ministère croate des affaires étrangères. Il a déclaré avoir informé Téhéran de cette affaire et *« exprimé l'espoir qu'un tel incident ne se reproduirait pas »*. Selon certaines informations, la fouille de l'appareil aurait été opérée sur la foi de renseignements d'origine américaine.

Le porte-parole du département d'État américain, M. Richard Boucher, s'est félicité de cette *« action prompte et louable »* des autorités croates et a rappelé que l'Iran était tenu, en tant que membre des Nations unies, de respecter l'embargo sur les armes décrété par l'ONU à l'encontre des républiques ex-yougoslaves.

Un embargo contesté

Les forces musulmanes de Bosnie dénoncent les effets de cet embargo qui les prive de moyens de se défendre contre des milices serbes abondamment équipées par l'armée fédérale ex-yougoslave. Les médias serbes font de leur côté régulièrement état de *« parachutages »* d'armements destinés aux Musulmans, mais c'est la première fois qu'une tentative de violation de l'embargo est officiellement découverte.

Le président iranien Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, qui effectue une visite officielle en Chine, a qualifié jeudi de *« pure fabrication »* les informations du *New York Times* sur la découverte de cette cargaison d'armes. Mais il n'a pas exclu, lors d'une conférence de presse, que Téhéran propose des armes aux Musulmans si le conflit de Bosnie n'était pas réglé par d'autres moyens.

Le ministère croate des affaires étrangères a envoyé un rapport sur l'affaire au comité des sanctions de l'ONU. Le Boeing iranien a été renvoyé à Téhéran après saisie des armes qu'il transportait. – *(AFP, Reuter.)*

YOUGOSLAVIE

Nouvelle crise entre M. Panic et M. Milosevic

BELGRADE

de notre correspondante

Le ministre des affaires étrangères de la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro), M. Vladislav Jovanovic, a démissionné, jeudi 10 septembre – une démission que le premier ministre, M. Milan Panic, s'est empressé d'accepter, après avoir menacé à plusieurs reprises de mettre sur la touche *« l'ancienne équipe* [serbe] *qui a conduit le pays au désastre »*.

Dans sa lettre de démission, M. Jovanovic – un proche du président de Serbie, M. Slobodan Milosevic – explique qu'il lui est *« impossible »* de rester plus longtemps dans un gouvernement qui *« pratique de plus en plus ouvertement une politique contraire aux intérêts de la Serbie et du peuple serbe »*. M. Jovanovic constate que *« l'approche et la conception* [de M. Panic] *du règlement de la crise sur le plan international ainsi que certains de* [ses] *procédés (...) sont profondément contraires à* [sa] *conception de la dignité et du devoir national »*.

Violente critique

Depuis mercredi, la presse de Belgrade faisait état de rumeurs selon lesquelles M. Panic s'apprêtait à un remaniement ministériel destiné à se défaire des membres de son cabinet qui lui avaient été « imposés » par la classe politique serbe en échange de son investiture. Auparavant, le premier ministre avait violemment critiqué la délégation yougoslave à la conférence internationale sur l'ex-Yougoslavie, lançant en public : *« C'est en diplomatie comme en football : on ne garde pas une équipe qui a perdu quinze matches par 12 à 0 »* et se démarquant des *« combines balkaniques »*. Vendredi 4 septembre, M. Panic était passé aux actes et avait remplacé l'ensemble de la délégation, évinçant ainsi tous les membres serbes – partisans inconditionnels de M. Milosevic – de cette équipe.

La démission du ministre des affaires étrangères remet à l'ordre du jour le conflit entre M. Panic et M. Milosevic, le premier prônant une politique d'ouverture et le second ne paraissant toujours pas enclin à la moindre concession. Le conflit avait failli, la semaine dernière, coûter son poste à M. Panic. Celui-ci avait survécu à une motion de censure déposée par les députés socialistes (ex-communistes) de M. Milosevic et leurs alliés ultranationalistes grâce à la pression de l'opinion publique et de la communauté internationale.

FLORENCE HARTMANN

EN BREF

□ **ALLEMAGNE : premières condamnations d'émeutiers xénophobes.** – Le tribunal de Rostock a condamné, jeudi 10 septembre, trois jeunes extrémistes de droite à des peines de prison ferme pour leur participation aux émeutes xénophobes qui avaient eu lieu dans cette ville à la fin du mois d'août. La plus lourde condamnation – neuf mois – frappe un jeune homme de dix-huit ans venu exprès de Dresde pour participer aux émeutes. Les violences contre les foyers de demandeurs d'asile se sont poursuivies dans la soirée de mercredi dans plusieurs localités de l'ex-RDA. A Quedlingburg, dans le Harz, où les incidents se déroulent pour la troisième nuit consécutive, la police a procédé à 71 arrestations. – *(AFP, AP.)*

□ **ITALIE : le PSI accepte l'entrée de l'ex-PCI dans l'Internationale socialiste.** – Le Parti socialiste italien (PSI) a donné son accord, mercredi 9 septembre, pour l'entrée de l'ex-Parti communiste italien (PCI), devenu Parti démocratique de la gauche (PDS), dans l'Internationale socialiste (IS), ont indiqué les responsables des deux partis. Le PSI s'était jusqu'à présent toujours opposé à ce que le PDS rejoigne les rangs de l'Internationale socialiste. A l'issue d'une longue réunion, le secrétaire du PDS, M. Achille Occhetto, a affirmé que le dirigeant du PSI, M. Bettino Craxi, lui avait donné son accord *« sans aucune contrepartie »*. Le PDS pourrait faire son entrée dans l'Internationale socialiste lors du prochain congrès de l'organisation qui doit se tenir à Berlin, du 15 au 17 septembre. – *(AFP.)*

□ **Assassinat d'un conseiller provincial du MSI.** – Un conseiller provincial de Rome, M. Franco Ercoli, âgé de quarante-neuf ans, qui était l'un des principaux dirigeants du Mouvement social italien (MSI, néo-fasciste) à l'assemblée provinciale romaine, a été assassiné, jeudi 10 septembre, devant son domicile de Velletri à quarante kilomètres au sud de la capitale italienne. Selon la police, l'attentat pourrait être lié aux intérêts commerciaux de M. Ercoli à Velletri. – *(AFP, Reuter.)*

□ **GRÈCE : nouvelle grève générale de quarante-huit heures.** – A l'appel, notamment, de la Confédération générale des travailleurs grecs (GSEE), une nouvelle grève générale de quarante-huit heures a été organisée, mercredi 9 et jeudi 10 septembre en Grèce, pour protester contre des projets gouvernementaux de réforme de la sécurité sociale. Il s'agit de la quatrième action de ce type en un mois (*le Monde* du 5 septembre). Des dizaines de milliers de grévistes ont défilé jeudi soir dans les rues d'Athènes. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Dix mois de prison pour Helmut Voigt.** – Un ancien colonel de la Stasi, Helmut Voigt, a été condamné jeudi 10 septembre à dix mois de prison ferme par un tribunal d'Athènes pour « usage de faux passeport ». Helmut Voigt, qui a demandé l'asile politique à la Grèce et fait appel du jugement, est recherché par la justice allemande qui lui reproche ses liens passés avec le terrorisme international, l'accuse de complicité dans l'attentat perpétré par Carlos contre la Maison de France à Berlin en août 1983. Les autorités grecques ont annoncé qu'elles répondraient favorablement à une demande d'extradition d'Helmut Voigt. – *(AFP.)*



nationalisme

Un « oui » protestataire

DIPLOMATIE

La ratification du traité de Maastricht

Allemagne : le chancelier Kohl met en garde contre les risques d'un retour aux « rivalités d'hier »

Le débat budgétaire de rentrée s'est poursuivi mercredi 9 et jeudi 10 septembre à Bonn. Les principaux dirigeants de la majorité et de l'opposition en ont profité pour répondre aux critiques contre le traité de Maastricht en Allemagne et à l'extérieur.

BONN

de notre correspondant

A mi-parcours de la première législature de l'Allemagne réunifiée, les leaders de la majorité et de l'opposition ont longuement confronté mercredi 9 septembre au Bundestag leurs méthodes pour résoudre les problèmes issus de la réunification et préparer les opinions publiques de l'Est et de l'Ouest à accepter d'inévitables sacrifices. Le chancelier Helmut Kohl et le chef de l'opposition, M. Björn Engholm (SPD), qui prononçaient à cette occasion leurs discours de rentrée, en ont l'un et l'autre profité pour défendre l'objectif des accords de Maastricht.

La ratification du traité européen, qui relève en Allemagne du Parlement, est acquise, du moins si l'électorat français ne le condamne pas. Les discussions commenceront en octobre, immédiatement après le référendum en France. Les grandes lignes de la réforme constitutionnelle nécessaire ont déjà fait l'objet avant l'été d'un accord au sein de la commission *ad hoc* des deux chambres du Parlement. *« L'Europe ne doit plus jamais reprendre les chemins erronés des vieux ou des nouveaux nationalismes »*, a souligné M. Engholm. *« Maastricht est, malgré toutes ses insuffisances et des erreurs de négociation de la part du gouvernement fédéral, une marche décisive pour plus d'intégration »*, a-t-il ajouté.

Pour sa part, M. Kohl a affirmé, à l'intention notamment des électeurs français, qu'il serait illusoire de croire que le futur grand marché intérieur européen puisse être viable sans le toit de l'union politique. *« Je le dis à l'adresse des critiques en Allemagne, en dehors de l'Allemagne, dans les pays qui ont un référendum, c'est se tromper que de croire que l'on puisse commercer et avoir une coopération économique supranationale dans une communauté tout en laissant de côté l'unification politique. Il n'y a pas un seul exemple dans l'Histoire que cela fonctionne. »*

Un pacte de solidarité pour l'Est

Avertissant que *« la retombée dans les rivalités d'hier et d'avant-hier est une régression vers la barbarie »*, le chancelier a réaffirmé devant les députés qu'il n'y avait pas pour son pays d'alternative. *« Quand on regarde en Europe, qu'on entend certains des propos qui se tiennent en France avant le référendum on ne peut ignorer que certains, en Europe, s'inquiètent de nouveau du spectre de l'Allemagne. Que cela soit justifié ou non, peu importe. Nous devons répliquer à cela de manière mesurée et le mieux que nous puissions faire est de placer cette Allemagne réunifiée et libre sous le toit d'une union européenne. »*

Le consensus entre les grands partis de l'opposition et de la majorité allemande s'arrête à l'Europe. Malgré les appels périodiques à la formation d'une grande coalition pour résoudre les problèmes de l'est de l'Allemagne, les chrétiens démocrates et les sociaux-démocrates continuent de défendre des visions sensiblement différentes sur la façon d'intervenir.

Reprochant au gouvernement un laisser-faire et un manque de direction politique, M. Engholm souhaite une action plus interventionniste des pouvoirs publics, notamment en matière d'investissement. Il a défendu une nouvelle fois la nécessité d'un engagement direct de l'Etat fédéral au niveau industriel pour stabiliser la situation économique et sociale dans l'ancienne RDA, maintenir une structure industrielle dans les régions en crise.

Face aux attaques de l'opposition, le chancelier, qui célébrera en octobre ses dix ans de gouvernement, a défendu son bilan en ironisant au passage sur ceux qui viennent une nouvelle fois de prédire sa chute imminente. Admettant des erreurs dans la gestion de l'unification, il a souligné qu'on avançait sur un terrain vierge et qu'il fallait bien apprendre en marchant. Il s'en est remis à l'appréciation des électeurs lors des prochaines élections législatives dans deux ans.

Dans les deux camps, on s'est affirmé prêt à un dialogue, que personne ne veut refuser à priori, sur les problèmes majeurs du pays. Mais chacun pose ses conditions et il n'y a pas de raison de penser que l'appel lancé par le chancelier Kohl pour discuter d'un pacte de solidarité pour l'Est débouchera plus que les tentatives précédentes similaires sur cette fameuse grande coalition que ni les uns ni les autres ne jugent actuellement nécessaire. Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas dialogue, mais celui-ci se déroulera à un autre niveau.

Tout le monde est conscient qu'aucune stabilisation n'est possible sans la participation des syndicats et du patronat d'une part, des régions et collectivités locales de l'autre, appelés les uns comme les autres à se serrer la ceinture dans cette phase délicate.

Malgré des polémiques souvent vives, les ponts n'ont jamais été tout à fait coupés entre le gouvernement et l'opposition. La majorité du Parti social-démocrate au Bundesrat et la pression de l'opinion publique dans des domaines comme l'immigration, obligent les uns et les autres à des compromis. En témoigne notamment l'aval donné par la direction du SPD, après des mois d'empoignades, à l'ouverture de discussions sur une modification de la Constitution concernant les règles d'accueil des demandeurs d'asile.

HENRI DE BRESSON

Danemark : au pays du « non »

Suite de la première page

Les Cassandre qui prédisaient une calamité économique immédiate se sont largement fourvoyés. La chute de la Bourse, la hausse des taux d'intérêt et du chômage (311 000 sans-emploi, soit 11 % de *la main-d'œuvre active)* le report de certains investissements sont davantage imputables à la politique allemande et à la morosité internationale ambiante qu'au rejet du traité. Au Conseil national de l'agriculture, M. Ole Linnet Juul constate cependant qu'à plus long terme les effets pourraient être beaucoup plus sensibles. *« Les périodes de mauvaise conjoncture n'ont jamais été bonnes pour l'idée européenne,* dit-il. *En 1986, l'Acte unique a été approuvé par référendum à une forte majorité parce que nous étions en plein boom économique... »* Et de se lamenter aujourd'hui sur ses compatriotes qui pensent *« pouvoir toujours se débrouiller tout seuls »*.

Le danger des nationalismes

Ce « non » fut, en partie, une façon pour certains de sanctionner la coalition minoritaire de centre droit, empêtrée dans plusieurs scandales, ainsi que le premier ministre conservateur, M. Poul Schlüter, lequel célébrait, jeudi 10 septembre, le dixième anniversaire de son arrivée au pouvoir. Un vote-sanction qui s'appliquait également aux sociaux-démocrates et à la Confédération générale du travail (LO) dont les appels au « *oui* » n'ont pas été suivis. *« C'est la faillite de la classe politique traditionnelle et des grands systèmes établis, les citoyens veulent maintenant plus de décentralisation »*, commente un sociologue.

A Copenhague, on attend le résultat du référendum français avant de prendre quelque initiative que ce soit. Mais c'est un calme artificiel qui règne dans les milieux politiques. Si le « non » l'emporte en France, les choses sont ici claires : c'est le retour à la case départ. *« Avec des conséquences dangereuses pour tous*, souligne M. Björn Westh, l'un des principaux dirigeants du Parti social-démocrate (environ 30 % de l'électorat). *Il faudra agir vite – et le Danemark doit s'engager activement – pour éviter une brusque poussée des nationalismes et du chauvinisme dans plusieurs pays. Cela veut dire, par exemple, accélérer l'élargissement de la Communauté aux pays actuellement candidats, s'occuper davantage de l'Europe de l'Est et des problèmes d'environnement, doter les fonds régionaux de développement de moyens financiers plus importants. »*

La possibilité d'un protocole additionnel

En revanche, si les Français disent « oui » à Maastricht le 20 septembre et si la ratification des accords se poursuit sans accrocs dans les autres pays, les choses se compliqueront pour le Danemark. Personne n'entend ici quitter la Communauté : 80 % sont favorables à la coopération européenne dans son cadre actuel. Il convient donc d'éviter un éventuel isolement. Le problème, pour le gouvernement, est que le camp du « non » regroupe des sensibilités fort diverses – allant de l'extrême droite à l'extrême gauche en passant par les chrétiens, les écologistes et les pacifistes – qui refusent souvent de s'asseoir à la même table et qui n'ont pas de représentation parlementaire consistante. Dans ces conditions, s'il faut trouver un compromis, avec qui le rechercher?

Dans la plus grande discrétion, on prépare, au ministère des affaires étrangères, un Livre blanc comprenant différents scénarios. Ce document pourrait être présenté au Parlement début octobre. Une renégociation du traité qui prendrait en compte les « dérogations danoises » a toutefois été exclue par les partenaires de Copenhague. Une possibilité serait de préparer, avant la réunion des douze chefs d'Etat et de gouvernement à Edimbourg, en décembre, un protocole additionnel récapitulant les points sur lesquels – pour le moment – le Danemark n'est pas d'accord avec le traité de Maastricht.

Le problème est que, si l'on en croit les analyses du scrutin du 2 juin, ces points sont nombreux et de taille : la politique étrangère et de défense commune, la troisième phase de l'union économique et monétaire, la police européenne, le principe de subsidiarité, la dimension sociale et les palliatifs du « déficit démocratique ».

Dans les discussions à venir, le Parti social-démocrate danois tient une place déterminante. Alors qu'en 1986, il avait préconisé le « non » à l'Acte unique, il a cette fois fait campagne pour le « oui » à Maastricht *mais 60 %* au moins de ses électeurs n'ont pas entendu ses conseils... Aucune solution ne pourra se dégager sans lui. *« Il faut d'abord respecter à 100 % le résultat de notre référendum*, explique M. Björn Westh. *Le fait que les Danois aient rejeté Maastricht n'est pas un problème pour le Danemark, mais un problème pour les Douze, un problème que ceux-ci doivent régler rapidement en soulignant qu'ils veulent rester ensemble. Si l'on néglige ce « non », si l'on dit, comme l'ont fait imprudemment certains, qu'il n'a aucune importance, les petits pays, à l'avenir, ne feront plus confiance aux grands et ce n'est pas bon du tout dans la perspective de l'élargissement de la Communauté. »*

Un deuxième référendum

Un rapprochement semble s'amorcer entre les sociaux-démocrates, dans l'opposition depuis dix ans, et les membres du gouvernement, à commencer par le ministre libéral des affaires étrangères, M. Uffe Ellemann-Jensen. Ce dernier, après avoir défendu le traité de Maastricht – si vigoureusement que ses adversaires n'hésitèrent pas à l'accuser de *« haute trahison »*, – a lui aussi besoin de se refaire une santé politique. C'est sans doute la raison pour laquelle, de retour de Londres, lundi soir 7 septembre, il a déclaré que *« Maastricht était mort »* et souhaité que tous les politiciens de la Communauté commencent à se demander pourquoi il est aussi difficile d'obtenir une large adhésion populaire à ce traité.

Ces propos ne pouvaient qu'être appréciés des sociaux-démocrates qui cherchent une issue à leurs *déchirements internes. Le premier* ministre conservateur, M. Poul Schlüter ne voulait pas être en reste et il a proposé d'organiser un nouveau référendum – un autre geste de conciliation en direction de la *gauche...*

Si le principe du deuxième référendum au Danemark paraît désormais acquis – en cas, bien entendu, de victoire du « oui » en France et de ratification par les autres pays, – il reste à savoir à quelle date et sur quel thème. Les sociaux-démocrates semblent pencher pour un vote portant sur tous les éléments du traité de Maastricht qui ne suscitent pas de disputes profondes dans la population... Ce serait une façon d'assurer une fragile unité interne, de marquer quand même une certaine identité européenne, en espérant qu'avec le temps, leurs électeurs se rallieront à l'ensemble des accords.

Quant à la date de cette consultation, elle demeure très incertaine. Pour les uns, les Danois devraient de nouveau se rendre aux urnes avant la fin de l'année – *« pour ne pas*, comme le dit un industriel, *friser le ridicule avant de prendre la présidence des Douze au 1er janvier 1993 »*. D'autres, moins pressés, parlent du début ou de la fin du printemps de l'année prochaine, selon l'attitude et la *« compréhension »* dont feront preuve les partenaires européens du Danemark. En tout cas, pour le ministres des affaires étrangères, *« une chose est sûre, ce ne sera pas le 2 juin! »*.

ALAIN DEBOVE

Le Monde HORS-SÉRIE
L'EUROPE DE MAASTRICHT
EN VENTE EN KIOSQUE 25F
Un dossier indispensable pour mieux comprendre l'avenir de l'Europe.

LIVRES
POLONAIS
et livres français
sur la Pologne et l'Europe de l'Est
Livres russes
Catalogues sur demande
LIBELLA
12, rue Saint-Louis-en-l'Ile, PARIS-4e
Tél. : 43-26-51-09

□ **L'Iran va acheter une centrale nucléaire de conception chinoise.** – Le président iranien, M. Hachemi Rafsandjani, a annoncé jeudi 10 septembre, au deuxième jour de sa visite officielle à Pékin, que son pays allait acquérir une centrale nucléaire de conception chinoise. Il a, en revanche, assuré qu'aucun *« contrat militaire ne sera signé »*. L'agence Chine nouvelle a rappelé que *« l'Iran accepte l'inspection et la supervision de ses installations nucléaires par l'Agence internationale de l'énergie atomique »*. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

CHILI

Une fusillade fait quatre morts à Santiago

SANTIAGO

correspondance

Un groupe armé a attaqué jeudi 10 septembre la demeure de l'*intendant de la région de* Santiago (1), faisant trois victimes parmi les policiers chargés de la protection de la résidence. L'attaque a cependant été rapidement repoussée après qu'un des assaillants a été tué.

Cet acte de violence a surpris le Chili à la veille d'un jour férié controversé puisqu'il « commémore » le coup d'Etat du 11 septembre 1973. Le général Pinochet, toujours commandant en chef de l'armée de terre, avait annoncé ces jours derniers, suscitant une forte réprobation, qu'il entendait fêter cet anniversaire en faisant tirer vingt et un coups de canon. Cette fois-ci, les mitraillettes auront précédé le canon.

Selon le ministre de l'intérieur, M. Enrique Krauss, l'assaillant tué aurait été identifié comme faisant partie du Front Lautaro (FL). Ce groupe armé est l'un des deux groupes terroristes encore actifs dans le pays et s'est principalement signalé dans les attaques à main armée et dans le meurtre de policiers. L'autre groupe, le Front Manuel Rodriguez (FMR), « bras armé » du Parti communiste chilien de 1985 à 1987, est notamment accusé de l'assassinat du sénateur conservateur Jaime Guzman en avril 1991 ainsi que de l'enlèvement du fils de l'industriel et patron de presse Augustin Edwards d'octobre 1991 à février 1992. Ces groupes ont cependant été déstabilisés à la fois par de nombreuses arrestations parmi leurs membres et par le rétablissement d'un pouvoir démocratique à la Moneda. Leurs actions ont souvent dérapé du politique au crapuleux, que ce soit lors d'attaques de banques ou de fourgons blindés. Quant à leur discours politique, qui se fonde en grande partie sur le refus de l'impunité accordée aux principaux responsables des violations des droits de l'homme pendant la dictature, il ne semble plus guère mobilisateur.

Les actions terroristes ont lieu en effet dans une atmosphère de paix civile et, encore une fois, la réprobation de la classe politique a été générale. Un représentant du Parti socialiste au Congrès a déclaré que l'attaque de jeudi n'avait *« aucune justification idéologique possible »*. Reste que ces actions permettent également aux partis conservateurs affaiblis par leurs divisions, et à certains éléments des forces armés, soucieux de se présenter comme garants de la sécurité nationale, de mettre en avant un phénomène d'insécurité dont serait actuellement victime le pays, phénomène qui n'est pourtant confirmé par aucune statistique.

BRUNO ADRIAN

(1) L'intendant est le représentant du pouvoir central dans une région.

M. George Bush dévoile un « programme économique »

Suite de la première page

C'est qu'il s'agissait aussi d'une première : le discours de Detroit a marqué l'entrée en campagne de l'équipe du nouveau secrétaire général de la Maison Blanche, l'ancien secrétaire d'Etat M. James Baker. Plus précisément, c'est un des plus fidèles des « Baker's Boys », M. Robert Zoellick, secrétaire général adjoint, qui a supervisé de bout en bout ce « programme pour un renouveau de l'Amérique », très académiquement divisé en trois parties : *objectif pour l'avenir, diagnostic du mal actuel, moyens à mettre en œuvre.*

L'objectif se veut un grand dessein, à la façon de la « Nouvelle frontière » de Kennedy. A l'aube de l'an 2000, les Etats-Unis, a dit M. Bush, doivent rester une *« superpuissance militaire »*, une *« superpuissance économique »* et doivent devenir une *« superpuissance exportatrice »*. D'ici aux premières années du vingt et unième siècle, leur PNB devra avoir doublé, pour atteindre 10 000 milliards de dollars (5 700 milliards en 1991). Selon les experts, cela supposerait, dès maintenant, un taux de croissance de l'ordre de 3,5 % à 4 % par an. Ce taux n'est à l'heure actuelle que de 1,4 %. Mais M. Bush a fait valoir que les Etats-Unis possédaient nombre des atouts de départ nécessaires : inflation de 3 % seulement, taux d'intérêt (à court terme) les *plus bas depuis vingt ans, plus fort* potentiel de haute technologie au monde, productivité en hausse constante.

Aucune mesure véritablement nouvelle

Reste que *« tout n'est pas rose »*, a poursuivi le président en établissant un diagnostic réaliste de la situation présente. L'économie américaine ne cesse de perdre des emplois. Il y a les coupes draconiennes dans les industries de la défense à l'heure de l'après-guerre froide. Il y a la transformation du tissu industriel du pays : les entreprises *« se réorganisent »* pour une économie globale plus compétitive; elles veulent un personnel moins nombreux, plus qualifié. Cela se traduit par des centaines de milliers de licenciements, chez les « cols bleus » comme chez les cadres de la classe moyenne. *« Le boom économique des années 80 »*, a ajouté M. Bush, a suscité un boom de l'endettement général – que les Américains payent aujourd'hui. Vieux de cinquante ans, le système bancaire américain n'est pas à la hauteur et doit lui aussi se transformer.

Les remèdes envisagés et les *moyens à mettre en œuvre pour* réaliser les objectifs du « renouveau de l'Amérique » sont beaucoup plus flous. M. Bush n'annonce pratiquement aucune mesure précise ni nouvelle. A aucun moment il ne fait de la réduction du déficit budgétaire une priorité. Il énonce une philosophie : moins d'Etat, moins d'impôts, plus de concurrence, plus de libre entreprise. M. Bush répète qu'il veut alléger le fardeau fiscal dans son ensemble, mais ne propose aucune diminution spécifique des impôts. Il martèle qu'il veut « dégraisser » le gouvernement, mais se borne à des propositions un tantinet électoralistes : réduire de 33 % le budget de la Maison Blanche pour peu que le Congrès en fasse autant de son côté; diminuer de 5 % le traitement des fonctionnaires les mieux payés (ceux qui gagnent plus de 75 000 dollars par an).

Outre le contrôle de l'inflation et des taux d'intérêt, le rôle principal que le président assigne au gouvernement sera d'ouvrir des marchés partout dans le monde. M. Bush entend consacrer un deuxième mandat à une agressive politique de libéralisation du commerce. Après avoir conclu un accord de libre-échange avec le Canada et le Mexique (le NAFTA, soumis à ratification du Congrès), il veut que les Etats-Unis en négocient d'autres avec, d'une part, les pays de la zone Pacifique (non spécifiés) et, d'autre part, la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Hongrie.

Que M. Bush ait été obligé à *moins de deux mois de* l'élection de présenter pareil programme – qu'il aurait pu formuler au début de sa campagne – en dit long sur l'insuccès de ses prêches sur les valeurs familiales mais également sur l'importance que l'opinion attache à l'économie. Pour l'heure, les sondages indiquent que les Américains accordent toujours une légère préférence à M. Clinton quand il s'agit de remédier aux maux économiques.

ALAIN FRACHON

□ **BRÉSIL : Démission du secrétaire général de la présidence.** – M. Jorge Bornhausen, également conseiller politique du président Fernando Collor de Mello, a démissionné jeudi 10 septembre. M. Bornhausen avait tenté de persuader le chef de l'Etat brésilien, accusé de corruption, de démissionner. De source proche du gouvernement, on affirme que le ministre de l'économie, M. Marcilio Marques Moreira, et son collègue de la Celio Borja seraient eux aussi sur le point d'abandonner le président Collor. – *(AP.)*

□ **Le Pérou va régler ses dettes aux Etats-Unis.** – Le Pérou va régler aux Etats-Unis 826 millions de dollars de dettes bilatérales contractées depuis 1985, a-t-on appris jeudi 10 septembre de source officielle américaine à Washington. Les Etats-Unis sont le dernier des dix-sept gouvernements créditeurs du Pérou à signer un accord bilatéral avec ce pays depuis l'accord global intervenu avec le Club de Paris en 1991 sur le remboursement de 6 milliards de dollars de dette accumulés depuis 1985, ont indiqué des officiels américains ayant requis l'anonymat. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Une fusillade fait quatre mo[rts] à Santiago

M. George Bush dévoile un « programme économ[ique]

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

L'ANC a accepté la proposition de M. De Klerk d'une rencontre au sommet

Les dirigeants du Congrès national africain (ANC) ont décidé, jeudi 10 septembre, de répondre favorablement à la proposition du chef de l'Etat, M. Frederik De Klerk, qui souhaitait la tenue, *« de toute urgence »*, d'une rencontre au sommet avec l'ANC, pour débattre des moyens de mettre un frein aux violences qui secouent le pays. Ces pourparlers devraient réunir une délégation gouvernementale, conduite par M. De Klerk, et une délégation de l'ANC, conduite par son président, M. Nelson Mandela.

« L'échec d'un tel sommet ramènerait irrémédiablement le pays en arrière », a prévenu le secrétaire général de l'ANC, M. Cyril Ramaphosa, estimant que cette réunion devait être *« minutieusement préparée »*. Evoquant les récents événements du Ciskei et le *« meurtre prémédité »* de vingt-huit manifestants de l'ANC – chiffre confirmé par les autorités sud-africaines, – M. Ramaphosa a implicitement tendu la perche au gouvernement. *Le* fait que ce dernier ait officiellement reconnu que la violence constituait un obstacle à la réouverture des négociations constitutionnelles *« doit marquer le début de la prise de mesures pratiques »*, a-t-il souligné.

L'annonce de ce feu vert conditionnel a été aussitôt salué par le Parti national (NP) de M. De Klerk et a suscité un certain soulagement dans les milieux économiques. La réponse positive de l'ANC *« pourrait avoir un impact favorable sur la confiance dans les affaires »*, a déclaré le directeur de la chambre de commerce sud-africaine, M. Raymond Parsons. Par ailleurs, dans un communiqué publié mercredi soir à Johannesburg, Mme Winnie Mandela a annoncé qu'elle démissionnait de toutes ses fonctions dirigeantes au sein de l'ANC – Comité national exécutif (la plus haute instance du mouvement) et Ligue des femmes. Mme Mandela a dit agir *« dans l'intérêt de* [son] *cher époux »*, dont elle est séparée depuis le mois d'avril et avec qui elle est en instance de divorce.

Mme Mandela, impliquée dans l'enlèvement de quatre jeunes Noirs, en décembre 1988, et dans le meurtre de l'un d'entre eux, Stompie Moeketsi Seipei, avait été condamnée, en mai 1991, à une peine de six ans de prison. Elle se trouve actuellement en liberté provisoire, dans l'attente de l'issue d'une procédure d'appel. En 1992, son nom avait été cité à propos de détournements de fonds supposés, au sein du département social de l'ANC. – *(AFP, Reuter.)*

SOMALIE

Les premiers soldats de l'ONU attendus le 14 septembre à Mogadiscio

Les premiers soldats de l'ONU, chargés de protéger l'acheminement de l'aide humanitaire, devraient arriver à Mogadiscio, lundi 14 septembre, a annoncé, jeudi, l'envoyé spécial de l'ONU en Somalie, M. Mohamed Sahnoun. Ce premier contingent sera composé de soixante-trois soldats pakistanais.

En attendant, une nouvelle mission de l'ONU s'est rendue, jeudi, en Somalie, pour *« convaincre les factions rivales de la nécessité de pourparlers de paix »*, afin d'accélérer l'acheminement des secours. La mission, à laquelle participe M. Sahnoun, est dirigée conjointement par le secrétaire général adjoint chargé des questions humanitaires, M. Jan Eliasson, et le directeur exécutif de l'UNICEF, M. James Grant. A Paris, les dirigeants de Médecins sans frontières (MSF) ont fait part, jeudi, de leurs craintes pour la sécurité de leurs équipes travaillant en Somalie. Favorable, *« sur le principe »*, au déploiement des « gardes bleus », MSF estime que *« l'arrivée non négociée de troupes supplémentaires comporte des risques graves pour la sécurité des intervenants humanitaires, et donc pour le dispositif encore fragile de l'aide »*. – *(AFP, Reuter.)*

Lire page 21 la chronique de DANIEL SCHNEIDERMANN

Paroles d'affamés

Il n'y a pas, pourrait-on croire, trente-six manières de filmer le drame de la Somalie, de raconter *les ravages de la guerre civile et* de la famine. Ces cohortes d'enfants faméliques, avec leurs yeux immenses et leurs bras en brindilles, ces femmes qui implorent, ces lentes agonies sur fond de désert ocre et de fusils d'assaut : ne les a-t-on pas déjà vus mille fois ? Comment témoigner de l'horreur en évitant l'écueil des images rabâchées, le piège du misérabilisme ? Le reportage de Canal Plus, réalisé par l'agence Capa, y parvient globalement.

Quatre lieux ont été visités : Baidoa, la « ville-mouroir » et ses quelque dix mille déplacés ; Mogadiscio, la capitale-martyre, soumise au joug des milices armées ; les villages du Sud, où se côtoyent fermiers (presque) prospères et hordes d'affamés ; et enfin, le camp de Liboï, au Kénya, cette *« ville sortie du sable »* grâce aux efforts des *Nations unies, et où s'entassent* déjà trois cent mille réfugiés. Quatre lieux, quatre situations : *quatre regards en un seul film*. Ce parti-pris de mobilité constitue un des principaux atouts de ce « Vingt-quatre heures en Somalie ». On ne s'embourbe pas dans les malheurs du monde : on retient l'essentiel, sans tomber dans le sentimentalisme excessif.

La seconde originalité de l'émission tient, paradoxalement, à l'attention portée aux « acteurs » du drame somalien. Les horreurs de la famine et de la guerre ne sont pas noyées dans la foule – celle des gens, celle des chiffres. Elles se révèlent dans les mots, *les gestes de chacun. « Si tu arrives à acheter du lait, du sucre ou des tomates, on te vole tout ! »*, bougonne le vieil Ibrahim Isaak, qui, plus tard, fera visiter *aux journalistes* le « cimetière » de Baidoa, où l'un de ses enfants repose, en pleine brousse, enterré sous un monticule de terre rousse.

Au cœur de la tragédie s'élèvent aussi des images incroyables. Des scènes de joie. De liesse. Comme dans ce camp de déplacés, où une jeune femme, Oreidja Hosseini, passe ses journées à danser et chanter pour que revive, sur le visage des siens, même fugitivement, la joie de vivre d'avant la guerre. *« Je chante pour les distraire, je chante des chansons douces qui leur font oublier la faim »*, explique-t-elle simplement. Autour d'elle, les gosses et les femmes reprennent les mélopées, battant la mesure de leurs mains décharnées, les yeux ravis.

L'immense travail des organisations humanitaires – infirmières, logisticiens, etc. – n'est pas oublié, pas plus que les énormes difficultés auxquelles elles se heurtent quotidiennement. La scène de la « négociation », où l'on voit un notable, tranquillement assis dans son salon, vanter *à un responsable de l'Action* internationale contre la faim (AICF) les mérites de ses « gardes du corps » – *« armés comme ils sont, personne n'osera les attaquer »* – est un morceau d'anthologie. A l'heure où les premiers contingents de l'ONU s'apprêtent à atterrir à Mogadiscio, ce reportage, aux images fortes, offre matière à méditer.

C. S.

► *Samedi 12 septembre*, en clair, à 12 h 30.

LIBÉRIA

Plus de quatre cents « casques blancs » pris en « otage » par les rebelles

Le président intérimaire, M. Amos Sawyer, a annoncé, dans la soirée du mercredi 9 septembre, à Monrovia, que les maquisards du Front national patriotique du Libéria (NPFL, dirigé par Charles Taylor) retenaient *« en otage »* plus de quatre cents soldats de la Force ouest-africaine d'interposition (ECOMOG), stationnés dans l'intérieur du pays. Tout en réclamant la libération *« immédiate et sans condition »* des « casques blancs » ouest-africains, M. Sawyer a indiqué que son gouvernement tenait la direction du NPFL pour *« personnellement responsable »* de leur sort.

La direction de l'ECOMOG avait ordonné, lundi, le retrait de ses troupes, en butte à l'hostilité croissante des rebelles du NPFL qui contrôlent une grande partie du territoire libérien (*le Monde* du 11 septembre). Mercredi, le commandant de l'ECOMOG, le général nigérian Ishaya Bakut, a effectué une visite-éclair à Abidjan, en Côte-d'Ivoire, pour rencontrer le président Félix Houphouët-Boigny et le ministre des affaires étrangères Amara Essy. La Côte-d'Ivoire a souvent été accusée, par le gouvernement libérien et par les rivaux du NPFL, les maquisards *du Mouvement uni de libération* pour la démocratie (ULIMO), d'apporter son soutien aux troupes de Charles Taylor. – *(AFP.)*

NIGER

Le gouvernement souhaite que la sécurité soit assurée « par tous les moyens »

Les autorités de Niamey ont donné le feu vert aux forces de sécurité et de défense pour assurer la sécurité des citoyens par *« tous les moyens »*, a annoncé, dans la soirée du jeudi 10 septembre, le porte-parole du gouvernement. Cette décision, annoncée à l'issue d'un conseil des ministres, fait suite à une attaque commise mardi, près d'Agadès, contre un convoi de voyageurs. Selon la radio nationale, les passagers – tous des civils – ont été assaillis par un groupe de *« vingt-cinq rebelles touaregs »*, qui les ont rançonnés avant de les passer à tabac. Neuf de ces passagers auraient été torturés et sont dans un état critique.

Par ailleurs, des sources gouvernementales ont fait savoir, jeudi, que soixante-douze combattants touaregs du Front de libération de l'Aïr et de l'Azawad (FLAA) avaient été arrêtés en territoire algérien, par les forces de sécurité de ce pays. Parmi les prisonniers figureraient deux importants responsables du FLAA, le commandant Rissa Bouls et M. Mohamed Awtchiki. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ANGOLA : l'UNITA refuse l'idée d'un gouvernement de coalition.** – Selon le responsable pour l'information de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), M. Jorge Valentin, en cas de victoire à l'élection présidentielle de septembre, l'UNITA formera *« un gouvernement d'unité nationale »*, pouvant accueillir *« des personnalités »* du Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA, ex-parti unique). *« Mais, a-t-il précisé, mercredi 9 septembre*, à Luanda, *il ne faut pas confondre un gouvernement d'unité nationale avec un gouvernement de coalition »*. – *(AFP.)*

□ **RWANDA : le premier ministre reçu par M. Roland Dumas.** – Le premier ministre, M. Dismas Nsengiyaneme, s'est entretenu, jeudi 10 septembre, à Paris, avec le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, sur l'évolution des négociations de paix qui se déroulent actuellement en Tanzanie. M. Dumas a souhaité que *« l'on fasse preuve de réalisme »*, aussi bien du côté du gouvernement que de l'opposition armée du Front patriotique rwandais (FPR). Le président Mitterrand avait reçu, en juillet, son homologue rwandais, M. Juvénal Habyarimana. – *(AFP.)*

□ **DJIBOUTI : le Front uni de l'opposition a démis son président.** – Le comité du Front uni de l'opposition a décidé, mercredi 9 septembre, de démettre son président, M. Mohamed Djama Elabe, et de le remplacer par M. Mohamed Ahmed Issa, dit *« Cheiko »*. Dans un communiqué, le comité a déploré la *« défection »* de M. Elabe, qui a annoncé, mercredi, son intention de faire légaliser son parti, le Mouvement pour la paix et la reconciliation (MPR). – *(AFP.)*

ASIE

« Anges » contre « démons » à Bangkok

Quatre mois après la répression des manifestations en faveur de la démocratie, les Thaïlandais retournent aux urnes

BANGKOK

de notre correspondant

« Anges » contre « démons » : ainsi simplifie-t-on ici une bataille électorale dont l'issue indiquera à quel rythme la Thaïlande se démocratise, et si elle est capable de se doter d'un système de gouvernement relativement stable.

Les « anges », ce sont ceux qui ont manifesté contre le pouvoir militaire en mai, leurs sympathisants et les forces sur lesquelles ils s'appuient. Ils peuvent compter sur les classes moyennes nées du boom économique, surtout en secteur urbain, et sur certains milieux d'affaires. Ils veulent démocratiser le système politique et, pour ce faire, comptent sur l'aide d'une légion d'organismes qui entendent s'assurer que le scrutin se déroule dans de bonnes conditions – à commencer par Poll Watch, comité officiel de surveillance de scrutin, dont les cinquante mille agents, souvent bénévoles, de l'étudiant à l'universitaire, ont entrepris une campagne pour *« éduquer »* l'électorat.

Les « démons », ce sont les tenants du système, ceux qui ont été solidaires de la répression ou qui, plus prudemment, n'ont pas dénoncé les méthodes de l'armée. Certains sont des « parrains » de provinces dont ils ont souvent fait la prospérité et où leur assise est incontestable. D'autres n'hésitent pas à acheter les voix des ruraux, surtout dans les campagnes les plus pauvres, où une voix vaut encore de *20 F* à *50 F*. La plupart appartiennent à l'*establishment* politico-militaire qui, en recourant quand il le fallait au putsch, a dominé la vie publique du royaume depuis l'abolition de la monarchie absolue en 1932. Leur poids financier demeure considérable et leurs réseaux très efficaces, surtout dans les campagnes du nord et du nord-est.

Cinq formations... en lice

Les « anges » – mais ils ne le sont pas tous, tant s'en faut – ont pour favoris trois formations politiques : le Palang Dharma, le parti de M. Chamlong Srimuang, ancien gouverneur de Bangkok et héros des foules de mai ; le Parti démocrate de M. Chuan Leekpai, personnalité plus pondérée ; et le Parti de la nouvelle aspiration (PNA) du général Chaovalit Yongchayudh, ancien chef des forces armées. Les « démons », quant à eux (ils le sont à des degrés très divers) ont changé leurs labels, trop liés au souvenir de la répression de mai. Mais, sous de nouvelles dénominations, on retrouve un personnel politique à peu près identique... et beaucoup de généraux.

Le Chat Thai a récupéré une partie des élus de la majorité pro-militaire de la précédente Assemblée élue le 22 mars. Un nouveau parti, le Chat Pattana (parti du développement national), créé par le général Chatichai Choonhavan, le premier ministre que les militaires avaient limogé en février 1991, a attiré davantage encore de barons.

Les « anges » ne s'entendent guère. Dans le sud et à Bangkok, leurs fiefs respectifs, les démocrates et le Palang Dharma se sont fait une guerre ouverte. Sa réputation de *« Monsieur propre »* vaudra bien des voix au général Chamlong. Il peut compter également sur ses soutiens de mai, même si certains lui reprochent de n'avoir pas trop cherché, à l'époque, à éviter une confrontation avec les militaires. M. Chuan, chef des démocrates, a, quant à lui, sa modération pour atout ; elle en ferait un premier ministre acceptable même par les forces armées. Si le général Chaovalith est plus controversé, son PNA est une formation bien organisée, qui paraît avoir retrouvé de quoi financer une solide campagne électorale.

Dans l'autre camp, M. Chatichai semble tenir sa revanche à l'âge de soixante-treize ans. Une partie de sa fortune a été confisquée par une commission gouvernementale qui l'a jugé *« inhabituellement riche »* après son passage au pouvoir. Il accueille le scrutin comme l'occasion de se laver de cette accusation et aussi de corriger l'image laissée par son gouvernement (1988-1991), que beaucoup estiment avoir été l'un des plus corrompus de l'histoire thaïe. Le Chat Thai, lié à l'armée, est la cinquième formation susceptible de gagner assez de voix pour avoir son mot dire au sein du futur Parlement.

Mais aucun de ces grands partis ne semble capable de franchir la barre des cent élus, alors que la Chambre comptera trois cent soixante députés. La Thaïlande devra donc s'accommoder, quoi qu'il advienne, d'un gouvernement de coalition. Si les « anges » obtiennent la majorité des sièges, encore faudra-t-il qu'ils s'entendent, et d'abord sur la nomination d'un premier ministre. S'ils n'y parviennent pas, M. Chatichai se retrouvera dans la position de faiseur de roi – à moins qu'il se résigne, contrairement à ce qu'il dit, à diriger lui-même un cabinet. Dans tous les cas de figure, le successeur de M. Anand Panyarachun, le premier ministre intérimaire nommé par le roi et qui n'est pas candidat aux élections, ne pourra s'appuyer que sur une majorité parlementaire instable. Et il devra naviguer entre deux écueils : l'armée et la rue.

L'armée à l'arrière-plan

Certes, les forces armées ont dû faire marche arrière. Ceux qui commandaient à l'époque de la répression de mai ont été limogés en août, et un nouveau remaniement du commandement vient d'intervenir à l'occasion des promotions annuelles de septembre. L'armée se retrouve entre les mains de soldats jugés plus professionnels. Elle a aussi perdu son emprise sur plusieurs entreprises d'Etat, dont la Thai Airways. Mais cette institution conserve de solides atouts, politiques et financiers.

Certains généraux accueilleraient *même comme une provocation* la nomination de M. Chamlong ou du général Chaovalith à la tête du gouvernement. D'un autre côté, si le PNA, contrairement à ses engagements, s'entendait avec les partis pro-militaires de l'Assemblée pour *former un gouvernement, on ne* pourrait exclure des manifestations... ce qui fournirait un bon prétexte à l'armée pour intervenir de nouveau dans l'arène politique.

Qu'il soit celui des « anges » ou des « démons », ou une combinaison des deux, le prochain gouvernement souffrira de la comparaison avec celui de M. Anand. Appelé, une première fois par les militaires, à gérer le royaume au lendemain du coup d'Etat de février 1991, puis, une deuxième fois par le roi après la répression de mai 1992, le premier ministre sortant ne s'est pas contenté d'expédier les affaires courantes. Il a remis de l'ordre dans les finances du pays ; et, cette année, il a tenté de calmer les esprits tout en *rétablissant un climat de confiance* en s'appuyant sur des technocrates.

L'économie thaïlandaise a ainsi *mieux encaissé que prévu la crise de* mai : les évaluations du taux de croissance pour 1992 oscillent entre 6,4 % à 7,8 % (contre 7,5 % pour 1991). Les candidats au poste de premier ministre se sont, d'ailleurs, tous engagés à poursuivre son œuvre. *Mais le prochain gouverne*ment, quel qu'il soit, n'aura pas les coudées aussi franches.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Pour mettre fin à un afflux d'armes venant du sud

Déploiement d'un millier de soldats de la CEI à la frontière afghane

Un millier de soldats de la CEI ont pris position le long de la frontière entre le Tadjikistan et l'Afghanistan, avec pour mission *de mettre fin à l'afflux d'armes* venant de ce dernier pays, a annoncé jeudi 10 septembre l'agence Itar-Tass. Ce déploiement d'unités de Russie, d'Ouzbékistan, du Kirghizstan et du Kazakhstan – peu significatif pour une frontière montagneuse courant sur près de 2 000 kilomètres – avait été évoqué la semaine *dernière par un communiqué de* ces Etats (*le Monde* daté 6-7 septembre), dont les dirigeants – avant tout celui d'Ouzbékistan – sont menacés par la remontée des turbulences venant du sud.

L'éviction lundi du président tadjik, M. Nabiev, obtenue par l'opposition semble avoir exacerbé celle-ci dans le sud du Tadjikistan : de nouveaux affrontements très meurtriers y ont eu lieu jeudi, dans le district de Bakhtar, entre clans partisans et opposants du président démis, selon Tass, qui évoque la *« difficulté croissante pour les soldats russes sur place d'observer la neutralité »*. Alors que la presse d'Iran met en garde contre *« l'intervention dans les affaires intérieures du Tadjikistan »* – seul pays persanophone de la CEI où l'influence de Téhéran est de plus en plus sensible, – le département d'Etat américain a demandé jeudi à ses ressortissants d'éviter tout voyage dans cette République.

Les violations de l'ex-frontière soviétique se multiplient aussi entre l'Iran et l'Azerbaïdjan : *« Plus de cent Azerbaïdjanais et vingt-six Iraniens y ont été arrêtés au cours des quatre derniers jours »*, selon Tass. La décision annoncée au printemps dernier par M. Boris Eltsine de créer des « frontières russes » excluant notamment l'Azerbaïdjan ne s'est pas concrétisée, en raison notamment d'un réchauffement des relations entre *Moscou et Bakou*, dont les nouveaux dirigeants demandent maintenant l'adhésion de leur Etat à la CEI. Une demande à laquelle s'oppose l'Arménie, membre convaincu de la Communauté, dont la guerre avec ses voisins pour le contrôle du Haut-Karabakh ne connaît aucun répit : la nouvelle session de pourparlers qui s'était ouverte mardi à Rome dans le cadre de la CSCE a été interrompue jeudi sur un constat d'échec.

Dans le Nord-Caucase, dépendant de la Fédération de Russie, le déploiement de dix bataillons des troupes de l'intérieur russes – les « bérets framboise » – autour de la République « rebelle » de Tchétchenie a été vivement dénoncé par les dirigeants de *celle-ci, qui ont* reçu lundi la visite du fils du président turc Turgut Ozal. Et alors que la « Confédération des peuples montagnards du Caucase » a annoncé le rappel de ses volontaires – en grande partie tchétchènes – partis soutenir les autonomistes abkhazes contre les Géorgiens, une trentaine de ces volontaires ont été tués jeudi, *« sur un champ de mines »* selon Tbilissi, entre les lignes abkhazes et géorgiennes. Un nouveau cessez-le-feu sur ce front le long de la mer Noire qui devait intervenir jeudi n'a pas été respecté, selon Tass.

□ **BIRMANIE : levée du couvre-feu après quatre ans.** – Le gouvernement militaire birman a décrété, jeudi 10 septembre, la levée du couvre-feu en vigueur depuis le coup d'Etat de septembre 1988. Il a aussi libéré 31 prisonniers politiques, selon la radio de Rangoon. – *(AFP.)*

□ **PAKISTAN : des inondations font plus de 200 morts.** – De 200 à 300 *personnes ont péri* au Pakistan, surtout dans le nord, en raison d'inondations provoquées, depuis le 8 septembre, par de violentes pluies de mousson. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

□ **PHILIPPINES : affrontements entre l'armée et des maquisards communistes.** – Dix-huit guérilleros communistes de la Nouvelle Armée du peuple (NPA) et quatre militaires ont été tués lors d'affrontements près de Cotabato, au sud des Philippines. – *(AFP.)*

□ ***SRI-LANKA* : explosion d'une bombe à bord d'un ferry.** – Au moins 24 soldats et 15 civils ont été tués, le jeudi 10 septembre, par l'explosion, au nord-est de l'île, d'une bombe placée à bord d'un ferry, a annoncé la police srilankaise. *Les autorités ont mis cette* action sur le compte des « Tigres » du mouvement séparatiste tamoul LTTE. – *(AFP.)*

KIM
91, rue de Rivoli - Paris 1er
Tél. : 42-60-23-41
Mo Louvre
10 000 pulls
CASHMERE
100 % CASHMERE DOUBLE FIL
NOMBREUX COLORIS ET MODÈLES
750 F-850 F

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

« Israël n'a pas seulement changé de gouvernement mais de politique »

souligne M. Shimon Pérès, en visite officielle à Paris

Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, devait clore vendredi 11 septembre une visite officielle de trois jours à Paris, au cours de laquelle il a plaidé pour un rôle actif de l'Europe dans le processus de paix.

« Notre gouvernement est beaucoup mieux que celui de M. Shamir » : en quelques mots, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shimon Pérès, a pratiquement tout dit lors d'une rencontre avec quelques journalistes. Ce qui a permis un progrès dans les négociations de paix sur le Proche-Orient, en particulier un déblocage avec la Syrie, c'est essentiellement ce *« mieux »*, pense-t-il.

M. Pérès parle avec l'assurance tranquille du représentant d'un gouvernement satisfait d'avoir *« mieux »* compris et la conjoncture et les Arabes. *« Israël n'a pas seulement changé de gouvernement mais aussi de politique »*, affirme-t-il; avec la Syrie, comme avec les Palestiniens, puisqu'ils sont les partenaires-clefs de la négociation. Mais aussi avec l'Europe, que le gouvernement de M. Itzhak Rabin veut voir jouer un rôle à sa mesure dans le processus de paix.

Le nouveau cabinet israélien ne donne plus la priorité à la conclusion d'un accord sur l'autonomie des territoires de Cisjordanie et de Gaza, mais cherche à parvenir à un règlement avec tous les Arabes. Finis donc les accords de paix séparés avec l'un ou l'autre des partenaires arabes, à la manière de ceux de Camp David avec l'Egypte? *« La paix est indivisible »*, répond M. Pérès. Cela ne veut pas dire qu'il faille *« retarder la négociation avec l'un ou l'autre »* des vis-à-vis arabes, *« mais la concurrence est positive »* et *« stimulante »*.

Cette proposition de simultanéité, ou pour tout le moins de parallélisme, devrait rassurer les Palestiniens et les Syriens, qui craignaient chacun que l'autre ne fasse cavalier seul dans la négociation. A l'adresse des premiers, le gouvernement israélien a multiplié les gestes allant du gel des implantations à une proposition de calendrier pour la mise en place de l'autonomie. La Syrie s'est vu promettre une rétrocession d'une partie du Golan annexé en 1981. Et, surtout, affirme M. Pérès, ce qui a provoqué un déclic à Damas, c'est que *« nous avons informé les Syriens que nous étions sérieux »*, et qu'Israël comprenait les *« besoins de sécurité »* de toutes les parties.

« Le mot paix n'existait pas dans le lexique politique syrien, dit-il quelque peu abusivement. *Maintenant les Syriens parlent de paix. »* Les dix derniers jours de négociation à Washington ont permis un *« dialogue »* et un *« échange de documents »*, mais *« il faut continuer »*, car la résolution 242 ne traite pas uniquement de questions territoriales. Elle est un *« cadre politique global »*. M. Pérès sait que la Syrie réclame la restitution de la totalité du Golan. *« Je ne pense pas,* dit-il, *qu'il s'agisse de la position finale d'un côté ou de l'autre. Il est trop tôt pour cela. »*

Un rôle important pour l'Europe

Bien sûr, Israël souhaiterait un contact *« à un niveau plus élevé »* avec les Syriens, à l'échelon ministériel ou, mieux, des chefs d'Etat. Mais M. Pérès ne se fait pas d'illusions. Il est peu probable que le président Hafez Al Assad se rende en Israël comme l'avait fait l'ancien président égyptien Anouar el Sadate. C'est une question de *« caractère »*, de *« tempérament »*, estime-t-il.

Quant à l'Europe, elle doit jouer un *« rôle extrêmement important »* au sein des négociations multilatérales, au niveau économique d'abord, et M. Pérès se réjouit que la prochaine réunion de la commission sur le développement économique soit prévue à Paris pour octobre prochain. Mais, ce qui est tout à fait nouveau dans la bouche d'un dirigeant israélien, l'Europe doit jouer un rôle *« égal à celui des Américains et des Russes »* au sein des pourparlers sur le désarmement.

Voilà qui mettra du baume au cœur des pays de la CEE, en particulier de la France, qui n'appréciaient guère que la Communauté soit exclue des questions politiques et militaires, alors qu'on lui demande toujours de mettre la main au portefeuille. Quant au traité de Maastricht, sans vouloir s'immiscer dans le référendum français, M. Pérès plaide pour une *« Europe unie, sans laquelle le monde serait plus pauvre »*.

MOUNA NAIM

Après les déclarations de M. Rabin sur le Golan

La droite nationaliste et les colons crient à la « capitulation »

Après l'avoir déjà laissé entendre à la Knesset, le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, a explicitement affirmé, jeudi 10 septembre, à la radio, que son pays est *« prêt à accepter des concessions territoriales sur le Golan en échange d'une paix totale avec la Syrie »*.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Si le but de M. Rabin était de préparer l'opinion publique israélienne à l'idée d'un retrait, même partiel, du plateau du Golan, il a parfaitement réussi. Ses déclarations de plus en plus explicites, à la Knesset puis à la radio, ont soulevé une virulente polémique. Au sein de la classe politique et dans les médias on ne parle plus que de l'avenir du Golan et de son importance stratégique. On s'interroge sur le sérieux des ouvertures de paix syriennes et sur la crédibilité du président Hafez El Assad...

Et dans cette polémique, c'est la droite nationaliste qui a d'abord donné le ton. Paralysé depuis son échec cinglant aux élections du 23 juin, le Likoud trouvait enfin l'occasion de sortir de sa léthargie et d'essayer de mettre en difficulté M. Rabin. Le premier ministre *travailliste* avait, il est vrai, pris le risque de toucher à un sujet tabou. Et quel tabou! Lorsque depuis deux décennies on parle en Israël de *« consensus national »*, on évoque, en effet, d'abord *« Jérusalem réunifiée »* et tout de suite après *« le Golan partie intégrante d'Israël »*.

C'est dire que les ténors du Likoud, comme l'ancien ministre Ariel Sharon, ont eu beau jeu ces dernières vingt-quatre heures de dénoncer la *« capitulation »* de M. Rabin et de relayer ainsi la bruyante campagne lancée par ceux qui sont immédiatement concernés par cette polémique : les quelque 12 000 « colons » habitant les trente-trois localités israéliennes du Golan.

M. Rabin a marqué des points

Sous le choc des déclarations du premier ministre, leurs porte-parole n'ont pas hésité à parler de *« trahison »* de M. Rabin, l'homme qui, à la veille des élections, leur avait promis *« qu'Israël ne descendrait jamais du Golan »*. Se sentant *« floué et bafoué »*, un des responsables locaux, M. Elie Malka, a annoncé qu'il *« combattrait par tous les moyens la politique de M. Rabin »*. Des manifestations et une campagne de signatures sont prévues dans les jours à venir.

Car la bataille du Golan reste, à ce stade, une *« guerre des mots »*, dans laquelle ce sont les éléments les plus extrémistes qui font entendre leurs voix. Les autres se taisent ou murmurent leurs opinions. Or, tous ceux qui sont un jour allés à Katsrin, au kibboutz El Rom ou au moshav Ramot savent parfaitement que dans ces localités du Golan, on trouve de nombreux « colons » qui disent : *« Ce sera dur, mais pour une paix véritable nous sommes prêts à tout abandonner ici et à partir... »*

Mais on n'en est pas encore là. Personne ne peut prévoir quelle tournure prendront les négociations israélo-syriennes. Cependant, dans la bataille pour faire prendre conscience à l'opinion publique que l'idée d'un retrait du Golan est envisageable, M. Rabin a déjà lui aussi marqué certains points. En dehors du soutien naturel des « colombes » il s'est assuré le ralliement des « durs » du Parti travailliste, qui pendant des années étaient des inconditionnels de la colonisation du Golan.

C'est le cas du ministre de l'agriculture, M. Yaacov Tsur, qui explique à présent *« qu'il n'est plus possible d'ignorer la percée intervenue dans les négociations avec les Syriens. C'est pourquoi, malgré notre attachement aux implantations, il faut comprendre que la promotion de la paix risque d'impliquer certaines concessions territoriales »*.

Quant à la presse, elle accorde un large soutien à la politique de M. Rabin. Certes de nombreux commentateurs restent encore sceptiques sur la « métamorphose » du président Assad. Ils attendent des preuves plus tangibles de sa volonté de paix. Toutefois, les deux plus forts tirages de la presse israélienne se montrent particulièrement élogieux pour le premier ministre : *« Pendant sa courte existence, le gouvernement Rabin a fait davantage pour la paix israélo-syrienne que tous les autres gouvernements israéliens depuis 1948 »*, écrit *Maariv*. La même formule est reprise presque mot pour mot par *Yedioth Aharonoth* : *« Depuis que ce gouvernement travailliste est en place, la paix israélo-syrienne ne relève plus de la pure fantaisie, elle appartient désormais au domaine du possible. » – (Intérim.)*

□ **IRAN : deux incidents armés à Téhéran.** – Deux incidents armés, qui ont fait deux blessés, ont eu lieu au début de la semaine dans le nord de Téhéran, ont rapporté jeudi 10 septembre les quotidiens *Jomhouri Eslami* et *Abrar*. Le premier incident a opposé lundi des militaires aux forces de l'ordre aux abords d'une caserne de Bassidji (milices volontaires intégrées aux « gardiens de la révolution »). Le lendemain, des coups de feu ont été échangés entre des forces de l'ordre et les gardiens d'un bâtiment occupé par des « personnels militaires ». – *(AFP.)*

□ **Neuf personnes blessées lors d'une manifestation de falashas.** – Six juifs éthiopiens et trois policiers ont été blessés, jeudi 10 septembre, lors d'une manifestation à Jérusalem de plusieurs centaines de falashas venus réclamer que les clercs de leur communauté – qui compte quelque 40 000 personnes – soient reconnus comme des rabbins. Une vingtaine de personnes ont été arrêtées au cours de la manifestation, a indiqué la police. – *(AFP.)*

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

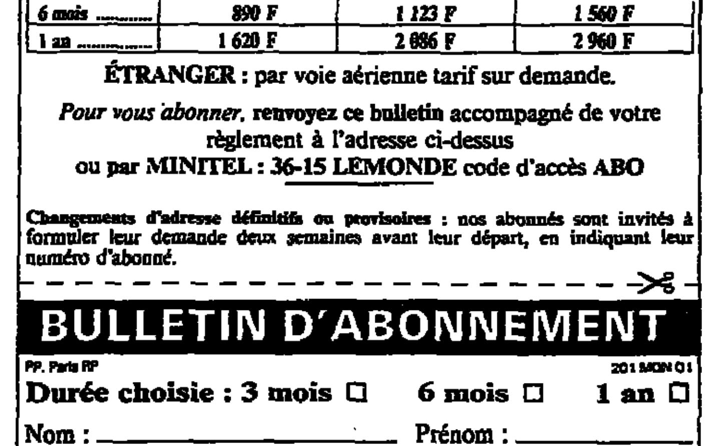
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde
PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. – Société filiale de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration



ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
PP. Paris RP — 201 MON 01
Durée choisie : 3 mois □ 6 mois □ 1 an □
Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

IRAK : deux semaines après l'instauration de la zone d'exclusion aérienne

L'opposition en exil dénonce la poursuite du harcèlement des populations du Sud

L'interdiction faite à l'Irak par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France de survoler les régions de son propre territoire situées au sud du 32e parallèle (*le Monde* du 28 août), entre vendredi 11 septembre dans sa troisième semaine. A ce jour, Bagdad a respecté cette zone d'exclusion aérienne mais n'en poursuit pas moins une politique de harcèlement systématique des populations à majorité chiite de cette région.

L'opposition irakienne est unanime à le dire : la capacité de nuisance du régime irakien demeure très grande. Les autorités de Bagdad ont encore plusieurs cordes à leur arc, et c'est à une véritable guerre d'usure qu'elles se livrent dans le sud du pays.

L'aviation reste clouée au sol certes, mais *« nous sommes inquiets. Le régime a procédé au cours des derniers jours dans les villes de cette région à un très grand nombre d'arrestations, qui sont faites pratiquement à la tête du client, y compris dans les villes saintes de Najaf et de Karbala* [située au nord du 32e parallèle]. *La décision des alliés d'imposer une zone d'exclusion n'est qu'une demi-mesure, qui risque d'avoir des effets contraires à ceux escomptés »*, nous a affirmé M. Sahib Al Hakim, secrétaire général de l'Organisation des droits de l'homme en Irak (ODHI) basée à Londres.

M. Al Hakim se dit alarmé par des informations parvenues à l'ODHI de *« source digne de foi »*, selon lesquelles les autorités seraient sur le point de faire transférer des dépôts de produits alimentaires et pharmaceutiques au nord du 32e parallèle, voire à Bagdad. L'objectif, s'inquiète-t-il, en serait de *« renoncer à l'administration civile des régions couvertes par la zone d'exclusion pour semer la pagaille et affamer la population »*.

Déjà, un blocus est imposé à la région des marais, et les rebelles qui s'y cachent sont obligés de sortir la nuit pour piller, voire de vendre leurs armes pour pouvoir se nourrir. *« Nous venons d'apprendre que des agents à la solde du régime ont dynamité une fabrique de vêtements à Nasiriyah. De deux choses l'une, ou les deux à la fois,* dit-il : *Bagdad veut imputer l'attentat à la population pour justifier une répression sévère et/ou entreprendre la destruction, même partielle, de l'infrastructure de la région pour la mettre à genoux. »* L'ODHI affirme que, depuis juillet dernier, dix-neuf officiers et sous-officiers ont été arrêtés, officiellement pour *« négligence »*. *« Mais ils pourraient bien avoir refusé de participer à la répression »*, estime M. Al Hakim.

Selon un autre opposant, M. Ahmad Chalabi, l'un des dirigeants du Congrès national irakien, plusieurs villes sont déjà privées des services de l'Etat, notamment Diwaniyeh et Amara. Des Irakiens résidant à l'étranger ont appris par leurs proches que *« des milliers de personnes, dont des vieux et des notables, ont été arrêtées dans les villes »* et que le régime tente de dresser les clans les uns contre les autres en armant certains chefs de tribu ou en accordant sélectivement des privilèges. Quant aux promesses du régime d'amnistier les rebelles qui se rendent, elles ne sont, selon M. Chalabi qu'un plat réchauffé, les autorités ayant déjà fait miroiter ce genre de promesses à des opposants qui se sont retrouvés derrière les barreaux.

L'opposition basée en Iran et regroupée au sein du Conseil suprême de la révolution islamique iranienne affirme pour sa part que l'armée irakienne continue de bombarder les marais du Sud.

Réduction des vols alliés

Est-ce à dire que l'interdiction de survol ne sert à rien? *« Non,* répond M. Chalabi. *Il est essentiel qu'elle soit maintenue, de même que l'embargo imposé par les Nations unies. Mais ce n'est pas suffisant. »* La zone d'exclusion ne doit être qu'un *« premier pas. Nous voulons que soit établie une véritable zone de sécurité »*, à l'instar de celle qui existe dans le Kurdistan, au nord du pays, où les autorités irakiennes n'ont pas droit de cité.

On n'en est pas là. Le porte-parole du Pentagone, M. Pete Williams, a laissé entendre mardi que les alliés pourraient réduire le nombre de sorties au sud du 32e parallèle de leurs avions stationnés en Arabie saoudite, si Bagdad continue de respecter la zone d'exclusion aérienne. Le nombre de patrouilles de reconnaissance a déjà sensiblement décru, passant de cinquante-quatre lundi à vingt-six mercredi. Au cours de la première semaine il y en avait eu cent par jour en moyenne. Mais le Pentagone admet que la répression de la population se poursuit, les autorités irakiennes incendiant même des villages. Ce que Bagdad a aussitôt démenti.

Les pays du Golfe, l'Arabie saoudite notamment, qui, avant l'imposition de la zone d'exclusion, avaient exprimé des réticences, notamment pour n'avoir pas été suffisamment consultés à ce sujet, viennent d'approuver publiquement la mise en place du parapluie allié. Mais avaient-ils vraiment le choix, malgré leurs craintes d'un morcèlement toujours possible de l'Irak, dont l'Iran, qui « patronne » une partie de l'opposition chiite, serait d'une certaine manière bénéficiaire? Le Conseil de coopération du Golfe, qui rassemble les six monarchies pétrolières de la région, a estimé mercredi, dans un communiqué, que l'imposition de la zone d'exclusion était conforme aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

M. Na.

LIBAN

Les élections dans le Kesrouan ont été fixées au 11 octobre

BEYROUTH

de notre correspondant

Sans prendre de répit, ni en accorder à ceux qui, au sein de l'opposition, tels les phalangistes, ou dans le bord opposé, comme le mouvement Amal, se sont mis en quête d'une solution pour sortir de l'impasse provoquée par les récentes élections législatives contestées, le gouvernement libanais a convoqué les électeurs du Kesrouan aux urnes pour le 11 octobre. Le boycottage du précédent scrutin, le 30 août dernier, avait été si général dans cette circonscription dotée de cinq sièges que les élections avaient dû y être annulées, faute de candidats. Cette détermination à aller de l'avant de la part du pouvoir a été considérée comme un défi par l'opposition, qui a aussitôt appelé à un nouveau boycottage.

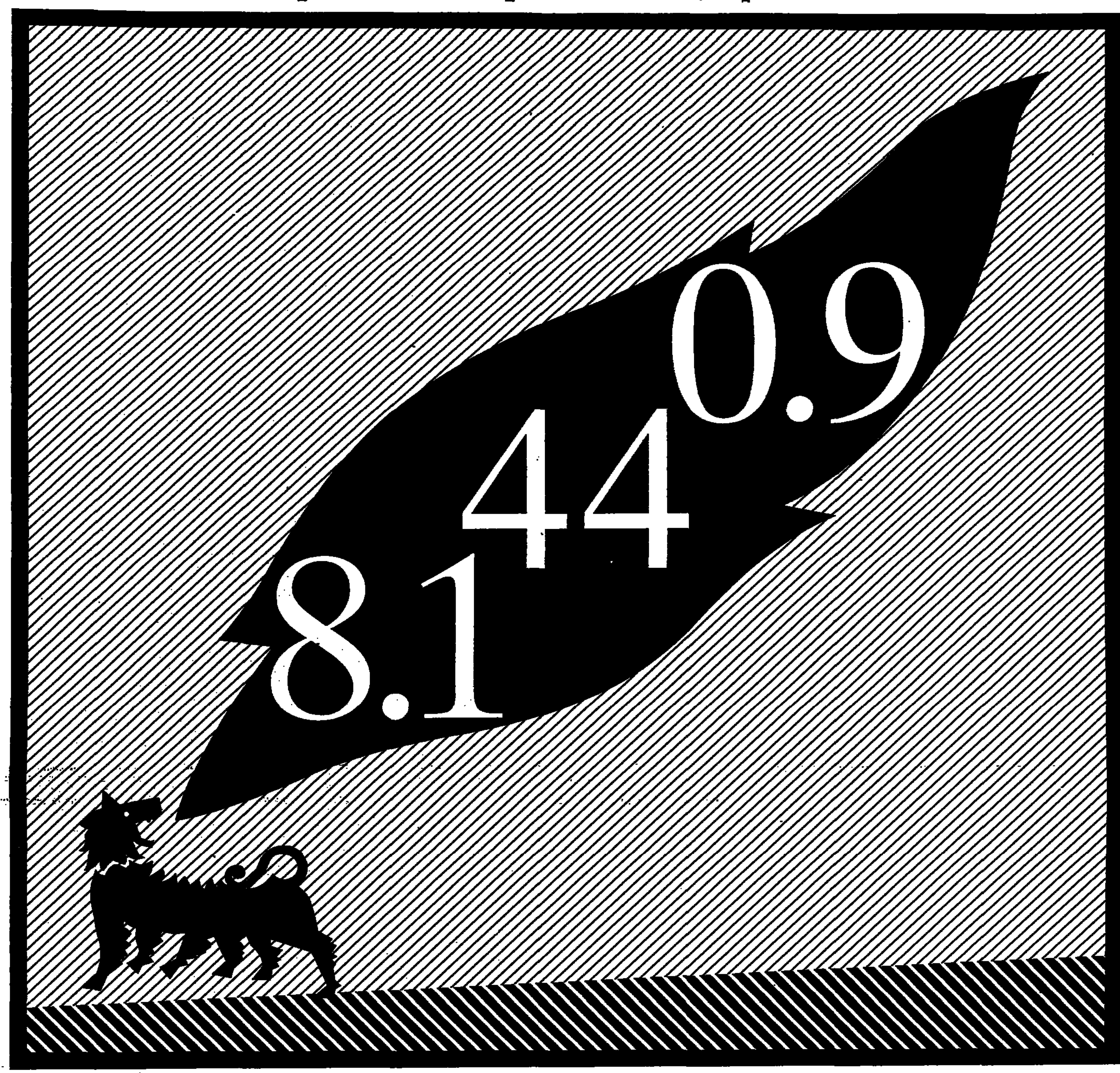
Deux candidatures ont toutefois été enregistrées, celles de MM. Antoine Akiki et Charbel Zouein. On attribue aux autorités l'intention de susciter des candidatures même si cela devait être perçu comme une provocation. La démarche de l'Etat intervient alors que l'impasse post-électorale demeure totale, et que des membres éminents de l'opposition, notamment M. Raymond Eddé, continuent de réclamer l'annulation des élections.

L. G.

L'ASTRADUL
Association des Traducteurs
Diplômés de l'Université de Londres
Vous propose une équipe de traducteurs
FRANÇAIS et ANGLAIS
Tél. : 45-58-65-13 - 45-55-92-94 - 47-07-77-13
B.P. 225.07 – 75327 Paris Cedex 07
Siège social : Institut britannique de Paris

هكذا من الأهمل

Quand le chien à six pattes se met à parler chiffres, il parle de milliards de dollars.



Jetons un coup d'oeil sur les chiffres du Groupe Eni pour 1991.
Chiffre d'affaires: 44 milliards de dollars.
Capital investi net: 35,9 milliards de dollars.
Marge opérationnelle brute: 8.2 milliards de dollars.
Autofinancement: 5.9 milliards de dollars.
Investissements: 8.1 milliards de dollars en 1991.
Bénéfice net: 0,962 milliards de dollars en 1991.

Chiffres à l'appui, le chien à six pattes apparaît comme l'un des groupes industriels leader en Europe et dans le monde.

Une position de force et de prestige que le Groupe Eni s'est construite au fil des années avec plus de 400 sociétés contrôlées et implantées dans plus de 70 pays. Avec environ 25.000 personnes travaillant hors d'Italie, le Groupe Eni voit loin: 38 milliards de dollars d'investissements ont été prévus pour la période 1992/95.

C'est pour cela que le Groupe Eni ne manquera jamais d'énergie.



L'énergie globale.

Agip, AgipPetroli, Snam: énergie. **EniChem:** chimie. **Enirisorse:** métallurgie et activités minières "non oil". **Nuovo Pignone, Snamprogetti, Saipem:** mécanique, ingénierie et services. **Savio:** mécanique textile. **Terfin:** activités diverses. **Sofid, Eni Int. Holding B.V.:** financier. **Eniricerche:** recherche scientifique.

POLITIQUE

La campagne pour le référendum

Mânes

QUE de mânes n'invoque-t-on pas dans cette campagne référendaire ! Une telle démarche présente l'avantage de n'encourir aucun démenti des figures de notre histoire. Nul ne peut contester, il est vrai, que l'on appelle au secours du « oui » le souvenir de Robert Schuman ou de Jean Monnet. Mais d'autres références sont plus controversées. Au hit-parade de l'appropriation du vote des ancêtres célèbres, Charles de Gaulle occupe évidemment une place de choix. On se dispute les étoiles du général dans les deux camps du RPR.

Les partisans du « *oui* » se réclament de son action européenne. M. Jacques Chirac, dans *Libération* du 11 septembre, souligne que « *le choix essentiel* » – celui « *du rejet d'une zone de libre-échange et de la mise en œuvre du traité de Rome* » – a été fait en 1958 et que « *le général de Gaulle en a été le catalyseur* ». Mais les partisans du « non » dénient cette filiation et font comparaître comme témoins trois anciens premiers ministres, MM. Michel Debré, Maurice Couve de Murville et Pierre Messmer. Ils ont le soutien des associations qui s'attachent à défendre et à illustrer la mémoire du premier président de la Vᵉ République.

Ils ont reçu jeudi le renfort de l'amiral Philippe de Gaulle qui, citations à l'appui, a rappelé qu'en 1966 son illustre père s'était inquiété des risques d'« *usurpation permanente de souveraineté* » par la Commission de Bruxelles et qu'il écrivait dans ses *Mémoires d'espoir* : « *A quelle profondeur d'illusion ou de parti pris faudrait-il plonger pour croire que des nations européennes, forgées au long des siècles par des efforts et des douleurs sans nombre, ayant chacune sa géographie, son histoire, sa langue, ses traditions, ses institutions, pourraient cesser d'être elles-mêmes et n'en plus former qu'une seule ?* »

UN peu plus rétro, certains évoquent Jean Jaurès qui, le 20 septembre, aurait voté « oui », à en croire M. Pierre Bérégovoy. Le premier ministre rappelle dans *le Quotidien du référendum* que, selon le fondateur de *l'Humanité*, « *un peu d'internationalisme éloigne de la patrie, beaucoup d'internationalisme rapproche de la patrie* ». On ne sait rien du vote de Léon Blum, mais M. Jean-Pierre Chevènement, l'autre soir à la Mutualité, n'a pas craint d'enrôler Gambetta dans sa campagne pour le « non » avant de citer, à travers Victor Hugo, Napoléon et le roi de Rome. M. Philippe Séguin, lui, on le sait, se réclame plutôt de Napoléon III, l'initiateur du plébiscite de 1870, auquel il a consacré un livre.

M. Jean-Marie Le Pen remonte plus haut dans le cours du temps. Embrassant toute l'histoire prérévolutionnaire, il en appelle aux rois de France. De Clovis à Louis XVI, le président du Front national les rallie tous à la cause du « non ». Avec la Pucelle d'Orléans, en prime. Le chef de file de l'extrême droite y adjoint les poilus de 14 et les soldats d'Indochine et d'Algérie. Pour la période 1940-1944, M. Le Pen ne précise pas comment auraient voté Pétain, les collaborateurs et les Résistants. C'est un vrai problème.

DANS *la dernière livraison* de sa *Lettre*, M. Michel Debré assure que « *Laval aurait dit oui* » à Maastricht. Pour sa part, Maurras, le théoricien de la révolution nationale, *aurait, paraît-il*, dit « non ». C'est M. Jacques Ploncard d'Assac, un connaisseur en matière d'antisémitisme et d'antimaçonnisme, qui l'affirmait récemment dans les colonnes de *Présent*, quotidien d'extrême droite.

Il est un ancêtre encore bien vivant, malgré ses presque cent un ans, qui a pris fermement position pour le « oui ». C'est M. Antoine Pinay, l'homme du franc fort. Pour rassurer ceux que pourrait effrayer la perspective de la monnaie unique, M. Alain Lamassoure, au nom de l'UDF, n'a pas craint, jeudi soir, dans le cadre de la campagne officielle, de se placer sous son auguste patronage. C'est le temps du rétro.

OLIVIER BIFFAUD

Un entretien avec M. Jean-Pierre Chevènement

« *On demande au peuple un quitus pour le passé et un blanc-seing pour continuer* » nous déclare le fondateur du Mouvement des citoyens

M. Jean-Pierre Chevènement, député PS du Territoire de Belfort, ancien ministre, fondateur du Mouvement des citoyens, explique, dans l'entretien qu'il nous a accordé, les raisons de sa campagne pour le « non » au référendum. Il appelle les Français à refuser de donner à M. Mitterrand un « quitus » pour le passé et un « blanc-seing » pour l'avenir.

« Au stade de la campagne où nous sommes, y a-t-il encore matière à débattre du traité de Maastricht ? Tous les arguments portant sur le traité lui-même, en faveur du « oui » ou du « non », ne sont-ils pas maintenant bien connus ?

– Il faut débattre et argumenter jusqu'à la fin, en résistant aux folles campagnes et en démontant les contrevérités. Cela seul est digne de la démocratie. Entre le « oui » et le « non », la lutte est, certes, inégale. Il est pittoresque de voir qu'on nous présente l'Union économique et monétaire comme un remède au système monétaire européen, ou bien le traité de Maastricht comme une correction de l'Acte unique.

» Ceux-là mêmes qui vantaient les « cercles vertueux » du SME – inventé, je vous le rappelle, en 1978 par M. Giscard d'Estaing, puis adopté par la gauche en 1983 – insistent aujourd'hui sur les inconvénients d'un système qui prend la France en étau entre les taux d'intérêt allemands et un dollar devenu hyper compétitif.

» De même, le président de la République ne m'avait pas donné l'impression, en 1985, de faire de l'Acte unique une description aussi apocalyptique qu'aujourd'hui. Bizarre, non ?

– Acte unique que vous aviez approuvé...

– En effet, j'y voyais un parachèvement du Marché commun, mais je n'avais pas perçu les graves déviations auxquelles il a donné lieu dans sa mise en œuvre. Je vais en prendre deux exemples. La première concerne, en 1990, la libération des capitaux, acceptée par la France sans aucune contrepartie quant à l'harmonisation des fiscalités sur le revenu du capital...

– Vous étiez au gouvernement lors de l'approbation de cette directive...

– Sans trahir le secret du conseil des ministres, je crois me souvenir que j'ai été le seul à m'élever contre cette décision qui, visiblement, avait été prise en dehors du conseil...

» L'Allemagne, qui avait envisagé un moment d'instituer une retenue à la source, y a renoncé en 1989. En définitive, c'est la France qui a été obligée d'aligner sa fiscalité : l'imposition sur le revenu des obligations est passée de 25 % à 15 %.

» Le deuxième exemple de déviation dans la mise en œuvre de l'Acte unique concerne la prolifération de directives à caractère bureaucratique. Il y en a eu, à ma connaissance, plus de trois cents, dont beaucoup sont tout à fait inutiles et, même, dangereuses. En 1989, le Conseil d'État, par l'arrêt Nicolo, a reconnu la suprématie du règlement communautaire sur la loi française. C'est la fin de la démocratie citoyenne. Tout cela ne découlait pas du texte de l'Acte unique.

« Les dérives de l'Acte unique »

– Maastricht vise, notamment, à corriger des défauts dont vous considérez qu'ils sont bien réels.

– Je vois les dérives. Je ne vois pas en quoi Maastricht les corrige. Car ces dérives ont résulté, essentiellement, de l'absence de volonté politique, et Maastricht ne change rien à la mécanique décisionnelle de la Communauté. Prenons un exemple emprunté à la législation de la concurrence. Celle-ci donne au commissaire compétent, M. Brittan, des pouvoirs très étendus. Mais c'est quand même en vertu d'un règlement adopté par le Conseil – c'est-à-dire par le gouvernement français de l'époque, celui de M. Michel Rocard – que la Commission a pris la décision de refuser l'absorption de De Havilland par l'Aérospatiale et Selenia. Où est le responsable ? Est-ce M. Brittan, qui a emporté l'adhésion d'une majorité de la Commission – les commissaires français s'abstenant ? Ou bien ne faut-il pas chercher la responsabilité au niveau des gouvernements ? En quoi Maastricht empêche-t-il, pour l'avenir, de semblables dérives ?

– La décision que vous critiquez procède non pas d'un abus de pouvoir technocratique, mais d'une orientation politique adoptée par l'instance législative de la Communauté, autrement dit par les gouvernements, dont la légitimité est démocratique.

– Certes. Permettez-moi, cependant, de faire un peu de science politique. La Commission prépare et exécute les décisions du Conseil, dont la composition est variable. Les ministres changent. Les commissaires européens restent. A leurs côtés travaillent treize mille cinq cents fonctionnaires compétents, ayant pour mission essentielle de réglementer, dans des conditions qui finissent forcément par échapper à la vigilance des gouvernements. Il faut avoir fait partie des conseils des ministres européens, qui se passent à huis clos, pour comprendre qu'à 4 heures du matin, l'accord se fait dans une certaine opacité, et pas seulement pour l'extérieur. Et, dans l'exécution, la Commission est maîtresse de ses critères.

– Sur ces deux sujets – la monnaie et le contrôle démocratique, – les réponses apportées par les partisans du traité ne semblent-elles pas rencontrer une assez large audience ?

– L'audience est un argument d'autorité, qui répugne à mon esprit laïque. Où est le contrôle démocratique dans le traité de Maastricht ? Dans la procédure de « codécision » entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission ? Je conseille la lecture de l'article 189 B et C du traité. Un citoyen averti comprendra que le Parlement européen est conçu comme un point d'appui de la Commission dans le dialogue conflictuel qu'elle entretient en permanence avec le Conseil.

» Le traité de Maastricht ne restaure pas les prérogatives du Conseil par rapport à la Commission. Dans le traité de Rome, la décision politique appartient déjà au Conseil. Maastricht ne change rien. Et la réunion épisodique, à huis clos, de douze chefs d'Etat et de gouvernement renouvelables tous les cinq ou sept ans, confondant en leurs mains le législatif et l'exécutif, n'est pas quand même pas le fin du fin de la démocratie !

» Le contrôle des Parlements nationaux, enfin, n'est pas mentionné dans le traité de Maastricht. C'est la révision constitutionnelle qui a prévu que le Parlement français, à travers une délégation ou directement, sera obligatoirement saisi des projets de règlement communautaire. Heureuse initiative, qui fera, au moins, de l'Assemblée nationale une assemblée consultative !

» S'agissant de la future banque centrale indépendante, on ne peut la décrire comme étant au service d'une politique économique définie par le Conseil. L'article 107, cité par M. Philippe Séguin dans le débat l'opposant au président de la République, est sans ambiguïté. Et, surtout, la politique économique définie par le Conseil devra être conforme à des principes clairement rappelés par le traité : libre concurrence et marché ouvert. Le traité interdit les déficits publics excessifs, les avances de la Banque de France, les garanties financières et l'accès privilégié aux organismes de crédit (article *104*). C'est une Constitution libérale, dont je conçois qu'elle convienne à M. Giscard d'Estaing.

– Le traité de Maastricht peut-il être renégocié ?

– La victoire du « non » réglerait trois problèmes : la réintégration du Danemark, la supranationalité et la monnaie unique. Celle-ci est une chimère dangereuse. En imposant à dix pays sur douze la mise en œuvre simultanée de politiques déflationnistes dans les prochaines années, le projet de monnaie unique va enfermer l'Europe tout entière dans le marasme économique et un chômage massif.

» Quant à la supranationalité, c'est un rêve que la chute du mur de Berlin a rendu définitivement caduc. Il faut aller, très vite, vers une grande Europe confédérale, que la fin de l'Union soviétique a, enfin, rendue possible. Ce pourrait être l'objet d'un sommet paneuropéen en 1993.

– Ce que vous recherchez, à travers le « non » au référendum, n'est-ce pas, avant tout, un bouleversement de la scène politique nationale ?

– En aucune manière. Je n'ai arrêté ma position qu'après avoir lu attentivement le traité de Maastricht. Les hommes politiques passeront. Le traité restera.

« Le refus de l'enlisement »

– Pensez-vous que le « non » puisse être poussé, à présent, par un autre mobile que le désir de dire « non » à M. Mitterrand et peut-être, aussi, à MM. Giscard d'Estaing et Chirac ?

– Assurément. Mais il est vrai que la montée en ligne de MM. Giscard d'Estaing et Chirac en faveur du « oui » ouvre les yeux à beaucoup d'électeurs de gauche. Ils comprennent que la droite veut prendre le pouvoir en mars 1993, après avoir obtenu, le 20 septembre, du Parti socialiste qu'il se porte caution solidaire pour la politique qu'elle conduira.

» Un puissant « non » de gauche s'affirme dans les catégories populaires. Il apparaît comme le moyen d'ouvrir le débat, d'exiger des garanties, de se réapproprier l'avenir. La fonction de M. Mitterrand n'est pas en cause. Le « non » de gauche, c'est le choix d'un recommencement. C'est le refus de l'enlisement.

– M. Laurent Fabius a prévenu qu'en mars 1993, seuls seront candidats du PS ceux qui partagent ses positions majoritaires, particulièrement sur Maastricht.

– Quelle que soit l'issue du référendum, Maastricht aura été un choix historique. Sur un tel sujet, un représentant du peuple doit pouvoir se déterminer en conscience. Quant à la direction du Parti socialiste, il lui appartient, bien évidemment, de dire la conception qu'elle se fait du débat.

– Etes-vous sensible au « oui critique » de M. Lionel Jospin ?

– Je préfère les gens qui se posent des problèmes à ceux qui ne s'en posent pas. Beaucoup de partisans du « oui » s'interrogent à juste titre. J'aimerais les convaincre que les inconvénients du « non » sont infiniment moins graves que ceux qui résulteraient d'une victoire du « oui ». Pourquoi vouloir imposer à notre peuple le projet de monnaie unique le pistolet sur la tempe. On ne lui demande pas seulement quitus pour le passé et « *la seule politique économique possible* » – qui n'est quand même pas sans rapport avec nos 2,9 millions de chômeurs. On lui demande davantage : un blanc-seing pour continuer, figé dans le marbre d'un traité. »

Propos recueillis par
PATRICK JARREAU

Ils répondent aux questions qu'ils n'ont pas toujours envie d'entendre.

L'heure de vérité



2 France

A 12 h, François-Henri de Virieu reçoit Boutros Boutros-Ghali

Le PCF accuse le pouvoir de « porter atteinte à la sincérité du scrutin »

La Fête de *l'Humanité* sera aussi et surtout, cette année, du vendredi 11 au dimanche 13 septembre, au parc paysager de La Courneuve, celle du « non ». Refusant tout amalgame avec les autres expressions du « non », le directeur du quotidien du Parti communiste français, M. Roland Leroy, a tenu à préciser, jeudi, au cours d'un déjeuner de presse, qu'il ne s'agira pas, le 20 septembre, pour les électeurs, *« de dire « oui » ou « non » à François Mitterrand mais de se prononcer sur un texte porteur de graves dangers »*.

M. Roland Leroy a profité de l'occasion pour réaffirmer ses divergences avec ceux des communistes contestataires qui préconisent, tel M. Philippe Herzog, un « *pacte démocratique pour l'après-référendum* » parce que, dans leur esprit, « *les « non » ne doivent pas rester fermés à ce que disent les « oui », c'est-à-dire à la volonté d'approfondir la construction européenne sans casse* ». De l'avis de M. Leroy, les souvenirs « *un peu cuisants* » du passé plaident contre tout « *pacte corseté* » et toute « *perspective encadrée* ». Bref, pour la direction du PCF, qui privilégie désormais le pilotage à court terme, le sujet n'est pas d'actualité.

Faisant, dans l'immédiat, flèche de tout bois, le bureau politique du PCF a diffusé, jeudi, une déclaration dans laquelle il proteste contre le contenu du courrier officiel adressé à chaque électeur.

Outre le texte intégral du traité sur l'Union européenne, le texte de la question posée et celui du décret du 1ᵉʳ juillet pris par le président de la République pour l'organisation du référendum, les électeurs reçoivent le projet de loi autorisant la ratification du traité. Or ce dernier document se présente sous la forme de deux textes : l'article unique du projet de loi et un exposé des motifs résumant le traité.

C'est la teneur de cet exposé des motifs qui provoque la colère des dirigeants communistes car elle s'oppose évidemment à l'argumentaire des adversaires du traité de Maastricht. Ils n'acceptent pas d'y lire que « *la France* (...) *unie à ses voisins, se donne par le traité les moyens d'être plus forte et plus sûre* », ni que, « *au sein d'une Communauté devenue plus démocratique, les Français, les Européens, maîtriseront mieux leur avenir* », ni que « *dans un monde d'incertitudes, l'Union européenne sera un pôle de paix et de stabilité* ». Parlant de « *propagande unilatérale* » et de « *déni de démocratie* », le bureau politique du PCF juge « *inacceptable le procédé utilisé par le gouvernement* » et invite « *tous les élus indignés à s'adresser à la population* ».

Les présidents des groupes communistes du Parlement ont aussitôt écrit à M. Robert Badinter, président du Conseil constitutionnel, chargé de veiller à la régularité des opérations de référendum, pour le prier d'intervenir en soutenant qu'une telle présentation équivaut à « *un détournement de pouvoir* » et à « *une dénaturation inadmissible en droit* » puisque, à leurs yeux, « *il est ainsi porté atteinte aussi bien au libre choix des électeurs qu'à l'égalité, au droit de chaque électeur d'être informé, et donc à la sincérité du scrutin* ».

Le président du groupe communiste du Sénat, M. Charles Lederman, admet que ce n'est pas tout à fait la première fois que le pouvoir exécutif procède de la sorte : lors du référendum de 1972 sur l'élargissement de la CEE Georges Pompidou avait recommandé le « oui » par courrier officiel et M. François Mitterrand avait fait de même lors du référendum de 1988 sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. « *Mais aujourd'hui*, affirme M. Lederman, *le pouvoir a opté pour une manière plus pernicieuse qui, sous couvert d'objectivité, pousse, en introduisant un exposé des motifs sans indication d'origine, les Français à voter « oui ». Cette manœuvre est destinée à amener l'électeur à penser que seules existent des raisons pour voter « oui »*. Réponse de l'Hôtel Matignon : lorsqu'il a été saisi par le gouvernement pour avis sur le texte de ce projet de loi, adopté tel quel, avec cet exposé des motifs, par le conseil des ministres, le Conseil constitutionnel n'a émis aucune objection. Jeudi, *l'Humanité* titrait à la « une » : « *L'Etat viole la liberté de vote* ». Vendredi matin, cette grave accusation ne semblait guère émouvoir en dehors du parti.

A. R.

□ **Deux sondages accordent 53 % au « oui ».** – Deux nouvelles enquêtes (l'une de CSA pour *le Parisien*, réalisée les 9 et 10 septembre auprès de huit cent neuf personnes, l'autre d'IPSOS pour *le Point*, effectuée les mêmes jours auprès de mille six personnes par téléphone) donnent des résultats identiques : 53 % pour le « oui » et 47 % pour le « non ». D'autre part, *Midi libre* et *l'Indépendant* de Perpignan publient un sondage réalisé par CSA les 3 et 4 septembre auprès de huit cents personnes résidant en Languedoc-Roussillon selon lequel, dans cette région, le « non » obtiendrait 51 % et le « oui » 49 %, tandis que 31 % ne se prononcent pas.

Le Conseil d'Etat confirme les décrets organisant la consultation

Il est des plaideurs qui réussissent à mettre au jour de réelles difficultés juridiques. Ainsi le Conseil d'Etat a dû siéger, jeudi 10 septembre, en assemblée du contentieux pour trancher un point de droit soulevé par un électeur qui contestait l'ensemble des décrets organisant le référendum, notamment au motif que certains d'entre eux ont été signés par le chef de l'Etat, alors que, d'après lui, ils n'auraient dû l'être que par le chef du gouvernement.

La décision rendue par la haute juridiction administrative pourrait avoir une certaine importance en cas de cohabitation. Celle-ci déclare dans son communiqué : « *Sont de la compétence du président de la République tous les décrets effectivement délibérés en conseil des ministres, et non seulement les décrets délibérés en conseil en vertu d'un texte. Lorsqu'il signe un décret en conseil des ministres, le président de la République en devient juridiquement l'auteur et le décret ne peut plus être modifié que par lui.* »

Cette position a permis au Conseil d'Etat de confirmer la légalité de tous les décrets pris pour organiser la campagne référendaire et la consultation du 20 septembre, à l'exception de deux points de détails dont l'annulation n'empêche en rien la tenue du référendum. Ainsi le gouvernement n'a pas choisi la bonne procédure pour étendre aux opérations référendaires les dispositions du code électoral applicables aux municipales, aux cantonales et aux législatives et réprimant certaines irrégularités de propagande. De même, le Conseil supérieur de l'audiovisuel n'avait pas le droit de prévoir une dérogation à la date de la fin de la campagne électorale pour les émissions de RFI à destination de l'Asie, de l'Océanie et de l'Amérique.

POLITIQUE

sur le traité de Maastricht

La forme olympique de M. Michel Barnier

LYON

de notre bureau régional

Il y a des «oui» au RPR qui veulent sonner clair. M. Michel Barnier s'emploie à faire entendre ainsi le sien, *«sans nostalgie ni illusion»* (1). Le président du conseil général de Savoie veut mener une campagne positive. Pour l'Europe de Maastricht, mais aussi pour l'opposition. Il tient meetings avec son voisin de Haute-Savoie, M. Bernard Bosson (CDS), et le président du conseil régional de Rhône-Alpes, M. Charles Millon (PR). Pour un peu, les trois portraits réunis en première page du journal distribué à ces réunions réveilleraient le lointain printemps 1989 des cadets de la droite.

Mais M. Barnier, toujours *«en souci de rénovation»*, souhaite désormais que ce soit M. Jacques Chirac qui la conduise. D'ailleurs, il sera à Grenoble, le 18 septembre, à la réunion animée par le président du RPR. La veille, à La Motte-Servolex, le député de Savoie aura partagé l'estrade avec M. Edouard Balladur, qu'il *«apprécie»*. Et jeudi 10, il est venu à Lyon pour une tribune aux côtés de M. Michel Noir, guère en faveurs avec le RPR local.

«Je rigole», avait commenté le secrétaire départemental du mouvement, M. Jean Besson, partisan du «non», à l'idée de voir ces deux Michel ensemble. M. Barnier connaissait les risques de cette soirée lyonnaise : *«Tomber dans un nid de crabes.»* Ce qui ne l'a pas empêché de déclarer aux sept cents personnes réunies sous la bannière étoilée du Forum européen que *«le moment viendra où Michel Noir et le RPR auront envie de se mettre autour d'une table»*. M. Barnier juge impensable que l'opposition se passe de M. Noir. Comme il estime inconcevable qu'elle se prive du maire d'Epinal. Certes M. Barnier a soutenu l'autre *«tentative de rénovation»* du RPR, celle de MM. Pasqua et Séguin. Mais lorsque le débat sur le référendum s'est ouvert, il a signifié, par lettre, à M. Séguin qu'il ne pouvait pas le suivre dans la voie que celui-ci avait choisie.

Pourtant, M. Barnier en est persuadé, le RPR se retrouvera. *«Parce que ce mouvement a toujours gagné quand il était divers, qu'il ressemblait à la France.»* En attendant, condition impérative à ses yeux, il faudra que le traité soit adopté. Pour cela, le député de Savoie s'investit pour le «oui», *«sans états d'âme»*, sans excès de langage aussi, car *«les électeurs du «non» sont parfois maltraités»*. *«Je n'ai pas le droit de donner des consignes de vote*, dit-il. *Le référendum représente, pour chacun, une signature individuelle.»*

M. Barnier craint que, le 20 septembre, *«le boulet de la défaite»* ne passe très près. Alors il rappelle à l'assistance *«le courage et la ténacité des hommes de gauche, de droite et du centre»* à construire l'Europe. Et il reprend, un temps, sa fonction de coprésident du Comité des Jeux olympiques d'Albertville : *«Si les JO n'appartiennent ni au «oui» ni au «non», le soir de la cérémonie d'ouverture, devant deux milliards de téléspectateurs, la France était fière, colorée, ouverte.»* M. Barnier serait presque tenté de compléter le traité de Maastricht par un ou deux principes olympiques.

BRUNO CAUSSÉ

(1) Titre d'un point de vue de M. Barnier publié dans *le Monde* du 9 mai.

M. Balladur contredit M. Pasqua

POITIERS

de notre envoyé spécial

M. Edouard Balladur aime bien les choses carrées exprimées dans des phrases rondes. *«J'ai l'intention de voter «oui»*, a-t-il tout simplement dit en préambule de son intervention, jeudi 10 septembre à Poitiers. Invité par M. Jean-Yves Chamard, député (RPR) de la Vienne, l'ancien ministre – titre que son entourage n'omet jamais de compléter par «d'Etat», – est venu délivrer son message européen à trois cents personnes classées dans la catégorie des «socio-professionnels». La réunion avait un petit caractère intimiste, qui n'a été rompu ni par M. René Monory, ancien ministre (tout court), sénateur et président (UDF-CDS) du conseil général, ni par M. Jean-Pierre Raffarin, député européen et président (UDF-PR) du conseil régional Poitou-Charentes. Leurs interventions ont été sobres et rapides.

Le député (RPR) du quinzième arrondissement de Paris qu'est, pour le moment, M. Balladur s'est réjouit de ce référendum qui, selon lui, réhabilite la politique et les hommes qui la font. Il a aimablement enjoint à son auditoire de *«ne pas mêler la politique intérieure à cette affaire»*. Il a précisé, mais ce n'était pas nécessaire, qu'il souhaite un débat sans excès. *«Il n'y a pas ceux qui aiment la France, qui disent «non», et ceux qui n'aiment pas la France, qui disent «oui»*, a glissé l'ancien ministre en ajoutant, sans beaucoup de conviction, que l'affaire ne se joue pas entre les archaïques et les modernes.

Selon M. Balladur, *«ce traité est bon pour l'Europe et il est bon pour la France»*, et *«le choix n'est pas entre la France et l'Europe»*. La double assertion vaut évidemment pour M. Charles Pasqua, qui soutient l'opinion exactement inverse (*le Monde* du 11 septembre). Adversaire du «non», l'ancien ministre affirme que si le traité n'était pas ratifié, il n'existerait plus. Il n'y aurait donc pas de renégociation. *«Je ne dis pas que tout s'effondrerait*, a-t-il précisé, *mais il y aurait des secousses. Et il faudrait longtemps avant de reprendre des discussions.»*

A ceux qui affirment, comme M. Philippe Séguin ou comme M. Jean-Marie Le Pen, que la France n'aurait pas plus de pouvoir que *«le Dakota du Sud»* ou *«le Texas»*, M. Balladur a répondu, sans les nommer, que *«rien ne pourra être imposé à la France»*, puisque les décisions seront prises à l'unanimité par le Conseil européen en matière de politique étrangère et de sécurité. De même, il a reproché à ceux qui veulent l'extension de la pratique référendaire d'en faire une consultation présidentielle. Là, ce sont les oreilles de M. Pasqua qui sifflaient.

O. B.

□ **Les «quadras» du «non» se mobilisent.** – Huit jours après la réunion dans l'Oise d'une quarantaine de «quadras» de l'opposition favorables au «oui» à Maastricht, une trentaine de «quadras» de l'opposition favorables au «non» se sont réunis, jeudi 10 septembre à Paris. *«On dit trop souvent que nous sommes ringards, que nous avons des idées d'un autre siècle. Nous avons voulu prouver que les valeurs de la nation et de l'Etat que nous défendons sont primordiales, quelle que soit la génération»*, a déclaré M. Bernard Debré, député (RPR) d'Indre-et-Loire. Le RPR fournit l'écrasante majorité de ce groupe de jeunes parlementaires, qui rassemble notamment Mme Christine Boutin (UDC), Elisabeth Hubert (RPR), MM. François d'Aubert (UDF), Jean-Louis Debré (RPR), François Fillon (RPR), Eric Raoult (RPR).

□ **L'Œuvre française dénonce ceux qui veulent *«détruire les nations»*.** – Dans un communiqué publié, mercredi 9 septembre, l'Œuvre française, organisation dirigée par M. Pierre Sidos, appelle *«les Français non reniés à voter non»* au référendum sur la ratification du traité de Maastricht. Dénonçant le *«plan des ploutocrates et des financiers qui vise à détruire les nations»*, ce groupe d'extrême droite affirme que *«l'Europe n'est définie que par sa géographie, de l'Atlantique à l'Oural, sa biologie et son génie»*.

M. Raymond Barre, professeur d'Europe

WASQUEHAL (Nord)

de notre envoyé spécial

Enfin une campagne comme il les aime! Expliquer, convaincre, comme le conseillait M. Mitterrand. Solliciter l'intelligence des Français plutôt que de rechercher le coup d'éclat permanent. Ne pas reculer devant de longs propos plutôt que de foncer sur la petite phrase, le professeur Barre adore. Car, quelles que soient *«les histoires que l'on raconte lorsqu'on a besoin de faire de la copie»*, *«les combinaisons absurdes et les collusions fâcheuses»* que les partisans du «non» tentent de créer, il maintient que ce référendum est une belle et grande affaire.

Après avoir donné mardi la priorité à ses électeurs lyonnais (*le Monde* du 10 septembre), M. Barre s'en est allé dispenser son enseignement européen, jeudi soir, dans le Nord. A Wasquehal, commune de M. Gérard Vignoble, député centriste (ex-socialiste), à mi-chemin de Lille et de Roubaix, il s'est retrouvé devant cinq cents personnes, assis sur une tribune transformée en coin salon, pour se livrer durant deux bonnes heures au jeu improvisé des questions-réponses. Un véritable cours de science politique, nourri de ses souvenirs d'ancien commissaire européen, devant un amphi tout ouïe. Les questions n'ont pas manqué, révélant toutes les appréhensions.

Dans cette banlieue lilloise fixée sur la frontière belge, marquée par un taux de chômage très lourd, on se demande si Maastricht permettra de contrarier un trafic de la drogue en pleine expansion. Si les étrangers ne vont pas bénéficier d'un trop grand droit de cité. S'il est certain qu'on ne touchera pas à la Sécurité sociale. Si l'emploi sera plus facile à trouver dans une Europe fortifiée.

Le cœur à l'ouvrage

M. Barre explique et explique encore sans craindre d'asséner quelques vérités : *«On ne peut demander à un traité de résoudre tous les problèmes. Maastricht ou pas, vous aurez une augmentation du chômage dans les deux années. L'Europe ne sera pas capable à elle seule de stimuler l'économie mondiale. Mais Maastricht va introduire des disciplines collectives qui entraîneront un assainissement des économies des pays de la Communauté et donneront ainsi une base solide à la croissance de ces économies.»*

M. Barre veut que l'on comprenne simplement que Maastricht *«est une occasion unique de faire émerger une personnalité européenne»*, que ce traité est *«un succès considérable»*, que la France ne peut se permettre de compromettre. *«La France*, assure-t-il, *a toujours été considérée dans la Communauté comme l'initiatrice. Le «non» serait une stupéfaction. Personne n'aurait plus le cœur à l'ouvrage»*. M. Barre reconnaît volontiers que l'ouvrage n'est pas parfait. Il est mal écrit. Il se gausse de *«voir les Français se transformer en défenseurs de la pureté de la langue et de la qualité de la grammaire»*.

La Commission a aussi ses défauts, *«elle a tendance à faire trop de zèle»*, mais elle a rendu *«d'éminents services»*. Mais, selon lui, *«ceux qui disent «oui» à l'Europe mais «non» à Maastricht ont trouvé une façon élégante de dire qu'ils ne sont pas pour l'Europe.»* Ce traité, affirme M. Barre, sera aussi ce que la France en fera. *«La France*, a-t-il expliqué, *tirera tout à fait parti de ce traité lorsqu'elle aura remis en ordre ses affaires. (...). Le Marché commun nous a profité parce que de Gaulle en 1958 a donné un coup de balai. Il nous faudra aussi une remise en ordre.»*

Les Français y sont-ils disposés? M. Barre en doute. Réclamer le départ de M. Mitterrand ne suffit pas. *«Ce sont les Français qui ont élu M. Mitterrand. Ils l'ont porté aux nues au moment de la guerre du Golfe. Si on continue à traiter les problèmes politiques de cette façon, nous n'en sortirons jamais.»* Seule, confiait-il avant cette réunion, *«une grande cohésion nationale»* pourra sortir la France de l'ornière. Certes, il s'attend que, pour l'opposition, *«les circonstances soient propices à des réconciliations éternelles qui ne dépasseront pas le cap des législatives»*. Mais cette campagne, il en est aussi convaincu, laissera des traces. Alors de quoi sera fait l'après-Maastricht? *«On aura l'occasion d'observer ce qui va se passer et peut-être de s'amuser un peu»*, glisse-t-il. Ce professeur-là est incorrigible.

DANIEL CARTON

La plupart des organisations économiques et sociales sont pour le «oui»

En dépit du refus général de donner une consigne de vote, les frontières entre partisans et adversaires des accords de Maastricht sont assez clairement établies. Au total, une majorité d'organisations économiques et sociales se déclarent favorables au «oui» lors du référendum du 20 septembre.

Syndicalistes du monde salarié ou agricole, représentants patronaux ou professionnels, personne n'appelle formellement à voter en faveur du «oui» ou du «non» lors du référendum du 20 septembre. *«Nous ne donnons aucune consigne de vote»*, affirment invariablement les porte-parole. Or, ce principe à peine énoncé, chacun s'empresse de donner son opinion à l'égard d'un débat *«auquel on ne peut être indifférent»*. Non dénuée d'une certaine hyprocrisie, cette attitude reflète les réticences qui s'expriment, dans un sens ou dans un autre, à l'intérieur de chaque organisation. Peut-être exprime-t-elle aussi une – heureuse – évolution des esprits, personne ne paraissant sérieusement considérer qu'un adhérent ou un sympathisant de tel ou tel organisme puisse déterminer son choix au seul vu d'une consigne lancée d'en haut. Reste que la lecture du traité de Maastricht que proposent les partenaires sociaux peut avoir quelque influence auprès de l'électorat.

Le CNPF apparaît comme l'un des plus actifs promoteurs de la construction européenne. Lors de sa conférence de presse de rentrée, M. François Perigot, président du CNPF, a estimé qu'un «non» risquerait *«de déstabiliser définitivement un élan dont nous savons qu'il est encore tellement fragile»*. Cependant, il considère comme *«normal que chaque dirigeant d'entreprise se détermine librement»*. Difficile, en effet, d'engager le CNPF en tant que tel dans le camp du «oui» lorsque l'on sait qu'un certain nombre de patrons – dont MM. Jean-Louis Giral, ancien président de la commission sociale de l'organisation patronale, Pierre Suard (CGE) ou Jacques Calvet (PSA) se veulent les représentants – sont hostiles à Maastricht.

Approuvé par l'état-major du CNPF, M. Perigot a néanmoins précisé qu'à titre personnel il *«n'a pas la moindre hésitation sur l'attitude à adopter»* lors du référendum. Pour lui, c'est donc «oui». Le président de l'Union nationale des associations de professions libérales (UNAPL), M. Claude Chambonnaud, adopte la même attitude, ainsi que M. Lucien Rebuffel (CGPME). Ce dernier prend soin d'ajouter que *«si l'on veut dire non au gouvernement, les échéances législatives le permettront en mars prochain»*. Quant au Centre des jeunes dirigeants (CJD), il *«dit naturellement «oui» à l'Europe»*. D'autre part, M. Patrice Cahart, délégué général de l'Association française de banque (AFB), fait état de la *«quasi-unanimité de tous les dirigeants de banque en faveur du «oui»* et une pléiade de dirigeants d'entreprise (MM. Michel Pébereau, Raymond Levy, Didier Pineau-Valencienne, Jean-Louis Beffa, notamment) et d'économistes se sont ouvertement engagés en faveur de l'union européenne.

Les tentations du monde agricole

Chez les syndicats, le «oui» est dominant, malgré des réserves perceptibles çà et là. La CFDT ne donne pas de consigne de vote mais *«se prononce clairement et franchement en faveur du «oui»* car *«la dimension sociale de l'Europe est enfin reconnue»*. La CFTC partage le même sentiment tout en reconnaissant qu'existent *«différentes sensibilités»* en son sein, exprimées ouvertement par son syndicat de la Bourse et par son responsable du service de communication, M. Patrick Chalmel, qui a démissionné. Après avoir menacé d'appeler au «non», M. Paul Marchelli, président de la CFE-CGC, s'est brusquement converti et annonce qu'il votera «oui».

Organisation traditionnellement la plus favorable à la construction européenne, Force ouvrière adopte un profil très bas. Au plan national, FO *«ne donnera, ni directement ni indirectement, de consigne de vote pour le référendum»* alors qu'en juin, elle avait soutenu (avec la CFDT et la CFTC) une déclaration du comité exécutif de la Confédération européenne des syndicats (CES) affirmant qu'il *«n'y a pas d'alternative crédible»* au traité de Maastricht *«si ce n'est la désintégration de l'espace économique et social européen»*. *A contrario*, M. André Bergeron, son ancien secrétaire général, est favorable, à titre personnel, à cet accord, tout comme l'Union des cadres et ingénieurs (UCI-FO), considérant que *«la pente naturelle des événements incite à répondre «oui»*.

Malgré la sévérité dont son organisation fait traditionnellement preuve à l'égard de Bruxelles, M. Luc Guyau, président de la FNSEA, s'efforce de modérer les tentations anti-européennes du monde agricole. Sans donner de mot d'ordre, il rappelle que depuis trente ans la politique agricole commune *«a connu globalement plus de hauts que de bas»*. *«Attention à ne pas cracher trop fort dans la soupe»*, prévient-il. Au contraire, le MODEF (proche de la gauche) et la Coordination rurale se font les propagandistes du «non».

Dans le sillage du Parti communiste, la CGT se range sans hésitation dans le camp du «non». Maastricht, estime-t-elle, permet *«aux banques comme aux grandes forces économiques et financières d'imposer»* le *«renforcement généralisé de l'austérité et de la rigueur»*. M. Louis Viannet, successeur de M. Henri Krasucki, entend expliquer que *«les salariés ont intérêt à dire «non»* mais se refuse à fournir une consigne formelle pour le 20 septembre. Une fois encore, cette précaution de langage s'impose-t-elle vraiment?

JEAN-MICHEL NORMAND



Les élections législatives de mars 1993

Le «parachutage» de M. Quilès dans le Tarn provoque une crise au sein du PS local

ALBI

de notre correspondant

La fédération socialiste du Tarn vit des heures difficiles. Ses militants viennent d'apprendre que le premier secrétaire, M. Jacques Magot, et cinq autres membres du secrétariat fédéral s'apprêtent à rendre leur mandat le 25 septembre prochain. Cosignataires d'un texte adressé aux adhérents par la poste, ils y affirment que la direction fédérale est *«déstabilisée par des majorités de circonstance, sans contenu politique»*, depuis janvier 1991.

A cette date, une lutte s'était engagée pour la désignation du candidat socialiste à la succession du président du conseil général, Jacques Durand, décédé. Le courant de M. Lionel Jospin, majoritaire dans la fédération, n'avait pu imposer son candidat face à M. Thierry Carcenac, fabiusien, soutenu par les rocardiens et par certains jospinistes.

Les démissionnaires mettent en cause les élus départementaux, accusés d'agir *«souvent avec le seul souci de conserver le «pré carré» de leur pouvoir à court terme»*. *«La méthode utilisée pour organiser le parachutage de M. Paul Quilès se situe tout à fait dans ce cadre*, affirment-ils, *en même temps qu'elle est révélatrice de la faiblesse de notre exécutif fédéral.»* Le ministre de l'intérieur, fabiusien, a été invité à se présenter aux élections législatives dans la circonscription d'Albi-Carmaux, par le député sortant, M. Pierre Bernard, qui ne souhaite pas se représenter (*le Monde* du 20 juin).

Les partisans périgourdins du «non» marquent des points

PÉRIGUEUX

de notre correspondant

Le département de la Dordogne, qui accueille chaque année plusieurs centaines de milliers de touristes étrangers, est pourtant tapissé aujourd'hui d'affiches vouant le traité de Maastricht aux gémonies. M. Yves Guéna, sénateur RPR, ancien ministre, maire de Périgueux, a donné le ton, le 18 juin dernier, en usant notamment d'un argument qui a alimenté la polémique pendant tout l'été en Périgord. *«Quel que soit mon souci de réconciliation*, avait-il dit, *je n'imagine pas Oradour-sur-Glane avec un maire allemand!»* Le trait ne pouvait passer inaperçu dans une région marquée par les exactions nazies et où l'immatriculation SS sur les plaques minéralogiques des véhicules vient d'être interdite par la préfecture.

Vice-président chargé des finances d'un conseil général que préside, depuis les dernières élections cantonales, M. Gérard Fayolle (RPR), M. Pierre Chaussade, modéré, a pris la tête d'un premier comité pour le «oui», où figurent les principaux élus de l'UDF. *«Refuser Maastricht, c'est casser la solidarité franco-allemande, rouvrir la porte aux nationalismes et au plus redoutable d'entre eux, le nationalisme allemand»*, explique cet ancien préfet qui fut, jadis, le bras droit de Robert Lacoste en Algérie. Mais la voix de M. Chaussade et de ses amis a parfois du mal à se faire entendre.

La droite libérale a beau fustiger la *«démagogie»* des propos de M. Guéna, elle ne parvient pas à stopper la machine RPR dont l'efficacité saute aux yeux. Les gaullistes périgourdins ne font pas dans la dentelle, mais à en juger par le nombre de cars qui ont contribué au succès du dernier meeting de Philippe Séguin à Bordeaux, ils commencent à marquer des points. Ils ont même convaincu M. Frédéric de Saint-Sernin, l'un des «jeunes loups» du RPR et l'un des proches collaborateurs de M. Alain Juppé, de se prononcer pour le «non», sans pour autant faire campagne. Seul M. Jean-Jacques de Peretti, maire de Sarlat, membre, lui aussi, de l'appareil RPR, défend le «oui». Une attitude contraire eût quelque peu surpris : la cité de La Boétie est sans doute la ville la plus européenne du Périgord. Depuis plusieurs années, les commerçants sarladais acceptent d'être réglés avec toutes les monnaies de la CEE.

Sur le terrain, le PS se montre plutôt discret. Les socialistes locaux, qui ne se sont pas remis de leur revers de mars dernier, ne sont pas d'humeur à défendre le traité avec un enthousiasme de conquérants, même s'ils tiennent régulièrement meeting. Qui plus est, le PS ne fait pas front commun. Pendant que M. Bernard Bioulac, député, accuse M. Guéna d'agiter *«la xénophobie dans la fragilité des consciences»*, son collègue «chevènementiste», M. Michel Suchod, tout en refusant de participer au *«matraquage médiatique»*, annonce qu'il votera «non». Tout comme le Parti communiste (13 % des voix aux dernières régionales), le Front national et les chasseurs, dont le chef de file, M. André Goustat, bat la campagne en affirmant que Maastricht sonnera le glas du monde rural et des paysans.

DOMINIQUE RICHARD

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

Cinq jours après la décision de Mme Ségolène Royal

Le gouvernement revient sur l'interdiction d'importer des déchets australiens

« Il n'y a plus d'obstacle à l'exécution par la société TREDI du contrat d'importation de pyralène en provenance d'Australie. » C'est en ces termes « diplomatiques » placés à la fin d'un long communiqué embarrassé que le ministère de l'environnement et celui de l'industrie ont annoncé, jeudi 10 septembre, l'annulation de la mesure d'interdiction prise cinq jours plus tôt par Mme Ségolène Royal (*le Monde* du 8 septembre).

Cette affaire, qui faisait suite à l'interruption des importations de déchets ménagers, a très vite opposé deux conceptions. *Le* ministre de l'environnement souhaite appliquer le principe posé à *la conférence de Rio selon lequel* les usines de traitement doivent être construites à proximité du lieu de production des déchets. Le *ministère* de l'industrie et du commerce extérieur, au contraire, veut développer en France une industrie du traitement des résidus industriels. M. Dominique Strauss-Kahn vient justement de bénir le mariage entre Rhône-Poulenc et le groupe Lyonnaise des eaux-Dumez, qui s'unissent pour créer une firme spécialisée dans cette nouvelle activité. Autant dire que l'initiative de Mme Royal lui a paru intempestive.

Le ministre de l'industrie a donc demandé l'arbitrage du premier ministre et, en attendant, n'a pas *manqué de faire remarquer que « traiter du pyralène est une activité parfaitement acceptable »*, que *« le transporter n'est pas plus dangereux que transporter d'autres produits chimiques »* et qu'enfin *« quand on brûle du pyralène, on fait moins de déchets que lorsqu'on craque du pétrole lourd »*. M. Strauss-Kahn se faisait ainsi l'écho des milieux *industriels concernés* chez lesquels l'oukase du ministre de l'environnement avait provoqué un véritable tollé. Leur position était d'ailleurs soutenue par M. Brice Lalonde, ancien ministre de l'environnement, qui, n'ayant pas participé comme représentant de la France à la conférence de Rio, se trouvait à l'aise pour critiquer l'intransigeance de son successeur.

Le premier ministre, M. Pierre *Bérégovoy, a finalement* donné raison aux intérêts industriels et commerciaux. Restait à expliquer le *revirement*. Mme *Ségolène Royal* et M. Strauss-Kahn se sont donc attelés à la rédaction d'un communi*qué qui « réaffirme les principes guidant la politique de la France en matière de déchets industriels »*. Celle-ci serait désormais la suivante : les entreprises françaises traitent des déchets industriels en provenance de pays qui ne possè*dent pas les installations adé*quates ; les transports et traitements respectent des règles strictes de sécurité et de protection de l'environnement ; la France souhaite limiter ces mouvements en contribuant au développement des technologies de traitement des *déchets* dans les *pays tiers* ; en attendant, au nom de la *« solidarité écologique »*, elle préfère traiter les déchets industriels sur son sol plutôt que de laisser les pays tiers les disperser dans la nature. Des démarches auraient été faites auprès du gouvernement australien pour *« étudier la possibilité »* d'installer dans ce pays une usine de traitement de résidus industriels.

M. A.-R.

POINT DE VUE

Les limites du principe de proximité

par Jacques Vernier

LE *tapage* fait autour de l'entrée *en France de déchets hospitaliers* ou d'ordures ménagères allemands ou de déchets toxiques *australiens semble faire oublier* que toute une réglementation internationale avait été patiemment élaborée *sur ce sujet* pendant ces dernières années. Les « coups de poing » réglementaires procèdent plus d'un souci médiatique que d'une sereine gestion du difficile problème du transfert transfrontalier des déchets.

Le « principe de proximité » (traiter les déchets le plus près possible de leur lieu de production) a certes une motivation évidente : les déchets, non transportés, ne se « perdront » pas en route. Mais le principe de *proximité a plusieurs effets pervers.* Pour certains déchets très spéciaux, mieux vaut en Europe un petit nom*bre de grandes installations de traite*ment spécialisées, performantes, faciles à surveiller, plutôt qu'une dissémination d'installations de fortune. Paradoxalement, plus le déchet est dangereux ou spécial, plus il faut savoir accepter de le transporter loin, vers l'installation la mieux adaptée, quitte à ce que les précautions les plus strictes soient prises lors du transport.

Le deuxième « bémol » au principe de proximité est qu'il s'oppose, d'une certaine manière, à la priorité donnée à la valorisation et au recyclage des déchets. Des circuits spontanés de recyclage se sont mis en place, notamment pour les déchets *métalliques*, les batteries de plomb (recyclées à 90 % en France), etc. Un excès de bureaucratie pourrait les fragiliser gravement. Certes, il est vrai que, sous couvert de recyclage, les centres des évacuations frauduleuses ont été découvertes ici ou là. C'est pourquoi le recyclage doit avoir ses règles. Mais, sous réserve de précautions, le recyclage ne doit pas être freiné par la *réglementation*.

Le troisième « bémol » au principe de proximité est qu'à trop vouloir traiter les déchets tout près de leur lieu de production, on créera des sortes de monopoles locaux ou régionaux qui renchériront le coût de traitement des déchets. Un coût trop fort poussera soit à l'évacuation clandestine (et on reviendra vingt ans en arrière), soit au stockage sur place dans les usines de production.

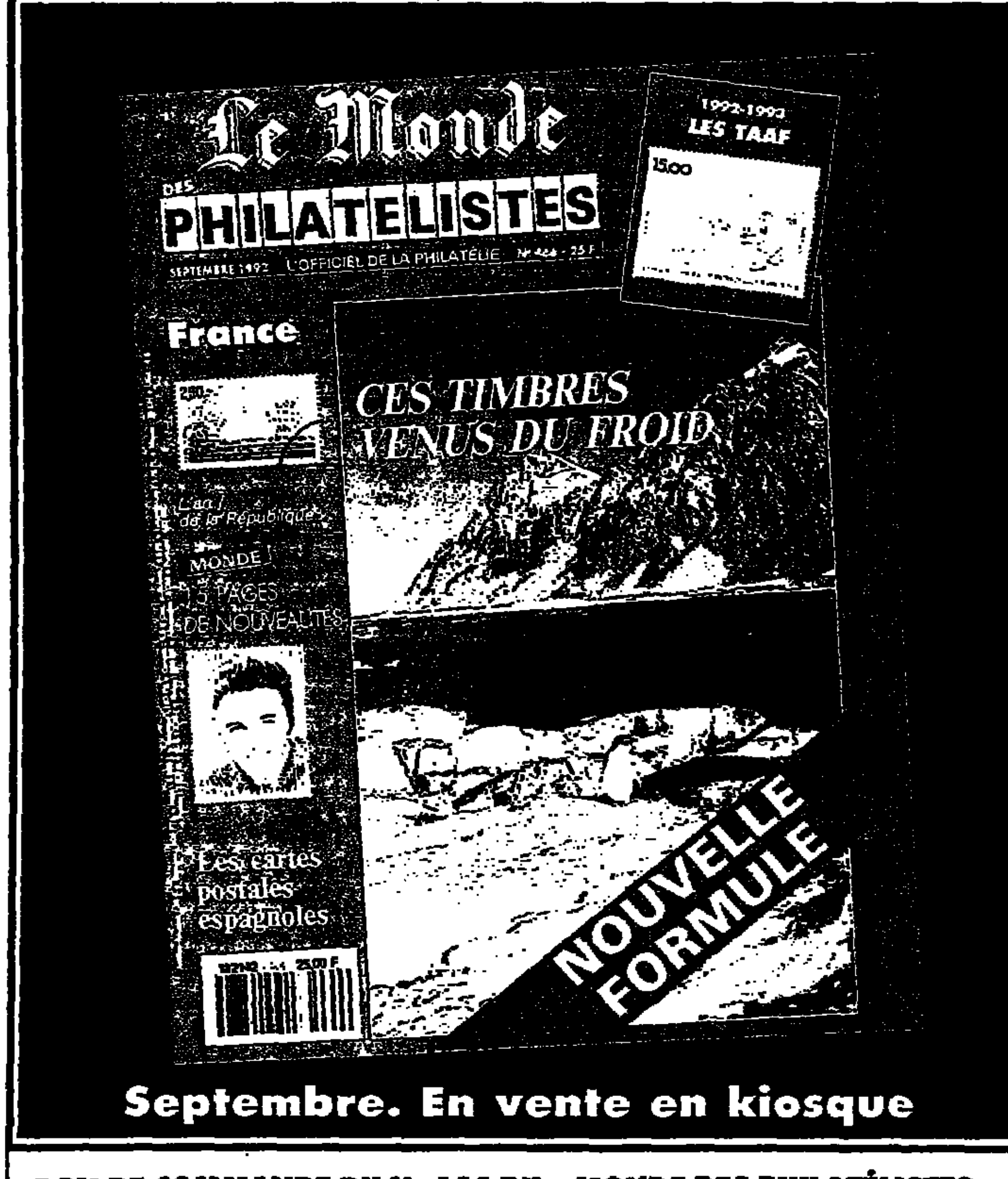
Enfin, si l'évacuation de nos déchets vers les pays pauvres doit absolument être proscrite (le tiers-monde ne doit pas être la poubelle du monde), inversement ne fermons pas totalement nos portes aux déchets du tiers-monde, qui ne peuvent pas s'équiper, d'emblée, des centres de traitement nécessaires.

Toute une philosophie équilibrée du transfert transfrontalier des déchets est en train de s'élaborer au *niveau international. Ce fut d'abord* la directive européenne de 1984, applicable, seulement, aux déchets dangereux, décidée après l'errance des fûts de Seveso. Ce fut, en 1989, les conventions de Bâle sous l'égide de l'ONU (pas de transfert de déchet vers un autre pays s'il n'a pas donné son consentement préalable et s'il n'a pas l'installation adéquate) et de Lomé-IV signée par la Communauté (interdiction pour les Douze d'exporter des déchets vers soixante-dix pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique). C'est, enfin, la révision proposée dès 1990 par la Commission de Bruxelles de sa directive de 1984. Cette révision étend le champ de la réglementation européenne à tous les déchets (et non plus seulement aux déchets dangereux), soumet les transferts à une caution (remboursée si le déchet arrive bien), mais simplifie les procédures pour les déchets valorisables. Il s'agit d'un texte équilibré, qui n'attend plus que son adoption par les ministres des Douze... Leur devoir premier est l'adoption de ce texte *mûrement réfléchi, et non le tapage.*

► **M. Jacques Vernier est député européen, maire de Douai, délégué à l'environnement du RPR.**

Les Nations unies tentent d'empêcher l'exportation de matières toxiques vers la Somalie

Le Programme des Nations unies *pour l'environnement (PNUE) négo*cie actuellement avec les gouvernements italien et suisse afin de préve*nir le déversement de déchets* toxiques, par des entreprises de ces pays, en Somalie. Cette démarche *fait suite à la divulgation d'un* contrat signé entre des entreprises européennes et le docteur Nur Elmy Osman, se *présentant comme minis*tre de la santé de la République somalienne (*le Monde* du 9 septembre). *Le contrat conclu pour* vingt ans (1991-2011) prévoit l'envoi annuel de près de 800 000 tonnes de *déchets hautement toxiques. Selon le* directeur général du PNUE, M. Mostapha Tolba, des entreprises *italiennes auraient déjà déversé* 1 million de tonnes de déchets toxiques sur les côtes de la Somalie. La Somalie étant actuellement en situation d'anarchie, le PNUE espère interrompre ce commerce dangereux en discutant directement avec les gouvernements des pays occidentaux dont dépendent les entreprises peu scrupuleuses. – *(AFP.)*



Septembre. En vente en kiosque

BON DE COMMANDE DU N° 466 DU « MONDE DES PHILATÉLISTES »

NOM : ______ PRÉNOM : ______
ADRESSE : ______
CODE POSTAL : |_|_|_|_|_| LOCALITÉ : ______

France métropolitaine seulement : 30 F (port inclus)

Nombre d'exemplaires ______ × 30 F = ______ F

(les virements ne sont pas acceptés.)

Commande à faire parvenir avec votre règlement à
LE MONDE – Service vente au numéro – 15, rue Falguière, 75501 PARIS CEDEX 15

Pour être servie, toute commande doit être accompagnée de son règlement par chèque bancaire ou postal.

RELIGIONS

Réunies à Prague

Les Eglises protestantes et orthodoxes dénoncent la résurgence du nationalisme en Europe

Après dix jours de travaux, l'*assemblée générale* de la Conférence des Eglises européennes ou Konferenz Europaischer Kirchen (KEK) s'est achevée vendredi 11 septembre à *Prague. Elle a réuni* plus de cinq cents délégués et observateurs de 112 Eglises luthériennes, réformées, méthodiste, baptiste, anglicane, orthodoxes, etc, venus de tous les pays d'Europe. Le cardinal milanais Martini représentait les catholiques, qui n'appartiennent pas à la KEK. Dans leur déclaration finale, les délégués ont surtout mis en garde les Eglises d'Europe contre tout risque de récupération nationaliste et envoyé un message aux responsables religieux de l'ancienne Yougoslavie.

PRAGUE

de notre envoyé spécial

Née en janvier 1959 en pleine guerre froide, la Conférence des Eglises européennes tenait, pour la première fois, son assemblée générale à l'est de l'ancien rideau de fer, à Prague. Dans une ville dont l'histoire religieuse est sanglante, cette assemblée d'Eglises, six ans après celle de Stirling, en Ecosse, aurait dû avoir un goût de retrouvailles et de « réconciliation ». Mais dès l'ouverture, lors d'un culte sur la Vieille-Place de Prague, le pasteur tchèque Smetana avait adopté le profil bas. Alors qu'explose *« la haine contenue par des régimes totalitaires »* et que reviennent les vieux démons du nationalisme, n'est-il pas *« arrogant »*, s'est-il interrogé, de parler d'unité des Eglises ?

Les guerres à dimension confessionnelle en Yougoslavie, en Irlande, en Arménie, les conflits entre uniates (catholiques de rite grec) et orthodoxes en Ukraine et en Roumanie, le prosélytisme religieux dans une Europe de l'Est – spécialement la Russie – libérée du carcan de l'athéisme et du marxisme obligent les Eglises à remettre sur le métier leur ouvrage œcuménique.

Créée pour sortir de leur isolement des Eglises protestantes et *orthodoxes isolées dans les pays de* l'Est, la KEK, au prix de compromissions politiques, a sans doute, en trente ans, atteint son objectif. Elle a notamment joué un rôle dans la préparation de la Conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Mais aujourd'hui, comme l'a affirmé Jean Fischer, secrétaire général de la KEK, l'*« ennemi n'est plus derrière un mur, il est au sein de chacune de nos sociétés »*, citant les ghettos, les exclusions, les barrières discriminatoires, la remontée des tendances *« chauvines »* et nationalistes, le désastre écologique à l'Est, etc.

« Mur d'argent »

L'assemblée de Prague a peiné pour redéfinir une stratégie adaptée à cette nouvelle situation en Europe. Ses flottements ont tenu au manque d'expérience de délégués nouveaux pour les trois quarts, de même qu'à une certaine difficulté à assumer un héritage contesté. Ainsi, au prix d'un éclat, les Eglises orthodoxes ont accepté de sacrifier l'un de leurs représentants au comité central, l'évêque roumain Antoine de Transylvanie, qui, pendant des années, avait interdit à la KEK toute déclaration contre le régime de Ceausescu. A l'heure aussi où la communauté des Douze joue son avenir sur le traité de Maastricht, la KEK garde imperturbablement ses distances vis-à-vis d'une *« Europe des riches »*, abritée derrière un *« mur d'argent »* qui aurait succédé au rideau de fer.

Dans ces conditions, il n'était guère possible d'espérer plus que de longues séries de témoignages et des déclarations d'intention. Les premiers ont souvent été bouleversants, comme celui de Sania Kric, musulmane, médecin à Sarajevo, placée au cours d'une table ronde sur la Yougoslavie entre un évêque orthodoxe serbe, Mgr Ireney, et un franciscain croate. De même, des délégués protestants d'Irlande du Nord sont venus dire les risques qu'ils prenaient pour maintenir, à travers la prière et les études bibliques, le contact avec des catholiques.

Avant même cette assemblée de Prague, la KEK avait pris une initiative de paix en invitant à Genève, le 20 septembre prochain, le patriarche orthodoxe Pavle de Serbie, le cardinal Kuharic de Zagreb et un dignitaire musulman de Bosnie. Hier agent de liaison entre les Eglises de l'Est et de l'Ouest, la KEK s'est trouvé ainsi un nouveau rôle dans la médiation sur le terrain des conflits – au nom d'*« un ministère de réconciliation »* dont les contours restent à préciser, – dans la défense des droits des minorités nationales, la protection des réfugiés et du droit d'asile, la lutte contre toutes les formes de racisme et de xénophobie.

« Hiver œcuménique »

L'assemblée de la KEK a ainsi pris la mesure du principal danger qui guette aujourd'hui les Eglises en Europe, celui de la récupération nationaliste. *« Nous ne pourrons jamais accepter qu'un nationalisme à base religieuse*, dit la déclaration finale, *s'exprime dans la domination ou la violence à l'égard d'autres groupes ethniques. Nous n'accepterons jamais non plus qu'un gouvernement se serve d'une Eglise ou d'une religion à des fins politiques ou nationalistes, ou que les frontières d'un Etat ne doivent nécessairement contenir qu'un seul groupe ethnique. »*

Face à cette menace, le chaud et le froid que jette l'Eglise catholique sur son dialogue avec les autres Eglises protestantes, anglicane, orthodoxes n'en paraît que plus troublant aux responsables de la KEK. A la Pentecôte 1989, à Bâle, celle-ci avait organisé avec le Conseil des conférences épiscopales catholiques d'Europe (CCEE), présidé par le cardinal Martini, un rassemblement œcuménique sans précédent, sur le thème de la paix et de la justice. Mais, depuis, les relations se sont refroidies, surtout entre orthodoxes et catholiques. A Prague, Jean Fisher a parlé d'*« hiver œcuménique »*.

Les temps sont-ils mûrs pour une relance confiante de ce dialogue ? Rien n'est moins sûr. La présence à Prague du cardinal Martini et, pour la France, de Mgr Vilnet, a été appréciée. Mais la position du président italien du Conseil des conférences épiscopales d'Europe est affaiblie, notamment depuis la déclaration du cardinal Ratzinger sur la primauté du pape de Rome (*le Monde* du 16 juin) et depuis la création d'une cellule de cardinaux très proches du pape (Mgr Lustiger, Mgr Glemp, etc.) chargée de coordonner toutes les initiatives catholiques en Europe. Aussi, exprimant à son tour l'espoir d'un *« nouveau Bâle »*, le cardinal Martini s'est bien gardé de fixer un rendez-vous. *« Quant au futur, il est dans les mains de Dieu »*, a-t-il ajouté dans une pirouette.

HENRI TINCQ

JUSTICE

M. Michel Reyt remis en liberté « sans marchandage »

La décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes, qui a ordonné, jeudi 10 septembre, la remise en liberté sans contrôle judiciaire de M. Michel Reyt, *« a été prise dans une ambiance très sereine, sans aucune pression de quiconque »*, ont déclaré les avocats du PDG de la SAGES, Mes Philippe Billaud et Lef Forster.

« Nous n'avons fait aucune concession. Il n'a jamais été question d'un quelconque marché avec le juge Van Ruymbeke pour la libération de M. Reyt », ont-ils ajouté. Inculpé de trafic d'influence aggravé, faux et usage de faux dans le dossier sur le financement du PS et du PCF instruit par le juge Renaud Van Ruymbeke, M. Reyt, qui est âgé de soixante-sept ans, avait été écroué le 27 février dernier. Il était le seul parmi une quinzaine de personnes inculpées dans cette affaire à être maintenu sous mandat de dépôt. Sa remise en liberté est assortie d'une caution de 500 000 F, mais elle ne fait l'objet d'aucune restriction dans ses déplacements (*le Monde* du 11 septembre).

SOCIÉTÉ

Le bizutage au pilori

Suite de la première page

Un enfant de trois ans a été blessé au cours d'un bizutage organisé par les étudiants de l'Ecole européenne des ingénieurs en génie des matériaux, rattachée à l'Institut national polytechnique de Lorraine. Un des «bizuts» a refusé de plonger la tête dans la fontaine du parc de la Pépinière et, au cours de la bousculade qui a suivi, un enfant qui jouait dans le parc a été renversé. Il est victime d'une double fracture à la jambe. Ses parents ont porté plainte contre l'étudiant pour blessures involontaires.

La circulaire ministérielle a été envoyée aux recteurs d'académie sans passer par la voie traditionnelle du *Bulletin officiel*. S'appuyant sur les textes existants, elle incite les chefs d'établissements à prendre des *«mesures exemplaires»* en cas de débordements. Les proviseurs devront insister sur ce sujet dans le règlement intérieur de l'établissement, rappelant le devoir de tolérance et le respect d'autrui. Les sanctions disciplinaires et pénales encourues devront être affichées et les victimes encouragées à porter plainte en cas d'infraction prévue par la loi, pour coups et blessures ou attentat à la pudeur notamment.

De la plaisanterie à l'humiliation

Enfin, les recteurs seront chargés de remettre au ministre, avant le 15 décembre prochain, les résultats d'une enquête sur le bizutage dans les établissements de leur académie, et les sanctions prises. Il devrait être ainsi possible de ne pas faire l'amalgame entre les pratiques qui relèvent du folklore et les véritables débordements.

Car le bizutage recouvre des réalités bien différentes. Souvent simple plaisanterie intellectuelle (fausse «colle» ou interrogation, orchestrée par un ancien) ou vaste pantalonnade de rue carnavalesque, à l'image des monômes d'antan, le rite initiatique prend aussi, dans certains cas, la forme de mesures vexatoires à connotation généralement sexuelle (*«rituel de la banane»* ou simulacre de fellation, *strip-tease*, *«pompes»* suggestives, graffitis corporels, voire de brimades physiques caractérisées etc.) (1).

Difficile, faute de statistiques, de mesurer l'ampleur de ces dérapages. Chacun s'accorde cependant à reconnaître que la tradition du bizutage, tombée en désuétude dans les années 70, a ressurgi depuis quelques années dans les classes préparatoires et les grandes écoles. *«Le bizutage dur est très «typé»*, explique M. Claude Deschamps, professeur en classe de mathématiques spéciales au lycée Louis-le-Grand à Paris et vice-président de l'Union des professeurs de spéciales. *On le retrouve, à Paris, dans les classes préparatoires à Saint-Cyr et certaines prépas agro. C'est plutôt le fait de classes préparatoires scientifiques. Mais, dans l'ensemble, la situation est à peu près partout contrôlée par l'encadrement enseignant et la direction.»*

Au lycée précisément, les chefs d'établissement sont unanimes à condamner les pratiques dures et redoublent de recommandations dans les jours qui précèdent la rentrée. *«La brimade physique, les mesures vexatoires, imposées par la force ou l'intimidation, sont scandaleuses et inacceptables»*, indique M. Marcel Peytavi, proviseur du lycée Joffre à Montpellier et secrétaire général du Syndicat national des personnels de direction de l'éducation nationale (SNPDEN).

«En revanche, on ne peut pas s'opposer au jeu partagé, qui implique souvent élèves et enseignants», estime M. Peytavi. Au chef d'établissement donc de jouer la carte du dialogue avec les délégués d'internat, où couvent souvent les premiers bizutages, et avec les «Z» des classes préparatoires aux grandes écoles, ces délégués-animateurs cooptés par les anciens, afin de rendre le *«rite»* si possible *«intelligent, mesuré, et surtout, limité dans le temps»*. Quant aux proviseurs qui interdisent les bizutages dans leur établissement, comme au lycée Lakanal à Sceaux, l'an dernier, ils ne peuvent empêcher qu'ils se déroulent à l'extérieur.

De leur côté, les écoles de commerce semblent être expertes dans l'art du bizutage *«soft»*. Si à l'Ecole supérieure de commerce de Paris, la pratique en est totalement interdite depuis plusieurs années, en revanche elle s'organise dans certaines écoles de province. A l'Ecole supérieure de commerce de Dijon, le bizutage est géré par le bureau des élèves : traditionnel défilé dans les rues – cette année déguisés en Batman – et temps fort sous forme d'un «week-end d'intégration», à Ramatuelle, pour les volontaires.

«Tester la cohésion de l'équipe»

«Rien de choquant à signaler depuis cinq ans, mises à part les traditionnelles «chansons paillardes», confie M. Hubert Bonal, directeur de l'école. *«Un projet humanitaire ou lié à la conservation du patrimoine peut aboutir aux mêmes objectifs : provoquer la rencontre, tester la cohésion de l'équipe, assurer l'adhésion à un projet collectif»*, souhaite-t-il. L'école de commerce de Grenoble va dans le même sens. Cette année, le bizutage consistera à vendre des stylos au profit de l'Association des enfants de la Terre. Le reste du programme concocté par le bureau des élèves demeure toutefois plus classique.

Différents textes réglementaient déjà les pratiques du bizutage. Le décret sur les droits et obligations des lycéens de février 1991 précise qu'une sanction disciplinaire doit être appliquée en cas d'*«atteinte aux personnes ou aux biens»*. Mais, ainsi que l'indique la circulaire publiée jeudi 10 septembre, ces textes *«n'ont pas été appliqués avec la rigueur nécessaire»*. Bien qu'officiellement interdit, le bizutage est toléré par la plupart des chefs d'établissement, qui le considèrent comme le domaine réservé des élèves. *«Est ainsi autorisé, durant une période déterminée*, indique M[me] Brigitte Larguèze qui termine une thèse d'ethnologie à l'École des hautes études en sciences sociales sur le phénomène du bizutage, *ce que la morale et la loi interdisent.»*

SI TU SAVAIS CE QU'ON M'A FAIT SUBIR L'AN DERNIER !

MONTRE-LUI !

BIZUT

PESSIN

La commission nationale consultative des droits de l'homme, qui a rendu en mars 1992 un avis sur *«les outrances auxquelles conduisent les pratiques du bizutage»* réclamant que soient prises des mesures préventives, a accueilli avec satisfaction la circulaire du ministère de l'éducation nationale et de la culture. Pour la commission, les bizutages, présentées comme des rites initiatiques, *«aboutissent trop souvent à des excès qui constituent des traitements dégradants au sens de la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme»*.

La peur de représailles

Les dérives – qui restent somme toute limitées – auraient pu être sanctionnées par le juge. Or, une seule plainte a été déposée, en 1974, par un étudiant brûlé lors d'un bizutage. L'affaire fut classée sans suite. Les victimes, sous l'emprise d'une forte contrainte morale, hésitent à faire appel à la justice, de peur de représailles ou d'exclusion du groupe. Cette *«omerta»* touche aussi *«les enseignants, qui préfèrent ignorer ces pratiques, ainsi que les directions des établissements concernés»*, indique la commission des droits de l'homme. M. Gérard Fellous, son secrétaire général, estime toutefois que cette circulaire n'est qu'un *«premier pas»*.

Avis partagé par M. Jean-Claude Delarue, président de l'Association de défense des usagers de l'administration et des services publics (ADUA), parti en guerre contre toute forme de bizutage depuis 1989. Le texte réglementaire ne concerne en effet que les collèges et les lycées et ne s'applique pas aux établissements d'enseignement supérieur. Le bizutage a encore de beaux jours devant lui.

MICHÈLE AULAGNON et JEAN-MICHEL DUMAY

(1) La revue *Panoramiques* aux éditions Arléa-Corlet vient de publier récemment de nombreux témoignages sur la question dans un dossier spécial consacré aux différentes formes de bizutage.

En 1928, déjà...

La circulaire du ministère n'est pas la première du genre. Déjà, le 20 octobre 1928, le ministre de l'éducation rappelait que *«la dépêche ministérielle interdisant toute espèce de brimade dans les établissements d'enseignement public n'a pas reçu son application entière. (...) Je ne saurais tolérer de tels abus et vous invite à vous montrer d'une rigueur absolue»*.

Le 8 décembre 1944, un nouveau texte revenait à la charge : *«Il est inadmissible que certains jeunes Français exercent sur leurs camarades des violences qui évoquent irrésistiblement les mœurs du nazisme par la prétention d'imposer par la force une volonté capricieuse et même de porter atteinte à la conscience. (...) Je considère que la responsabilité des chefs d'établissements est gravement engagée dans cette affaire.»*

Même écho dans une circulaire du 7 septembre 1954 : *«Je crois devoir reprendre de la façon la plus formelle les instructions qui condamnent ces pratiques, indignes de jeunes gens qui bénéficient du double privilège d'une haute culture et d'une formation morale dispensées par des maîtres éprouvés (...)»*

Et encore le 1[er] septembre 1962 : *«(...) En dépit des nombreuses instructions et mises en garde diffusées par mes prédécesseurs, la pratique des brimades envers les nouveaux élèves subsiste dans certains établissements, notamment dans ceux qui comptent des classes préparatoires aux grandes écoles (...)»* La circulaire rendue publique le 10 septembre sera-t-elle mieux appliquée ?

DÉFENSE

Major général de la gendarmerie

Le général Jean-François Sardet reçoit sa quatrième étoile

Sur la proposition du ministre de la défense, M. Pierre Joxe, le conseil des ministres du mercredi 9 septembre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● **Gendarmerie.** – Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Jean-François Sardet, major général de la gendarmerie nationale.

● **Armement.** – Est élevé au rang et à l'appellation d'ingénieur général de classe exceptionnelle, l'ingénieur général hors classe Jacques Bousquet, nommé inspecteur général de l'armement.

Sont nommés : directeur de l'établissement d'études et de projets DCN/ingénierie, l'ingénieur général de première classe Michel Gaillard ; directeur des études du Centre des hautes études de l'armement, l'ingénieur général de première classe François Bée ; chargé de mission auprès du directeur des personnels et des affaires générales de l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe Michel Lévy ; chef du service «mobilité» à la direction des armements terrestres, l'ingénieur général de deuxième classe Jean-Lou Perrot ; chargé de mission «technologie» auprès du délégué aux relations internationales, l'ingénieur général de deuxième classe Jean Laborde ; sous-directeur des programmes et de la coordination technique de la direction de l'électronique et de l'informatique, l'ingénieur général de deuxième classe François Bussy ; chargé de mission auprès du directeur des personnels et des affaires générales de l'armement, l'ingénieur général de deuxième classe Jean-Pierre Moreau.

● **Marine.** – Est nommé commandant la zone maritime de l'océan Indien, le contre-amiral Hubert Foillard.

● **Air.** – Sont promus : général de division aérienne, les généraux de brigade aérienne Michel Courtet et Louis Cazaubieilh (nommé directeur central du matériel de l'armée de l'air) ; général de brigade aérienne, les colonels François Arnauld (nommé général adjoint «opérations» au général commandant la région aérienne et la zone aérienne de défense Nord-Est), Gilbert Dumaz (nommé commandant l'école de l'air et l'école militaire de l'air), Jacques Deroche (nommé directeur technique de la Force aérienne tactique) et Michel Grammagnat.

Sont nommés : chargé de mission auprès du chef d'état-major des armées, le général de brigade aérienne Alain Courthieu ; général adjoint au général commandant la Force aérienne tactique, le général de brigade aérienne Jean-Jacques Brun.

● **Service de santé.** – Sont promus : médecin général inspecteur, les médecins généraux Jean Droniou et Pierre Metgès ; vétérinaire biologiste général inspecteur, le vétérinaire biologiste général Jean Maas ; médecin général, les médecins-chefs Jacques de Saint-Julien et François Delorme.

ESPACE

Nouveau succès pour la fusée Ariane

La fusée européenne Ariane a, une nouvelle fois, effectué un sans faute en mettant en orbite, vendredi 11 septembre peu avant 1 h 30 (heure française), deux satellites de télécommunications américain et espagnol. Pour ce 53[e] lancement, les responsables d'Arianespace avaient choisi une des versions les plus puissantes de la famille Ariane, une Ariane 44 LP, équipée de deux propulseurs d'appoint à liquide et de deux autres à poudre, seule capable de placer sur orbite cette charge utile d'un peu plus de 3,5 tonnes.

Le premier des passagers de cet ensemble est le satellite espagnol Hispasat-1, construit par le consortium Matra Marconi Space aux termes d'un contrat de 1 milliard de francs prévoyant la réalisation de deux satellites.

Cet engin de 2 200 kilos devrait relayer les télécommunications civiles et militaires de l'Espagne et assurer la retransmission de programmes de télévision à destination de l'Amérique centrale et de l'Amérique latine.

Quant au second passager, l'américain Satcom C-3, d'une masse d'environ 1 300 kilos, construit par GE-Astro Space, il fait partie d'une nombreuse famille qui doit permettre la retransmission de programmes de télévision câblée en Amérique du Nord.

Vaisseau Soyouz à vendre

Après avoir proposé récemment aux enchères la vente en France d'une capsule scientifique ayant volé dans l'espace, les Russes récidivent pour se procurer des devises qui leur manquent cruellement. Ils offrent en effet de céder, pour 10 millions de marks (environ 34 millions de francs), le vaisseau Soyouz TM-13 qui, en octobre 1991, était encore amarré à la station orbitale Mir. Un musée de Munich serait intéressé, mais la Russie n'écarte pas la possibilité de le vendre à un riche particulier.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
RADIO TELEVISION

Tournée Europe 2

ENVOLEZ-VOUS AVEC LUI !



TOUTES LES DATES SUR 36-15 EUROPE2

un événement Télérama

EMI FRANCE

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

SPORTS

Les IXes Jeux olympiques d'été des handicapés

Au son du ballon

Vingt équipes inscrites aux Jeux paralympiques de Barcelone ont participé au tournoi de *goalball*, un sport pratiqué exclusivement par les mal-voyants. La France, qui l'a découvert il y a une dizaine d'années, ne s'était pas qualifiée.

BARCELONE

de notre envoyée spéciale

Le ballon est invisible, où est le ballon ? Les joueurs tendent l'oreille mais le ballon se tait. Il fait nuit noire, mais comme en plein jour. L'arbitre a sifflé la remise en jeu, c'est donc que le match a repris. Les Etats-Unis mènent devant le Canada dans le tournoi paralympique de *goalball*, un sport conçu pour les aveugles, intraduisible, une exclusivité. La rencontre se déroule au palais des sports du Vall Hebron, sur un terrain de 18 mètres de long, dont les lignes sont boursouflées pour que les joueurs puissent les suivre de la main. Le jeu consiste à marquer des buts après avoir attrapé le ballon. Mais le ballon, où est le ballon ?

L'arbitre a sifflé avec autorité. Le lancer a sûrement commencé. Ils sont trois en face. Trois contre trois, c'est le règlement. Chaque équipe protège son but, haut comme une cage de hockey et large de neuf mètres. Et chacun tire et défend à son tour, pendant deux mi-temps de sept minutes d'une grande concentration. Mais où est le ballon ? Le spectateur le sait, les joueurs sont sur la défensive, au plus près du sol, les membres ramassés, prêts à plonger s'il venait à passer. Ils portent des lunettes opaques, la nuit doit être égale pour tous. Et l'arbitre vient régulièrement vérifier que les verres ne laissent rien filtrer, pas la moindre éclaircie, le moindre trait. L'arbitre est un cerbère, il le faut pour imposer le silence aux spectateurs. Et le silence doit être absolu, parfait, les joueurs sont à l'écoute du ballon.

Le ballon a entamé sa trajectoire, il roule vers l'inconnu. C'est un ballon de basket qui pèse plus d'un kilo. Il est interdit de le lancer vers le haut. Le *goalball* se joue la balle au ras du sol comme au bowling. Chaque faute est sanctionnée d'un penalty. Deux joueurs sortent alors du terrain, une petite fille leur prend la main. Le troisième, le fautif, reste seul devant les neuf mètres à garder. Et la clameur des spectateurs est la première à annoncer au tireur que le penalty est marqué. Le ballon se rapproche, on l'entend qui murmure, qui chantonne, sa voix est grêle, assourdie par le caoutchouc. Le ballon de *goalball* est rempli de clochettes. Elles sont timides, se frôlent, frissonnent, avant de se mettre à galoper, menaçantes, il faut plonger.

Le ballon rôde dans les parages. Les trois joueurs plongent en même temps, du même côté, c'est un ballet discipliné, une géométrie bien assimilée. Chacun sur sa parallèle, légèrement décalée. Et, sauf malentendu, ils ne se rencontrent jamais. Le tir effectué, il faut reformer l'escadron, regagner les positions. Debout en comptant les pas à partir des filets, puis à tâtons le long des lignes. Une petite tape sur le plancher, le voisin signale sa position. A son tour de lancer.

Le ballon pour aveugles, qui a pu l'inventer ? Un génie qui compatissait ? Un handicapé ? Le *goalball* serait né en 1946 dans un centre pour invalides de guerre. Mais plusieurs pays, dont l'Autriche et l'Allemagne, actuelle championne du monde, en revendiquent la paternité. Le mystère reste entier. Et le nom du Louis Braille du jeu de ballon semble perdu pour la postérité.

CORINE LESNES

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

Le romantique et le fanatique

Il faudra attendre vendredi 11 septembre pour connaître l'adversaire de l'Américain Michael Chang en demi-finale des Internationaux de tennis des Etats-Unis. Jeudi soir, le quart de finale Edberg-Lendl a été interrompu par la pluie une première fois au moment où l'ex-Tchécoslovaque s'apprêtait à servir pour le gain de la quatrième manche après avoir sauvé quatre balles de match au dixième jeu, puis définitivement, quand il allait servir à 2-1 dans le cinquième set.

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

Stefan Edberg appartient à une race de champions en voie de disparition. Quand il arrache un point à l'adversaire il n'entre pas en transe. Quand le débraillé multicolore est du dernier chic, il conserve des tenues bien repassées à dominante blanche. Dans un sport qui célèbre de plus en plus les acteurs, il reste un joueur. Sur le court, il s'exprime librement. Devant les micros il se libère rarement. Même marié à la pulpeuse Annett Olsen, il promène une éternelle allure de collégien bien-peigné-bien-propret d'une autre époque. Il y a du Pierrot chez ce Suédois. Il lui arrive ainsi de donner la sérénade. C'est bouleversant. Il ne touche plus terre. Il vole. Et on ne s'en aperçoit même pas tant la féerie est dépouillée de toute afféterie.

L'ennui, c'est que les instants de grâce sont rares, fragiles. L'an dernier, cela avait duré un match entier, trois sets, en finale des Internationaux des Etats-Unis. Jim Courier, le bûcheron, n'avait pas eu le temps de réaliser ce qui arrivait. Il était médusé, ficelé dans une faveur rose, le costaud du Middlewest. Cette année, face à Ivan Lendl en quarts de finale, Edberg est parti pour donner le même récital pyrotechnique.

Pendant deux manches et six jeux, Lendl est ébloui par le feu d'artifice du Suédois. Le bouquet final est pour bientôt : il va faire le break au septième jeu et conclure. Du moins les vingt mille spectateurs en sont persuadés. Ils attendent l'ultime fusée. Elle ne vient pas. Edberg est redescendu sur terre, il n'est plus en lévitation. Il ne joue plus le tennis qu'il rêve. Il est réveillé. Il découvre en face de lui la face de carême de son rival. Edberg est redevenu un champion ordinaire, un type qui expédie ses balles dans le filet ou hors des limites du court comme n'importe quel amateur du dimanche. La féerie est terminée. Le combat de rue commence.

Lendl n'est pas un poète. C'est un prédateur, un gladiateur. Il a encaissé sans broncher. Il est prêt à rendre coup pour coup. Il connaît toutes les ruses, tous les vices. Il a subi toutes les humiliations, il a administré toutes les mortifications. Il est là où on ne l'attendait plus. Il a survécu à cinq manches au premier tour, il a gobé Jimmy Connors au deuxième tour, il a tenu un marathon record de plus de cinq heures contre Boris Becker. Il martèle à Edberg sa vérité. Le troisième set est pour Lendl.

Et tout Flushing Meadow voit bien tout à coup ce qu'il a en tête, ce vieux fakir. On l'a accusé de vider les stades au temps de sa splendeur, quand, de 1982 à 1989, il a disputé toutes les finales des Internationaux des Etats-Unis et en a gagné trois. Il était alors l'étranger, l'ennemi venu de l'Est. Désormais il est électeur dans le Connecticut. Désormais, il a la possibilité de coller les spectateurs de Flushing Meadow à leur siège en leur faisant vivre une aventure digne de Superman. Il se vengerait ainsi de toutes les avanies subies ici.

L'occasion de montrer ce dont il est capable ne tarde pas à se présenter. Edberg a retrouvé sa raquette magique. Il a retourné un smash puis ajusté un passing de revers. Le Suédois a trois balles de match. Les deux premières s'arrêtent dans le filet. Il ne peut que regarder passer la troisième. Un smash lui donne une quatrième occasion de conclure la partie. Lendl avec des nerfs d'acier aligne trois services gagnants. Il a fait basculer le set sinon la partie. Le tour de force est accompli. Le public est comblé. Edberg est acculé. C'est lui qui perd son service et le set.

Les deux hommes sont à égalité deux manches partout. L'ultime sprint s'engage après une première averse. La seconde fait reporter la fin de la partie à vendredi. Le romantique et le fanatique ont la nuit pour méditer. Auquel portera-t-elle conseil ? Ils se sont rencontrés vingt-six fois auparavant. Ils ont gagné treize fois chacun. Edberg est le tenant du titre. Lendl est un ancien triple champion. En 1991, Edberg avait éliminé Lendl en demi-finale. En 1992, à l'avant-dernier stade du tournoi, c'est Michael Chang qui attend le plus ambitieux des deux.

ALAIN GIRAUDO

Les résultats du 10 septembre

Simples messieurs

Quarts de finale

Deuxième moitié du tableau

M. Chang (E-U, n° 4) b. W. Ferreira (AFS, n° 12) 7-5, 2-6, 6-3, 6-7, 6-1.

I. Lendl (E-U, n° 9) et S. Edberg (Suè, n° 2) 3-6, 3-6, 6-3, 7-5, 1-2, interruption par la pluie.

(Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et éventuellement leur numéro de tête de série.)

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde
L'IMMOBILIER

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS ARTS-ET-MÉTIERS Pierre de taille, STUDIO, coin cuis., tt cft, 3e ét. avec chbre serv. 395 000 F. 48-04-84-48.

MARAIS ARTS-ET-MÉTIERS Vue s. Conservatoire, beau 2 pces s. rue, 3e ét., petits travaux. 790 000 F. 48-04-85-85.

7e arrdt

PRIX INTÉRESSANT

CHAMP-DE-MARS
36, AV. CHARLES-FLOQUET Pierre de t., tt cft, 115 m² Gde récept., 2 chbres, 2 bains. Samedi-dimanche 14 h à 17 h.

PRIX INTÉRESSANT

Mo SÉGUR
Pierre de t., tt cft, service, liv. dble, 3 chbres, 2 bains, 140 m². 6, rue José-Maria-de-Heredia, code 1987. Samedi-dimanche, 14 h à 17 h.

8e arrdt

CHAMPS-ÉLYSÉES ST-HONORÉ Appt. 175 m², prof + habitat., 1er étage, asc., tt confort. PRIX 6 500 000 F Sur place : 39, rue de Berri, ven., sam., de 11 h à 19 h, ou RDV au : 45-63-39-40

11e arrdt

NATION BEAU 2 P. cuis., bains, digicode, 2e étage s. rue. PRIX 525 000 F CRÉDIT. 43-70-04-64.

PLACE VOLTAIRE Bel imm. SPLENDIDE 2 P., cuis., w.-c., bains, 1er ét. s. rue et cour, digicode. 698 000 F créd. 43-70-18-00.

14e arrdt

Mo ALESIA. GD 2 PCES. Très clair, dble expo. A SAISIR. 735 000 F. 43-35-62-82.

Mo MOUTON-DUVERNET 2 PIÈCES A RÉNOVER au 2e étage, imm. ancien. 14 000 F le m². A SAISIR. 43-35-52-62.

15e arrdt

Mo CH.-MICHELS. Rue Beaugrenelle, pierre de t., ravalé, superbe 2 pces, cuis. équip., bns marbre, tapis escal., asc. 650 000 F 48-04-35-35.

STOP AFFAIRE Mo CONVENTION. Imm. récent, séjour + 4 chbres à rafraîchir, gds balcons s. rue. 1 550 000 F 48-04-08-60

locations non meublées offres

VERSAILLES Centre Lycée Hoche. Part. loue studio 40 m², caractère stand. 3 600 F ch. comprises. Tél. : 39-46-06-63, 10 h à 22 h.

propriétés

A 60 mn Paris Direct A 6 Gare SNCF MONTARGIS proche golf tennis

A SAISIR
SUR SON TERRAIN
7 HA + ETANG
BORDE CANAL ancien corps de ferme, habit. de ste 5 p. + belles dépend. chf. cent., gd grenier aménageable. prix total : 849 000 F, crédit poss. 100 %. Tél. : 24 h sur 24 :
(16) 38-85-22-92.

bureaux

Locations

PORTE MAILLOT
2 HOTELS PARTICULIERS 380 m² superbe, 95 000/mois. 320 m² env. 75 000/mois ETAT NEUF ET LUXUEUX Réunion des 2 bâtim. possib Voir 45, av du Roule, Neuilly 14 à 18 h vendredi et samedi.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS
et tous serv. : 43-55-17-50

pavillons

Tts commodités, pavillon 150 m² habitable, + s.s. total, garage 2 V., séjour 36 m², 4-5 ch., 2 SDB, 2 WC, 836 m² terr. clos pays. 45-93-11-41. Prix : 215 000 F.

DEMANDES D'EMPLOIS

RELAXOLOGUE
Prat. santé entreprises, + expér. confir. en ccial, marketing (dipl. Issec-IMD).

Etud. ttes prop. de collab. consultants/ent./organismes. Le Monde Publicité sous réf. : 8563 15-17, rue du Col.-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15

VOS BESOINS : résolution des problèmes liés aux matériaux (chimie, métallurgie, mécanique, corrosion).

MES OBJECTIFS : optimisation de l'utilisation des matériaux.

MON PROFIL : DESS instrumentation et méthodes physico-chimiques d'analyse de la faculté d'Orsay.
Ecr. no 7142M Le Monde Pub. 15-17, rue du Colonel-P.-Avia 75015 Paris qui transmettra.

Le Monde des Carrières

L'ASSOCIATION « BEAUVAIS MÉDIA »
Recherche un(e) journaliste professionnel(le) pour un contrat à durée déterminée de 6 mois du 15 novembre 1992 au 15 mai 1993.

Il (elle) aura principale mission la rédaction et le suivi technique du journal municipal de la ville de Beauvais (56 000 habitants).

Salaire : 8 000 F à 9 000 F net selon références et expérience professionnelle.

Adresser candidature manuscrite avec CV détaillé + photo et prétentions à M. le Directeur de la publication de « Beauvais 92 », mairie de Beauvais, 60000 Beauvais. Date limite d'envoi des candidatures : 15 octobre 1992.

L'AGENDA

Cours

Gymnastique à domicile. Par professeur de culture physique diplômé d'Etat. Travail sérieux. Bonnes références. Tél. : 42-39-04-93 (répondeur).

MATHÉMATIQUES 1re S
TERMINAL C PAR POLYTECHNICIEN TÉL. : 45-26-81-00

MODÉLISME/STYLISME
Coupe/couture : 45-84-27-59. Initiation et perfection.

Vacances, tourisme, loisirs

Hôtel résidence Anglet, Biarritz-Parme. 70 stud. Appt : kitchenette, TV satel., tél. direct, pisc., tennis, practice golf filet, squash, hammam, sauna, s. muscul., rest., bar. Tél. : 59-52-87-66. Fax : 59-63-59-19. Soirée étape : 285 F.

automobiles

de 5 à 7 CV

Particulier vend Renault Clio RN 1,2, 5 portes, rouge, année 1991, 28 000 km. Prix : 43 000 F. Tél. : 48-94-56-31.

ASSOCIATIONS

Appel

ÉCHANGE COINCIDENCES 69, rue Vasco-de-Gama 75015 Paris

Confirme ses objectifs pour le développement : mettre en coïncidence besoins et expérience dans domaines culturel, enseignements, recherche. Pour ses membres : spécialistes et associations développement, crédit accordé à expérience et recherches. Organisations séminaires, sessions formation. Rédaction revues, publication travaux. Réalisations techniques. Actions de communication. Étude, définition projets et mise en œuvre fonctionnement. Information sur demande

Conférence

Conférence : « Devenir sain dans le corps et dans l'âme, l'origine spirituelle des maladies ». Le 19-9 à : 20 h 30

LSC – 69 ter, rue de La Chapelle Paris 18e. Doc. gratuite : Vie universelle, B.P. 325 75868 Paris Cedex 18 Minitel : 11 (participation 30 F).

Cours

Association organise cours Allemand-Anglais tous niv. en petit groupe 43-42-15-86.

Sessions et stages

ANGLAIS INTENSIF
Prof. de langue mater. (44 F/h). Matin, A.-M., soir ou W.-E. EUROPA Formation Tél. : (1) 42-85-22-41 ou 3615 EUROFOR.

Le CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION EUROPÉENNE organise du 9 au 13 nov. un séminaire européen sur « Emploi et formation professionnelle en Europe » à MARLY-LE-ROI (Yvelines). Droit d'inscrip. 440 F. Séj. gratuit. Rembt. 70 % voyage. Renseignements : CIFE, 32, rue de Lépante NICE Tél. 93-85-85-57. Fax. 93-62-28-09

COURS D'ARABE
ts niv., jour - soir, samedi, cours semestr. et annuel. Enfants mercredi, samedi. Calligraphie : vend., samedi. Inscription AFAC : 42-72-20-88.

QUELLE HISTOIRE ! PAR CLAUDE SARRAUTE

Stupeur aux stups

VOUS avez mille fois raison, monsieur Quilès. Il est d'un nul, ce malappris de Tavernier ! Enfin, quelle idée d'aller demander à un petit flic minable, même pas un inspecteur, un simple enquêteur de la PJ qui fait le bitume depuis quinze ans, la matière de son film, *L-627*, sur la grande misère de la brigade des stups. Il aurait dû solliciter une audience, venir avec son équipe, preneur de son, cameraman, maquilleuse – Encore un peu de fond de teint, monsieur le ministre ? – et vous permettre de nous dépeindre, délicieuse aquarelle, les énormes moyens mis à la disposition de ces empêcheurs de se shooter en rond.

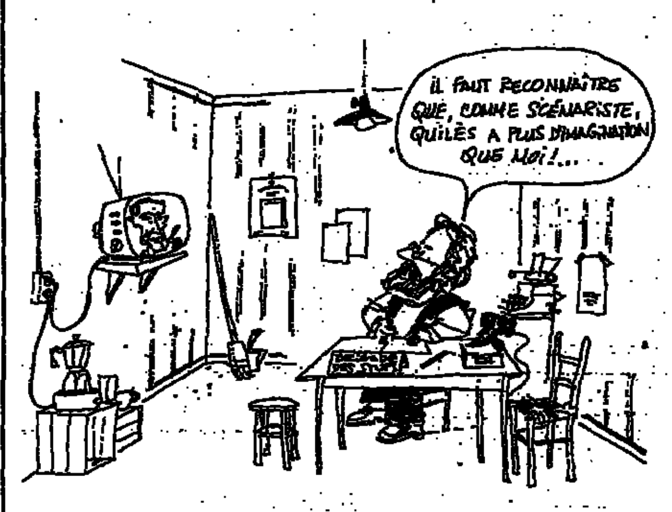
Permettez que je le fasse à votre place. Je me suis, en effet, baladée hier avec le poulet en question, Michel Alexandre, surnommé « Tranxène 50 », rapport à son côté inquiet et soupe-au-lait. On ne dirait pas, à le voir, comme ça. C'est un nounours, barbe et cheveux bouclés de gris, regard doux, attentif derrière des petites lunettes d'instit. Il répond à mes questions tout en surveillant par la vitre de sa bagnole un de ses terrains de chasse du côté de Belleville et de la Goutte-d'Or.

– Dans les bureaux de la première division de la PJ, rue de Courcelles. On y va ?

On y est allés en passant par le marché des voleurs, boulevard de la Chapelle, où s'échange pour trois francs six sous de la marchandise piquée à droite à gauche, sous le métro aérien et sous les yeux désabusés des forces de l'ordre. Et on a débarqué dans une grande cour pleine de voitures saisies, maintenant bonnes pour la casse, avec de l'herbe qui leur pousse sur le toit, alors qu'on aurait pu les mettre à la disposition de cette brigade en manque. Une cour cernée d'immeubles en ruines. Une ancienne caserne de CRS désaffectée...

– Il aurait suffi de retaper deux étages, de donner un coup de peinture, et on aurait pu s'y installer. Trop cher ! Tiens, les voilà, nos bureaux.

Et il se range devant deux cabanes en préfabriqué, plantées à même le pavé, comme on en voit sur les chantiers. Des Algeco, ça s'appelle. Somptueux. Six mètres sur deux. Entièrement meublés benne verte. Avec des tables en Formica imitation bois, des casiers métalliques crasseux et de vieilles machines à écrire



Quartiers lépreux, quartiers sordides où s'agglutinent, où se croisent, où s'étalent à même le trottoir, rue d'Aubervilliers, rue Myrha, rue Léon, rue de Panama, sous l'œil indifférent des passants, dealers aux aguets et toxicos hagards.

– On travaille pas mal sur informations, mais comme on n'a pas un rond pour payer nos indics, c'est pas comme les douaniers, le plus souvent on y va au flanc, à l'intuition. On maraude... Tenez, regardez cette fille-là... Elle est complètement cassée. Le type qui s'approche d'elle, le Black... Pour le petit trafic, les Africains ont pris la relève des Tunisiens... Celui en blouson bleu et jaune... Il va lui filer un caillou.

– Pardon ?

– Du crack made in France, fabriqué de façon artisanale dans les squats. Un mélange de cocaïne et d'ammoniaque. Gros comme un grain de sel. Pas cher. De 100 à 200 balles la prise.

– Vous l'auriez arrêté si vous étiez en service ?

– Vous plaisantez ? A peine si on arrive à boucler une affaire par semaine. Pour faire un flag sur la drogue, on est obligés de remonter toute la chaîne. Et on n'est pas équipés pour ça. Le revendeur, il faut le surveiller, à l'abri d'un sous-marin, une camionnette d'où on peut voir sans être vu, mais, bon, il n'y en pas assez. Alors, on se cache sous une couverture à l'arrière d'une voiture en planque. Faut repérer quatre ou cinq de ses clients. Si vous n'en chopez qu'un, le dealer vous dira : *Ouais, je l'ai dépanné*, c'est un pote. S'assurer qu'ils aient la cocotte, une dose enveloppée dans un bout de papier, en poche. Les filer. Les interpeller. Et les mettre en garde à vue, comme témoins...

– Ça se passe où, la garde à vue ?

... mécaniques à faire saliver un antiquaire.

– Quand on est trois à taper des PV, ça fait un bruit infernal. On ne s'entend plus penser. Remarquez, ça vaut mieux. C'est toujours un peu délicat de recueillir les déclarations du toxico et de celui qui lui a vendu la came dans un local grand comme une boîte à sardines.

Sur les murs en contreplaqué, des photos de Zaïrois, habillés de chemises multicolores, oiseaux de paradis, oiseaux de malheur que ce braconnier écolo espère bien piéger à son tour.

Il me dira sa passion pour ce métier de gagne-petit : 9 500 F par mois. Des mois de trente-six jours. Et des semaines de pas d'heure. Et la déception de son père, polytechnicien, qui l'aurait voulu en bicorne. Et le découragement qui les prend, lui et ses collègues, devant ce tonneau des Danaïdes : plus on en coffre, plus il en sort.

Un coin, à peine l'a-t-on nettoyé que ça fait tache un peu plus loin. Et l'impatiente patience des femmes, des gosses, à qui on ne tient que par un fil, le fil du téléphone.

– Je vous dépose quelque part ? Les Champs ? C'est à deux pas. Il doit être très, très occupé, Quilès, vous ne croyez pas ?

– Encore assez, oui, pourquoi ?

– Ben, on lui a montré le film en juillet. Il n'a pas pipé. Il a attendu que ça sorte en salle pour jouer les attachés de presse en nous faisant une pub à tout casser. Mais, entre-temps, aucune réaction. Il aurait peut-être pu...

– Venir constater sur place que vous n'aviez rien inventé ? Vous n'y pensez pas ! La place Beauvau, c'est quand même à trois cents mètres d'ici.

– Ça fait loin, c'est vrai.

CULTURE

LA MOSTRA DE VENISE

Les femmes et les enfants. D'abord ?

Un voyage de quatre siècles et deux images réalistes venues de l'ex-URSS

VENISE

de notre envoyée spéciale

D'une grâce constante et obstinée, et *extremely* anglaise, Sally Potter, danseuse, chorégraphe, chanteuse et féministe, n'a pas eu peur de grand-chose, si ce n'est d'elle-même, pour réaliser *Orlando*, film tentant comme le péché et décevant comme la vertu. Virginia Woolf, avec son roman homonyme, offrait une métaphore tourmentée et allusive de sa passion saphique du moment, Sally Potter met la passion aux oubliettes et, pour entreprendre son voyage dans le temps, lui préfère l'élégance languide de l'esthétique préraphaélite (1).

Orlando, jeune gentilhomme fortuné, n'a pas un destin banal ; il vit quatre cents ans en ne vieillissant que d'un jour. De 1600 à maintenant, il saute en souplesse de l'état de chouchou timide d'Elisabeth Ire à celui – épanoui – de fille mère contemporaine. Car, entre-temps, Orlando sera devenu Orlanda, se contemplant au réveil dans son miroir et disant : *« Pas de différence, exactement la même personne, sauf le sexe. »* Bien vu. Sauf que Sally Potter, pour faire passer en douceur son message féministe, enlève toute émotion à cette bouleversante métamorphose : on dirait simplement que l'impeccable Tilda Swinton a trouvé du Earl Grey plutôt que l'Orange Pekoe habituel dans son *tea pot* du matin.

Il reste qu'*Orlando* est un somptueux album d'images, un grand ballet spatio-temporel orchestré avec une habileté étonnante et un goût sans faille qui laisse les yeux éblouis et le cœur sec. Il n'aura pas suffi de louer les talentueux services des décorateurs de Peter Greenaway (Jan Roelfs et Ben Van Os), ni d'allumer beaucoup de bougies à la *Barry Lyndon* de Kubrick, pour extraire de ce très beau sujet toute l'ambiguïté, la cruauté et la souffrance sous les dentelles, qu'il exigeait.

A des années de lumière de Sally Potter, la Géorgienne Lana Gogoberidze. Bien qu'il s'agisse encore d'un rapport au temps. Le temps méchant, à peine passé et dont on craint tant qu'il ne revienne... Avec *Valsi Pecoraze* (la valse sur le fleuve Pecora), elle joue de sa mémoire, cette histoire est beaucoup la sienne, et comme telle, impérativement émouvante. Union soviétique, 1937 : une petite fille de treize ans dont les parents viennent d'être arrêtés comme *« ennemis du peuple »* rentre chez elle. Un officier du KGB y est déjà. Installé.

Une comédie musicale sans musique

On pense au *Silence de la mer* de Vercors mais expansif et charmeur, à la géorgienne. Il n'y a pas de haine entre les deux, plutôt des rapports bourrus comme entre un oncle irascible et une nièce rebelle. Et cette relation sans espérances est juste, sensible. Parallèlement, hélas, on voit ce qu'il advient de la mère de l'enfant, très lourdement, en noir et blanc. Authentique, là aussi, le sort affreux de ces femmes condamnées à errer à pied dans l'hiver russe, faute de place dans les camps de travail, mais Lana Gogoberidze les affuble d'oripeaux seyants, les fait discourir dans la neige, en gros plan, montrant les limites de ce qu'on peut encore appeler la distanciation brechtienne, si on est indulgent.

De l'indulgence, on aimerait tant en avoir pour Kira Muratova. Mais d'être pour la première fois coproduite par la France ne lui a pas réussi. Son *Policier sentimental*, une espèce de comédie musicale sans musique, afflige par son humour forcé et sa nervosité vaine. C'est une fable sur la maternité ; un milicien trouve un bébé dans un champ de choux, il veut adopter la petite abandonnée, une femme médecin l'a devancé. On voit le milicien et sa jeune épouse, tous nus, préparer à plusieurs reprises leur petit déjeuner, ce n'est pas très intéressant ; on voit des vacanciers très laids se fâcher contre des chiens et répéter dix fois la même chose.

Ce n'est plus le *Syndrome asthénique* (précédent et remarquable film de Kira Muratova), mais le symptôme logorrhéique... Un coup pour rien. S'il n'y avait que les femmes... Mais ces jours derniers, il y eut aussi les enfants. Le Sud italien leur est un berceau peu douillet. D'Aurelio Grimaldi, on connaissait déjà l'exquis sens de la demi-teinte, manifesté comme scénariste de Marco Risi pour *Meri per sempre* et *Ragazzi fuori*, chroniques brutales du monde des travestis et des taulards, des jeunes loubards sans espoir. Pour sa première réalisation – *la Discesa di Aclà a Floristella* (la descente d'Aclà à Floristella) – en compétition, il plonge dans les mines de soufre de la Sicile des années 30. Un angelot de onze ans (Francesco Cusimano), d'un blond incongru – donc un mouton noir, – y subit les pires violences. Les mineurs, poussés par la misère et aidés par la complaisance de Grimaldi (l'alibi social a bon dos), sont devenus des bêtes sauvages. On tabasse les enfants esclaves tout le temps (ces bleus sur leur peau blanche, c'est ravissant), on les viole aussi un peu – ils sont si tentants – malgré le sermon du curé rappelant opportunément que le bon Dieu s'est fâché à Sodome... Le tout nimbé d'une lumière caressante digne des cartes postales impubères de David Hamilton. Eprouvant.

Trois cauchemars de Fellini

Plus intéressant quoique aussi d'un style un peu trop coquet pour le thème traité, *la Corsa dell'innocente* (la course de l'innocent), de Carlo Carlei, encore un premier film. Là, nous sommes en Calabre, et un petit garçon (Manuel Colao), après avoir assisté au massacre de toute sa famille (corps transpercés tombant au ralenti, flots de sang giclant artistiquement sur l'écran), tente d'échapper à ses poursuivants. Assez déprimant.

Quand soudain, au milieu d'un programme vidéo, sont apparus, superbes et par leur présence même, leur essence même, d'une terrible mélancolie, trois très grands films miniatures, trois petits chefs-d'œuvre de deux minutes chacun, les spots de publicité de Federico Fellini pour le Banco di Roma. Ce n'est pas de la pub, c'est du Fellini. Tout pur. Pas besoin de signature. Inspirés par les propres rêves du *maestro*, que son analyste jungien lui a conseillé de consigner dans un *Livre des songes*, ce sont trois cauchemars d'un homme replet et moyen, joué par Paolo Villagio, un des héros de la *Voce della luna*, dernier long métrage de Fellini à ce jour.

Dans le premier, il est en voiture sous un tunnel qui s'effondre. Dans le deuxième, il est dans une cave en compagnie d'un lion qui pleure. Dans le troisième, attaché sur des rails, tandis que le train arrive et qu'une beauté sarcastique grimpée sur un arbre l'encourage à prendre la vie comme elle va. Chaque fois l'homme se réveille en sursaut et court chez son psy (le divin, bunuélien, Fernando Rey), qui l'envoie se faire rassurer au Banco di Roma.

Pour notre part, nous ne serons pleinement rassurés que lorsque Federico Fellini quittera l'échantillon, fût-il génial, pour revenir au grand format.

DANIÈLE HEYMANN

(1) *Orlando* a été adapté au théâtre par deux fois : Bob Wilson a dirigé Juta Lampe à la Schaubühne de Berlin et un groupe brésilien, BBLS, en donnera son interprétation au Centre Pompidou cet automne.

CORRESPONDANCE

Pierre Boulez et la Cité de la musique

Pierre Boulez, directeur de l'Ensemble inter Contemporain, nous écrit :

Je me dois de rectifier un point mineur dans l'article d'Alain Lompech sur l'Opéra Bastille (*le Monde* du 9 septembre).

En ce qui concerne les choix pour la Cité de la musique, l'alternative ne s'est jamais posée entre Jean-Marie Blanchard et Alain Durel de la façon dont elle est exposée. J'ai pleinement approuvé la nomination de ce dernier en tant que président du conseil d'administration.

RENTRÉE DES ARTISTES

Au plus près de l'humain

Aurélien Recoing, Dominique Valadié et le combat de l'amour


MARTINE JOYEUX/METIS
Aurélien Recoing et Dominique Valadié

FAUST
au Théâtre d'Aubervilliers

« Je l'ai reconnue quand je l'ai rencontrée, dit Aurélien Recoing de Dominique Valadié. *On rêve longtemps sur les uns et sur les autres et, finalement, le choix de travailler ensemble est évident. La première fois que nous avons joué dans la même pièce, c'était pour le* Tartuffe, *avec Antoine Vitez. »* Ces deux-là ont en commun d'avoir été choisis, on peut même dire « chéris », par celui qui fut l'un de nos meilleurs metteurs en scène et directeurs de théâtre. Tous deux sont liés par son enseignement, sa vision du théâtre et l'émotion partagée de l'avoir vu vivre, puis mourir, trop brutalement.

« J'ai l'impression qu'en travaillant ensemble nous restons fidèles au chemin d'Antoine. Il avait une grande confiance en Aurélien, le chouchoutait. Il l'avait tenu, enfant, sur ses genoux. J'avais la certitude qu'en travaillant avec lui je ne m'ennuierais pas. » Aujourd'hui, Dominique Valadié sent qu'elle passe un nouveau cap dans sa « carrière », un mot qui ne correspond pas, mais pas du tout, à son parcours sensible, exigeant, dans les plus grands rôles des répertoires classique et contemporain : *« Pour la première fois, je vais me trouver avec des gens plus jeunes que moi. Ça fout un coup de vieux, mais ça me plaît beaucoup. Comme me plaît le fait de n'avoir pas trop de texte. Il me reste du temps pour parler du travail, mais aussi de ce que les autres pensent, de parler de la vie. »*

« On commence à devenir plus jeunes que nos corps », ajoute Aurélien Recoing, qui a décidé de réunir autour de lui, outre Serge Merlin, des acteurs effectivement très jeunes, comme Julie Brochen. *« J'en connaissais certains ; j'en ai vu d'autres au Conservatoire. C'est une absolue nécessité de savoir ce que font les acteurs au tout début de leur carrière et d'essayer de se projeter vers le futur en imaginant ce que l'on pourrait faire ensemble. »*

La réponse est venue : *Faust*, œuvre fragmentaire et bouleversante du Portugais Fernando Pessoa (1). *« Le texte développe beaucoup de formes,* explique Aurélien Recoing qui s'apprête à le mettre en scène et en interpréter le rôle principal. *Il relève aussi bien de la littérature fantastique, du grotesque, du constructivisme ou du surréalisme. Pessoa a vraiment brassé toutes les idées du début du siècle. Grand lecteur de Claudel, il parle d'amour, de quelque chose qui peut formellement commencer, puis s'arrêter. Une combustion lente qui perdure toute la vie.*

» A la différence de la rencontre d'un Faust qui s'est rajeuni et de Marguerite dans l'œuvre de Goethe, il y a dans le Faust *de Pessoa – un jeune homme de trente ans qui cache en lui un vieillard, – toute la conscience d'une vie qui s'élabore, le dialogue de deux personnes, Faust et Marie, qui se connaissent très bien et qui, lors d'un rendez-vous, peuvent enfin tout se dire sans le secours d'un philtre, de l'alcool, ou de quelque artifice que ce soit. Le mythe de Faust revu par Pessoa est beaucoup plus humain. »*

OLIVIER SCHMITT

(1) Sous-titré « tragédie subjective », *Faust* est paru aux éditions Christian Bourgois dans la traduction de Pierre Léglise-Costa et André Velter. 256 pages. 100 F.

► Théâtre de la Commune d'Aubervilliers, du 6 au 30 octobre. Du mardi au samedi à 20 h 30, dimanche à 16 heures. De 70 F à 120 F. Tél. : 48-34-67-67.

THÉATRE

Les naufragés du chemin perdu

Une religieuse et un poète s'arrachent une camisole de force

LE FOU ET LA NONNE
à la Main-d'Or

« Avec un petit peu d'amour, tout devient toujours facile ; avec de la haine, et de l'envie, jamais », écrit Antonin Artaud sur son lit de l'asile psychiatrique de Rodez, et c'est vrai : en clinique, les fenêtres barrées, les portes, les cris désarticulés de ceux qui se réveillent d'un électrochoc, l'air feutré de double jeu qui accompagne les soignants font que toutes les choses qui passent, les plus insignifiantes comprises, peuvent être vues par l'interné comme autant de signes de *« haine »*, et Artaud dit juste, qui ajoute : *« J'entendrai toujours la vie s'élever contre la vie. »*

Comment ne pas voir apparaître l'ombre d'Antonin Artaud dès les premières secondes du *Fou et la nonne*, de Stanislas Witkiewicz ? La pièce met en jeu un poète enfermé dans un asile, auquel un psychanalyste ménage la visite d'une jeune religieuse. *« La jeune fille catholique qui m'a consolé me le paiera cher »*, écrit de son côté Artaud en avril 1946 à Rodez : dans les cahiers de notes qu'il griffait tous les jours, il exprime, comme Witkiewicz dans sa pièce, la présence obsessionnelle de la religion catholique, de Jésus-Christ, de l'Eglise. Comme s'il existait une imbrication quelque part inévitable entre deux « déhalements », celui de l'être que gagne la foi, celui de l'être qui perd l'esprit.

Retournons-nous vers un exemple de foi chrétienne et d'extrême sensibilité, un grand poète lui aussi : Blaise Pascal. Il s'emploie à cerner la transformation de l'irréligieux en croyant : *« Dieu inspire à l'âme une nouvelle lumière qui traverse le repos qu'elle trouvait dans les choses qui faisaient ses délices... Un scrupule continuel la combat dans cette jouissance... Elle commence à considérer comme un néant son esprit, son corps, ses parents, ses amis, sa prospérité, sa santé, sa maladie, et la vie même. »* Ici, en termes bien sûr particuliers, Blaise Pascal donne une sorte de tableau clinique du retrait, de l'enfermement sur soi, du schizoïde. Et, par un de ces tours d'écriture en quoi il est maître, enveloppant sous l'appellation *« choses périssables »* tout ce qui est l'allant de la vie, il précise que l'être atteint par Dieu *« considère les choses périssables comme périssantes et même déjà péries »* : la désespérance du schizo.

Frappante est aussi, chez Blaise Pascal, la préoccupation du « chemin », qui plane jour et nuit, tel un mirage appelé et refusé, dans la tête d'Artaud et de Witkiewicz. Il définit le pécheur converti comme celui qui, *« ayant perdu le chemin, et connaissant son égarement, aurait recours à ceux qui sauraient parfaitement ce chemin »*. Mais il reste hors d'atteinte. Car tout comme le Dieu de Blaise Pascal *« est à lui-même son chemin »* (et n'en confie la clé à personne), les médecins de la clinique sont à eux-mêmes leur thérapie, que l'interné conteste : *« Je suis très fatigué, ai besoin de dormir, et les chrétiens profitent de mon dégoût pour me pousser hors de la chair »*, écrit Artaud. Et le poète enfermé de Witkiewicz : *« Le bromure, la morphine, quelle saleté... et chaque effort pour leur mentir coûte tant qu'on fait ensuite une bêtise, un petit faux pas, et on reste enfermé sans jamais voir venir la fin. »*

La religion pour thérapie

Stanislas Witkiewicz a écrit *le Fou et la nonne* en 1923 ; il avait perdu le chemin neuf ans auparavant, en 1914, quand sa fiancée s'était tuée sans qu'il ait vu venir quoi que ce soit. Il avait pris cela sur lui (lui-même ne devait se tuer qu'en 1939). En 1915, il était en Afrique, un ami l'y avait emmené pour le bousculer un peu, puis il y a un trou dans ce que l'on sait de ses jours : il est en Russie, mais où, et qu'y fait-il, surtout en octobre 1917 ? La seule chose qu'il a dite est sa découverte de Picasso à Petrograd. Il rentre en Pologne.

En 1923, il se marie, ce qui étonne son entourage, et il écrit *le Fou et la nonne*. La religion pour thérapie, ce n'est pas une chose impensable en Pologne, terre catholique (rappelons-nous la photographie des ouvriers insurgés de Gdansk, tous à genoux, en prière), mais Witkiewicz se dit non croyant. Son poète, se retrouvant en camisole après la venue de la religieuse, crie : *« Voilà pour les flirts avec les gens d'Eglise ! »* et : *« Au nom de quoi, la gueule ouverte, ai-je avalé tous ces poisons ? »*

La pièce de Witkiewicz est présentée au Théâtre de la Main-d'Or, adaptée et mise en scène par Abbès Zahmani avec une énergie spirituelle, une imagination formelle remarquables. La figuration du délire *« se détache dans la glaise électrique d'une lumière de maladie »*, comme disait Artaud des toiles de Dali. Cécilia Hornus (la Religieuse) et Jean-Pierre Lorit (le Fou) ont une vigueur jeune de présence, saisissante, une « résistance », ils éclairent d'une vie immédiate les deux (prétendus ?) égarements, celui de la croyante et celui du débranché. Jeu très attachant aussi d'Azize Kabouche, en psychanalyste consultant de la clinique un peu trop démoniaqué, un peu trop convivial. Assister à cette œuvre très singulière et profonde est une heure de belle découverte, qui vous laisse, pour citer Artaud avant de finir, *« au coin d'un bois qui tourne court sur le vide »*.

MICHEL COURNOT

► Jusqu'au 27 septembre. Du mardi au samedi à 21 heures. Dimanche à 17 heures. Tél. : 48-05-67-89.

Les intermittents du spectacle sous la Coupole

Une centaine d'intermittents du spectacle, syndiqués ou non, ont occupé l'Académie française, jeudi 10 septembre en début d'après-midi. Environ deux cents CRS ont investi les lieux, pour déloger les manifestants un par un. Des portes et des vitres ont été cassées. Loin de se décourager, les intermittents ont continué d'exprimer leurs revendications dans la cour. Ils demandent la prolongation jusqu'au 31 décembre de leur régime actuel d'assurance-chômage et la poursuite des négociations. Cinquante à soixante manifestants ont été interpellés, dont Jean Voirin (Fédération CGT du spectacle) et le chanteur Francis Lalanne, qui, ayant dénoué et laissé flotter ses cheveux au vent, a déclaré : *« L'Etat est un immeuble, les Français des copropriétaires, et le gouvernement un syndic qui aurait tendance à prendre ses copropriétaires pour de simples locataires. »* Le syndicat FO n'a pas participé à la manifestation, qu'il a cependant soutenue. Les syndicats annoncent d'autres actions, notamment une manifestation le 17 septembre et une grève nationale reconductible le 24 septembre.

□ **Nuit blanche au Max Linder.** – Le cinéma Max Linder offre sa salle, pour la nuit du vendredi 11 septembre au samedi 12 septembre, aux intermittents techniciens du cinéma et de la télévision. A partir de minuit, seront projetés des courts et des longs métrages

EN BREF

□ **Au cabinet de M. Jack Lang.** – Le directeur du Centre national de la bande dessinée d'Angoulême, M. Denis Raison, a été nommé, jeudi 10 septembre, conseiller technique du ministre de l'éducation nationale et de la culture. Agé de quarante-deux ans, M. Raison sera chargé, entre autres *« de concevoir et de mettre en œuvre des projets exemplaires pour conforter la place de la culture dans le traitement des grands problèmes de société »*, a annoncé le ministère.

□ **Cycle de conférences à la Cinémathèque française.** – Le Collège d'histoire de l'art cinématographique, mis en place à la Cinémathèque et animé par Jean Douchet et Jacques Aumont, s'ouvrira le 22 septembre par un cycle de conférences sur le thème « Les cinéastes en exil ». Tous les mardis, jusqu'au 24 novembre, seront successivement abordés plusieurs aspects des influences européennes sur Hollywood, le passage en France de réalisateurs étrangers, le cas d'exilés plus ou moins volontaires tels que Bunuel, Kubrick, Boorman ou Jonas Mekas.

► Palais de Chaillot, salle Lotte-Eisner. Renseignements et inscriptions : 45-53-21-86, poste 120.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
RADIO TELEVISION

هكذا من الأصل

CULTURE

ARTS

Rebeyrolle l'enragé

Où l'on redécouvre un guerrier de la peinture

C'est la résurrection la plus spectaculaire de la rentrée : Paul Rebeyrolle, qui n'avait pas exposé dans une galerie parisienne depuis plus de dix ans – et que les institutions muséales ne traitaient pas mieux que les marchands – bénéficie de deux expositions dans deux des plus cossues et illustres galeries françaises, chez Daniel Lelong et chez Daniel Templon. Première surprise.

Second paradoxe : dans ces salles bourgeoisement décorées, sous moulures de plâtre et plafonds à corniche, Rebeyrolle a accroché des tableaux furieux, des satires de la richesse et du pouvoir, des images d'une misanthropie sans réserve ni nuance. Ce contempteur des fortunes vite faites et des autorités vite couchées se montre dans les beaux quartiers. On espère, sans trop y croire, que sa leçon sera comprise de leurs habitants.

Elle est explicite cependant, jusqu'à la provocation. Chez Templon, l'exposition s'intitule «les Panthéons». On y voit des singes présenter leur fondement rougi à des bustes d'empereurs qui ressemblent tous à Vitellius, et se jucher en ricanant sur des effigies de marbre et d'or. On y voit des figures de grands hommes s'effriter jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'une trogne plâtreuse. On y voit encore des puissants dans l'exercice de leurs fonctions, *magistrats réunis* autour d'une baignoire où surnage un suspect, et colloques de zombis. Chez Lelong, des tableaux de deux séries plus anciennes, les *Aveugles* et *On dit qu'ils ont la rage,* montrent des corps torturés, des visages exsangues et déformés, des massacres nocturnes sous de grosses lampes blanches.

Dans la tradition des satiristes

Nulle équivoque donc : alors que l'art contemporain comme on l'affectionne dans les musées se veut insignifiant et aseptisé, la peinture de Rebeyrolle vitupère, dénonce, proteste, insulte et vocifère. Elle n'hésite pas à procéder par stéréotypes – *le juge vicieux, le politicien* crapuleux – et reprend à son compte la tradition des satiristes et des expressionnistes. Daumier, Rouault, Dix et Grosz, et des siècles plus tôt Callot et Bosch, ont fixé l'image de l'ignominie humaine. Rebeyrolle suit leur exemple, inspiré par une époque qui ne craint aucune comparaison en matière de crimes et d'horreurs.

Pour autant, il n'imite ni ne parodie ses prédécesseurs, grâce à la dextérité étonnante de ses assemblages et artifices. Avec une feinte désinvolture, comme s'il ne cessait d'improviser au gré de ses humeurs et du hasard, Rebeyrolle se sert de n'importe quoi pour peindre, de terre et de plâtre, de *polyester en mousse* et de carton, de fleurs artificielles et de crin.

Avec ces matériaux disparates, il obtient des compositions aux dominantes cendrées ou terreuses, très homogènes, très spectaculaires, et réussit des trompe-l'œil et des effets de textures auprès desquels ceux *qui ont fait la notoriété de* Barcelo ne sont qu'exercices de débutant. Ses chimpanzés aux yeux jaune d'œuf et au poil bouclé sont d'un animalier de grand talent, comme ses *lézards* et serpents fabriqués en pressant des tubes de couleurs.

Il arrive même qu'ils soient presque trop réussis, les harmonies trop bien équilibrées : un désaccord s'esquisse entre la représentation, *évidemment tragique, et la* manière, d'une habileté qui fait obstacle à l'expression. La satire s'alourdit parfois d'un peu de rhétorique. Elle convainc moins alors, comme convainquent *moins les* toiles les plus élaborées de Fautrier, autre enragé virtuose de la crise de nerfs, autre maître des empâtements agités et des effets de matière subtils. Peut-être cet art de l'outrance gagnerait-il à ne pas s'exposer par *séries trop nombreuses* et répétitives. Ainsi verrait-on mieux, et sans les soupçonner d'artifice, les tableaux les plus puissants de Rebeyrolle. Ce serait justice car *il* en est d'excellents dans l'une et l'autre exposition.

PHILIPPE DAGEN

▶ Galerie Daniel Templon, 4, avenue Marceau, 75008 Paris ; tél. : 47-20-15-02. Jusqu'au 17 octobre. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran, 75008, Paris ; tél. : 45-63-12-19. *Jusqu'à fin octobre.*

Simples symboles

Giuseppe Penone expose ses œuvres récentes, troublantes

Sur le sol sombre de la galerie, des branches d'arbre sont posées *en équilibre,* branches au dessin irrégulier. Sur chacune d'elles est posé, en équilibre, un voile fait de rubans de terre cuite superposés. Les pliures et les ondulations du voile suivent exactement la ligne brisée de la branche qui le supporte. Chaque sculpture se tient *droite, sans support enfoncé* en terre, sans fixation d'aucune sorte. On croirait que le plus faible courant d'air peut la renverser et la casser.

Apparence sans doute, mais apparence émouvante : le visiteur ose à peine s'approcher, il passe avec précaution entre les pièces, il se garde de les effleurer, il se tait même, convaincu de la fragilité de ces édifices sans épaisseur qui semblent voués à la destruction. Ce sont d'efficaces symboles du temps, dépouillés et inquiétants.

Ceux que Penone a rangés en ligne à l'étage, une vingtaine, sont d'une conception moins simple. Peut-être même pèchent-ils par excès de complication et surcharge *d'allusions et métaphores,* quelques-unes très usées. Contre une feuille de papier blanc épais, l'artiste, fidèle à cette technique qui lui est familière, a frotté une partie de son corps enduite d'encre typographique. Il a obtenu un dessin très noir, assez étrange, où les fragments *anatomiques semblent plutôt* des nuées et des ombres.

Le papier est posé par terre entre deux vitres. Jusque-là, rien que de sobre. Mais, sur chaque dessin, Penone a posé à l'envers une sorte d'entonnoir de verre prolongé par un tube démesuré, lequel tube est enveloppé d'une mue de serpent (Penone a sollicité des jardins zoo*logiques afin* de *se constituer* une collection de ces peaux desséchées).

Une variante du minimalisme

La mue suggère la peau de l'homme imprimée sur le papier, comme pour souligner la proximité de l'humain et de l'animal. Elle *évoque encore le renouvellement* des êtres et rappelle que la vie naît de la mort – considération somme toute passablement banale. Quant au serpent lui-même, il a été le héros de si nombreux récits mythiques que son évocation ne fait qu'ajouter encore d'autres réminis*cences et références à toutes celles* que suscitent ces pièces évidemment allégoriques. Leur mise en scène séduit l'œil par son étrangeté spectaculaire, les constructions de verre et les dépouilles diaphanes de vipère ou de couleuvre peuvent retenir par leur pittoresque, mais l'artifice *est trop* sensible, la leçon trop clairement énoncée pour que l'on ne préfère pas les terres cuites.

Il reste que Guiseppe Penone, après s'être longtemps enfermé *dans l'évocation* du *végétal* et du minéral, après avoir été deux décennies durant l'artiste des arbres écorcés et des feuillages de bronze, est parvenu dans ces deux œuvres à se renouveler. Son art, qui se tenait jusqu'ici à proximité du minimalisme, dont il était la variante *mi-panthéiste* mi-écologiste, aspire désormais de plus en plus au symbolisme. Il n'est pas loin de se vouloir métaphysique, même s'il ne s'agit que d'une métaphysique élémentaire. *Bien avant* les artistes de l'arte povera, les futuristes avaient accompli une évolution du même ordre. Passée leur période machiniste et moderniste, *ils avaient voulu en revenir* aux sujets «éternels», vie, mort, amour, nature. Il serait remarquable, *mais peu étonnant, que* Penone, comme Zorio ou Anselmo, avec d'autres moyens et d'autres techniques, se révèle un émule de Carlo Carra.

Ph. D.

▶ Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, 75011 Paris ; tél. : 48-06-92-23. Jusqu'au 10 *octobre.*

LA GAMME CITROËN AX FAIT SA RENTRÉE ! VENEZ L'ESSAYER*...



... ET PROFITEZ D'UN FINANCEMENT SÉDUISANT

455 F PAR MOIS LA PREMIÈRE ANNÉE**

* Opération Essai. Venez chercher votre pin's après essai d'un véhicule de la gamme CITROËN AX dans les Points de vente affichant l'opération. ** Exemple de financement pour l'achat d'une CITROËN AX TEN 3 portes AM 93, commandée durant l'opération. Location avec option d'achat (LOA) CREDIPAR(1) sur 61 mois hors assurance facultative. Après versement d'un dépôt de garantie de 7.575 F TTC et un premier versement(2) à la livraison, de 2.525 F TTC, puis 12 loyers de 454,50 F TTC et 48 loyers de 1.161,50 F TTC, l'option d'achat finale est de 10.100 F TTC, couverte en partie par le dépôt de garantie. Coût total en cas d'acquisition : 73.831 F TTC. Prix clés en main au 1er juillet 1992 : 50.500 F TTC. (1) Sous réserve d'acceptation du dossier par CREDIPAR. (2) Premier loyer. RELATIONS CLIENTÈLE 05 05 24 24 (appel gratuit) ou MINITEL 3615 CITROËN.



CITROËN préfère TOTAL

Du 1er au 22 septembre 92.

PHILATÉLIE

En filigrane



● **Bureaux touristiques à La Réunion.** – Quatre bureaux de poste touristiques viennent d'ouvrir à *la Réunion* avec mise en service d'oblitérations originales : «La Rivière, berceau de l'artisanat», «Sainte-Clotilde et sa région», «Saint-Benoît, pays des letchis», «Saint-Gilles-les-Bains, dans l'océan Indien». Pour les obtenir, s'adresser à la direction de La Poste de la Réunion, division PCC, 97405 Saint-Denis Cedex.

● **Hongrois de tous les pays, unissez-vous !** – La poste hongroise a émis, le 3 août, un timbre de 15 forints à *l'occasion de* la 3e Conférence mondiale des Hongrois expatriés, qui se déroulait à Budapest du 19 au 21 août.

● **Médaillés olympiques à Saint-Vincent.** – Saint-Vincent rend hommage aux médaillés d'or des Jeux olympiques d'Albertville avec deux feuillets de sept timbres chacun à l'effigie des champions, émis le 10 août : Alberto Tomba, Patrick Ortlieb... ainsi que Fabrice Guy et Edgar Grospiron.

● **Ventes.** – Vente à prix nets Yves Dua (Paris, tél. : (1) 42-82-08-68) de septembre-octobre ; au catalogue, cinq mille lots de France, DOM-TOM et colonies françaises, dont une majorité de «petits prix», de 50 F à 500 F.

Vente sur offres Danièle Dutertre (Paris, tél. : (1) 42-96-09-29) clôturée le 24 septembre ; au programme, *plus de trois mille lots* dont une belle sélection de classiques de France, des colonies françaises, et des ensembles divers (collection de gros chiffres par départements par exemple), Europe et monde entier.

Yvert et Tellier édition 1993

Innovation de taille pour l'édition 1993 des catalogues Yvert et Tellier : l'abondance de matière justifie la création, cette année, de *deux volumes au lieu d'un : un* tome I «France» *et* un *tome* I *bis* «Monaco, Europa, Nations unies et Andorre». Cette scission ne va-t-elle pas s'opérer au détriment de ces dernières collections qui étaient «tirées» par les timbres de France ?

Autre innovation, le tome I présente une étude de huit pages sur le 5 c au type «Blanc». Dans l'ensemble, les cotes des timbres classiques restent stables, avec quelques *hausses* pour les *timbres* sur lettres. Le 5 F *Empire,* par exemple, passe de 11 000 F à 12 000 F.

Les hausses touchent plus systématiquement les timbres oblitérés détachés. Réajustement «technique», probablement, quand on sait que la mode est davantage aux timbres *sur lettre. La meilleure* preuve en est que, dans cette édition, trois cents nouvelles cotes sur lettres ont été ajoutées pour des timbres de 1939 à 1944. Et, là, les bons prix ne manquent pas : par exemple *Guynemer* (n° 461), état neuf à 95 F, oblitéré 65 F, sur *lettre* 500 F *et sur lettre seul (au* tarif d'affranchissement de l'époque) 1 500 F. Les hausses sont plus visibles pour certaines *spécialités :* non dentelés (jusqu'à + 50 %), préoblitérés «Sage», timbres-taxe et timbres pour colis postaux. A noter la disparition de la rubrique «Epreuves de luxe».

Par ailleurs, est paru le volume consacré aux timbres d'outre-mer, «Océan Indien à Zoulouland (O-Z)», une somme de plus de huit cents pages.

P. J.

▶ Catalogues Yvert et Tellier, tome I «France», 352 pages, 72 F ; tome I *bis* «Monaco, Andorre, Nations unies, Europa», 224 pages, 45 F ; tome VII «Outre-mer (de O à Z)», 884 pages, 180 F. Par correspondance : Yvert et Tellier, 37, rue des Jacobins, 80036 Amiens Cedex 1 (ajouter 20 F de frais de port).

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes* 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine Cedex Téléphone : (1) 49-60-33-28 Télécopie : (1) 49-60-33-29 Spécimen récent *sur* demande contre 15 F en timbres

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
RADIO TELEVISION

AGENDA

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). L'amour est aveugle : , 22 h. 1 pour la route ; Scènes d'amour : mar. (en anglais) 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : jeu. 19 h ; ven., sam., mar., mer. (dernière) 21 h ; sam. 18 h.
ATELIER (46-06-49-24). L'Antichambre : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
BATEAU-THÉATRE DOCTEUR PARADIS (40-51-84-53). Le Misanthrope et l'Auvergnat : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 18 h.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Cet étrange animal : mar., mer., jeu. 20 h 30. Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30.
BOBINO (43-27-75-75). Télé-folies : ven., sam. (dernière) 21 h.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). La Jalousie : ven., mar. 20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h ; dim. 15 h 30.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : 21 h. Rel. dim., lun.
CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Les Petits Marteaux : mar., mer., jeu. 21 h.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a-t-il un communiste dans la salle? : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. lun., dim. soir.
CENTRE CULTUREL DE LA CLEF (43-36-15-64). Mais ou est donc passé cet Oleg Alifanov? : mar., mer., jeu. 20 h 30.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Didier Gustin dans : Meurtres au music-hall : lun., mar., mer., jeu. 21 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pétaouchnok : 21 h. Rel. dim., lun.
COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Iphigénie : mar., jeu. 20 h 30.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Les Larrons : dim. 15 h ; lun. 20 h ; mar. 18 h 30. Le Livre d'heures : sam. 16 h 30 ; lun. 18 h 30 ; mer. 20 h 45. Le Roi Lear : ven., sam. 18 h 15 ; dim. 17 h.
DEUX ANES (46-06-10-26). Les Fous d'humour : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (47-00-67-37). Piment cannibale II : mar., mer., jeu. 20 h 30.
LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Hortense a dit Je m'en fous : dim., lun. 15 h. Le Pösendorfer : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Confidences pour clarinette : sam., mar., mer., jeu. 20 h 45 ; dim. 15 h.
GRAND EDGAR (43-20-90-09). Eric Thomas : 22 h. Rel. dim.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Les Femmes au tombeau : 19 h. Rel. dim. Les Larmes du crimes : 20 h 30. Rel. dim. Violaine, morte de rire : 22 h 15. Rel. dim.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Feu la mère de madame : 20 h. Rel. dim. Le Rire de Tchékhov : , 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Adieu monsieur Tchékhov : 20 h. Rel. dim. Le Bestiaire : 21 h 30. Rel. dim. Bereshit : ven., sam. (dernière) 18 h.
MADELEINE (42-65-07-09). Long Voyage vers la nuit : 20 h 30 ; sam. 16 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : lun., mar., mer., jeu. 21 h.
MARIE STUART (45-08-17-80). Van Gogh : Vincent : 19 h 15. Rel. dim., lun. Savage Love : 21 h 15.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : mar., mer., jeu. 20 h 30.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêves : sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h.
MICHEL (42-65-35-02). Les Aviateurs : 21 h. Rel. dim., lun.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). La Puce à l'oreille : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Marcel et la Belle Excentrique : ven., mar., mer., jeu. 21 h ; sam. 18 h 30, 21 h 15 ; dim. 15 h 30.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Les Enfants du silence : mar., mer., jeu. 20 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 20 h 30 ; sam. 18 h, 21 h. Rel. dim., lun.
OLYMPIA (47-42-25-49). Autant en emportent les Vamps : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Chevallier et Laspalès dans : C'est vous qui voyez! : 20 h 30. Rel. dim., lun.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : 20 h 30 ; sam. 17 h 30. Rel. dim., lun.
PRÉ-CATALAN, JARDIN SHAKESPEARE (43-71-14-26). On ne badine pas avec l'amour : sam., dim. 15 h. Le Théâtre de Clara Gazul : jeu., ven., sam., dim. 17 h 30.
RANELAGH (42-88-64-44). Jeux de masques : 18 h 30. Rel. dim., lun. Exercices de style : 20 h 30. Rel. dim., lun. La Troisième Ligne : 22 h ; dim. 18 h 30. Rel. dim. soir, lun.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Clovis et les Musicodingues : 21 h. Rel. dim. La mort viendra et elle aura tes yeux : 21 h.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). James Bean : 20 h 30. Rel. dim., lun.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE CLAVEL (43-71-93-73). Les Deux Orphelines : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Christian Briand dans : Tout est show-baise : 20 h 30. Rel. dim., lun. Isabelle Leprince dans : Célibataire : 22 h. Rel. dim., lun.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Belle de Mai. Le Fou et la Nonne : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE DE MÉNILMONTANT (45-42-07-62). Gala : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Le Bel Indifférent : 19 h. Rel. dim.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Dracula Show : mar., mer., jeu. 20 h 30.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Chantal Ladesou : 20 h 30. Rel. dim., lun.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Gérard David : 20 h 30. Rel. dim., lun. La Peur des couples : 22 h. Rel. dim., lun.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Oh, les beaux jours! : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.
THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). La Valse des toréadors : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.
TOURTOUR (48-87-82-48). Candide : ven., sam. (dernière) 20 h 30. Délire à deux : ven., sam. (dernière) 22 h 15. Les Trois Sœurs : ven., sam. (dernière) 18 h 45.
TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). Paroles de femmes : ven., sam. 20 h.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Batailles : 21 h. Rel. dim.
LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Lili : mar. 20 h 45.

SPECTACLES NOUVEAUX

L'AMOUR EST AVEUGLE. Aktéon-Théâtre (43-38-74-62), 22h (9).
LE BEL INDIFFÉRENT. Théâtre de Nesle (46-34-61-04) (dim.), 19h (9).
DEVOS EXISTE, JE L'AI RENCONTRÉ. Au bec fin (42-96-29-35) (dim.), 20h30 (9).
J'AI TROIS MOI. Au bec fin (42-96-29-35) (dim.), 19h (9).
LUDO DANS : ATTENTION, IL EST CONI. Movies (42-74-14-22) (dim., lun.), 20h30 (9).
MES AVEUX AU MUSIC-HALL. Au bec fin (42-96-29-35) (dim., lun.), 23h30 (9).
OH, LES BEAUX JOURS!. Théâtre national de la Colline (43-66-43-60) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 16 h (9).
ON EST DANS LA MERDE, MAIS ON GARDE LE MORAL. Au bec fin (42-96-29-35) (dim.), 22h (9).
L'AMOUR FOOT. Antoine - Simone-Berriau (42-08-77-71) (dim. soir, lun.), 20h45 ; sam. 17 h et dim. 15 h 30 (10).
COCO DANS : CHAUVE DEVANT, ONE MAN CHAUVE. La Calèche (43-70-26-53) (dim., lun.), 20h30 (10).
PAROLES DE FEMMES. Tremplin-Théâtre des Trois-Frères (42-54-91-00), jeu., ven. et sam. 20 h (10).
GALA. Théâtre de Ménilmontant (45-42-07-62) (dim., lun.), 21h (11).
MARCEL ET LA BELLE EXCENTRIQUE. Montparnasse (43-22-77-74), ven., mar., mer., jeu. 21 h, sam. 18 h 3021 h 15 et dim. 15 h 30 (11).
LE MISANTHROPE ET L'AUVERGNAT. Bateau-théâtre Docteur Paradis (40-51-84-53) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 18 h (11).
LE PÖSENDORFER. Le Funambule Théâtre-Restaurant (42-23-88-83) (dim., lun.), 20h30 (11).
CONFIDENCES POUR CLARINETTE. Gaîté-Montparnasse (43-22-16-18) (dim. soir, lun.), 20h45 ; dim. 15 h (12).
MARCHAND DE RÊVES. Métamorphosis (42-61-33-70) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 15 h (12).
DIDIER GUSTIN DANS : MEURTRES AU MUSIC-HALL. Comédie Caumartin (47-42-43-41) (mer., dim.), 21h (14).
L'ECOLE DES FEMMES. Marais (42-78-03-53) (dim.), 21h (14).
1 POUR LA ROUTE ; SCÈNES D'AMOUR. Aktéon-Théâtre (43-38-74-62), mar. (en anglais) 20 h 30 (15).
CET ÉTRANGE ANIMAL. Berry-Zèbre (43-57-51-55) (dim., lun.), 20h30 (15).
DRACULA SHOW. Théâtre du Tambour royal (48-06-72-34) (dim., lun.), 20h30 (15).
LES ENFANTS DU SILENCE. Nouveau Théâtre Mouffetard (43-31-11-99) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 15 h 30 (15).
IPHIGÉNIE. Comédie-Francaise (40-15-00-15), mar. et jeu. 20 h 30 (15).
LILI. La Vieille Grille (47-07-22-11), mar. 20 h 45 (15).
MAIS OU EST DONC PASSÉ CET OLEG ALIFANOV?. Centre culturel de la Clef (43-36-15-64) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 15 h (15).
LES PALMES DE M. SCHUTZ. Mathurins (42-65-90-00) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 15 h (15).
LES PETITS MARTEAUX. Cartoucherie Théâtre de la Tempête (43-28-36-36) (dim. soir, lun.), 21h ; dim. 16 h 30 (15).
PIMENT CANNIBALE II. Fondation Deutsch-de-la-Meurthe (47-00-67-37) (dim. soir, lun.), 20h30 ; dim. 17 h (15).

RÉGION PARISIENNE

CHARENTON-LE-PONT (THÉATRE) (43-68-55-81). Smaïn : sam. 21 h.
MEAUX (60-23-40-00). Meaux en marche vers l'Europe : ven., sam. (dernière) 22 h 30.

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

VENDREDI
Une histoire du film policier français : Garde à vue (1981), de Claude Miller, 18 h 30 ; les Aveux les plus doux (1970), d'Edouard Molinaro, 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

VENDREDI
Le Cinéma américain regarde ses indiens : Bronco Apache (1954, v.o.), de Robert Aldrich, 18 h 30 ; In the days of the Thundering Herd (1914, v.o.), de C. Campbell ; Rio Grande (1950, v.o. s.t.f.), de John Ford, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-76-62-00)

VENDREDI
Portraits de Paris : Vivre à Paris : Ici, ailleurs (1966) de C. Vilardebo, le Couple témoin (1975) de William Klein, 14 h 30 ; Travail perdu : Portraits - le bistrots (1987) d'Alain Cavalier, Pierre et Paul (1969) de René Allio, 18 h 30 ; l'Argent : l'Affaire Stavisky (1988) d'Henri de Turenne et Jean-Noël Delamarre, Y a-t-il un Français dans la salle? (1982) de Jean-Pierre Mocky, 18 h 30 ; Gendarmes et voleur : le Voleur de paratonnerres (1945) de Paul Grimault, Faits divers, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
ALBERT SOUFFRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e, (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
ALIEN 3 (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
ANTIGONE (Fr.-All., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
APRÈS L'AMOUR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
L'ARME FATALE 3 (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
AU PAYS DES JULIETS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LES AVENTURES D'UN HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).
BALLAD OF THE SAD CAFE (A.-Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
BALLROOM DANCING (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
BARTON FINK (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).
BATMAN, LE DÉFI (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88).
BEETHOVEN (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BOB MARLEY : TIME WILL TELL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
BOOMERANG (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
CÉLINE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LE COBAYE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
LE COUP DE FOUDRE (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
CROC-BLANC (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
DEAD AGAIN (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
DELICATESSEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE DERNIER DES MOHICANS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
DIÊN BIÊN PHU (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE DIMANCHE DE PRÉFÉRENCE (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Grand Ecran, 13e (45-80-77-00) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
L'EUNUQUE IMPÉRIAL (Chin., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS II (HONG KONG, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
HOOK (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
INDOCHINE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
IP5 (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
JFK (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
KAFKA (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LABYRINTHE DES PASSIONS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LATINO BAR (Esp.-Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
LA NUIT DÉCHIRÉE (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
OMBRES ET BROUILLARD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
OPENING NIGHT (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA P'TITE ARNAQUEUSE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA PESTE (Fr.-Brit.-Arg., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14).
PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).
RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LE ROI ÉBAHI (Esp.-Fr.-Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LA SENTINELLE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).
TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
THE PLAYER (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
TRUST ME (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
TWIN PEAKS (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
UN COEUR EN HIVER (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
UN ÉTÉ SANS HISTOIRES (Fr.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).
UN PARAPLUIE POUR TROIS (Esp., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
UN VAMPIRE AU PARADIS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).
UNIVERSAL SOLDIER (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
WARSZAWA ANNÉE 5703 (Fr.-All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LE ZÈBRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).

LES GRANDES REPRISES

ADIEU, MA JOLIE (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
BLOOD SIMPLE (*) (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).
BOB ET CAROLE ET TED ET ALICE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
BOF... (Fr.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).
LES CRIMINELS (Brit., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
DAVID COPPERFIELD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).
LA FEMME DES SABLES (Jap., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
GILDA (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
GLORIA (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
INDIA SONG (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
PETER PAN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46).
STALKER (Sov., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
THEMROC (Fr.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).
UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

« L'architecture du dix-neuvième arrondissement », 10 heures, Maison de la Villette, angle avenue Corentin-Cariou et quai de la Charente (Maison de la Villette).

« L'île de la Cité, des origines de Paris aux travaux d'Haussmann », 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

« Académie française, Institut et curiosités de son pittoresque quartier », 10 h 45, 23, quai Conti (D. Fleuriot).

« L'esplanade des Invalides : parades militaires et expositions universelles », 10 h 45, métro Champs-Elysées-Clemenceau, devant la statue de Clemenceau (Regards).

« Fastes et fantômes de l'Opéra Garnier » (limité à vingt-cinq personnes), 11 heures, dans le vestibule, statue de Lulli (Monuments historiques).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 11 heures, 15 heures et 17 h 45, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Exposition : Terres secrètes de Samarcande », 14 heures, hall d'entrée de l'Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (Paris et son histoire).

« Le quartier du Gros-Caillou », 14 h 30, métro Latour-Maubourg (Paris pittoresque et insolite).

« La montagne Sainte-Geneviève », 14 h 30, église Saint-Julien-le-Pauvre (Sauvegarde du Paris historique).

« Le vieux Versailles », 14 h 30, 1, rue de l'Indépendance-Américaine (Office de tourisme de Versailles).

« Romantique Butte-aux-Cailles, petites venelles et cités fleuries, évocation de la Bièvre », 14 h 30, 2, rue Bobillot (Paris capitale historique).

« Les Puces à Saint-Ouen, le plus important marché mondial de brocante et d'antiquités. Conférence déposée », 15 heures, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« Salons et jardins des hôtels Rothelin (ministère du tourisme) et de Broglie (ministère de la communication) », 15 heures, 101, rue de Grenelle (D. Bouchard).

« Le couvent des Carmes et ses prisons. La visite de Lacordaire », 15 heures, 70, rue de Vaugirard (I. Hauller).

« L'étrange quartier de Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« L'ancien monastère, maison d'éducation de la Légion d'honneur », 16 heures, 2, rue de la Légion-d'Honneur, à Saint-Denis (Office de tourisme).

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

« L'hôtel de la Païva » (nombre limité), 10 heures, 25, avenue des Champs-Elysées (D. Bouchard).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, métro Hôtel-de-Ville, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Le jardin des Halles : le traditionnel et la modernité », 10 h 45, sortie du Forum, porte Rambuteau (Regards).

« L'Opéra Garnier, cathédrale mondaine du Second Empire », 11 heures et 14 heures, dans l'entrée (C. Merle).

« Décors et mobilier dix-huitième siècle au musée Nissim de Camondo » (limité à vingt-cinq personnes), 14 h 30, 63, rue de Monceau (Monuments historiques).

« La basilique de Saint-Denis. Architecture et tombeaux royaux », 14 h 30, entrée de la basilique (Office de tourisme).

« Hector Guimard et l'histoire du Métropolitain », 14 h 30, métro Dauphine, à l'extérieur, sortie avenue Foch, côté pair (Connaissance de Paris).

« Ancienne ambassade de Perse, visite de l'hôtel de Bourbon-Condé », 15 heures, 12, rue Monsieur (I. Hauller).

« Le musée Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (Tourisme culturel). « Le marché aux Puces à Saint-Ouen, les nouvelles installations. Conférence déposée », 15 heures, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« Les salons de l'hôtel de la Marine, ancien garde-meuble de la couronne » (Carte d'identité. Limité à trente personnes personnes), 15 heures, 2, rue Royale (E. Romann).

« Le quartier de l'Arsenal », 15 heures, devant le pavillon de l'Arsenal, place Teilhard-de-Chardin (A. Hervé).

« La colline de Saint-Cloud, cascade, jeux d'eau et évocation du château du duc d'Orléans », 15 h 15, terminus autobus 52 et 72 (Approche de l'art).

« De Louise de France à Louise Michel : l'ancien Carmel et la chapelle de Saint-Denis », 16 heures, musée, 22 *bis*, rue Gabriel-Péri à Saint-Denis (Office de tourisme).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Démystification de l'hypnotisme, ses possibilités et ses limites », par B. de Roybon ; « Voyance et télépathie », par Natya (Conférences Natya).

ÉCONOMIE

BILLET

Fragile livre sterling

Les marchés financiers vont-ils accorder le bénéfice du doute à M. John Major qui, jeudi 10 septembre, a réaffirmé qu'il n'était pas question pour la Grande-Bretagne de dévaluer sa monnaie nationale? En assurant qu'un réalignement de la parité de la livre sterling au sein du mécanisme de change du système monétaire européen (SME) constituerait une *«trahison de notre avenir»*, le premier ministre tente d'éloigner les appétits de la spéculation, et de gagner un répit. Mais, après la réunion, le week-end dernier, des ministres des finances des Douze, on a vu que la crédibilité de ce genre de déclaration est éphémère. Si c'est aujourd'hui la lire italienne qui est la plus durement attaquée parmi les monnaies européennes, la situation de la livre britannique n'est guère enviable. Rien de plus frustrant pour un gouvernement que de voir sa politique dictée par les lois erratiques du marché. Or c'est bien ce qui se passe. Par conviction européenne personnelle, par crédibilité politique et logique économique (la bataille contre l'inflation reste prioritaire), M. Major veut que la livre reste fermement ancrée au SME. Dès lors, Londres ne peut que faire le gros dos devant la tempête monétaire en cours. Si la livre est attaquée, la Banque d'Angleterre interviendra. Si cela est insuffisant, l'emprunt de 73 milliards de francs contracté il y a huit jours servira à soutenir la parité de la monnaie nationale. Et si cela ne suffit pas? La «signature» de la Banque d'Angleterre n'est évidemment pas en cause, mais l'ampleur du déficit budgétaire limite cependant les capacités d'emprunt. Dès lors, on voit mal comment le chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, pourrait éviter de procéder à une hausse des taux d'intérêt. Une telle décision déclencherait un hourvari politique en Grande-Bretagne. Déjà, le gouvernement a du mal à résister aux pressions conjuguées de son propre parti, de l'opposition, du patronat et des syndicats qui, non sans raison, arguent qu'il est illusoire d'espérer une reprise économique sans une baisse des taux, seule mesure susceptible de restaurer la confiance de l'industrie et des consommateurs. La question est de savoir combien de temps M. Major peut maintenir une telle rigueur, sachant que la reprise est largement conditionnée par des facteurs sur lesquels il n'a aucune prise : la chute du dollar par exemple, mais aussi, à court terme, le résultat du référendum français sur Maastricht. Si le «non» devait l'emporter, les pressions en faveur d'une sortie de la livre du SME ou d'un réalignement monétaire – c'est-à-dire d'une dévaluation – deviendront probablement intolérables. En attendant, M. Major ne peut qu'inlassablement répéter qu'il n'y aura pas de dévaluation...

LAURENT ZECCHINI

Dans son rapport annuel 1991-1992

Le Fonds monétaire international insiste sur le caractère quasi universel de sa mission

Avec la récente adhésion de dix nouveaux pays, le Fonds monétaire international (FMI) compte désormais 167 États membres. Dans son rapport annuel 1991-1992, rendu public vendredi 11 septembre, cette institution insiste sur son caractère désormais quasi-universel. Nous nous orientons, est-il écrit, vers un *«système monétaire global»*. L'assemblée générale du FMI s'ouvre le 22 septembre à Washington.

Parmi les nouveaux venus au FMI, les plus notables sont la Russie et la Suisse. Ce dernier pays s'était jusqu'à maintenant tenu à l'écart des organisations financières internationales. La situation financière de la Confédération helvétique, quoique encore enviable, n'est plus non plus tout à fait ce qu'elle était. Désormais, les quinze États issus de l'ex-Union soviétique sont en relation avec le FMI. A cette occasion, ce dernier a reconnu *«à chaque pays, le droit souverain d'établir sa propre monnaie»*. Cependant, le Fonds discute avec chacun d'eux des problèmes soulevés par *«la conciliation de ce principe avec l'existence d'arrangements supranationaux»*.

Bien que le rapport n'en fasse pas état, la prochaine assemblée générale, qui s'ouvre à Washington le mardi 22 septembre, sera certainement l'occasion de vives discussions au sujet de la place et du rôle qu'occuperont plusieurs des nouveaux pays membres. Il est entendu que l'on va créer, pour la Russie et certains pays qui se grouperont autour d'elle, un vingt-troisième siège au conseil d'administration. Au sein de ce dernier, tous les pays membres sont représentés soit à titre individuel (États-Unis, Allemagne, Japon, Grande-Bretagne, France), soit par groupes. En revanche, apparaît beaucoup plus délicate l'attribution d'un vingt-quatrième siège pour un groupe que présiderait la Suisse. Pour pouvoir l'attribuer et s'en tenir à ce chiffre, jugé excessif par certains, il conviendrait de supprimer un groupe déjà existant, celui des pays d'Afrique francophone. Or Paris défend l'existence de ce groupe particulier.

Centre de formation à Vienne

Avec l'accession des pays de l'est européen et des États successeurs de l'ex-URSS, le Fonds change quelque peu de rôle – ou plutôt distribue différemment ses différentes missions. Sa tâche d'assistance et d'aide technique a tendance à fortement augmenter. Une initiative importante est la création, en liaison avec d'autres organisations internationales, d'un centre de formation dont le siège sera à Vienne. Ses créateurs ont l'intention d'y accueillir les futurs fonctionnaires des pays ex-communistes.

Dans son nouveau rapport, le FMI consacre une place importante aux résultats de sa mission dite de *«surveillance»* (qu'il faudrait traduire en français par l'expression *«droit de regard»*). Celui-ci s'exerce statutairement sur la politique de taux de change menée par chaque État membre. Le Fonds a interprété cette mission au sens le plus large.

Au lieu d'employer l'expression impersonnelle et sans grande signification *«le Fonds est d'avis que...»*, le rapport préfère distinguer entre les différentes opinions exprimées sur tel ou tel sujet par tel ou tel groupe du conseil d'administration – sans toutefois les nommer. Plusieurs administrateurs ont *«le sentiment que le dollar conserve une importance toute unique dans le système, ce qui confère aux Etats-Unis une responsabilité particulière»*. Le rapport ajoute : *bien que certains membres du conseil croient que le monde* compte de plus en plus sur les trois plus grands pays industriels (États-Unis, Allemagne et Japon) pour que leur monnaie respective serve d'ancre au système monétaire, seulement un petit nombre d'entre eux s'attendent à la formation de groupes monétaires régionaux importants en dehors de celui qui s'annonce en Europe. *«Beaucoup d'administrateurs*, ajoute le rapport, *soulignent que la stabilité des prix devrait être l'objectif prédominant des politiques monétaires menées dans les grands pays, non pas parce qu'un haut niveau d'emploi et la croissance sont des objectifs moins importants, mais parce qu'il est prouvé qu'il est très difficile d'atteindre ces objectifs en l'absence d'une stabilité des prix.»*

A propos du franc, on lit dans le rapport *«Bien qu'il y ait au sein du conseil quelque sympathie pour le souci exprimé par les autorités françaises au sujet du haut niveau des taux d'intérêt, la plupart des administrateurs pensent que cela est inévitable (...). Une politique ferme de taux est considérée comme nécessaire pour permettre au franc de partager le rôle d'ancre dans le SMI.»*

Des engagements en hausse

Dans la phase actuelle de faiblesse conjoncturelle, la plupart des administrateurs estiment que les gouvernements *«devraient s'abstenir d'avoir recours à une politique discrétionnaire d'ajustement macro-économique à la situation du moment* (fine tuning)*»*. Au cours de l'exercice sous revue, le Fonds a substantiellement augmenté (d'environ 50 %) ses engagements. Ceux-ci se sont élevés pendant l'exercice à 8,7 milliards de droits de tirage spéciaux (DTS, un droit de tirage spécial égale à 1,48 dollar) contre 5,6 milliards pendant l'exercice 1990-1991. *Les trois* principaux emprunteurs, l'Argentine, le Brésil et l'Inde en absorbent presque les deux tiers.

Au 1er avril, fin de l'exercice annuel, cinquante-trois pays avaient passé un accord avec le FMI. Celui-ci disposait à cette date de 20,9 milliards de DTS de ressources disponibles. L'augmentation de 50 % des quotas décidée en juin 1990 (leur montant devrait passer de 90 à 130 milliards de DTS) n'est toujours pas en vigueur.

La question des arriérés

La raison en est que les pays qui ont déjà ratifié cet accord n'ont pas encore tous adopté le troisième amendement. Or il était stipulé que celui-ci devait être ratifié à concurrence de 85 % des voix (pondérées) pour que l'accroissement des ressources du Fonds soit mis en vigueur.

Le troisième amendement concerne la nouvelle procédure visant les pays qui ne sont pas en règle avec le FMI. Ce rapport, comme les précédents, s'attache à la question des arriérés. Ceux-ci ne représentent qu'un peu plus d'un milliard de DTS mais les pays membres voient là une question de principe. Après que le Panama a réglé sa dette, dix pays n'ont pas rempli leurs obligations de remboursement vis-à-vis de l'institution. Plusieurs d'entre eux ont passé avec cette dernière les accords prévus par la nouvelle procédure.

L'attention des réunions préparatoires à l'assemblée générale (elles commenceront dès le 18 septembre) sera particulièrement concentrée sur la situation des pays de l'ex-URSS et, en particulier, de la Russie. La seule indication jugée positive en provenance de la Russie concerne un certain ralentissement de l'inflation. Celle-ci ne serait plus aujourd'hui que de 8,9 % par mois...

PAUL FABRA

SANTÉ

Le testament du médecin-conseil de la CNAMTS

Le rapport du docteur Béraud provoque une vive polémique

Le docteur Claude Béraud, médecin-conseil de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNMATS), a décidé de quitter ses fonctions sur un coup d'éclat. Présentant un rapport sur les *«gaspillages»* dont souffre la branche maladie de la Sécurité sociale, il a déploré la *«très grande fréquence de la petite délinquance»* parmi les professionnels de la santé, qu'il estime *«certainement plus répandue (...) que chez les adolescents au chômage»*.

Le docteur Béraud s'en est pris aux dépassements d'honoraires excessifs, au non-respect de la tarification, sans oublier *«la grande délinquance»*, certes *«exceptionnelle»*, mais dont les risques sont *«très graves»* : interventions chirurgicales inutiles réalisées pour des *«objectifs personnels»*, demande de remboursement d'actes fictifs, fraudes sur les prothèses... Au total, *«excès, abus et fraudes ont coûté 120 milliards de francs à l'assurance-maladie sur une dépense annuelle de 573 milliards»*. Moins catégorique, M. Gilles Johannet, directeur de la caisse nationale, considère tout de même que *«60 milliards auraient pu être aisément économisés»*.

Ces propos ont suscité une réaction de M. René Teulade, ministre des affaires sociales, selon lequel *«ce dossier doit être traité sereinement»* car *«les médecins ne sont pas des délinquants»*. Quant au docteur Jacques Beaupère, président de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), il s'est indigné devant des propos *«infamants»*, assurant qu'il *«prendra toutes mesures nécessaires à la réparation de cet affront»*. Ces déclarations interviennent alors que le gouvernement, la caisse nationale et les syndicats de médecins viennent de reprendre les interminables discussions destinées à mettre sur pied un mécanisme de rationalisation des dépenses de santé.

Certes brutales, elles n'en reflètent pas moins l'agacement grandissant – et compréhensible – d'un nombre croissant de techniciens de la Sécu à l'égard de réformes sans cesse promises mais invariablement repoussées à des jours meilleurs. Ce décalage entre le discours et la pratique entretient parfois un sentiment d'impunité qui ne peut qu'encourager certains comportements antidéontologiques et fort coûteux. Mais dont on ne saurait accuser l'ensemble du corps médical.

J.-M. N.

AGRICULTURE

Avant la rencontre de Bruxelles

M. Mermaz propose des améliorations de la PAC

La rentrée communautaire des ministres de l'agriculture de la CEE aura lieu les 21 et 22 septembre à Bruxelles, et le ministre français M. Louis Mermaz souhaite apporter quelques ajustements à la réforme de la politique agricole commune (PAC) décidée le 21 mai dernier. M. Mermaz veut étendre la prime à la vache allaitante, déjà accordée aux troupeaux mixtes (viande et lait, avec un quota de production inférieur à 120 000 litres par an) dans les zones défavorisées, à l'ensemble du territoire.

M. Mermaz souhaite aussi que soit prise en compte la situation difficile de certains départements français dans le calcul des rendements céréaliers moyens, dont les cinq dernières années servent de base au calcul des indemnités. Au cours de cette période, les deux tiers des départements ont subi deux ans de calamités, et quatorze d'entre eux ont essuyé trois ans de dommages. Enfin, la France souhaite que la rotation des terres mises en jachère se fasse tous les trois ans au lieu des six ans prévus.

Les difficultés rencontrées par les producteurs de fruits et légumes cet été, liées à une forte production, au conflit routier et aux importations belges et marocaines, a donné lieu à la première application du plan d'accompagnement de la PAC présenté par M. Bérégovoy le 20 juillet dernier. Les indemnités de retrait du marché devraient être versées avant la fin du mois, et des reports de cotisations seront accordés, sans pénalités. D'autre part, dans le cadre du fonds d'allègement des charges (FAC), qui consacrera 1,2 milliard de francs (dont 400 millions de francs au titre de 1992) au désendettement des agriculteurs, le ministère a demandé au Crédit agricole de faire un effort supplémentaire.

A Paris et en province

Mobilisation des agriculteurs

Une centaine de jeunes agriculteurs ont occupé le Musée du Jeu de paume à Paris, jeudi 10 septembre. Ils ont été évacués sans incidents dans la soirée par les forces de police. En province, plusieurs manifestations ont eu lieu ces derniers jours. A Montauban (Tarn-et-Garonne), deux cents agriculteurs ont investi jeudi l'immeuble de la Mutualité sociale agricole pour protester contre la hausse des cotisations, tandis qu'à Amiens (Somme), quatre-vingts exploitants agricoles, manifestaient contre la politique agricole commune (PAC) et le gel des terres. Appelant à voter «non» à Maastricht, des agriculteurs juchés sur cinquante tracteurs ont défilé à l'appel de la Coordination rurale dans les Yvelines.

SOCIAL

Pour la formation de 8 000 chômeurs

Treize fédérations professionnelles signent des accords-cadres avec le ministère du travail

Mme Martine Aubry, ministre du travail, a signé jeudi 10 septembre avec les dirigeants de treize fédérations professionnelles, représentant neuf secteurs d'activité, des accords-cadres pour la formation professionnelle de demandeurs d'emploi. Engagée pour une période de dix-huit à vingt-quatre mois, l'opération devrait s'adresser à huit mille chômeurs. *«Nous avons peut-être aujourd'hui un nouvel outil pour le traitement du chômage»*, s'est félicitée Mme Aubry, satisfaite de voir que *«les entreprises se mobilisent pour la formation des demandeurs d'emploi»*.

Cette action vient de loin. Elle est née, dès l'arrivée de Mme Aubry rue de Grenelle, de l'enquête qu'elle avait demandé aux préfets de réaliser auprès des professions pour repérer les secteurs connaissant des difficultés de recrutement. Elle s'est poursuivie avec une réorientation des formations vers les secteurs porteurs d'emploi et avec la concentration des moyens sur les points les plus sensibles. Depuis longtemps, le ministre du travail espérait que les entreprises ouvriraient leurs centres de formation, aux capacités parfois excédentaires, à des chômeurs qui pourraient ainsi côtoyer des salariés.

En utilisant toutes les formules disponibles, et en mobilisant les sources de financement nécessaires, le dispositif imaginé devrait permettre de développer l'offre de formation, là où elle est quantitativement insuffisante en regard des perspectives d'emploi, et d'assurer une ingénierie des formations, là où l'offre est qualitativement inadaptée.

Le projet repose sur l'intérêt commun des entreprises, pour faire face à leurs besoins de main-d'œuvre qualifiée, et des demandeurs d'emploi, qui auront plus de chances de trouver un débouché. Pour le service public de l'emploi, l'ANPE a été désignée comme l'opérateur d'actions qui seront localisées. Avec certaines grandes entreprises, il est envisagé de mettre en place des réseaux afin d'étendre le bénéfice de l'opération à des PME d'un même bassin d'emploi ou à des sous-traitants qui recherchent du personnel formé.

A. Le.

Les tensions au sein du Système monétaire européen

Les pays du G7 pourraient se concerter pour stabiliser le deutschemark

*Les tensions au sein du Système monétaire européen (SME) continuent de provoquer l'inquiétude des milieux économiques et financiers, tandis que les esquisses d'une coopération monétaire internationale se font jour. Le ministre japonais des finances, M. Tsutomu Hata, a ainsi déclaré vendredi 11 septembre que les membres du Groupe des sept pays les plus industrialisés (G7) pourraient annoncer une intervention concertée destinée à stabiliser le deutschemark, lors de leur rencontre à Washington la semaine prochaine.

«Tous les pays membres considèrent la stabilité des taux de change comme une chose importante. Il se peut qu'ils confirment [la nécessité] *(...) d'une coordination»*, a-t-il déclaré à la presse. Dans son édition du 11 septembre, le quotidien économique japonais *Nihon Keizai Shimbun* affirmait que les pays du G7 avaient commencé à étudier la possibilité d'accroître les transactions croisées, consistant pour chaque banque centrale à vendre du deutschemark contre sa propre monnaie. Les membres du G7 étudieraient aussi la possibilité de donner plus de liberté à leurs banques centrales pour intervenir sur les marchés des changes.

Jeudi, la Bundesbank était intervenue dès le matin pour soutenir la lire italienne, tombée à son niveau plancher au sein du SME. Elle est intervenue de nouveau le vendredi 11 septembre, soutenues par les banques centrales de Belgique et d'Italie. Une action entreprise dans le cadre du système des interventions obligatoires qui se met en place lorsqu'une monnaie des Douze tombe à son cours plancher.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Le Conseil d'Administration s'est réuni le 8 septembre 1992 sous la présidence de M. Roger Papaz pour examiner les points suivants :

AUGMENTATION DE CAPITAL

Le Conseil a constaté que, compte tenu des conversions d'obligations effectuées à l'échéance de l'emprunt ex-GFII 7 % 1971, le capital de la société est porté à 876 176 400 francs, divisé en 8 761 764 actions de 100 francs chacune.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

L'exploitation locative du patrimoine se déroule de façon satisfaisante eu égard à la conjoncture actuelle. Le taux d'occupation global actuel est de 97,82 %, se répartissant ainsi : 99,13 % pour les immeubles d'habitation et 91,66 % pour les surfaces commerciales. L'immeuble de bureaux de 5 370 mètres carrés d'Issy-les-Moulineaux livré courant été 1991 est en bonne voie de pleine occupation à des conditions de rentabilité intéressantes. La commercialisation des immeubles de bureaux de Suresnes et Levallois est actuellement lancée dans un marché rendu difficile par une offre abondante. Il est toutefois précisé que l'immeuble de Levallois bénéficie, dès son achèvement et temporairement, de recettes locatives jusqu'à fin février 1993.

RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 1992 - PRÉVISIONS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 177 713 000 francs, en progression de 4,39 %. Le résultat d'activité et d'exploitation à été de 103 958 000 francs, en hausse de 5,06 %. Le bénéfice net est en augmentation, à 130 739 000 F contre 126 507 000 francs pour la période correspondante de 1991. Les prévisions établies pour l'ensemble de l'exercice permettent d'envisager une progression du prochain dividende.

RENONCIATION AU STATUT DE SII

L'amenuisement au fil des années des avantages liés au statut spécifique de SII alors que les contraintes subsistaient, le nouvel environnement fiscal ou financier – abaissement du taux de l'impôt sur les sociétés, conditions d'éligibilité aux Plans d'épargne en actions (PEA), – ont déterminé le Conseil d'Administration de la société à convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire le 9 décembre 1992, afin de lui soumettre la décision de renoncer au statut de SII.

L'adoption par le GFC du statut de droit commun devrait lui permettre d'assurer son développement, sans contraintes, de manière harmonieuse, équilibrée et prudentes, et d'obtenir l'éligibilité de ses titres au PEA dès sa création.

ÉCONOMIE

AFFAIRES

Sur fond de rivalité entre Wallons et Flamands

Le groupe néerlandais ING prêt à lancer une OPA sur la Banque Bruxelles-Lambert

Le premier groupe financier des Pays-Bas ING (International Nederlanden Group) a annoncé, jeudi 10 septembre, être prêt à lancer une OPA sur la deuxième banque belge, la Banque Bruxelles-Lambert (BBL) (*le Monde* du 11 septembre). Est-ce le prélude à une bataille boursière d'envergure ou la BBL va-t-elle passer facilement sous contrôle néerlandais ?

BRUXELLES

de notre correspondant

Cette prise de contrôle par un groupe néerlandais serait bien vue par les Flamands de Belgique qui s'inquiètent de *« l'invasion du capital français »* dans le royaume, surtout depuis la restructuration de la Société générale de Belgique, passée sous la coupe de Suez. Mais la réponse ne sera connue que dans plusieurs semaines, au terme d'une procédure complexe pouvant conduire à la réussite d'une OPA.

L'actionnariat de la BBL est très diversifié. Trop, disent ses cadres, qui souhaitent une direction plus unie et une politique visant à acquérir une dimension européenne. Depuis plusieurs mois, le groupe italien SBH Investment, entré dans la société au début des années 80 et détenteur actuel de 6,72 % de son capital, voulait se défaire de ses parts. Mais son offre de vente à 3 800 francs belges l'action (627 francs) n'avait pas trouvé preneur. Jusqu'au conseil d'administration extraordinaire à l'issue duquel on a appris, jeudi 10 septembre, qu'ING – qui détient aujourd'hui 10,03 % de la BBL, avec sa filiale belge, la compagnie d'assurances La Patriotique – faisait une offre de 3 600 francs, supérieure à la cotation en Bourse (3 200 francs mercredi 9 septembre). Le *hic* est que la Commission bancaire de Belgique a estimé qu'il fallait en passer par la procédure de l'OPA (offre publique d'achat), en raison des synergies qui allaient s'établir.

Une partie politico-financière

Du coup, ING a informé l'ensemble des actionnaires qu'il était d'accord pour cette OPA, mais à plusieurs conditions. Notamment qu'il puisse procéder à un audit pour en savoir plus sur les comptes de la société ; et qu'il puisse détenir au moins 51 % du capital au terme de l'OPA. Le conseil d'administration a donné son accord.

Les regards se portent maintenant sur M. Albert Frère, patron du Groupe Bruxelles-Lambert (GBL), investi dans de nombreux secteurs de l'économie belge, et auquel certains Flamands reprochent de s'intéresser surtout aux francophones. Il y a quelques mois, GBL avait paru vouloir céder sa participation (13,49 % en propre, quelque 25 % avec ses sociétés satellites, notamment la Royale belge, qu'il contrôle avec l'UAP) dans le capital de la banque qui porte son nom et dont il est l'actionnaire principal. Souhaitant un ancrage belge, il avait songé au Crédit communal. Sans résultat.

Au siège du groupe du magnat de Charleroi, on déclarait jeudi soir que GBL ne se porterait pas acquéreur des actions de SBH, sur lesquelles il a un droit de préemption, ce dont chacun se doutait bien. Mais on refuse de dire si l'on vendra à ING, *« parce que beaucoup de choses ne sont pas claires à ce stade »*.

Une belle partie en perspective, tant financière que politique, dans le contexte acrimonieux entre Wallons et Flamands. Jeudi après-midi, M. Jacques Thierry, président de la Banque Bruxelles-Lambert, partait pour Paris, où il avait de nombreux rendez-vous. Peut-être pour se trouver des alliés.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

ÉTRANGER

Pour un montant de 111,9 milliards de francs

Près de 9 000 entreprises ont déjà été privatisées dans l'ex-Allemagne de l'Est

Acquisitions étrangères en ex-RDA au 30 juin 1992
(nombre d'entreprises privatisées rachetées)

71
69
TOTAL : 412 entreprises
SUISSE
GRANDE-BRETAGNE
FRANCE
AUTRICHE
ÉTATS-UNIS
PAYS-BAS
SUÈDE
DANEMARK
ITALIE
BELGIQUE
Divers

Au 10 septembre 1992, ce sont 8 781 entreprises d'Allemagne de l'Est qui ont été privatisées. La Treuhandanstalt (THA), organisme public à qui incombe, depuis 1990, la tâche de privatiser les entreprises d'Etat de l'ex-RDA, a présenté jeudi 10 septembre son bilan à Paris, à l'occasion de sa première émission d'un emprunt obligataire.

La vente, depuis deux ans, de milliers d'entreprises au secteur privé a rapporté 32,9 milliards de marks (111,9 milliards de francs) à la THA. Les acquéreurs se sont engagés à investir l'équivalent de 504 milliards de francs dans ces entreprises, et à maintenir ou créer 1,2 million d'emplois. Sur les 12 000 entreprises qui devaient être privatisées, après démantèlement de plusieurs gros combinats en *« unités économiques rationnelles »*, un peu plus de 3 000 n'ont pas encore trouvé preneur. Quelque 1 600 entreprises ont dû être fermées, entraînant la perte de 250 000 emplois.

« Nous avons pourtant tenté de sauver toutes les entreprises qui avaient le moindre potentiel », explique Mme Birgit Breuel, présidente du directoire de la Treuhandanstalt. *« Il nous a fallu répondre à un gigantesque défi : assainir ces entreprises, les doter de fonds propres, améliorer leur gestion, les adapter au marché, réduire leur personnel, répondre à l'effondrement des marchés d'Europe de l'Est. Aujourd'hui, les privatisations marchent bien. Durant le seul mois de juillet, nous avons vendu 600 entreprises. »*

Les investisseurs étrangers qui avaient acquis 437 entreprises au 30 juillet 1992 se sont engagés à réaliser l'équivalent de 45,6 milliards de francs d'investissements, et à sauvegarder 115 000 emplois. Les Français figurent dans le peloton de tête des acquéreurs étrangers, juste derrière les Britanniques et les Suisses. En termes d'emplois sauvés (19 500) et de promesses d'investissements (9,2 milliards de francs), ils sont même les tout premiers. Avec 53 rachats d'entreprises, la France a réalisé environ 20 % du total des investissements étrangers. Selon Mme Breuel, ce pourcentage devrait bientôt doubler *« grâce aux projets en cours, notamment le rachat prochain de raffineries par un consortium mené par Elf-Aquitaine »*. La THA compte avoir achevé l'essentiel des privatisations d'entreprises d'ici au début de 1994. Mais dès la fin de 1992, certaines branches comme les services, le bâtiment et l'agroalimentaire devraient être entièrement privatisées.

P. Kr.

TRANSPORTS

Alors que la Commission de Bruxelles enquête sur les risques d'un monopole aérien

Sabena satisfait de l'alliance avec Air France

BRUXELLES

de notre correspondant

Le président de la compagnie belge Sabena, M. Pierre Godfroid, s'est déclaré satisfait de l'accord de partenariat conclu avec Air France il y a cinq mois, lors d'une conférence de presse réunie à Bruxelles le jeudi 10 septembre. Il a annoncé une augmentation prochaine des vols de sa compagnie entre Paris et Bruxelles, avec l'octroi d'avantages aux clients les plus fidèles sur l'ensemble de son réseau.

Les relations avec le transporteur français sont fondées sur *« une logique de coopération »* et non d'absorption, a dit M. Godfroid. *« Il s'agit de tirer parti des points forts de chacun. Le domaine de l'informatique, où Air France excelle, donne, par exemple, de très bon résultats (...) L'essentiel de notre stratégie est basé sur l'Europe et l'Afrique. Nous nous battrons plus sur les services que sur les prix »*. Fin octobre, Sabena assurera une *« navette horaire »* entre Bruxelles et Paris avec un *« service simplifié »*.

La date choisie pour cette conférence de presse n'est sans doute pas fortuite. La Commission de Bruxelles examine en effet l'accord qui permet à Air France et à différents partenaires regroupés autour du Groupe Bruxelles Lambert de M. Albert Frère, de contrôler 37,5 % du capital de la Sabena par l'intermédiaire d'une société de droit belge, Newco.

La procédure de notification vient de s'achever, a indiqué M. Godfroid, qui *« ne pense pas qu'il y ait de désaccord entre la Commission et nous »* (Sabena et Air France). Il semble toutefois qu'il y ait quelques problèmes, notamment au sujet du quasi-monopole dont les deux compagnies bénéficieront sur les destinations de l'Afrique noire francophone.

J. de la G.

INDUSTRIE

A la satisfaction des Suédois

M. Strauss-Kahn souhaite « aller plus loin » dans le rapprochement Renault-Volvo

Le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, M. Dominique Strauss-Kahn, a déclaré, jeudi 10 septembre, qu'il fallait *« aller plus loin »* dans la coopération entre Renault et Volvo, *« toutes les synergies possibles entre les deux constructeurs n'étant pas encore au rendez-vous »*.

Leurs liens sont encore trop *« ténus »*, a poursuivi le ministre qui a ajouté : *« Faudra-t-il aller vers la fusion entre les deux groupes ? C'est le souhait des entreprises, mais le gouvernement n'a pas tranché. Du reste, une nouvelle loi serait nécessaire et actuellement aucun projet n'est sur le bureau du conseil des ministres. »*

Cette déclaration de M. Strauss-Kahn a été apprécié à Göteborg, siège du groupe automobile suédois, où la direction s'est immédiatement déclarée *« satisfaite »*. Le constructeur scandinave s'était, il est vrai, alarmé des réserves émises, à la fin de l'année dernière, par l'entourage de l'ancien premier ministre, Mme Edith Cresson.

BUDGET

Pour contenir l'évolution des dépenses

M. Sapin annonce une nouvelle régulation budgétaire

Le ministre de l'économie et des finances, M. Michel Sapin, a annoncé jeudi 10 septembre à Paris qu'une prochaine régulation budgétaire allait intervenir pour contenir l'évolution des dépenses du budget 1992 au niveau prévu.

Au cours de son point de presse hebdomadaire, M. Sapin a indiqué qu'il y aura *« une maîtrise absolue des dépenses »* du budget 1992. *« Des décisions seront prises pour que cette maîtrise soit réelle »*, a déclaré M. Sapin. Le déficit du secteur public sera selon lui *« en dessous de 3 % du produit intérieur brut* (PIB) *»* en 1992 (quelque 210 milliards de francs), limite fixée par le traité de Maastricht pour participer à l'Union monétaire. *« C'est une évidence absolue »*, a ajouté le ministre.

La hausse des dépenses prévues pour cette année – 1 335 milliards de francs – est de 3,5 % par rapport à 1991. Le déficit global prévu pour 1992 initialement fixé à 89,9milliards de francs avait été porté à 135 milliards de francs en avril, au regard des moindres rentrées fiscales. La Caisse des dépôts a estimé récemment que ce déficit pourrait atteindre 165 milliards de francs, hors recettes des privatisations (10 milliards de francs jusqu'à présent pour 1992).

INDICATEURS

CEE

• **Inflation : + 0,1 % en juillet.** – Les prix à la consommation ont augmenté de 0,1 % en juillet dans l'ensemble de la Communauté européenne, a annoncé jeudi 10 septembre Eurostat, organisme de statistiques de la CEE. Le taux d'inflation en rythme annuel s'est établi à 4,1 % en juillet dans la CEE, son plus bas niveau depuis novembre 1988. Selon Eurostat, ces bons résultats s'expliquent par les accroissements *« bas à modérés »* de l'indice des prix dans certains Etats membres, et même par des baisses au Royaume-Uni (-0,4 %), au Danemark (-0,4 %), et en Grèce (-1,9 %).

COMMUNICATION

Le groupe allemand progresse de 10 %

Bertelsmann ignore superbement la crise des médias

Premier européen et second mondial de la communication, le groupe allemand Bertelsmann a réalisé un chiffre d'affaires de 16 milliards de deutschemarks (55 milliards de francs) pour son exercice 1991-1992 clos le 30 juin et un bénéfice de 570 millions de deutschemarks.

GÜTERSLOH

de notre envoyé spécial

Pour réussir durablement dans la communication, pour sentir les houles profondes des opinions publiques sans s'étouffer dans l'écume, faut-il être provincial ? On pourrait le penser de Gütersloh, petite ville de Rhénanie-du-Nord-Westphalie où les murs en briques présagent déjà l'Allemagne du Nord. Bertelsmann est né là il y a près de deux siècles et y est resté ancré.

Conjoncture oblige, tous les concurrents larguent les voiles. Soit ils subissent le recul des marchés publicitaires, soit ils paient une diversification mal conduite, soit les deux. Voyez Hachette. Le groupe allemand Bertelsmann n'a pas ces soucis : *« Nous avons observé les problèmes de nos concurrents sans qu'ils nous touchent »*, dit son président, M. Mark Wössner. L'année 1991-1992 fut, en effet, *« brillante »*.

Le bénéfice net de 570 millions de deutschemarks (en hausse de 5,6 %) a été obtenu alors que le groupe s'est dégagé de pratiquement toutes ses dettes, a investi la somme record de 2,8 milliards de marks (avec une conception particulière qui fait considérer les transferts d'auteurs ou les frais de lancement comme des investissements) et a distribué en bonus de participation 1,8 mois de salaire à ses 48 000 employés dans le monde. Avec une rentabilité élevée (13,7 % de retour sur capital), Bertelsmann peut payer un dividende de 15 % aux actions sans droit de vote. Ce qui permet à la société d'origine familiale d'attirer des capitaux neufs sans perdre le pouvoir.

La première place à la presse

Les ventes en hausse de 10 %, à 16 milliards de deutschemarks, viennent de sept branches aux résultats *« très satisfaisants »*. L'édition musicale, seule, provoque des interrogations. Le coût des artistes, qui a quintuplé ces dernières années, et la féroce concurrence dans cette industrie, désormais extrêmement concentrée à l'échelle mondiale (Bertelsmann est cinquième derrière Sony, Warner, Polygram et EMI), rendent la vie périlleuse. Ici comme ailleurs, le groupe allemand s'est gardé de tout aventurisme en refusant de reprendre les disques Virgin.

M. Wössner a concédé un second souci : des pertes dans l'édition aux Etats-Unis et en Espagne. Mais, pour le reste, aucun problème. Les clubs de livres (23 millions d'abonnés dans le monde dont 6,5 en Allemagne) assurent des bénéfices continus, tout comme l'édition d'encyclopédies ou même l'imprimerie.

Dans la liste des prix d'excellence, la première place est revenue cette année à la presse, regroupée dans la filiale Grüner und Jahr. M. Wössner s'est félicité du *« développement sensationnel »*, en France, du magazine économique *Capital* (200 000 exemplaires mensuels) et de l'entrée, à marche régulière, dans le secteur de la presse quotidienne allemande. Propriétaire d'un seul titre en 1989 *(Hamburger Morgenpost)*, le groupe en contrôle désormais douze, qui représentent au total 1,5 million d'exemplaires par jour, 450 000 le dimanche et 1,6 million de gratuits.

Plaire à la clientèle

Restent les médias électroniques, où Bertelsmann mène une stratégie d'association parce *« c'est un autre monde que l'écrit »*. Depuis le début des années 80 et la liberté donnée aux télévisions privées en Allemagne, Bertelsmann a lancé RTL Plus avec la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT). Mais ce partenariat, qui doit encore donner naissance à RTL Plus 2, une chaîne de cinéma, fin septembre, connaît des remous. Car le projet de Bertelsmann de créer à l'automne Vox, une chaîne d'informations et de loisirs, est vu par la CLT comme une concurrence pour RTL Plus, dont elle veut développer l'information. Les deux partenaires en sont venus au tribunal, mais M. Wössner se dit convaincu qu'un accord à l'amiable sera trouvé dans les semaines qui viennent.

La réussite du provincial s'explique-t-elle par sa seule prudence ? Sûrement pas. Le groupe allemand, isolé des capitales et des modes, compte d'abord sur le marketing.

Sans état d'âme, Bertelsmann est le BSN de la communication : livres et journaux sont des « produits » qui doivent d'abord plaire à la clientèle. Il s'appuie aussi sur une politique de personnel qui, sans éviter les nipponismes (*« participation »* et *« motivation »* à tous les étages), offre des salaires confortables. Bertelsmann, surtout, investit à long terme et procède à peu d'acquisitions (2 % du chiffre d'affaires cette année). Le groupe, enfin, dispose d'épais fonds propres, ce qui contraste avec ses concurrents.

Sans projet immédiat dans la presse quotidienne en France, M. Wössner investira cette année dans les *« loisirs »*, la télévision et les marchés de l'Europe de l'Est.

ÉRIC LE BOUCHER

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

Legrand

RESULTATS SEMESTRIELS : bénéfice net + 7%

Le Conseil, réuni sous la présidence de M. François Grappotte, a arrêté les comptes consolidés du 1er semestre :

(en millions de F)	1er semestre 1992	1er semestre 1991
Chiffre d'affaires	5 225	5 026
Bénéfice net (part du Groupe)	364	339
% du chiffre d'affaires	7,0%	6,7%
Marge brute d'autofinancement	772	749
% du chiffre d'affaires	15%	15%
Investissements industriels	465	567
% du chiffre d'affaires	9%	11%

Par ailleurs on rappelle que BACO, l'un des spécialistes français de la protection différentielle et des appareils de commande et de signalisation a rejoint le Groupe LEGRAND à la fin du mois de juin.

Entreprise performante (8% de marge nette et 17% de cash-flow), exportant 25% de son chiffre d'affaires, BACO vient renforcer le potentiel technologique et industriel du Groupe.

INFORMATION FINANCIERE Tél. : (1) 43 60 01 80

هكذا من الأصل

VIE DES ENTREPRISES

A la suite d'une augmentation de capital

Le Crédit lyonnais apporte 1 milliard de francs à Pinault

Décidément, le mois de septembre est favorable à M. François Pinault : il y a tout juste un an, activement soutenu par le Crédit lyonnais, il négociait le rachat du Printemps, point de départ de la réorientation de son groupe des industries du bois vers la distribution. Aujourd'hui, à la suite d'une augmentation de capital de 1 milliard de francs qui lui est réservée, la banque (*via Clinvest*) devient actionnaire pour 20 % du holding de tête du groupe la Financière Pinault. Elle était déjà présente dans le tour de table du groupe pour 7,5 % mais au niveau de Pinault S. A., détenue à 49,5 % par la Financière Pinault et à 5,5 % par les Assurances générales de France. Mais la famille Pinault conserve 51 % du groupe, soit directement, soit par l'intermédiaire de la Financière Pinault.

Cette opération illustre la profonde mutation des affaires de M. François Pinault : outre son désengagement progressif de l'industrie (vente il y a quelques jours de son secteur mobilier de bureaux, cession d'Isoroy en août, de l'emballage en juillet, des meubles de cuisine en avril), le groupe a décidé début septembre de réorganiser ses activités de distribution *autour du Printemps. On ne sait* pas encore la forme exacte que prendra cette réorganisation (fusion, offre publique d'échange, apport d'actifs ?) sur laquelle travaille le patron du Printemps, M. Jean-Jacques Delort.

Le milliard apporté par le Crédit lyonnais ne servira pas au désendettement du groupe (une quinzaine de milliards de francs), réalisé par les désengagements : déjà, ceux-ci ont permis de récolter 3,5 milliards de francs. De même, il n'est pas à rapprocher des rumeurs qui persistent depuis un mois sur un éventuel rachat au britannique Storehouse d'Habitat France. Manifestement, le groupe regarde le dossier, mais il se refuse de confirmer ou d'infirmer les intentions qui lui sont prêtées. Si celles-ci se concrétisaient, elles permettraient un retour sous la bannière tricolore de la chaîne de meubles chère au cœur des cadres supérieurs.

Selon Mme Patricia Barbizet-Dussart, désormais directeur général de la Financière Pinault, l'entrée du Crédit lyonnais donne à la Financière Pinault les moyens de continuer à se développer et d'étudier *« d'autres projets dans d'autres secteurs »*. Si tel est bien le cas, on n'a pas fini de parler de Pinault.

F. V.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

BOURSE

□ **Les actions Maxwell Communication n'existent plus.** – Les autorités boursières françaises ont découvert par hasard que l'action *Maxwell* Communication avait été radiée de la Bourse de Londres depuis... le 8 juin. Ni la direction du Stock Exchange ni la société ou ses banques françaises ou étrangères n'en avaient averti le marché parisien, où le titre négocié sur le marché à règlement mensuel est suspendu depuis le 29 novembre 1991 à un cours de 3,55 francs. Pour causer le minimum de désagrément aux actionnaires français du groupe, la Société des Bourses françaises a donc décidé une reprise des cotations du 14 au 23 septembre. Après ces huit séances, le titre sera radié pour être transféré au hors-cote. A ce jour, il y aurait un million de titres à l'achat contre... quatre millions à la vente.

CAPITAL

□ **BSN assouplit son projet de protection du capital.** – Dans un entretien aux *Echos* du 11 septembre, M. Antoine Riboud, président de BSN, a annoncé un assouplissement de son projet de protection contre une offre publique d'achat (OPA). L'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre doit se prononcer sur une modification des statuts, aux termes de laquelle un actionnaire ne pourra exprimer en assemblée plus de 6 % du total des droits de vote s'il *détient des actions à vote simple*, et 12 % pour tenir compte des droits de vote double. Cette disposition cesserait de s'appliquer si un actionnaire parvenait à détenir au moins 90 % du capital. Annoncé en juillet (*le Monde* du 27 juillet), ce projet a soulevé les protestations d'actionnaires minoritaires qui contestent ce bouclage du capital. M. Riboud indique qu'il a décidé d'abaisser le seuil de limitation des droits de vote de 90 % à 67 % de détention du capital.

ACCORDS

□ **Sema Group : entrée prévue de France Télécom et bénéfice en hausse.** – France Télécom et le groupe franco-britannique de services informatiques Sema Group *« ont abouti à un accord de principe »* permettant à l'opérateur public des télécommunications de faire son entrée dans le capital de Sema Group, a indiqué, jeudi 10 septembre, M. Pierre Bonelli, président de Sema. Cet accord de principe reste soumis à l'approbation des pouvoirs publics, a ajouté M. Bonelli. Cette alliance aurait également un volet industriel sur lequel Sema n'a pas voulu donner de détails. D'autre part, M. Bonelli a présenté le premier semestre 1992 du groupe comme *« le plus rentable depuis la fusion en 1988 »* de Sema Metra avec Cap Group Plc : le bénéfice après impôt progresse de 11,5 %, atteignant 5,8 millions de livres (57 millions de francs), contre 5,2 millions au premier semestre 1991. Le bénéfice net (part du groupe) a atteint 4,8 millions de livres contre 4,3 millions (+11,6 %). Ces chiffres n'incluent pas le profit exceptionnel issu de la vente de la SOFRES à la fin de 1991, qui s'est élevé à 15,4 millions de livres. Le chiffre d'affaires a atteint 195,4 millions de livres, contre 200,9 millions au premier semestre 1991. A périmètre comparable, la progression est de 8,3 %.

□ **Pathé Télévision et Philips créent une filiale commune pour le CDI.** – Pathé Télévision (du groupe Chargeurs) sera majoritaire (65 %) dans une filiale créée en commun avec Philips Électronique grand public pour l'édition de disques compacts interactifs (CDI) et leur distribution mondiale par Philips. Le CDI est un nouveau type de matériel qui sort en France le 21 septembre. Branché sur un téléviseur, il autorise des programmes audiovisuels interactifs. La nouvelle société compte éditer plusieurs titres par an, programmes de connaissance ou de divertissements, destinés aux jeunes. Pathé s'appuiera notamment sur ses archives filmées pour créer des disques interactifs sur les deux guerres mondiales.

RÉSULTATS

□ **Rhône-Poulenc corrige ses évaluations.** – Moins de quinze jours après la publication de ses résultats semestriels et la confirmation d'une progression de 20 % du résultat opérationnel sur l'année (*le Monde* du 27 août), Rhône-Poulenc vient de corriger ses évaluations. La tendance s'est brutalement inversée au mois d'août avec la chute du dollar au-dessous de 4,80 francs. Cette baisse a entraîné un afflux de produits américains en Europe et a amplifié la baisse des prix des intermédiaires chimiques. Et la crise politique et économique brésilienne a pesé sur l'activité de Rhône-Poulenc dans ce pays. *« Compte tenu de ces incertitudes, la progression du résultat opérationnel de 1992 pourrait n'être que de +10 % à +15 % par rapport à 1991 »*, a précisé le groupe jeudi 10 septembre. La réaction à la Bourse a été immédiate et le certificat d'investissement a perdu 11,67 % à 530 francs dans un marché de 354 000 titres.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BARRICK

AMERICAN BARRICK RESOURCES CORPORATION

RESULTATS RECORDS
AU PREMIER SEMESTRE 1992

American Barrick Resources Corporation annonce pour le premier semestre 1992 un bénéfice net en hausse de 49 % à 59,9 millions de US$, soit 42 cents après dilution par action, contre 40,2 millions de US$, soit 30 cents par action, pour la même période en 1991.

La production d'or a été de 495 237 onces pour le premier semestre contre 373 675 onces pour la même période en 1991. Ces bons résultats sont dus à une augmentation de 59 % de la production de la mine de Goldstrike au Nevada. La société a un objectif de production de 1,2 million d'onces pour l'année 1992.

Le chiffre d'affaires pour le premier semestre 1992 est de 197 millions de US$ contre 163,2 millions de US$ pour la même période en 1991.

**La marge brute d'autofinancement atteint 92 millions de US$** pour le premier semestre 1992, contre 71,6 millions de US$ pour la même période en 1991.

American Barrick a réalisé, au premier semestre 1992, un prix de vente moyen de 424 US$ l'once, grâce à sa politique unique de couverture, comparé avec le prix moyen de l'or Comex de 345 US$ l'once pour la même période.

UIF

UNION IMMOBILIÈRE DE FRANCE

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 9 septembre 1992 sous la présidence de M. Michel CALDAGUÈS.

Il a pris connaissance des résultats semestriels arrêtés au 30 juin 1992. Bien que les recettes constituées par les loyers et les produits financiers soient en progression de 3,9 %, les résultats du premier semestre reviennent de 133 402 000 F à 130 474 000 F, cette situation n'étant pas représentative de celle attendue pour l'ensemble de l'exercice.

En l'état actuel des prévisions, le bénéfice courant devrait connaître une hausse au moins égale au taux d'inflation. Il est donc permis d'envisager une nouvelle progression du dividende au titre de l'exercice 1992.

Assemblée Générale Extraordinaire

Les avantages dont bénéficient les S.I.I. étant désormais de portée très limitée compte tenu de la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés, le Conseil a estimé que leur statut particulier n'était plus de nature à justifier les contraintes correspondantes. Il lui est donc apparu qu'il était opportun d'user des possibilités offertes par l'Administration pour placer l'U.I.F. à compter du 1er janvier 1993 dans les conditions du droit commun des sociétés anonymes afin de lui conférer une plus grande liberté de mouvement dans le cadre de l'objet patrimonial qu'elle entend conserver.

La sécurité offerte par le titre U.I.F. demeurera la ligne directrice de la Société et sa vocation naturelle à investir dans l'habitation ne sera pas remise en cause.

De même, le Conseil s'attachera à ce que la politique de distribution s'inscrive dans un souci de continuité.

En conséquence, le Conseil a décidé à l'unanimité de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire le 30 novembre 1992 à 11 heures à la Maison de la Chimie, 28, rue Saint-Dominique à Paris 7e, pour lui soumettre la renonciation par la Société à son statut de Société immobilière d'investissement à compter du 1er janvier 1993 ainsi que différentes modifications mineures permettant une complète adaptation au droit des sociétés.

Cette décision, comme convenu avec l'Administration, a été immédiatement portée à sa connaissance afin de rendre le titre éligible au Plan d'Epargne en Actions dès le lancement de celui-ci, le 14 septembre prochain.

16, rue Duphot – 75001 PARIS – Tél. : 49-27-92-14.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 11 septembre ↑

Calme

Pour la deuxième séance consécutive, la Bourse de Paris était orientée à la hausse vendredi 11 septembre dans un marché toutefois assez calme. En progression de 0,91 % dès le début des échanges, les valeurs françaises, après avoir un instant perdu la totalité de leur avance, gagnaient 0,3 % peu après la mi-journée. Toutefois, la nouvelle de l'intervention chirurgicale subie par le président de la République n'a eu que peu d'influence sur la tendance. Aux alentours de 13 h 30, les gains affichés par l'indice CAC 40 avoisinaient 0,7 %.

Du côté des valeurs, la réunion réservée aux analystes financiers par les dirigeants de Carrefour a fait plutôt bonne impression, indiquent les gestionnaires. M. Jacques Fournier, le nouveau PDG du groupe, s'attend pour 1993 et les deux années suivantes à une progression des résultats de 20 % par an. Le titre monte de 1,5 % à 2 195 F après avoir atteint à l'ouverture 2 238 F.

Sur le marché au comptant, on relevait la suspension de cotation des titres Eaux et Force, ainsi que celle de Eaux banlieue de Paris et de Eaux de Calais. Ces trois filiales à 80 % de la Lyonnaise des eaux et 15 % de la Générale des eaux seraient sur le point d'être regroupées au sein d'une grande société de distribution d'eau dont la capitalisation boursière pourrait atteindre les 2 milliards de francs. Au terme du regroupement, la Lyonnaise détiendrait 75 % de la nouvelle entité, la Générale 10 % et 15 % se retrouveraient dans le public.

NEW-YORK, 10 septembre ↑

Nette hausse

Après un début de matinée assez frileux, Wall Street a retrouvé le chemin de la hausse, jeudi 10 septembre, grâce aux perspectives d'une inflation toujours modérée aux Etats-Unis, ainsi qu'à une bonne réaction au dernier discours du président Bush qui a dévoilé son « Programme pour une renaissance de l'Amérique ». Au terme des échanges, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 305,16 en hausse de 33,77 points soit une nette progression de 1,03 %. L'activité a également repris avec quelque 222 millions d'actions échangées.

Un franc mouvement de hausse a été amorcé en début d'après-midi par le discours du président Bush devant le Club économique de Detroit, dans lequel il a exposé un plan optimiste prévoyant un doublement du produit intérieur brut américain d'ici le début du vingt et unième siècle. Ce programme devrait être alimenté par une réduction des impôts et des dépenses, ainsi que par une expansion du commerce mondial.

L'espoir d'un bon résultat de l'indice de prix de gros, qui sera publié vendredi, a encouragé les investisseurs à acheter. D'autre part, les demandes d'allocations-chômage ont progressé de 8 000 à 394 000 durant la semaine achevée le 29 août.

VALEURS	Cours du 9 sept.	Cours du 10 sept.
Alcoa	66 3/4	69 1/4
ATT	42 5/8	43 5/8
Boeing	36 7/8	37
Chase Manhattan Bank	21 7/8	22 5/8
Du Pont de Nemours	48 3/4	47 1/2
Eastman Kodak	44 5/8	45 1/4
Exxon	62 3/4	62 7/8
Ford	40 7/8	41 3/8
General Electric	74 5/8	75 1/4
General Motors	34	33 7/8
Goodyear	63 1/2	65 1/2
IBM	86 7/8	87 3/8
ITT	65 1/8	65
Mobil Oil	64 1/8	64 7/8
Pfizer	79	78 1/8
Schlumberger	67 1/4	68 3/4
Texaco	64	64 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	108 1/8	112
Union Carbide	13 1/2	13 5/8
United Tech.	55	55 1/8
Westinghouse	16 1/4	16 1/4
Xerox Corp.	76 3/8	77 1/4

LONDRES, 10 septembre ↑

Progression

Les valeurs ont regagné du terrain jeudi 10 septembre au Stock Exchange. Au terme des échanges, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 13,1 points, soit une progression de 0,5 % à 2 340,6 points. Le volume des transactions s'est élevé à 478,7 millions de titres contre 395,1 millions la veille.

Plusieurs résultats de sociétés satisfaisants et le redressement de la livre ont permis au marché de gagner quelques fractions. L'ouverture en hausse de Wall Street et deux nouveaux sondages donnant 53 % de « oui » au référendum français sur Maastricht ont également contribué à une meilleure tenue des valeurs.

TOKYO, 11 septembre ↓

Vif recul

La Bourse de Tokyo a clôturé vendredi 11 septembre en forte baisse sur des ventes liées aux contrats à terme sur indice. Le Nikkei, principal indicateur de la place, a chuté de 800,78 points (4,24 %), à 18 107,69 points. Les échanges ont totalisé environ 700 millions d'actions contre 600 millions jeudi.

Les espoirs d'une ouverture à la hausse ont été anéantis par des ventes liées à l'échéance du contrat septembre ce vendredi, ce qui a incité les investisseurs à prendre leur bénéfice et à se retirer sur la touche, ont constaté les professionnels.

Le pessimisme persistant des milieux d'affaires nippons, révélé par l'étude trimestrielle de la Banque du Japon publiée vendredi, a également pesé sur la tendance.

VALEURS	Cours du 10 sept.	Cours du 11 sept.
Ajinomoto	1 390	1 330
Bridgestone	1 130	1 120
Canon	1 330	1 330
Fuji Bank	1 980	1 830
Honda Motors	1 380	1 360
Matsushita Electric	1 240	1 200
Mitsubishi Heavy	570	555
Sony Corp.	4 310	4 110
Toyota Motors	1 460	1 430

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4620	4640
Arnault Associés	185	....
B.A.C.	23 70	....
Bque Vernes	670	670
Boiron (Ly)	450	450
Boisset (Lyon)	219	219
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	770	760
Calberson	293 50	....
Cardif	689	712
C E G.E.P.	162	164
C.F.P.I.	269	269
C.N.I.M	1090	1084
Codetour	285	....
Conforama	....	....
Creeks	97	97
Dauphin	259 90	....
Delmas	1010	1010
Demachy Worms Cie	349	351
Devanlay	1050	1065
Deville	124	130
Dolisos	117	113
Editions Belfond	152	....
Europ. Propulsion	185	180
Finacor	105	....
G.F.F. (group.fon.f.)	54 90	54 60
G.L.M.	358	358
Gravograph	160	...
Guintoli	765	...
I.C.C.	162 10	163 50
Idianova	83	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Immob. Hôtelière	1030	1048
Internt. Computer	145	..
I.P.B.M.	53	...
Locamic	75 10	. .
Metra Comm.	295 70	295 70
Molex	125 20	
Publ.Filipacchi	440 50	440
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	294	294
Select Invest (Ly)	80	84
Serbo	223	212
Sopra	319	...
TF1	428	440
Thermador H. (Ly)	326	325
Unilog	259	260
Viel et Cie	95	99
Y. St-Laurent Groupe	804	798

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 10 septembre 1992
Nombre de contrats estimés : 103 390

COURS	ÉCHÉANCES		
	Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	106,60	107,04	107,22
Précédent	106,10	106,52	107,02

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Déc. 92	Mars 93	Déc. 92	Mars 93
107	1,29	1,80	1,52	1,65

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 11 338

COURS	Septembre 92	Octobre 92	Novembre 92
Dernier	1 769	1 780,50	1 809,50
Précédent	1 791	1 801,50	1 822,50

CHANGES

Dollar : 4,87 F ↑

Le dollar poursuivait sa progression vendredi 11 septembre à Paris, où il cotait 4,8790 francs, contre 4,8020 hier à la clôture. La devise américaine était également en forte hausse à Francfort, au fixing à 1,4340 DM, contre 1,4085 jeudi à la clôture.

FRANCFORT	10 sept.	11 sept.
Dollar (en DM)	1,4085	1,4340

TOKYO	10 sept.	11 sept.
Dollar (en yens)	123,28	124,08

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (11 sept.) .... 9 15/16-10 %
New-York (10 sept.) .... 3 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	9 sept.	10 sept.
Valeurs françaises	101,70	102,10
Valeurs étrangères	85,90	85,50
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	476,13	476,53
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 756,77	1 774,18

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	9 sept.	10 sept.
Industrielles	3 271,39	3 305,16

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	9 sept.	10 sept.
100 valeurs	2 327,50	2 340,60
30 valeurs	1 696,70	1 707,40
Mines d'or	66,60	65
Fonds d'Etat	88,53	88,91

FRANCFORT

	9 sept.	10 sept.
Dax	1 525,26	1 528,67

TOKYO

	10 sept.	11 sept.
Nikkei Dow Jones	18 908,47	18 107,69
Indice général	1 414,97	1 369,85

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4,8900	4,8920	4,9768	4,9818
Yen (100)	3,9411	3,9460	4,0033	4,0114
Ecu	6,8885	6,8905	6,8656	6,8728
Deutschemark	3,4040	3,4045	3,4091	3,4122
Franc suisse	3,8262	3,8310	3,8495	3,8575
Lire italienne (1000)	4,4470	4,4490	4,3430	4,3550
Livre sterling	9,5040	9,5090	9,5017	9,5135
Peseta (100)	5,2433	5,2483	5,1989	5,2097

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4
Yen (100)	4 3/16	4 5/16	3 13/16	4 15/16	3 11/16	3 13/16
Ecu	11 1/2	11 5/8	11 7/16	11 9/16	11 5/16	11 7/16
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4
Franc suisse	7 9/16	7 11/16	7 11/16	7 13/16	7 11/16	7 13/16
Lire italienne (1000)	26	26 1/4	19 3/4	20	18 3/4	19
Livre sterling	10 1/8	10 1/4	10 3/8	10 1/2	10 1/2	10 5/8
Peseta (100)	13 3/8	13 5/8	13 9/16	13 13/16	13 5/8	13 7/8
FRANC FRANÇAIS	10 1/8	10 1/4	10 5/16	10 7/16	10 5/16	10 7/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ **L'agence Moody's abaisse la notation de la Société générale et met la BNP sous surveillance.** – L'agence de notation financière américaine Moody's a annoncé, jeudi 10 septembre, qu'elle avait abaissé, de AAA à AA1, la notation de la dette, des certificats de dépôt à long terme et des lettres de crédit à long terme de la Société générale. Moody's a aussi annoncé avoir mis sous surveillance la BNP et ses filiales dans l'optique d'un éventuel abaissement de leur notation. L'agence va examiner la stabilité à long terme de la *rentabilité* de la BNP et la qualité de ses avoirs.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 46-62-72-67

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 11 SEPTEMBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4740	C.N.E 3%	4740	4745	4745	+ 0 11
830	B.N.P T.P.	839	849	849	+ 1 19
905	Cr.Lyon. T.P.	910	909	909	- 0 11
1532	Renault T.P.	1621	1626	1600	- 1 30
1600	Rhone Poul. T.P.	1600	1600	1600	...
1028	Saint Gobain T.P.	1020	1029	1029	+ 0 88
795	Thomson T.P.	780	810	781	+ 0 13
600	ACCOR	532	535	533	+ 0 19
699 93	Air Liquide	745	752	754	+ 1 21
620	Alcatel-Alsthom	647	649	648	+ 0 15
1530	Alt.Sopena	1569	1589	1560	- 0 57
260	A L S P I	240	247	240 10	+ 0 04
380	AGF Sté Centrale	398	398	395	- 0 75
132	Avenir H. Média	119	118	118	- 0 84
755	Axa (ex Cie Midi)	757	774	774	+ 2 25
140	Bafip	155	160	164	+ 5 81
97	Bail-Equipem.	96	96	96	....
690	Bail Investiss.	645	654	654	+ 1 40
305	Bancaire	332	334	345 80	+ 4 16
740	Bazar H.-V.	680	670	670	- 1 47
1200	Berger (M)	1229	1243	1279	+ 4 07
400	Bertrand Faure	397 90	....	....	....
775	Bic	800	800	799	- 0 13
1030	B.I.P.	1030	1035	1035	+ 0 49
190	BIS	188	188	185	- 1 60
330	B N P (CI)	338	340	341	+ 0 89
685	Bollore Tech.	649	653	656	+ 1 08
3000	Bongrain	3178	3178	3200	+ 0 69
540	Bon-Marché	534	533	531	- 0 56
525	Bouygues	493 10	495	492 90	- 0 04
88	BP France	82 90	83	83	+ 0 12
960	B S N	944	954	950	+ 0 64
1210	Canal Plus	1286	1286	1290	+ 0 31
190	Cap Gem.S.	188	193	195	+ 3 72
179	Carnaudmetalbox	190	190	189	- 0 53
2450	Carrefour	2162	2238	2179	+ 0 79
133	Casino	137 20	140	140	+ 2 04
89	Casino ADP	90	90 80	90 50	+ 0 56
435	Castorama D.I.	418	418	419	+ 0 24
165	C.C.F.	177	178 50	179 40	+ 1 36
35	CCMC Ly.	35 50	35 40	35 40	- 0 28
375	C.D.M.E.	370	374	378	+ 2 16
142	C.E.G.I.D.	144	140	140	- 2 78
73	Centrest (Ny)	70	69	70	....
365	C.E.P. Comm.	354	349	343	- 3 11
96	Cerus	91 50	91	90 50	- 1 09
705	Cetelem	755	760	740	- 1 99
220	CF Int.	225	222	221 70	- 1 47
265	CGI Info	217	213	222	+ 2 30
945	C G I P.	934	940	938	+ 0 43
600	CGP	620	635	625	+ 0 81
1100	Chargeurs S A	1132	1130	1144	+ 1 06
290	Christian Dior	305	300	302	- 0 98
570	C I C A (M)	558	557	557	- 0 18
380	Ciments franc.	379	371	371	- 2 11
640	Clarins	650	655	645	- 0 77
440	Club Mediter.	396	400	399	+ 0 76
775	Colas	799	799	790	- 1 13
199	Cpt. Entrep.	187 90	190	183	- 2 61
1110	Compt Mod.	1049	1075	1060	+ 1 05
225	CPR (Paris Réa.)	237	238	236 90	- 0 04

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
750	Créd. Foncier	780	778	780	..
280	Crédit Loc France	255	255	255 50	+ 0 20
505	Cr Lyon.(CI)	494	494	499 90	+ 1 19
835	Credit Nat.	858	865	870	+ 1 40
350	CSEE	338	330	330	- 2 37
3300	Damart	2980	2980	3035	+ 1 85
350	Dassault Aviation	352	380	380	+ 2 27
163	Dassault Electr.	160	164	163 90	+ 2 44
1760	De Dietrich	1690	1700	1700	+ 0 59
61	Dév.P.d.C.(Li)	67	...	...	..
100	Dév.R.Sud-Est	91 50	....	...	..
320	D M C	303	305	302	- 0 33
400	Docks France	380	385	381	+ 0 26
186	Dynaction	155 10	160	160	+ 3 16
2140	Eaux (Gle)	2135	2170	2144	+ 0 42
840	E.B.F	800	800	776	- 3 00
395	Ecco	390	395 10	392	+ 0 51
310	Elf Aquitaine	341	346	346	+ 1 47
1000	EliSanofi(ExSanofi)	1099	1098	1100	+ 0 09
220	Erap-Elf (Certif)	226	226	224	- 0 88
590	Eridania-Beghin	625	635	626	+ 0 16
380	Essilor	391 60	396	395	+ 0 87
178	Essil.Int. (DP)	190	190	190	..
780	Esso	733	736	735	+ 0 27
1210	Euralrance	1101	1106	1130	+ 2 63
540	Eurocom	570	561	561	- 1 58
70	Eurodisneyland	80 25	80 80	82 45	+ 2 74
925	Europe 1	801	797	797	- 0 50
35	Eurotunnel	34 50	34 70	34 80	+ 0 87
1450	Exor	1450	1450	1450	..
96	Finextel	95 50	97	96 60	+ 1 15
315	Fives Lille	318 80	313	310 10	- 2 73
3200	Fromager. Bel	3250	3290	3260	+ 0 31
2040	Gal.Lafayette	1950	2000	2000	+ 2 56
335	G.A.N.	330	332	327	- 0 91
495	Gascogne (B)	472 20	472 50	472 50	+ 0 06
1190	Gaz et Eaux	1210	1203	1202	- 0.66
685	Géophysique	676	675	675	..
670	Groupe André SA	700	700	710	+ 1 43
510	Groupe Cité	510	510	520	+ 1 96
380	GTM-Entrep.	371	379	383	+ 3 23
1610	Guyenne-Gas.	1426	1423	1500	+ 5 19
112	Hachette	105 90	106	103 90	- 1 89
480	Havas	478	480	472	- 1 26
285	Idia	277	279	279	+ 0 72
320	Imétal	303	309	312	+ 2 97
105	Immob. Phénix	117	119 50	119	+ 1 71
89	Ingénico	82 10	82 10	82 10	....
7000	Inst. Mérieux	7470	7480	7490	+ 0 27
385	Interbail	384	383 50	381	- 0 78
660	Intertechnique	582	582	582	....
820	J. Lefebvre	845	870	862	+ 2 01
460	Klepierre	468	470	467	- 0 21
730	Labinal	680	680	690	....
300	Lafarge	287 50	286	281 70	- 2 02
280	Lebon	280	280	280	....
4300	Legrand	4201	4215	4215	+ 0 33

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2250	Legrand (DP)	2180	2200	2215	+ 1 61
305	Legris Industries	262	262	259	- 1 15
635	Locindus	633	638	639	+ 0 95
3670	L.V.M.H.	3868	3850	3883	+ 0 39
510	Lyon.Eaux/Dumez	526	529	530	+ 0 76
68	Majorette Ly.	58 10	58 10	59	+ 1 55
270	Mar. Wendel	263 10	264	262	- 0 42
181	Matra	173	175	178	+ 2 89
65	Metaleurop	65	64 10	66	+ 1 54
27	Métrologie In.	28 95	28	28 05	- 3 11
192	Michelin	199	200	202	+ 1 51
156	Min. Salsig (Ny)	156 10	.	..	.
95	MMB	91	89 50	88 50	- 2 75
120	Moulinex	112	113	111 30	- 0 63
845	Navig. Mixte	807	809	800	- 0 87
117	Nord-Est	116	116 90	116 70	+ 0 60
210	Nordon (Ny)	211	...	.	..
85	Olipar	80	81	80 90	+ 1 13
935	Oréal	977	985	975	- 0 20
305	Paribas	327	329 50	331 90	+ 1 50
160	Pechiney Int.	161 80	161	162	+ 0 12
270	Pechiney (CIP)	282	286	276	- 2 13
405	Pernod Ricard	436	439	438 80	+ 0 64
605	Peugeot	593	594	613	+ 3 37
350	Pinault	335	334	324	- 3 28
755	Plastic-Omn.	742	735	735	- 0 94
...	Poliet Ex.Lamb.Fr	250	250	250	...
795	Primagaz	760	787	787	+ 3 55
690	Printemps	670	675	672	+ 0 30
605	Promodès	565	568	568	+ 0 53
400	Radiotechn.	387 50	395	400	+ 3 23
5730	Redoute (La)	5510	5490	5440	- 1 27
164	Rémy Cointreau	155	157 50	154	- 0 65
525	R. Poulenc CIP	530	534	537	+ 1 32
56	Rochette (La)	55	55	55	.
405	Roussel Uclaf	419	420	399	- 4 78
2800	R. Impé Ly *	2760	2760	2760	..
156	Sade (Ny)	155	153	155	
1980	Sagem	2010	2050	2000	- 0 50
520	Saint Gobain	516	517	510	- 1 16
1140	Saint Louis	1188	1190	1190	+ 0 17
1280	Salomon Ly	1200	1174	1156	- 3 67
295	Salvepar (Ny)	291 50	281	281	- 3 60
1400	S A T	1495	1415	1415	- 5 35
220	Saul. Ch.	213	219	213	...
980	Saupiquet (Ny)	960	960	960	....
555	Schneider	572	572	578	+ 1 05
14	SCOA	14	14	13 90	- 0 71
325	Scor s.a.	324	326	320	- 1 23
420	S E B	383	384	410	+ 7 05
380	Sefimeg	398	396	396	- 0 50
115	Sélectibanque	118 90	117 50	117 50	- 1 18
152	Sextant A.	161	160	155 10	- 3 66
675	S F I M	679	660	657	- 3 24
185	S G E	173	173	170	- 1 73
370	Simco	404	404	406	+ 0 50
620	Sk. Rossignol	582	580	590	+ 1 37

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
430	Sligos	400	399 90	400	.
475	Société Géné.	529	530	528	..
46	Sodexco (B)	49	48	48	- 2 04
96	Sodero (Ns)	98	95	97	- 1 02
1020	Sodexho	953	970	951	- 0 21
69	Sogenal (Ny)	69 10	69	69 10	..
360	Sogerap	375	374 90	372	- 0 80
1270	Sommer-Allib.	1236	1236	1240	+ 0 32
370	SOPHIA	379	379	380	+ 0 26
700	Sovac	680	690	705	+ 3 68
265	SPEP	251	250 10	255	+ 1 59
275	Spie-Batignol.	274	271	273	- 0 36
685	Strafor Facom	679	683	682	+ 0 44
230	Suez	243 50	246	245 10	+ 0 66
1020	Synthelabo	1057	1060	1060	+ 0 28
122	Thomson CSF	136 50	139 80	139 20	+ 1 98
205	Total	212 70	215	215 80	+ 1 46
148	- (certif.)	146 70	150	150	+ 2 25
174	Truffaut Fin.	167 50	165	165	- 1 49
370	U.A.P.	398	401	399	+ 0 25
225	U F B Locab.	210	208	205 10	- 2 33
215	U.G.C. DA (Robur)	195 50	195 20	195	- 0 26
480	U I C	500	508	508	+ 1 60
395	U I F	408	400	400	- 1 96
730	U I S	769	774	774	+ 0 65
380	Unibail	371	380	360	- 2 96
700	Valéo	710	715	713	+ 0 42
138	Vallourec	143 10	144	142 90	- 0 14
210	Via Banque	211	211	208	- 1 42
240	Worms et Cie	226 40	224	224	- 1 06
1150	Zodiac	1124	1133	1110	- 1 25
950	Elf Gabon	960	959	960	.
88	Amax	86 50	88	89 50	+ 3 47
138	Amer. Barrick	150	149 90	147	- 2 00
101	Amer. Express	105 30	106 10	106 20	+ 0 85
205	A.T.T.	205 90	213 10	212 40	+ 3 16
129	Anglo Amer.C.	108	109 60	109	+ 0 93
240	Amgold	198	178 20	178 20	- 10 0
180	Banco Santander	200	200	200	.
740	B.A.S.F.	720	716	726	+ 0 83
890	Bayer	907	923	924	+ 1 87
46	Blenheim Plc	45	45	43	- 4 44
27	Buffelsfont.	19 26	21	21 10	+ 9 61
116	Chase Manh.	107	110 20	110 20	+ 2 99
2060	Daimler Benz	2120	2140	2140	+ 0 94
72	De Beers	67 90	68 80	68 40	+ 0 74
2080	Deutsche Bank	2086	2088	2090	+ 0 19
1080	Dresdner Bank	1124	1123	1100	- 2 14
48	Driefontein	44 40	45 80	46	+ 3 60
245	Du Pont-Nem.	232 50	234 50	235	+ 1 08
210	Eastman Kodak	217 80	222 60	222 60	+ 2 20
10 50	East Rand	9 45	9 70	9 85	+ 4 23
30	Echo Bay	29 70	29 50	29 50	- 0 67
183	Electrolux	174	185	185	+ 6 32
106	Ericsson	104	...	....	..
310	Exxon Corp	298 20	307 40	306 60	+ 2 82
199	Ford Motor	197 10	201 30	201 30	+ 2 13

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
34	Freegold	27 20	28 65	28 30	+ 4 04
14	Gencor	13 15	13 60	13 80	+ 4 94
365	Gén. Elect.	358 30	367 30	367 30	+ 2 51
173	Gén. Motors	161 70	165 50	166	+ 3 69
320	Gén. Belgique	320			
40	Gd. Métropol.	38 50	38 20	38 20	- 0 78
50	Guinness	50	50	48 50	- 3 00
18 50	Hanson PLC	19 40	18 80	19	- 2 06
18 50	Harmony Gold	9 80	10 05	11 05	+ 12 7
275	Hewlett Packard	280	.	.	
31	Hitachi	31 10	30 20	30 60	- 1 61
795	Hoechst	805	807	815	+ 1 24
60	Homestak.	61 60	62	62 30	+ 1 14
105	I.C.I.	105	102 10	102 10	- 2 76
420	I.B.M.	417 30	426 50	426 60	+ 2 23
325	I.T.T.	316 20	320 10	319	+ 0 89
152	Ito Yokado	159 50	156 70	157	- 1 57
48	Matsushita	48 65	47 80	47	- 3 39
3 55	Maxwell	3 55		.	
205	Mc Donald's	212	213	214 80	+ 1 32
245	Merck	239	236 20	236 80	- 0 92
480	Minnesota M.	479	490 30	490 30	+ 2 36
35	Mitsubishi	38 50	37 40	37 40	- 2 86
320	Mobil corp.	308 80	315 70	315 70	+ 2 23
285	Morgan J.P.	289	296	296	+ 2 42
3470	Nestlé	3605	3635	3630	+ 0 69
108	Norsk Hydro	111 50	114 50	113	+ 1 35
80	OFSIL	67 10	67	66 50	- 0 89
1540	Pétrofina	1408	1413	1413	+ 0 36
385	Philip Morris	409 70	413 20	413 90	+ 1 03
70	Philips	71 40	71 50	70 90	- 0 70
50	Placer Dome	51	50 60	50 60	- 0 78
235	Procter Gamble	230 20	.	.	
155	Quilmès	159 50	159 50	157 50	- 1 25
18 50	Randfontain	13 25	14	13 80	+ 4 15
250	Rhone Poul. Rorer	240	245	244 30	+ 1 79
430	Royal Dutch	432 50	435	434 10	+ 0 37
49	R T Z	48 15	48 90	49 15	+ 2 08
13	Saat.& Saatch.	12 55	12 75	12 70	+ 1 20
25	St Helena	19 05	19 55	20 35	+ 6 82
325	Schlumberger	331 10	342	342 90	+ 3 56
44	Shell transp.	43 10	44 05	44 05	+ 2 20
2000	Siemens	2005	2023	2008	+ 0 15
155	Sony	166 50	163 80	164 60	- 1 14
67	Sumitomo Bank	71 90	67 90	68 20	- 5 15
135	T.D.K.	141	138	138	- 2 13
54	Telefonica	52 30	52 30	53	+ 1 34
25	Toshiba	24 60	24 10	24 20	- 1 63
545	Unilever	549	552	554	+ 0 91
265	Unz.Techn	286 80	289 80	289 80	+ 1 43
191	Vaal Reefs	143 40	155 80	151 10	+ 5 37
1090	Volkswagen	1084	1073	1073	- 1 01
255	Volvo	229	239	239	+ 4 37
85	West. Deep.	71 50	75 40	72 50	+ 1 40
360	Xerox Corp	366	378	378	+ 3 28
98	Yamanouchi	105 10	103 50	103 50	- 1 52
4 41	Zambia Cop.	4 60	4 50	4 50	- 2 17

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	....	....
10,80% 79/94	101 30	0 20
Emp.Etat 13,4%83	103 49	9 70
Emp.Etat 12,2% 84	100 29	11 30
10,26% mars 86	102 36	5 14
OAT 10% 5/2000	106 45	2 93
OAT 9,9% 12/1997	102 80	7 38
OAT 9,8% 1/1996	101	6 02
PTT 11,2% 85	....	8 01
CFF 10,30% 86	100 50	5 95
CFF 10,25% nov 90	105 45	5 05
CNA 10 % 1979	100 10	5 04
CNB Bques 5000F	98 30	1 68
CNB Paribas 5000F	....	1 68
CNB Suez 5000F	....	1 68
CNI 1/82 5000F	98 21	1 68
CNT 9 % 86	...	3 48
CRH 10,90% déc.85	104 20	6 86
CHARB FCE 3% 100	154 50	...
CNCA	1042	....
Ceres	2200	....
Alcatel 6 % janv. 89	636	....
Ly. Eaux cv 6,5%	774	...
Thoms. cv 9,2% 86	770	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	630	630
Applications Hydr	1580	1580
Arbel	431 10	432
Bains C.Monaco	915	850
B.Hypoth.Europ.	357 20	.
B.N.P Intercont.	341 10	341 10
Bénédictine	2200	....
Bidermann Internat.	450	.
Blanzy Ouest	1401	1400
B T P	55	55
Cambodge	1105	1100
Carbone Lorraine	365	360
Case Poclain	4 50	4 50
C.B.C.	275	275
C.E.G.F (Frigor)	700	695
Centenaire Blanzy	336	335 90
Ceragen	50	48 80
Champex Ny	49 90	.
CIC (CIP)	156	156

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	665	...
C.I.T.R.A.M (B)	2674	...
Compiphos	500	500
Cie Industrielle	3800	...
Cpt Lyon Alemand	321	329 90
Concorde	530	530
Constr.Mét.Prov.	17 10	17
Crédit Gén.Ind.	130	...
Cr Universel (Cie)	430	430
Darblay	580	580
Degremont	1710	1725
Delmas Vieljeux	2305	....
Didot Bottin	540	....
Eaux Bassin Vichy	3099	2952
Ecia	338	335
Ent.Mag. Paris	4290	....
Eridania-Béghin CI	472	480
Esso	1725	1730
Fidei	369 70	370
Finalens	300	....
F.I.P.P.	70	....
F.N.A.C.	1803	1801
Foncière (Cie)	455	....
Fonc.Lyonnaise	577	561
Foncina	303	303
Fougerolle	725	728
France I.A.R.D.	548	...
France SA (La)	1520	1495
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	452	452
Genefim	284	285
Gévelot	495	....
G.F.C.	305	302
Groupe Victoire	850	860
G.T.I (Transport)	195	195
Immobail	327 90	327 90
Immobanque	645	540
Im.Marseillaise	4600	4600
Invest (Ste Cie.)	3202	...
Lambert Frères	....	..
Lille Bonnières	890	....
Locafinancière	470	....
Louis Vuitton	661	645
Louvre	2100	2050
Lucia	482	....
Machines Bull	26 50	27 10
Mag.Uniprix	190	190
Magnant	540	540
Métal Déployé	405	405
Mors	71	74
Navigation (Nle)	189	189
Optorg	308 90	300 40
Oréal (CI)	496	500
Origny-Desvroise	588	600
Palais Nouveauté	1253	1256
Paluel Marmont	590	..
Parfinance	153	....
Paris France	188 30	187

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Paris Orléans	195	....
Parthena Invest.	281	..
Pathé Cinéma	....	....
Piper Heidsieck	1015	1000
Porcher	468	..
Promodès (CI)	348	345
Publicis	669	668
Rochefortaise	116	116
Rosario	151	....
Rougier	222	223
S.A.C.E.R.	430	431
S.A.F.A.A.	211	....
S.A.F.I.C Alcan	170	...
Saga	369	365
Saint Dominique (F.)	104 50	104
Salins du Midi	532	525
Savoisienne M.	154	....
S.C.A.C.	685	...
Senelle	455	....
S.Eaux.Par. (M)	112	115
Silic	541	549
Siviro	101 20	100
S.I.P.H.	125	120
S.M.C.I.	100	..
Sofal	608	....
Soffo	275	....
Sofical	1020	
Sofiam (ex Saram)	68	..
Sofrag	2218	.
Soudure Autogène	680	689
Sovabail	330	..
Stemi	516	..
Taittinger	2131	2150
Tessat-Acquitaine	221	.
Tour Eiffel	210	209
Ufiner	1100	...
Vicat	490	505
Vinipri	1500	1500
Virax	125	.
Maroc Sal Brasserie	300	...

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	505	...
Akzo Nv Sico	412 10	...
Alcan Aluminium	90	..
American Brands	235	....
Arbed	570	
Asturienne Mines	88 50	82 50
Banco Popular Espa.	491	470
B.Reglements Int.	22000	22100
Can.Pacifique	65 50	64 60
Chrysler Corp.	87 40	..
C I R	6 80	..
Commerzbank	740	...
Dow Chemical	270	273
Fiat	15 35	....
GBL (Brux Lamb)	420	410
Gevaert	940	..
Glaxo Holdings Ltd	71	71
Goodyear Tire	310	310
Grace and Co (WR)	172 10	.
Honeywell Inc.	356	...
Johannesburg	65 50	..
Koninklijke Pakhoed	83 70	..
Kubota	19 20	....
Midland Bank	49 60	..
Noranda Mines	73	71 50
Olivetti priv.	8 10	.
Pfizer Inc.	382	380
Ricoh	28 90	.
Robeco	265 50	267 10
Rodamco NV	126 20	125 60
Rolinco	270	269 20
Saipem	5 25	..
Sema Group	25 10	26
SKF Aktiebolaget	73	..
Tenneco Inc	170 30	..
Thorn Electrical	60 10	..
Toray Ind.	21	24 30
West Rand Cons.	6 50	...

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	284	
Calciphos	83	
C G H Cogenbor	8	
Coparex	582	.
Drouot Assurances		
Electro-Banque	311	311
Europ Accum.	81	
Europ Soutres Ind	12 85	10 05
Gachot S.A.	56 55	58
Guy Degrenne	400 10	
Lecteurs du Monde	180	..
Nicolas	1050	
Parcop Parcor	350	
Quadral	40	
Rosento N.V.	223	223
St-Gobain-Emballage	1804	
S.E.P.R.	2060	
S.M.T. Goupil	0 61	....
S.P.R. act. B.	286	286
Waterman	1150	.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
46-62-72-67

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/9	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	4 825	....	4 6	5 1
Ecu	6 892	....	....	....
Allemagne (100 dm)	340 920	....	329	349
Belgique (100 F)	16 524	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	302 420	....	291	311
Italie (1000 lires)	4 454	....	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	88 100	....	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 504	....	9 1	9 9
Grèce (100 drachmes)	2 738	....	2 4	3 1
Suisse (100 f)	384 160	....	372	392
Suède (100 krs)	93 190	....	88	96
Norvège (100 k)	86 050	....	82	90
Autriche (100 sch)	48 434	....	46 7	49 7
Espagne (100 pes)	5 245	....	4 9	5 5
Portugal (100 esc)	3 890	....	3 5	4 3
Canada (1 $ can)	3 953	....	3 8	4 2
Japon (100 yens)	3 919	....	3 7	3 9

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/9
Or fin (kilo en barre)	53350	53700
Or fin (en lingot)	53900	53900
Napoléon (20f)	316	311
Pièce Fr (10 f)	365	.....
Pièce Suisse (20 f)	307	307
Pièce Latine (20 f)	310	314
Souverain	412	407
Pièce 20 dollars	1820	1895
Pièce 10 dollars	910	915
Pièce 5 dollars	645	....
Pièce 50 pesos	2000	2005
Pièce 10 florins	315	317

SICAV (sélection) 10/9

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Action	183 08	178 18
Amérigan	6808 49	6544 70
Amplia	273190 12	273190 12•
Amplitude	606 23	588 57
Arbitrages Court T.	7402 96	7402 96•
Associc	1112 13	1112 13
Atout Futur	398 42	388 70
Aurecic	1053 33	1022 65
Avenir Alizes	1673 54	1640 73
Axa Capital	170 75	165 78
Axa Court Terme	8145 54	8145 54
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	871 35	845 97
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn	752 92	730 99
Axa Europe	125 12	121 48
Axa Investments	101 21	98 26
Axa NPI	104 08	101 05
Axa Ob.Fr.Extrans	140 74	136 64
Axa.Ob.In.Ex Mu.U Sa.	129 66	125 89
Axa Prem.Ex Agepm	115 58	112 21
Axa Sél.Ex Dr Séle.	140 49	136 40
Axa Valeurs PER	117 81	114 38
Cadence 1	1037 73	1017 38
Cadence 2	1027 09	1006 95
Cadence 3	1018 32	998 35
Capimonétaire	6449 02	6442 58
Capioblig	6396 44	6271 02
Capitacic	1324 65	1305 07
Coexis	1332 26	1299 77
Comptavalor	3599 34	3593 95
Convermmo	321 73	315 42
Credinter	419 80	407 57
Crédit Mutuel Capital	1295 04	1269 65
Cred Mut Ep.Cour T	685 86	685 86
Cred Mut Ep Indus.	92 40	89 93
Cred Mut Ep.J.	71258 66	71258 66
Cred Mut Ep.long.T.	184 49	179 55
Créd.Mut.Ep.Monde	1066 61	1038 06
Cred Mut.Ep Quatre	1099 93	1070 49
Dieze	1297 24	1265 60
Drouot France	810 59	786 98
Drouot Sécurité	217 97	211 82
Ecocic	1056 54	1025 77
Ecupar	126 61	122 92
Ecureuil Capitalisation	2593 99	2568 31
Ecureuil Géovaleurs	2276 22	2209 92
Ecureuil Invest.	431 43	418 86
Ecureuil Monepremiere	68749 78	68749 78
Ecureuil Monétaire	40409 89	40409 89
Ecureuil Trésorerie	2492 01	2492 01
Ecureuil Trimestr	1988 74	1989 05
Elicash	2 867949	2 867949•
Energia	255 71	244 11
Eparcic	3692 88	3692 88
Eparcourt-Sicav	4387 56	4376 62
Epargne Associat	25920 09	25624 98
Epargne Capital	10849 32	10741 90
Epargne Croissance	1601 50	1558 84
Epargne Obligat.	194 90	189 68
Epargne Première	14591 06	14482 44
Epargne-Unie	1221 32	1191 53
Epargne Valeur	413 51	402 44
Ecfi Cash cap.	8514 25	8514 25•
Eulinvest cap.	590 93	573 72•
Euro Solidarité	1031 34	1021 13
Eurocic Leaders	993 85	964 90
Eurodyn	1119 13	1091 83
Euro Gan	5926 10	5698 17
Europe Nouvelle	511 08	487 90
Fonsicav	14786 84	14786 84
France-gan	9288 99	8931 72
France Garantie	262 01	261 49

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France Index Sicav	105 15	102 08
France Obligations	470 94	458 28
Francic	441 92	429 05
France Pierre	94 43	91 68
Francic-Regions	1145 96	1112 58
Fruct-Associations	36 12	36 12
Fructi-Capi	42 11	41 49
Fructidor	231 77	228 34
Fructifrance action C.	874 64	853 31
Fructifrance action D.	854 50	833 66
Gestilion	15019 71	14944 99
Gest.Associations	162 60	159 02
Horizon	1175 68	1141 44
HLM Monétaire	14281 79	14281 79
Indust.Fse.Court.T.	1508 25	1508 25
Interépar.	105299 00	102232 04
Interoblig.	13625 23	13358 07
Intersélection Fce	510 44	500 43
Japacic	142 66	138 50
Jeunépargne	287 71	283 46
Latitude	2309 97	2306 51
Leumi C.T.	12857 21	12857 21
Leumi L.T.	6450 33	6262 46
Lion Associations	11387 83	11387 83
Lion Institutions	29843 87	29769 45
Lionplus	985 86	986 53
Lion Trésor	2125 39	2104 35
Lion 20 000	28875 53	28875 53
Livret Bourse Inv.	536 22	520 60
Livret Portefeuil.	670 79	651 25
Méditerranée	165 05	160 24
Mensuel CIC	10086 18	9986 32
Monecien	69760 26	69760 26
Mone.J.	74405 68	74405 68•
Monévalor	84117 53	84117 53
Mutualité dépôts	13666 66	13639 38
Natio Court Terme	291412 00	291412
Natio-Epargne	17918 92	17741 50
Natio-Ep. Ret.	119 40	116 20
Natio Epargne Trésor	7891 86	7876 11
Natio-Immob.	1051 12	1022 99
Natio-Inter	1383 05	1346 03
Natio-Monétaire	25917 88	25917 88
Natio-Patrimoine	1296 52	1261 82
Natio-Placements	65269 12	65269 12
Natio-Revenu	1014 06	1004 02
Natio Sécurité	12352 40	12352 40
Natio-Valeurs	830 46	808 23
Nippon-Gan	4486 22	4313 67
Nord Sud Dévelop.	1565 30	1562 18
Obli-Associations	152 34	150 83
Oblicic-Mondial	2585 09	2546 89•
Oblicic-Régions	1023 89	1008 76
Oblifutur	2859 01	2789 28
Oblig. ttes cat.	176 98	174 38
Oblilion	1340 83	1327 55
Oblisécurité Sicav	13236 97	13236 97
Oraction	975 49	951 70
Orvalor	6719 73	6587 97
Paribas Capitalisation	1490 39	1488 36
Paribas Opportunités	117 66	112 88
Paribas Patrimoine	543 64	521 48
Patrimoine Retraite	225 25	220 83
Parvalor	601 67	589 87
Placement A.	1413 74	1386 02•
Placement J.	7408 58	7393 79•
Placement M.	68696 79	68559 67•
Placement Nord	897 72	880 12•
Plénitude	131	127 18
Poste Croissance	22251 98	22229 75
Poste Gestion	67488 07	67488 07

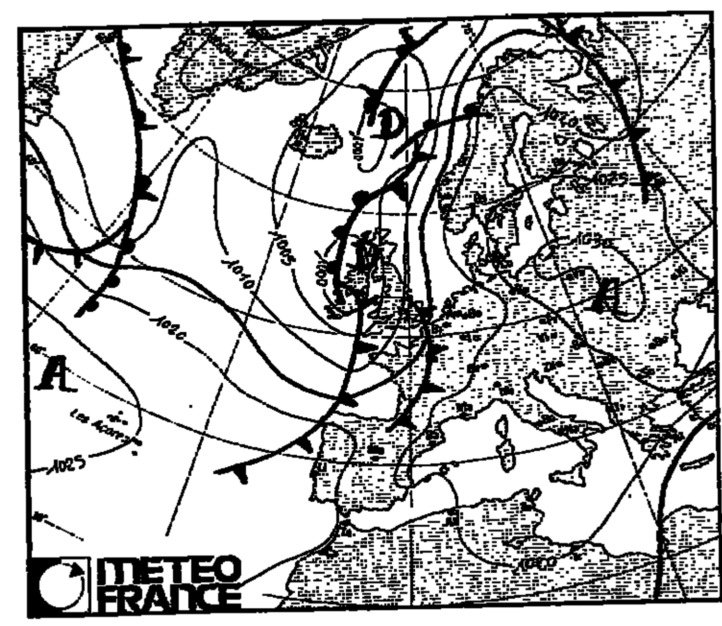
VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Première Oblig.	10776 35	10765 58
Prévoy.Ecureuil	111 49	110 39
Prw Associations	30189 71	30189 71
Proficic	930 31	907 62
Quartz	126 91	123 81
Réalvalor	672 92	659 73
Remacic	158 83	156 48
Revenus Trimestr.	5232 48	5180 67
Revenu-Vert	1136 90	1109 17
St Honoré Vie & Santé	944 90	902 05
St Honoré Bons du Tr	11514 26	11456 98
St Honoré Global	216 76	206 93
St Honoré Invest.	737 12	703 69
St Honoré Pacifique	505 10	482 20
St Honoré PME	493 77	471 38
St Honoré Real	15344 43	15283 30
Sécuricic	1785 11	1785 11
Sécuri-Gan	13114 72	12857 57
Sécuritaux	1426 69	1426 69
Sicasden	702 67	692 29
Sicav Associations	1890 40	1890 40
SFI-CNP Assur	621 57	603 47
S G Fr. opportunités	1109 91	1088 15
Sicav 5.000	423 43	412 10
S.I. Est	1248 83	1212 46
Sivafrance	679 92	661 72
Sivam	373 20	363 21
Sivarente	207 37	203 30
Siventer	401 35	390 61
S.N.I.	1051 86	1021 22
Sogenfrance	1069 84	1048 86
Sogépargne	317 54	311 31
Sogevar	930 42	912 18
Sogiinter	1199 99	1176 46
Soleil Investissements	543 70	522 79
Solstice	2174 60	2169 18
State Street Act. Eur.	8562 17	8272 63•
State Street Act. Frce	10161 59	9865 62
St. Str Act.Japon	10259 68	9912 73
State Street Emer. Mkts	9806 41	9334 95•
St.Street OAT Plus	10311 07	10108 29
Stratégie Actions	807 77	776 70
Stratégie Rendement	1429 69	1384 69
Technocic	986 73	957 99
Techno-Gan	5390 91	5183 57
Thesora	667 57	660 96
Trésor Plus	1294	1281 19
Trésor Trimestriel	1019 78	1009 66
Trésoricic	133236 26	133236 26
Trilion	5157 24	5091 06
UAP Investissement	404 15	389 54
UAP Actions France	569 23	548 66
UAP Act. Select.	588 90	567 61
UAP Audificandi	505 55	487 28
UAP Altefi	196 06	188 97
UAP Alto Sicav	156 70	151 04
UAP Moyen Terme	140 29	135 22
UAP Première Cat.	10795 13	10404 94
Uni-Associations	125 84	125 84•
Uni-Foncier	1138 29	1110 53
Unifrance	561 87	548 17
Uni-Garantie	1302 25	1276 69
Uni Régions	1293 29	1261 75
Univar	241 64	241 64•
Univers Actions	1170 98	1142 42
Univers Obligations	1767 49	1724 38
Valorg	2096 78	2094 69
Valreal	54611 80	54584 51

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

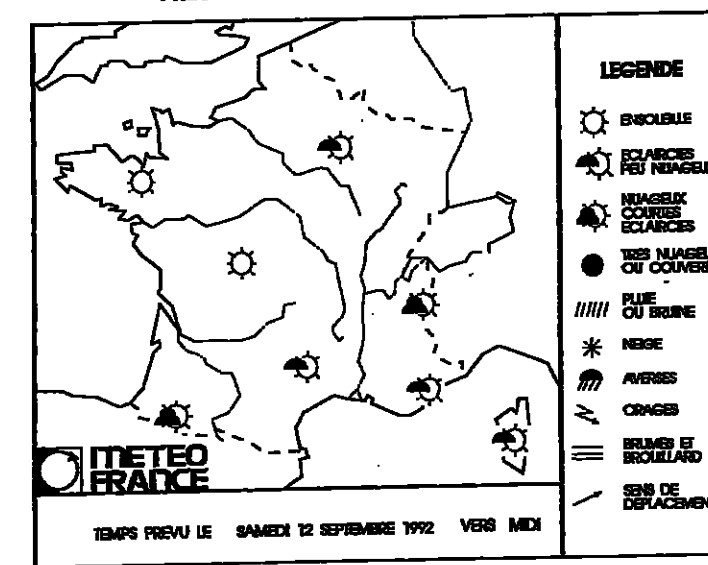
هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11 SEPTEMBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 12 SEPTEMBRE 1992



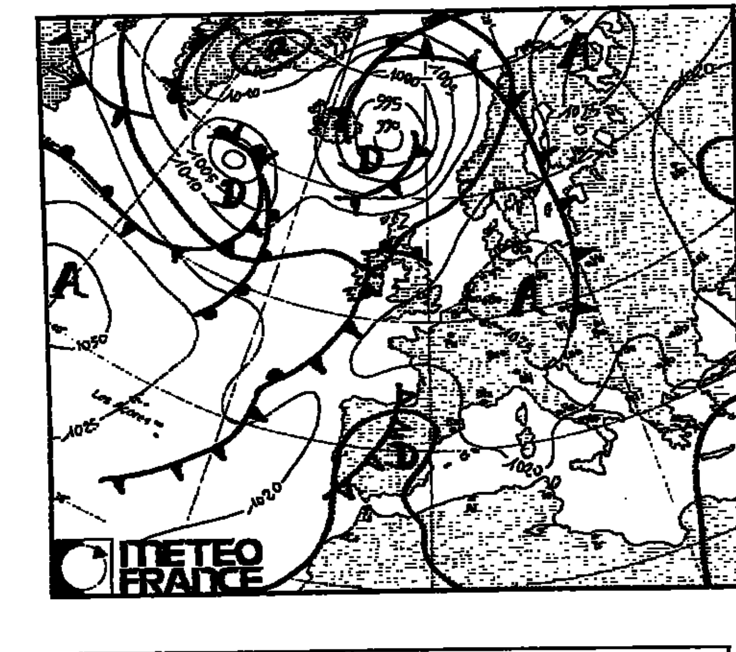
Samedi : beaucoup de soleil. – Sur les régions situées au nord d'une ligne Bordeaux-Besançon, le soleil sera prédominant toute la journée, après dissipation des brumes et brouillards matinaux.

Sur Midi-Pyrénées, Massif Central et Rhône-Alpes, les nuages seront plus présents, et quelques orages se développeront en soirée sur les reliefs.

Les régions du Languedoc-Roussillon, Provence-Côte d'Azur et Corse, connaîtront une belle journée, et le soleil fera de larges apparitions malgré quelques passages nuageux. Les températures minimales seront de l'ordre de 6 à 8 degrés sur le quart nord-ouest et dans le Centre, 10 à 12 degrés dans le Sud-Ouest, et 16 à 18 degrés sur le littoral méditerranéen.

Quant aux températures maximales, elles avoisineront 18 degrés le long des côtes de la Manche. Elles seront comprises entre 20 et 22 degrés dans l'intérieur, 24 à 26 degrés dans le Sud-Ouest, et localement 26 à 28 degrés sur le littoral méditerranéen.

PRÉVISIONS POUR LE 13 SEPTEMBRE 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 11-9-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 10-9-1992 à 18 heures TUC et le 11-9-1992 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	28	17	D
BIARRITZ	28	19	N
BORDEAUX	24	15	N
BOURGES	23	11	D
BREST	19	12	N
CAEN	22	12	P
CHERBOURG	21	11	C
CLERMONT-FER.	24	15	D
DIJON	18	9	B
GRENOBLE	26	12	N
LILLE	20	11	N
LIMOGES	20	13	D
LYON	23	17	D
MARSEILLE	26	18	N
NANCY	21	11	C
NANTES	23	12	P
NICE	24	17	D
PARIS-MONTS.	23	12	D
PAU	26	13	D
PERPIGNAN	22	19	C
POINTE-A-PITRE	34	23	D
RENNES	22	14	N
ST-ETIENNE	23	11	D
STRASBOURG	19	11	B
TOULOUSE	26	16	C
TOURS	23	11	N

ÉTRANGER

ALGER	31	25	D
AMSTERDAM	20	13	N
ATHÈNES	29	23	N
BANGKOK	34	26	N
BARCELONE	24	17	D
BELGRADE	29	14	N
BERLIN	21	11	D
BRUXELLES	21	14	D
COPENHAGUE	19	13	D
DAKAR	30	26	N
DJERBA	–	–	–
GENÈVE	21	13	C
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	26	20	D
JÉRUSALEM	27	19	N
LE CAIRE	31	21	D
LISBONNE	25	17	N
LONDRES	21	14	P
LOS ANGELES	21	18	C
LUXEMBOURG	20	11	B
MADRID	31	12	D
MARRAKECH	31	18	D
MEXICO	20	14	N
MILAN	17	15	C
MONTRÉAL	28	15	N
MOSCOU	17	12	C
NAIROBI	22	13	C
NEW-DELHI	29	24	N
NEW-YORK	27	21	A
PALMA-DE-MAJ.	30	17	D
PÉKIN	27	18	P
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	28	17	D
SEVILLE	32	19	D
SINGAPOUR	31	25	C
STOCKHOLM	18	8	D
SYDNEY	21	7	D
TOKYO	29	25	N
TUNIS	33	22	N
VARSOVIE	19	7	D
VENISE	23	15	D
VIENNE	22	13	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

CARNET DU Monde

Naissances

– **Isabelle NAPOLY MAZAURIC, Vincent MAZAURIC,**

sont heureux d'annoncer la naissance de

Louise Claire Julie,

le 1er septembre 1992, à Osaka (Japon).

Décès

– Mme le président,
Mmes et MM. les membres du conseil d'administration,
Les adhérents du Syndicat national des professionnels de l'immobilier UNIT,
ont la douleur de faire part du décès de leur vice-président honoraire,

M. Lucien de BERNIS,
Past vice-président national.

Ils présentent à sa famille leurs plus sincères condoléances.

– La direction
Et le personnel du

Groupe Bouquerod,

ont le regret de faire part du décès de leur président-fondateur,

M. Henri BOUQUEROD.

Ses obsèques religieuses auront lieu le samedi 12 septembre 1992, à 9 h 45, en l'église de Champagnole (Jura).

Ni fleurs ni couronnes.

– Michèle Coiffier,
son épouse,
Et Nicolas Coiffier,
son fils,
Yannick Coiffier,
son fils aîné,
Yvette Stoeckel,
sa mère,
Marie-Françoise Bressand,
sa sœur,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la peine de faire part du décès de

Alain COIFFIER,

survenu le 20 août 1992, dans sa quarante-quatrième année.

L'inhumation a eu lieu à Saint-Malo, le 25 août.

304, rue des Pyrénées,
75020 Paris.

– Mgr l'évêque,
Le chapitre cathédral,
Les prêtres du diocèse,
La communauté paroissiale de Sainte-Bernadette de Dijon,
La communauté du Carmel de Dijon-Flavignerot,
ont la douleur de faire part du décès de

M. le chanoine Nicolas LENEUF,
doyen du chapitre cathédral,

survenu le 9 septembre 1992, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, et le recommandent à vos prières.

Les obsèques seront célébrées en la cathédrale Saint-Bénigne de Dijon, le samedi 12 septembre, à 11 heures.

Réunion à la cathédrale.

Inhumation au cimetière de Champdotre.

– Cannes. Paris. Verlin. Dijon.

Mme et M. Michel Decollogne
et leur fils Christophe,
M. Boissonade
et Mme, née Decollogne,
M. Jean-Jacques Lugand
et Mme, née Decollogne
et leurs enfants,
Mme Francine Applancourt,
née Decollogne
et ses enfants,
Mme Jeanne Dubé,
sa compagne,
ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père,

M. Roger DECOLLOGNE,
directeur honoraire
de la Phonothèque nationale,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,
chevalier du Mérite agricole,
croix du combattant 1939-1945,

survenu le 9 septembre 1992, à Cannes, à l'âge de soixante-quatorze ans.

La réunion d'adieu aura lieu à l'athanée de Cannes, le samedi 12 septembre, à 10 h 15, en présence de ses frères et de sa famille, et un dernier hommage lui sera rendu à 10 h 45, en présence de ses amis.

L'inhumation aura lieu en Bourgogne, dans le caveau de famille, dans la stricte intimité familiale.

129, boulevard Masséna,
75013 Paris.

– Jean Delaygue,
Marie-Pierre et André Masson,
Clotilde et Matthieu Delaygue,
Anne-Marie et Guy Combes,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jean DELAYGUE,
née Josette Deschamps.

Les cérémonies religieuses auront lieu en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e, le mardi 15 septembre 1992, à 10 h 30, et en l'église Saint-Laurent de Viviers, le mercredi 16 septembre, à 14 heures, avant l'inhumation dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue d'Estrées,
75007 Paris.
La Madeleine,
07220 Viviers-sur-Rhône.

– Mme Claude Montigny,
Mme Brigitte Benbrahim,
son mari
et leurs enfants,
Mme Martine Lemoine,
Pascale Lemoine
et sa fille,
M. et Mme Daniel Montigny,
M. et Mme Jean-Loup Montigny
et leurs enfants,
Mme Mittelham
et ses enfants,
M. et Mme Patrick Fabre
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Claire MONTIGNY,
avocat à la cour.

Ses obsèques ont eu lieu, en province, le 8 septembre 1992, dans l'intimité familiale.

19, villa Aublet,
75017 Paris.

– Mlle Morgane Mugnier,
Mme Marie-Claude Mugnier,
M. et Mme René Mugnier
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice MUGNIER,

survenu le 8 septembre 1992, à l'âge de cinquante et un ans.

Le service religieux sera célébré le lundi 14 septembre, à 10 h 30, en la paroisse Saint-Jacques-Saint-Christophe de La Villette, 6, place de Bitche, Paris-19e.

L'incinération aura lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, dans la stricte intimité familiale.

– Le colonel Bernard Rieu,
Anne-Marie, Catherine, Eric et Vincent,
font part du rappel à Dieu de

Mme Janine RIEU,

leur épouse, mère et grand-mère,

décédée subitement le 8 septembre 1992.

Les obsèques religieuses auront lieu le lundi 14 septembre, à 16 h 30, en la chapelle de l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye.

5, rue Boucher-de-Perthes,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

Hubert STÉRIN,
peintre et poète,

nous a quittés en cette fin du mois d'août 1992, à l'âge de quarante-trois ans.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé gardent vivante en eux la flamme qui le brûlait.

De la part de
Mme Raymond Stérin,
sa mère,
Alain et Carmen Stérin
et leurs enfants,
Bruno et Dominique Stérin
et leurs enfants,
Marie-Christine et Jérôme Clément
et leurs enfants,
Marie-Noëlle et Patrick Wallois
et leurs enfants,
Marie-Laure et Claude Galamez
et leurs enfants,
ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces,
Et tous ses amis.

93, rue Falguière,
75015 Paris.

– Sa famille,
Ses amis,
Ses collègues de travail,
Ses amis techniciens, réalisateurs, comédiens,
Et tous ceux qui ont participé avec lui à la production de films pour la télévision, activité à laquelle il s'est consacré avec tant d'énergie et de talent,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Yves VALERO,
directeur de production à l'Institut national de l'audiovisuel,

survenu le 8 septembre 1992.

La cérémonie aura lieu le lundi 14 septembre, à 14 heures, au crématorium du Père-Lachaise.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre aux très nombreux témoignages de sympathie reçus après le décès de

Claude TRAYNARD.

Son époux,
Ses enfants et petits-enfants,
expriment à tous leurs amis une reconnaissance émue.

– Marie-Thérèse Senès,
Et les familles Troche et Borot,
remercient tous ceux qui leur ont manifesté leur émotion et leurs profondes marques d'amitié après le décès de

Michel TROCHE,

survenu le 9 août 1992 à Paris.

Services religieux

– Mme veuve Albert Victor Cohen,
Ses enfants, petits-enfants,
font part du drache de l'année de leur très cher et bien-aimé époux, papa, papy, beau-père, frère, oncle, cousin,

Albert Victor COHEN,

qui aura lieu le samedi 12 septembre 1992, à 18 h 45, à la synagogue, 28, rue Buffaut, Paris-9e.

« Ton absence est longue, le silence est long. Papy chéri tu nous manques. »

Communications diverses

– Pour l'Europe des citoyens et de la paix. Le Centre des droits de l'homme de Paris informe vingt-quatre heures sur vingt-quatre par audiphone. Tél. : (1) 45-82-77-77.

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 12 septembre : Nanterre, mobilier, objets d'art; **Senlis,** 14 h 30 : militariat.

Dimanche 13 septembre : Chartres, 11 h 30 : mobilier, bibelots; **Provins,** 14 h : bijoux, flacons de parfum; **Senlis,** 10 h, 14 h 30 : thèmes sur le service de la santé. **Sens,** 14 h 30 : Extrême-Orient; **Verrières-le-Buisson,** 11 h : bijoux; 14 h 30 : tableaux, mobilier.

EN PROVINCE

Samedi 12 septembre : Bernay : mobilier, objet d'art; **Cahors,** 15 h : monnaie; **Deauville,** 15 h : affiches de cinéma; **Marseille** (Prado), 14 h 30 : tableaux russes.

Dimanche 13 septembre : Arles, 10 h et 14 h 30 : mobilier, objets d'art; **Bernay,** 14 h 30 : mobilier, tableaux; **Louviers,** 14 h 15 : objets d'art; **Nevers,** 14 h : mobilier, tableaux; **Pont-Audemer,** 14 h 30 : mobilier, objets d'art.

FOIRES ET SALONS

Paris (avenue du Maine); **Avignon, Limoges, Villeneuve-lès-Avignon, Cagnes-sur-mer, Marmande, Colomiers, Villebon-sur-Yvette, Rueil-Malmaison, Saint-Etienne-de-Cuines et château d'Argent-Sauldre** (Côte-d'Or).

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du jeudi 10 septembre 1992 :

UN DÉCRET

– No 92-962 du 9 septembre 1992 relatif aux agences de mannequins et à la protection des enfants et des adultes exerçant l'activité de mannequin et modifiant le code du travail.

LOTO MERCREDI 9 SEPTEMBRE 1992

19H55

1 12 13 18 20 47 — 21 (numéro complémentaire)

Période de tirage n° 37

	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante pour 1 F
6 bons numéros	4	894 330 F
5 + complémentaire	29	63 555 F
5	1 130	5 710 F
4	51 107	111 F
3	1 189 792	8 F

20H35

6 19 22 27 28 49 — 15 (numéro complémentaire)

Période de tirage n° 37

	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante pour 1 F
6 bons numéros	2	3 902 925 F
5 + complémentaire	22	75 570 F
5	986	5 895 F
4	50 339	101 F
3	1 103 844	8 F

TACOTAC

LISTE OFFICIELLE DES LOTS A PAYER

LE N° 773 484 GAGNE 400 000 F

TOUS LES BILLETS SE TERMINANT PAR

73 484	GAGNENT	40 000 F
3 484		4 000 F
484		400 F
84		40 F
4		10 F

DATE LIMITE DE PAIEMENT DES LOTS : MERCREDI 9 DÉCEMBRE 1992

37e TRANCHE
TIRAGE DU 10 SEPTEMBRE 1992

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Nos manifestations en 1992-1993
Salons Antiquité-Brocante

Brocante d'Automne, Avenue du Maine (14e) - Du 4 au 13 septembre 1992
Déballage du Village Saint-Paul (4e) - Les 19 et 20 septembre 1992
Ferraille de Paris, Antiquités Brocante, Parc Floral de Paris Du 25 au 27 septembre 1992
Brocante de Paris, Bd Auguste Blanqui (13e) - Du 9 au 18 octobre 1992
Antiquités Brocante à Champerret. Papiers Anciens et des Collections. Espace Champerret (17e) - Du 22 octobre au 1er novembre 1992
Les Antiquaires à la Tour Eiffel, Quai Branly (7e) Du 26 novembre au 6 décembre 1992
Antiquités Brocante à Austerlitz (13e) - Du 10 au 14 décembre 1992
Paris - Boulogne - Du 16 au 25 janvier 1993
Antiquités Brocante à Champerret Salon des Papiers Anciens, Espace Champerret (17e) Du 12 au 21 février 1993
Foire à la Ferraille, Parc Floral de Paris (12e) Du 26 au 28 février 1993

Merci de noter votre adresse pour recevoir la liste des manifestations que nous organisons ou des invitations aux inaugurations

M., Mme ....
....
....
Code Postal .... Ville ....

Désire ☐ ☐ Invitations ☐ Calendrier

Renseignements : (1) 40 62 95 95
SADEMA : 86, rue de Lille -75007 PARIS Tél. : 40 62 95 95 - Fax : 40 62 95 96

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Une honte tiède

ENCORE la Somalie ? Désolé. Ce que montrait « Envoyé spécial » de la famine à Mogadiscio, c'est bien simple, on ne trouve pas les mots pour le raconter. A quoi bon répéter que ce sont les images les plus ceci, les moins cela ? Voir ce reportage, c'était avoir envie de partir là-bas sur-le-champ, grossir les rangs des organisations humanitaires, dont on ne dira jamais assez que malgré leurs ambiguïtés, leurs insuffisances, leur désespoir parfois, elles sauvent l'honneur de notre fin de siècle pourrie d'argent et de misère, elles nous la font dans le même mouvement haïr et aimer. Ce reportage donnait honte aussi d'avoir, le matin, accompagné des enfants dans des écoles proprettes, avec de beaux cartables neufs, de belles chaussures, des étuis de feutres, un crayon HB 2, une petite boîte pour les bons points.

On ne trouve pas les mots, mais on a envie de dire tout de même. Dire le geste de ce bras d'outre-tombe repoussant le bol de bouillie, ce corps trop faible pour avaler. Dire que dans un rapprochement obscène il nous rappela un instant les caprices de nos bébés, refusant de finir leurs pâtes. Dire la comptabilité de ce jeune responsable du déchargement du riz dans le port de Mogadiscio : *« A partir de trois morts par déchargement, on s'inquiète. A partir de dix, on arrête le déchargement. »* Dire ces mères qui se disputent les miettes après le déchargement et que repoussent les sbires, à la baïonnette.

Au milieu du reportage, surgit soudain Bernard Kouchner. Il était à genoux, en saharienne vert bouteille, au milieu des enfants agonisants, les paumes tournées vers un ciel vide, ou caressant les petits corps perdus. Il criait. Il nous engueulait. Il engueulait la terre entière, ceux qui partent en vacances, ceux qui se vautrent devant les Jeux olympiques, tous ceux qui se fichent de la Somalie, ou l'ont enfermée dans un petit tiroir mental, – on l'ouvre – on le ferme à sa guise, c'est pratique. Ces enfants, criait-il, n'ont même pas un drap pour les enterrer.

On se sentait tout flageolant, sur son canapé, à le voir ainsi agenouillé dans la poussière. C'est tiède, la honte, c'est cotonneux. On avait envie de se rebeller, de lui crier : « Et toi ? » Et toi, monsieur le ministre, tu n'as pas un enfant dans une école des beaux quartiers, une maison de vacances au bord d'une plage de rêve ? Oui, mais lui était là-bas, à répéter sans illusion des gestes absurdes et inutiles, à creuser le désert à la petite cuiller. Et nous pas. Alors, on ne pouvait que se taire, se taire et pleurer.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 11 septembre

TF 1

20.45 Série : Rick Hunter.

avec l'hebdo



PROFITEZ DES ATOUTS DU PEA

LES PLACEMENTS DE LA RENTRÉE

en vente dès samedi

22.25 ▶ **Magazine : 52 sur la Une.** Les Messagers de Dieu, de Gilles de Maistre.
23.25 **Divertissement : Arthur, émission impossible.**

F 2

20.50 **Série : Maigret.** Maigret et le corps sans tête, de Serge Leroy, avec Bruno Cremer, Aurore Clément.
22.25 **Sport : Football.** Championnat de France de D2 : Ajaccio-Bastia.
0.15 **Journal des courses, Journal et Météo.**
0.40 **Cinéma : Ascenseur pour l'échafaud.** ■■ Film français de Louis Malle (1957). Avec Jeanne Moreau, Maurice Ronet, Georges Poujouly.

F 3

20.45 **Magazine : Thalassa.** L'or des Incas; de Marie-Monique Robin et Jean-Michel Vennemani.
21.40 **Magazine : Caractères.** Présenté par Bernard Rapp. Invités : Elisabeth Badinter *(X, Y de l'identité masculine)*; Lisa Bresner *(le Sculpteur de femmes)*; Jean Echenoz *(Nous trois)*; Patrick Klein *(le Balcon de Guajamiri)*; Marie Rouanet *(les Enfants du bagne)*.
22.55 **Campagne pour le référendum.**
23.00 **Journal et Météo.**
23.15 **Sport : Premier Raid Paris-Moscou-Pékin.**
23.25 **Traverses.** Riviera nostalgie, d'Annie Tregoei (rediff.).

CANAL PLUS

20.35 **Téléfilm : Qu'est-il arrivé aux sœurs Hudson ?** De David Greene, avec Venessa Redgrave, Lynn Redgrave.
22.05 **Documentaire : Dernières images d'une guerre.** De Stephen Olson et Scott Andrews. *En Afghanistan.*
22.55 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Jours de tonnerre.** □ Film américain de Tony Scott (1990). Avec Tom Cruise, Robert Duvall, Nicole Kidman.

M6

20.35 **Magazine : Capital.**
20.45 **Série : Le Saint,**
22.30 **Série : Mission impossible, vingt ans après.**
23.25 **Magazine : Emotions.**
23.55 **Magazine : Capital.**

ARTE

20.40 **Magazine : Transit.** De Daniel Leconte.
22.10 **Téléfilm : Les Traîtres de novembre.** D'Egon Monk, avec Rudolph Rohlinger, Otto Graf. *Un film d'histoire politique qui a reçu en 1969 la récompense d'or du Prix de la télévision en Allemagne.*

FRANCE-CULTURE

21.30 **Musique : Black and Blue.** Le Club du jazz : une saison au Paradis.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Avec ou sans ordonnances : médicaments et autres remèdes. 4. Le génie génétique.
0.05 **Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de... Hubert Nyssen.
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (en direct de Francfort) : Don Juan, poème symphonique op. 20, de R. Strauss; Concerto pour piano et orchestre en la mineur, de Grieg; Symphonie nº 5 en ré mineur op. 47, de Chostakovitch, par l'Orchestre symphonique de la radio de Francfort, dir. : Dimitri Kitajenko; Leif Ove Andsnes, piano.
23.09 **Jazz club.**
1.05 **Papillons de nuit.** Par David Jisse. Petit voyage musical au pays des lépidoptères.

Samedi 12 septembre

TF 1

13.15 **Magazine : Reportages.** Bogota... les enfants de la misère, de Gérard Ramirez.
13.50 **Jeu : Millionnaire.**
14.15 **La Une est à vous... 5 ans déjà !**
17.20 **Divertissement : Mondo Dingo.**
17.50 **Magazine : Trente millions d'amis.**
18.20 **Jeu : Une famille en or.**
18.50 **Divertissement : Les Roucasseries.**
19.15 **Jeu : La Roue de la fortune.**
19.45 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.50).
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.40).
20.00 **Journal. Météo et Tiercé.**
20.25 **Sport : F1** Essais présenté par Catherine Pic avec Alain Prost.
20.45 **Divertissement : Histoires d'en rire.** Emission présentée par Roger Zabel. *Les blagues et les histoires drôles des invités.*
22.40 **Série : Les Douze Salopards.** Vive l'air de la campagne, de Kevin Connor, avec Ben Murphy, John Slattery.
23.40 **Sport : F1 Magazine. Spécial Grand Prix d'Italie à Monza.**
0.15 **Magazine Formule Sport. Football : 6e journée du Championnat de France.**

F2

13.30 **Magazine : Géopolis,** Présenté par Claude Sérillon. L'Europe.
14.20 **Magazine : Animalia.**
15.15 **Magazine : Sport passion.** Jeux paralympiques de Barcelone; Automobile : Rallye Paris - Moscou - Pékin, 12e étape; Athlétisme : France-CEI-Afrique, à Villeneuve-d'Asq; A 15.20, Tiercé, en direct de Vincennes.
17.30 **Divertissement : La Machine à chanter.** Présenté par Daniela Lumbroso, Gérard Holtz et Sidney.
18.30 **Série : Léo et Léa.**
18.55 **INC.**
19.00 **Magazine : Frou-frou.** Présenté par Christine Bravo.
19.59 **Journal, Rallye Paris-Moscou-Pékin, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Magazine : La Nuit des héros.**
22.55 **Sport : Boxe.** Championnat du monde WBC, poids plume : Bénichou (France)-Hodckinson (Grande-Bretagne), en direct de Blagnac.
0.15 **Journal et Météo.**

F3

13.00 **Samedi chez vous.** Télévision régionale.
14.00 **Série : Matlock.**
14.50 **Samedi chez vous.**
16.30 **Série : Brigade criminelle.**
17.00 **Samedi chez vous.**
18.00 ▶ **Magazine : Montagne.** Une cathédrale à ciel ouvert, la vallée des Merveilles, de Dominique Sanfourche.
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.55 **Un livre, un jour.** *Le Dernier des Mohicans*, de James Fenimore Cooper.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 **Film d'animation : Les Fables géométriques.**
20.15 **Divertissement : Yacapa.**
20.45 **Feuilleton : La Vierge noire.** D'Igaal Niddam, avec Pierre Banderet, Micheline Dieye (dernier épisode).
21.45 **Magazine : Dites-moi que je me trompe.** Présenté par Philippe Alfonsi. 4. Terrorisme nucléaire, de Roland Portiche.
23.00 **Journal et Météo.**
23.15 **Sport : Rallye Paris-Moscou-Pékin.**
23.25 **Documentaire : Whatever Happened to Susi.** De Sally George.
0.15 **Série : Les Incorruptibles.**

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 14.00 —
13.30 **Le Journal du cinéma.** Spécial Tom Cruise.
14.00 **Série : Le Juge de la nuit.**
14.45 **Sport : Athlétisme.** Meeting de Villeuve-d'Asq, 1re journée.
17.00 **Sport : Football américain.** Championnat NFL, 1re journée.
— En clair jusqu'à 20.30 —
18.00 **Décode pas Bunny.** Le Diable de Tasmanie.
19.05 **Dessin animé : Les Simpson.**
19.25 **Flash d'informations.**
19.35 **Le Top.**
20.30 **Téléfilm : Rêves de meurtres.** De Tony Bicat, avec Peter Firth, Amanda Donohoe.
22.00 **Flash d'informations.**
22.05 **Documentaire : Mozu, le singe des neiges.** De Masanori Iwasaki.
23.00 **Magazine : Jour de foot.** Buts et extraits des matches de la 6e journée du Championnat de France de D1.
23.30 **Cinéma : La Fissure 2.** □ Film américain de Tibor Takacs (1989).
1.00 **Sport : Tennis.** Open des Etats-Unis : 13e journée, finale dames, demi-finales messieurs.

M6

13.00 **Série : Equalizer.**
13.55 **Série : Supercopter.**
14.50 **Série : L'Incroyable Hulk.**
15.40 **Variétés : Matchmusic.**
16.55 **Magazine : Culture rock.** The Who.
17.25 **Série : Amicalement vôtre.**
18.20 **Série : Les Têtes brûlées.**
19.10 **Magazine : Turbo.** Présenté par Dominique Chapatte.
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Papa Schultz.**
20.35 **Magazine : Fun glisse** (et à 1.05).
20.45 **Téléfilm : Bangkok Hilton.** De Ken Cameron, avec Nicole Kidman, Denholm Elliot.
0.35 **Musique : Flashback.**

ARTE

17.00 **Magazine : Transit.** De Daniel Leconte (rediff.).
19.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités américaines et japonaises de la semaine du 12 septembre 1942 (v. o).
20.00 **Jass Masters : Herbie Hancock** De Terry Carter.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Documentaire : Rien ne sera plus comme avant.** De Werner Filmer et Ernst-Michael Wingens.
22.05 **Cinéma d'animation : Possibilités de dialogue.** De Jan Svankmajer.
22.15 **Cinéma d'animation : L'Obscurité, la lumière, l'obscurité.** De Jan Svankmajer.
22.25 **Musique : Les Soupirs du bandonéon.** Tango argentin.
23.25 **Documentaire : O Core mio, chansons napolitaines.** D'Angelo Caperna.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Photo-portrait.** Jorge Lavelli, metteur en scène.
20.45 **Avignon 92.** Comédie entre les murs, de Jean-Philippe Domecq.
22.35 **Musique : Opus.**
0.05 **Rencontre au clair de la nuit...**

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **Soirée lyrique.** A 20.00, Opéra (en direct de Stockholm) : Une pièce de rêve, opéra en deux actes de Lidholm, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra royal de Stockholm, dir. Kjeff Ingebretzen; sol. : Hillevi Martinpelto, Hakan Hagegard, Ingrid Tobiasson, Sten Wahlund, Curt Appelgren, Lars Kullenbo, Arild Helleland, Anders Bergström, Staffan Sandlund, Rolf Cederlf, Harriet Andersson.
23.35 **Ciné-radio Days.**
0.30 **Flamenco.**

Dimanche 13 septembre

TF 1

11.05 **Magazine : Téléfoot.** 6e journée du Championnat de France.
11.55 **Météo.**
12.00 **Jeu : Millionnaire.**
12.25 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.53 **Météo et Journal.**
13.20 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
14.20 **Sport : F1 à la Une.** Grand Prix de formule 1 d'Italie, à Monza. A 15.00, Le départ. A 16.25, Le podium.
16.40 **Divertissement : Rire en boîte et boîte à rire.**
16.55 **Disney Parade.** Spécial Disney sport.
18.00 **Série : Starsky et Hutch.**
19.00 **Magazine : 7 sur 7.** Invités : Alain Juppé, député du 18e arrondissement de Paris; Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture; Philippe de Villiers, député de la Vendée.
20.00 **Journal, Tiercé et Météo.**
20.40 **Cinéma : Pouic-Pouic.** □ Film français de Jean Girault (1963). Version colorisée.
22.20 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.25 **Cinéma : Pétrole ! Pétrole.** □ Film français de Christian Gion (1981).
0.00 **Journal et Météo.**
0.10 **Magazine : Le Vidéo Club.**
0.25 **Documentaire : Maria.** De Tony Palmer.

F2

11.00 **Messe.** Célébrée en la chapelle des Carmes, à Paris.
12.00 **Magazine : L'Heure de vérité.** Invité : Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU.
12.59 **Journal, Rallye Paris-Moscou-Pékin et Météo.**
13.25 **Dimanche Martin.** Le monde est à vous, avec Serge Lama.
14.55 **Série : Tequila et Bonetti.**
15.50 **Dimanche Martin** (suite). L'Ecole des fans, avec Serge Lama; Ainsi font, font, font.
17.25 **Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.** Les Requins.
18.15 **Magazine : Stade 2.** Athlétisme; Football; Tennis de table; Automobile : Grand Prix de formule 1 d'Italie, à Monza; Omnisports; Rugby; Jeux paralympiques; Cyclisme; Tennis; Boxe.
19.30 **Série : Maguy.**
19.59 **Journal, Rallye Paris-Moscou-Pékin, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Cinéma : Airport 80, Concorde.** □ Film américain de David Lowell Rich (1979).
22.45 **Magazine : Bouillon de culture.** Présenté par Bernard Pivot. Simenon, Maigret et les stups; Invités : Pierre Assouline *(Simenon)*; Bertrand Tavernier *(L 627)*; Michel Alexandre, co-scénariste de *L 627*; Didier Bezace et Charlotte Kady, interprètes de *L 627*; Roger Le Taillanter, ancien commissaire divisionnaire et écrivain.
0.10 **Journal et Météo.**
0.25 **Magazine : Musiques au cœur.**
▶ Maria Callas : *la Tosca*, de Puccini, *le Barbier de Séville*, de Rossini (extraits).

F3

11.00 ▶ **Magazine : Musicales.** Présenté par Alain Duault. Hommage à Maria Callas. Portrait inédit, sa vie, son œuvre.
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Magazine : Sports 3 dimanche.** Polo : finale de la Coupe d'or Lancel.
13.20 **Magazine : D'un soleil à l'autre.**
13.50 **Jeu : Au pied du mur.**
14.20 **Magazine : Sports 3 dimanche.** Voile : Jeux paralympiques; Automobile : Rallye Paris-Moscou-Pékin; Sport inf'eau : triathlon international du Jura; Chasse sous-marine; Concours de pêche en Aveyron; A 16.20 Tiercé, en direct de Longchamp.
17.30 **C'est Lulo !** Les Enquêtes de Chlorophylle; Jeu : Les mondes fantastiques.
18.15 **Magazine : A vos amours.** Présenté par Caroline Tresca. Invité : Francis Perrin.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 **Divertissement : Téléchat.**
20.15 **Série : Benny Hill.**
20.45 **Spectacle : Le Cirque Ringling Bros and Barnum Bailey Circus.** Présenté par Sergio.
22.05 **Magazine : Le Divan.** Présenté par Henry Chapier. Invité : Bertrand Tavernier (2e partie).
22.30 **Journal et Météo.**
22.45 **Sport : Rallye Paris-Moscou-Pékin.**
22.55 **Cinéma : Le Roman de Werther.** ■■■ Film français de Max Ophüls (1938).
0.15 **Musique : Portée de nuit.** *Nel aspro mio dolor*, de Scarlatti.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 14.00 —
12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Magazine : Télés dimanche.** Présenté par Michel Denisot.
13.35 **Magazine : La Semaine des Guignols.**
14.00 **Téléfilm : Coup de chance.** De Pierre Aknine.
15.20 **Sport : Athlétisme.** Meeting de Villeneuve-d'Asq, 2e journée.
18.00 **Cinéma : Veraz.** ■ Film franco-italo-espagnol de Xavier Castano (1990).
— En clair jusqu'à 20.35 —
19.35 **Flash d'informations.**
19.40 **Ça cartoon.** Dessins animés présentés par Philippe Dana.
20.30 **Le Journal du cinéma.** Présenté par Isabelle Giordano.
20.35 **Cinéma : Simple mortel.** ■ Film français de Pierre Jolivet (1991).
21.55 **Flash d'informations.**
21.57 **Magazine : L'Equipe du dimanche.** Présenté par Pierre Sled. Tennis, Open des Etats-Unis, finale messieurs; Football.
1.30 **Cinéma : Sale comme un ange.** ■ Film français de Catherine Breillat (1991).

M 6

10.50 **Magazine : E = M 6.** Présenté par Marc Lesggy.
11.15 **Magazine : Turbo** (rediff.).
12.00 **Série : Mariés deux enfants.**
12.25 **Série : Jamais deux sans trois.**
13.00 **Série : Equalizer.**
13.50 **Série : Le Joker.**
14.40 **Série : Hongkong connection.**
15.30 **Magazine : Fréquenstar.** Véronique Sanson.
16.35 **Musique : Flashback.**
17.10 **Série : L'Heure du crime.**
18.05 **Série : Devlin connection.**
19.00 **Série : O'Hara.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Magazine : Sport 6.**
20.45 **Téléfilm : Pour l'amour de Lisa.** De Karen Arthur. *Les malheurs d'un couple de sourds.*
22.25 **Magazine : Culture pub.** D'Anne Magnien et Christian Blachas. Les médias.
22.55 **Cinéma : Clarisse.** □ Film français de Burd Tranbaree (1979).
0.20 **Musique : boulevard des clips.**

ARTE

17.00 **Documentaire : Seriat.** Extrait de la soirée thématique proposée par Claus Josten, diffusée le 10 septembre.
19.00 **Magazine : Mégamix.** De Martin Meissonnier.
19.50 **Chronique : Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor.
20.00 **8 1/2 Journal.**
20.10 **Soirée thématique.** Des animaux comme toi et moi. Soirée proposée par Sabine Bubeck.
20.11 **Court métrage : Une vache libérée.** De Detlev Buck.
20.20 **Documentaire : Vive les cochons !** De Kristiane Clarke.
20.50 **Cinéma : Baxter.** ■■ Film français de Jérôme Boivin (1988).
22.10 **Documentaire : L'Idole asservie.** De Desmond Morris.
22.55 **Documentaire : Combien de chevaux, votre voiture ?** De Hans-Joachim Glauert et Jacqueline Weise.
23.45 **Documentaire : L'éléphant est tombé dans la rivière.** De Volker Anding.
0.30 **Court métrage : Les Chiens.** De Trevor Malvin.
0.45 **Cout métrage : Promenade.** De Frank Soehnle.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.** Arsenije Jovanovic : Compositions 2.
22.35 **Musique : Le Concert** (donné le 30 mai au Théâtre de la Ville) : Sapho chante Oum Kalsoum.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.35 **Concert** (donné le 15 juillet lors du Festival de Montpellier) : Métathésis, de Gerando; Sonate pour piano en ut mineur D 958, de Schubert; Fantaisies pour piano sur des Lieder de Schubert, de Liszt, par Jeffrey Swann, piano.
22.33 **Auto-portrait.** Par Hélène Pierrakos. Nguyen N'Dao.
23.35 **L'Oiseau rare.** Par Michèle Lejeune et Jean-Claude Biette. Quatuor pour piano et cordes, de Tournemire. Œdipe roi, de Thiriet.
1.00 **Les Fantaisies du voyageur.** Par François Picard.

هكذا من الأصل

Le Monde

M. François Mitterrand a subi une intervention chirurgicale

Suite de la première page

A l'Elysée, on explique que le choix de la date de l'opération tient à la fois à des raisons médicales et aux obligations du président de la République. La campagne référendaire allège l'agenda du chef de l'Etat, alors qu'en revanche, quels que soient les résultats du scrutin, les obligations de M. Mitterrand seront nombreuses au lendemain du 20 septembre. De plus, le calendrier du chef de l'Etat dans les semaines à venir est chargé. Il doit notamment être à Libreville pour un sommet franco-africain les 6 et 7 octobre prochain.

On explique aussi à l'Elysée que toutes les dispositions ont été prises pour assurer le fonctionnement normal des pouvoirs publics. M. Mitterrand est entré en contact téléphonique, vendredi matin, après l'opération, avec le premier ministre. En revanche, il est probable que le conseil des ministres de mercredi prochain sera présidé exceptionnellement, comme le permet l'article 21 de la Constitution, par le chef du gouvernement.

C'est ce qui s'était produit en 1964 lorsque le général de Gaulle avait lui-même été opéré de la prostate à l'hôpital Cochin. La nouvelle n'avait été connue que le 17 avril au soir, plusieurs heures après l'opération. Seuls quelques intimes et le premier ministre de l'époque, Georges Pompidou, *avaient été mis dans la confidence.* Le général de Gaulle avait quitté l'hôpital le 30 avril.

Une lésion à priori bénigne

L'intervention chirurgicale sur la prostate est, schématiquement, *mise en œuvre* dans deux types de pathologie : l'adénome *(tumeur bénigne) et le cancer*. Les termes du communiqué – qui ne précise pas la nature du diagnostic – ne laissent à priori aucun doute quant à la nature de la lésion dont souffrait le président de la République. La résection transurétrale n'est en effet mise en œuvre que dans le cas de l'adénome, la lésion cancéreuse imposant une intervention chirurgicale beaucoup plus importante après laparotomie. *On estime que l'adénome* de la prostate concerne près de 80 % des hommes de plus de cinquante ans. Les dernières données épidémiologiques situent à 25 % la proportion des hommes qui, vivant jusqu'à 80 ans, doivent subir une intervention chirurgicale.

L'adénome de la prostate correspond à une hypertrophie de cette glande masculine située à la face inférieure de la vessie et qui assure la synthèse de certains composants du sperme. Cette hypertrophie a pour conséquence mécanique de réduire la lumière de l'urètre et *d'obstruer ainsi l'écoulement de* l'urine. L'adénome se caractérise ainsi par l'augmentation de la fréquence du besoin d'uriner.

En dépit de différentes *approches thérapeutiques* développées ces dernières années, la chirurgie demeure le traitement de référence de cette lésion. La résection transurétrale présente l'avantage de ne nécessiter qu'une hospitalisation de courte durée (une semaine au maximum). Certaines contraintes techniques font toutefois que l'équipe chirurgicale peut être amenée, l'ensemble de la lésion n'ayant pas été enlevé, à intervenir une seconde fois.

Le professeur Adolphe Steg *avait participé, le 17 avril 1964,* à l'intervention chirurgicale qu'avait, pour les mêmes raisons et à l'hôpital Cochin, subi le général de Gaulle.

SOMMAIRE

La télématique du Monde :
36 15 LEMONDE
36 15 LM

Ce numéro comporte un cahier « Sans visa » folioté 23 à 30

Le numéro du « Monde » daté vendredi 11 septembre a été tiré à 494 422 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Heures locales » : Pas si folle que ça, la braderie de Lille

Les trois jours et deux nuits de « kermesse flamande », programmés chaque année, sont aussi un bon placement pour les ambitions européennes d'une ville qui sait s'amuser. Également dans ce supplément : *Saint-Étienne à l'heure de la privatisation* ; la croissance possible de l'Ile-de-France ; Roissypôle, cette ville qui *pousse entre les pistes de l'aéroport Charles-de-Gaulle* ; l'expérience alsacienne du bilinguisme à l'école maternelle.

La préparation des élections sénatoriales

Landes : le PS veut doubler la mise

MONT-DE-MARSAN

de notre correspondant

L'heure n'est pas au recul frileux pour le PS dans le département de M. Henri Emmanuelli... et de Latche. *Le parti de M. Laurent Fabius* (qui est surtout ici celui des jospinistes) *espère bien engranger les fruits des* bons résultats enregistrés aux municipales de 1989, tout en savourant le goût d'une revanche mûrie depuis neuf ans.

En 1983, les socialistes visaient les deux sièges à pourvoir. Mais les grands électeurs landais envoyaient au palais du Luxembourg, en même temps que le maire de Mont-de-Marsan, M. Philippe Labeyrie (PS), celui de Dax, M. Yves Goussebaire-Dupin (UDF-PR). Si certains se réjouissaient de voir le département représenté par les maires des deux principales communes, le PS pestait d'avoir vu le second siège lui échapper, notamment en raison de la candidature de M. Alain Dutoya (MRG), maire d'Hagetmau, soutenu par des socialistes dissidents.

Depuis, beaucoup d'eau a coulé dans l'Adour. En 1989, des communes comme Saint-Sever, Parentis, Capbreton, Aire-sur-l'Adour sont passées à gauche. Le PS apparaît en mesure de réaliser un doublé sénatorial. Au demeurant, M. Goussebaire-Dupin, malgré diverses pressions, a choisi de ne pas se représenter, voulant se consacrer à son mandat de *maire de Dax. L'opposition ne pré*sente qu'un candidat : M. Michel Simon (RPR), *conseiller général de* Labrit, maire de Brocas, ancien président du Centre des jeunes agriculteurs, qui aura pour suppléant M. Jean-Jacques Darmaillacq (UDF), maire et conseiller général d'Amou.

Face à ce tandem, le PS a reconduit son sortant, M. Labeyrie. Les militants, appelés à trancher entre cinq autres candidats pour le second poste, ont investi à ses côtés M. Jean-Louis Carrère, premier secrétaire de la fédération des Landes, président des élus socialistes d'Aquitaine, proche, comme M. Emmanuelli, de M. Lionel Jospin, dont il fut conseiller au ministère de l'éducation nationale. M. Carrère ne détient aucun mandat électif, ce qui peut lui faire perdre quelques suffrages.

Ni les écologistes ni les chasseurs-pêcheurs ne participeront à la bataille. En revanche, M. Dutoya représentera à nouveau le MRG. M. Eric Barrouillet, conseiller régional, défendra symboliquement les couleurs du Front national. Quant au PCF, sur l'appui duquel le PS compte au deuxième tour, il alignera ses deux conseillers généraux : Mme Pierrette Fontenas, maire de Tarnos, et M. Franck Marcadé, président du MODEF.

JEAN-CLAUDE FELON

Abandon définitif du projet de voie express rive gauche

Les berges de la Seine sont inscrites au Patrimoine mondial

M. Federico Mayor, directeur général de l'UNESCO, a dévoilé, jeudi 10 septembre, à l'extrémité du square du Vert-Galant, face au Louvre, une plaque indiquant que, désormais, le site des berges de la Seine, entre le pont Sully et le pont d'Iéna, est inscrit au Patrimoine mondial. Les pouvoirs publics doivent donc maintenir *« un contrôle rigoureux pour préserver le tissu urbain environnant et ses perspectives mais aussi les caractéristiques architecturales et les hauteurs des constructions visibles depuis les berges ».*

Vingt ans après la décision de l'UNESCO de créer une convention protégeant *« les biens naturels ou culturels uniques au monde »*, le cœur de Paris trouve place parmi les 359 sites mis sous la sauvegarde de la communauté internationale.

Ainsi l'UNESCO a décidé d'estampiller le square du Vert-Galant pour affirmer que les sites des quais et passerelles de Paris, des places de la Concorde et de Saint-Germain-l'Auxerrois, des îles Saint-Louis et de la Cité ainsi que des bronzes dorés du pont Alexandre-III méritent de figurer aux côtés de la cathédrale de Chartres et du Mont-Saint-Michel, de la pyramide de Chéops et du Tâj Mahal, de l'Alcazar de Séville et de Persépolis. L'urbanisme fait ici oublier la tragédie. En ces lieux, appelés à l'aube du XIVe siècle *« l'îlot aux Juifs »*, le dernier grand maître des Templiers est en effet monté sur le bûcher.

La présence de M. Jacques Chirac au côté de M. Mayor confirme la protection dont jouissent aujourd'hui ces berges. *En se félicitant de* la décision de l'UNESCO, le maire *de Paris a enterré définitivement* le projet, toujours dans les cartons, de la voie express rive gauche. Son tracé le long de la Seine devait en effet défigurer les rives du fleuve qui font désormais partie du Patrimoine de l'humanité. Enfin, l'Etat et la municipalité de la capitale ont lancé un programme de restauration de ces berges. Le coût des travaux est estimé à 7[illegible] de francs.

JEAN PERRIN

EN BREF

□ **M. Rocard s'interroge sur le projet de loi anticorruption.** – M. Michel Rocard, invité du *journal du soir sur TF 1, jeudi 10 sep*tembre, a émis des réserves sur les dispositions du projet de loi contre la corruption, adopté la veille par le conseil des ministres, qui tendent à interdire la participation d'entreprises au financement des activités politiques (*le Monde* du 11 septembre). L'ancien premier ministre a rappelé que le texte qu'il avait fait adopter en janvier 1990 retenait *« un autre principe »*, qui était d'admettre ces versements en les réglementant. *« Le choix de l'interdiction peut se comprendre »*, a-t-il ajouté, mais il comporte le risque d'un retour *« à des procédures clandestines et frauduleuses »* si l'on ne répond pas *« à la question : d'où viendra l'argent qui va manquer ? »*

□ **Un troisième militant du Syndicat du Livre inculpé après le conflit avec M. Alain Ayache.** – M. Maurice Lourdez, militant du Livre CGT, a été inculpé de dégradations, jeudi 10 septembre, à la suite de la manifestation du 11 août à l'imprimerie Méaulle à Bernay (Eure). Cette troisième inculpation a provoqué le mécontentement de deux cents syndicalistes qui se sont rassemblés le même jour à Bernay. La dispersion a eu lieu sans incidents à l'appel de leur responsable, M. Roland Bingler. Celui-ci a promis des *« initiatives dès la semaine prochaine pour le respect de l'accord signé avec Alain Ayache »*. L'éditeur du *Meilleur* et de *Spécial dernière* avait en effet annoncé le retrait de sa plainte, mais l'imprimeur de Bernay a maintenu la sienne.

□ **NIGÉRIA : trois colonels de l'armée tués à Lagos.** – L'agence officielle NAN a indiqué, lundi 7 septembre, que trois colonels de l'armée ont été abattus, la semaine dernière, par des inconnus armés, soupçonnés d'être des bandits. La plus récente victime a été tuée, dimanche, à un poste de contrôle de police, dans le centre de Lagos. Les deux autres officiers ont été abattus dans une banlieue résidentielle de la capitale. – *(AFP.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde RADIO TÉLÉVISION



Au « Journal officiel »

L'emploi des enfants mannequins est sévèrement réglementé

Les décrets d'application de la loi de juillet 1990 sur la protection des mannequins (adultes et enfants) ont, après deux ans de *négociation entre ministères* et professionnels, été publiés au *Journal officiel du 10 septembre* 1992. Le texte permettra de mettre un peu d'ordre dans une activité qui, jusqu'à présent, attirait bien des personnes peu scrupuleuses. Il réglemente strictement la profession, mais aussi les agences et les intermédiaires, et impose des garanties pour l'*emploi des enfants de moins* de seize ans.

Ainsi, tout propriétaire d'agence de mannequins doit, à présent, disposer d'une licence *accordée par le ministère du travail* après avis d'une commission spéciale comprenant des représentants de plusieurs ministères (du travail, de la famille, de l'intérieur et de la culture), des représentants syndicaux et d'organisations *professionnelles* (agences, photographes etc.). De plus, un *agrément est exigé pour l'emploi* de mineurs de moins de seize ans. Pour obtenir cet agrément, les candidats doivent fournir des documents permettant d'établir l'identité tant des dirigeants que des associés et des gérants, *ainsi que leur moralité* (le préfet peut demander le bulletin n° 2 du casier judiciaire), *la situation* financière et les conditions de fonctionnement de l'agence.

Un contrôle régulier des agences et des intermédiaires est prévu : le renouvellement tous les trois ans de la licence et de l'agrément, et la tenue obligatoire d'un *registre où doivent* être inscrits les identités et coordonnées des enfants *sélectionnés ou* employés, et toutes leurs activités au nom de l'agence. Ce registre est tenu à la disposition de l'inspecteur du travail et des *représentants* légaux de l'enfant. Ces derniers doivent d'ailleurs le contresigner au moins une fois tous les trois mois.

Il est prévu, pour les enfants *comme pour les adultes*, deux contrats. Le contrat de mise à disposition, qui lie l'agence et l'utilisateur du mannequin, doit être remis avant que le travail commence et doit informer le mannequin de la nature et des *conditions de la prestation*. Le contrat de travail, liant l'agence au mannequin, doit mentionner, entre autres, les conditions de rémunération et de couverture sociale. Lorsqu'elles sollicitent les services d'un enfant les agences *doivent lui remettre* une notice sur l'agence, les durées d'emploi et la rémunération. Les temps d'utilisation d'un enfant-mannequin sont strictement réglementés en fonction de son âge et du moment de l'exercice de l'activité (*en période scolaire* ou pendant les vacances).

Avec ce texte, la France donne un coup de frein à l'utilisation abusive des enfants. Elle espère *que les autres pays européens* la suivront. La Belgique a déjà fait savoir qu'elle s'intéressait au nouveau dispositif français.

Ch. Ch.

Après la perte de son titre mondial des constructeurs

Honda se retire de la formule 1

Honda a [illegible]dredi 11 septembre à Tokyo, son retrait du Championnat du monde de formule 1 dès la saison 1993. *En 1992, la firme japo*naise, dont les moteurs équipent les voitures de l'écurie McLaren, a perdu le titre de champion du monde des constructeurs qu'il *détenait depuis six ans au profit* de la firme française Renault, associée à l'écurie Williams (*le Monde* du 21 juillet). McLaren, qui a remplacé le pilote autrichien Gerhard Berger (parti chez Ferrari) par l'Américain Michael Andretti, serait en négociation outre-Atlantique avec le motoriste Ford. Privée de Honda et de Gerhard Berger, l'écurie britannique est également suspendue à la décision d'Ayrton Senna. Le pilote brésilien n'a pas fait mystère de son intention de quitter McLaren.

Un débat entre M. François-Poncet et M. Chevènement au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

« Le grand jury RTL-*le Monde* » organise, dimanche 13 septembre, de 18 h 30 à 19 h 30, un débat contradictoire entre M. Jean François-Poncet, ancien ministre, sénateur UDF de Lot-et-Garonne, partisan du « oui », et M. Jean-Pierre Chevènement, socialiste, ancien ministre, député de Belfort, partisan du « non ».

Ce débat sera animé par André Passeron, du *Monde*, et Henri Marque pour RTL.

(Publicité)

DÉCLARATION D'ABSENCE

Extrait d'une requête présentée par Me Patrick MAIRE, avocat au barreau de SAUMUR (49400), y demeurant 10, rue Bury, auprès de M. le président et messieurs les juges composant le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE SAUMUR :

Il résulte que :

M. Henri TEDESCHI, né le 26 mai 1912 à TREZEL (ORAN-ALGÉRIE), retraité, demeurant 46, rue du Dolmen à BAGNEUX (49400), sollicite du tribunal de Grande Instance de SAUMUR de déclarer l'absence de M. Lucien TEDESCHI, né le 16 mai 1918 à TENIET EL HAAD (ALGÉRIE), avec toutes ses conséquences de droit en application de l'article 122 alinéa 2 du Code Civil.

Une ordonnance définitive constatant les présomptions d'absence a été rendue le 3 août 1988 par M. le Juge des Tutelles du Tribunal d'Instance de SAUMUR, M. Lucien TEDESCHI n'ayant pas reparu à son domicile à SAO PAULO (BRÉSIL) depuis le 29 mai 1962.

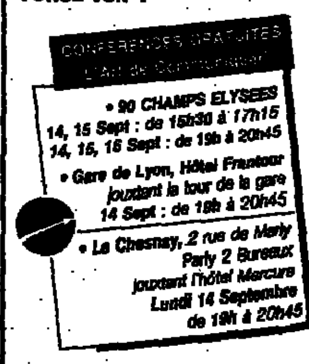
SAUMUR, le 7 septembre 1992.
Pour copie conforme. P. MAIRE.

CARNEGIE®
Leader mondial de la Formation
STAGES DE QUALITE



Comment progresser en
★ relations humaines
★ confiance en soi
★ communication
★ leadership
★ mémoire
★ enthousiasme
★ maîtrise du stress
★ épanouissement
★ expression en public, en réunion, en entretien

Venez voir !



ENTRAINEMENTS DALE CARNEGIE®
Stages dans 30 villes en France pour Sociétés, Administrations, Particuliers
Siège : Sté Weyoe Tél. 1. 39 54 61 96

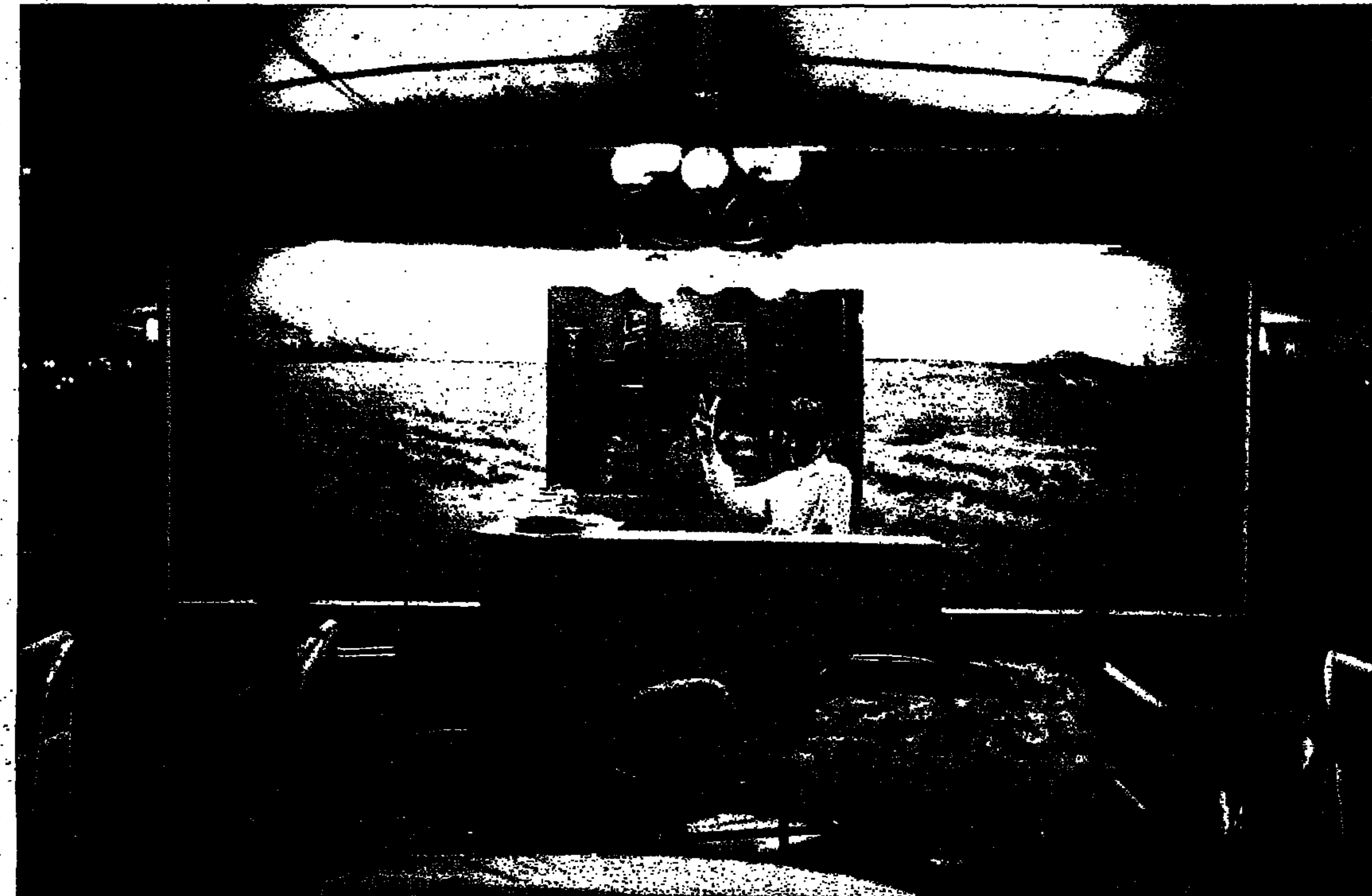


Le Monde

SANS • VISA

La deuxième libération d'Hô-Chi-Minh-Ville

Vie nocturne, petit commerce, initiatives : la vie a repris dans l'ancienne Saïgon, coupée du monde pendant une dizaine d'années après la victoire communiste de 1975 et qui avait, au fil des guerres, accumulé un retard considérable. Aujourd'hui, profitant du « renouveau », la métropole, que ses habitants n'appellent pas volontiers Hô-Chi-Minh-Ville, essaie de rattraper le temps perdu.


ROBERT VAN DER HILST/PROD. VOGUE HOMMES

Bar d'un restaurant flottant ancré au bout de la rue Catinat.

ILS sont tous là, accroupis sur un trottoir, debout derrière leur comptoir, assis derrière leurs bureaux, la tête penchée en avant et les deux pouces qui trottinent rapidement sur leur *game boy* ou *game gear*. Pauvres comme riches, les Saïgonnais ont trouvé, ces tout derniers mois, une nouvelle occupation, le *mai diên tu*, petit jeu électronique le plus simple qu'ils louent 1 000 dôngs l'heure, soit l'équivalent de 50 centimes. Ou qu'ils achètent, quand ils en ont les moyens, environ 100 francs. Il passe de main en main, dans les cafés et dans les bars, chez le marchand ambulant, du client au serveur et vice-versa. Et, dans cette métropole si anxieuse de rattraper le temps perdu, il faut faire vite car les modes peuvent changer du jour au lendemain. Coupée du monde extérieur pendant une bonne dizaine d'années après la victoire communiste de 1975, Hô-Chi-Minh-Ville avale le temps, avec ses ambitions encore médiocres, ses misères et ses fortunes. La population de Saïgon-Cholon et de leurs faubourgs a, en moyenne, moins de vingt ans d'âge. La jeunesse dort quand on lui coupe le courant, ce qui arrive encore. Mais, quitte à brasser pas mal d'air, elle tourne le reste de la journée et de la nuit, s'alimentant à la moindre rentrée d'argent, redécouvrant, dès qu'elle le peut, son vif appétit de consommation.

La grande découverte, voilà deux ans, avait été la vidéo. L'appareil ne se loue, encore aujourd'hui, que 20 000 dôngs, soit 10 francs, la nuit. Ajoutez-y le prix de la location de quatre films, de préférence des « kung-fu » ou des policiers tournés à Hongkong, soit 3 francs en tout, ainsi que celui de deux bouteilles d'alcool de riz – 3 francs la bouteille, – et même les petites gens peuvent s'offrir à domicile une longue veillée sympathique. Les enfants s'endormiront les uns après les autres sur une natte étendue au pied de l'écran et les adultes commenteront jusqu'à l'aube les exploits, qui défilent devant leurs yeux, de Robins des bois chinois aux impressionnants sauts périlleux. Le tout pour moins de 20 francs, même dans les bidonvilles de Hô-Chi-Minh-Ville, à condition d'avoir l'électricité. Mais, faute d'abonnement, le courant se détourne à l'aide de fils branchés illicitement sur le réseau public.

La deuxième découverte, l'an dernier, fut le *karaoke* des Japonais, une passion qui se confirme. Nul n'est besoin de fréquenter dancings et boîtes de nuit, réservés à une clientèle cossue, pour l'essentiel la minorité des Vietnamiens enrichis et les Asiatiques de passage. Non, la grande métropole sud-vietnamienne fourmille de *quân*, petits cafés avec ou sans hôtesse, où n'importe qui, à raison de 2 francs l'heure, peut exercer sa voix, avec accompagnement d'orchestre, derrière un micro relié à un écran sur lequel défilent paysages et paroles des rengaines à la mode. Le *mai diên tu* a mordu sur le *karaoke*, lequel l'avait déjà fait sur la vidéo.

La plus sérieuse victime, mais personne ne s'en plaint, est encore le jeu de cartes, passion nationale. Regardez bien au coin des rues : même les cyclo-pousse, les vendeurs de journaux à la criée, les cireurs de souliers commencent à délaisser les cartes pour le *game gear*. Quitte, bien sûr, à abandonner le tout quand le client se présente, quand il y a cinq sous à glaner, quand une affaire s'annonce. A Hô-Chi-Minh-Ville, il n'y a plus de temps mort.

Avant l'aube, sur le quai de la rivière de Saïgon et boulevard Nguyên Huê, c'est l'heure de l'exercice physique. Les vieux pratiquent le tai-chi, vieille discipline chinoise, pour se dénouer les membres. Les adultes dressent leurs filets de badminton dans les jardins du quai. Les jeunes préfèrent jouer au football sur la chaussée. Dans les rues adjacentes, les employées de la municipalité terminent de balayer des trottoirs où les détritus se sont accumulés la veille, autour des étals des marchands ambulants et des petits débits de boisson. Quelques sans-logis ou vagabonds dorment encore sous les portes cochères tandis que, leurs paniers suspendus à un fléau placé sur l'épaule, les vendeuses de sucreries, de fruits et de soupes arrivent déjà pour préparer les petits déjeuners, qui se prennent à même le trottoir, assis sur un minuscule tabouret.

Et le défilé continue ainsi toute la journée autour de *mille petites* activités. Il y a dix ans encore, Hô-Chi-Minh-Ville était une ville morte où l'on soupait avant la fin de la nuit. Aujourd'hui, les gens ne rentrent leurs marchandises que par peur des voleurs et pour les déballer de nouveau quelques heures plus tard. La mairie se plaint des embouteillages de vélos, motos et voitures qui commencent à se former aux heures de pointe, aux portes de la ville. Elle tente de faire face mais ses moyens sont modestes : elle ne parvient vraiment à entretenir que le quart des quelque 800 kilomètres de bitume empruntés par près de quatre vingt mille véhicules à quatre roues, de l'antique 203 Peugeot à la toute neuve Renault 19.

Hô-Chi-Minh-Ville, près de cinq millions d'habitants, dont un demi-million de sans-logis, est repartie pour un tour. Souvent, ceux qui commencent à gagner leur vie n'ont pas encore les moyens de monter une petite affaire ou un commerce. Ils investissent donc provisoirement dans la pierre, se font bâtir un petit logement. Cette construction sauvage est présente un peu partout, surtout dans les banlieues qui bordent l'aéroport de Tân-Son-Nhat. Tout en la déplorant, les autorités la perçoivent, à juste titre, comme un signe de confiance. Tout comme la fréquentation scolaire : après avoir diminué ces dernières années, elle a repris depuis deux ans, ce qui veut dire que les gens désespèrent moins de l'avenir, que les enfants retournent à l'école le matin avant d'exercer, l'après-midi, de petits métiers pour apporter leur mince écot au budget familial. De nouvelles écoles se sont même ouvertes.

La ville a également ses zones d'ombres. Le demi-million de gens sans toit ne vienne pratiquement plus des provinces méridionales du Vietnam. Depuis la libéralisation de la production, des prix et du commerce, le delta du Mékong est redevenu un grenier à riz, à telle enseigne qu'il éprouve du mal, cette année, à stocker et à vendre ses récoltes. Et, de toute façon, ses chômeurs vont plus volontiers tenter leur chance de l'autre côté de la frontière, au Cambodge, surtout depuis que l'ONU y mène une opération de paix. Non, l'afflux de population – *« par trains ou par cars entiers »*, dit un haut fonctionnaire – provient des plaines pauvres du Vietnam central. Les autorités avaient voulu créer des « zones économiques nouvelles ». Ce fut l'échec, faute de moyens et de structures d'accueil. De temps à autre, on renvoie ces gens, mais ils réapparaissent quinze jours plus tard. *« Nous souhaitons que la population de Hô-Chi-Minh-Ville ne dépasse pas les 5,5 millions d'habitants en l'an 2000, mais nous avons peu de chance de réussir »*, explique M. Lê Ngoc Huê, directeur du bureau des statistiques de la ville. Le développement des « problèmes sociaux » est une autre source de préoccupation. Les belles de nuit envahissent les trottoirs du boulevard Soviet Nghê-Tinh, et les *café-ôm* – les cafés avec hôtesses – prolifèrent.

de notre envoyé spécial
Jean-Claude Pomonti

Lire la suite page 26

AU SOMMAIRE

CUBA
CHOC

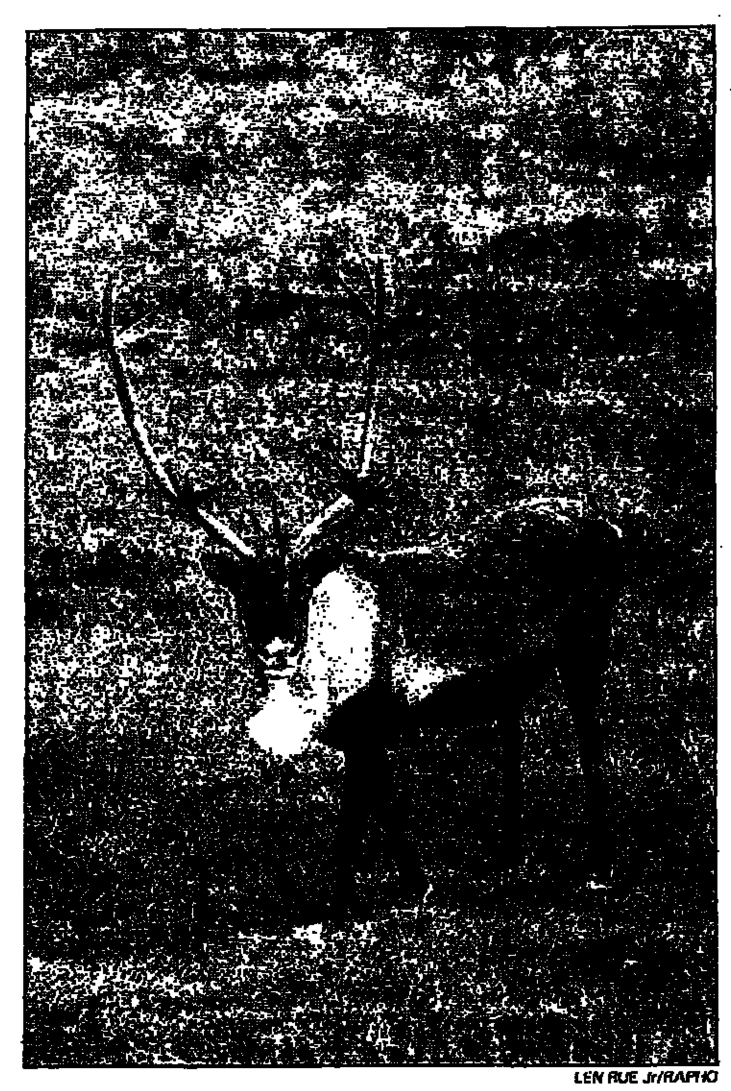

OFFRE SPECIALE
SUR LE VOL
DU 20 SEPTEMBRE
HOTEL RANCHO LUNA
Offre spéciale:
pour le prix d'une semaine (8 jours, 6 nuits),
nous vous offrons la deuxième semaine,
gratuite, selon disponibilités.
*Inclus: vol, séjour plage,
transfert aéroport-village-aéroport
POUR EN SAVOIR PLUS, FAITES
3615 OT. CUBA
TÉLÉPHONEZ AU (1) 44 79 00 66
OU CONTACTEZ VOTRE AGENCE DE VOYAGE


Sur la piste du caribou

QUÉBEC

SUR le sentier qui mène au mont Jacques-Cartier, à moins de 1 kilomètre de l'abri-observatoire qui marque le sommet (1 270 mètres) de la plus haute montagne du « Québec habité », les randonneurs s'immobilisent soudain. A une soixantaine de mètres, museau à ras de terre, bois (ici on dit le *panache*) à l'oblique, un caribou avance au milieu du chemin. Un instant de flottement puis les appareils photos crépitent. Le caribou, réputé pour sa mauvaise vue, poursuit son chemin en toute quiétude. En fait, un vent favorable permet aux marcheurs de ne pas être repérés. Vingt mètres puis quinze les séparent de l'animal qui, flairant le sol en quête de lichen, « frôle » le groupe figé sur le sentier. A quelques longueurs derrière lui, deux jeunes mâles ainsi qu'un faon du printemps dernier.

Ce genre de rencontre, relativement courante, explique la fréquentation des sentiers du mont Jacques-Cartier, au cœur du parc de Gaspésie qui, avec ses lacs, ses plateaux entrecoupés de vallées profondes, ses petites rivières encaissées peuplées de truites et de saumons de l'Atlantique, ne manque pas d'attraits. A commencer par sa végétation qui, sur un espace restreint, voit cohabiter des espèces appartenant à des domaines climatiques différents. Dans les vallées et sur les versants, la forêt ; sur les sommets, herbacées, petits arbustes arctiques, mousses et lichens... dont la cladonie, met favori du caribou.



LEN RUE Jr/RAPHO

Le parc de Gaspésie est également le seul endroit d'Amérique du Nord où coexistent le cerf de Virginie (chevreuil), le caribou et l'orignal (élan d'Amérique), le plus grand des cervidés (il peut dépasser les 500 kilos) qui peuple, parfois massivement (deux au kilomètre carré) certaines sections du parc. Au galop, ce bulldozer de la forêt peut atteindre une vitesse de pointe de 55 kilomètres à l'heure. Cet étonnant animal peut aussi plonger dans les lacs, à plus de 5 mètres de profondeur, et rester sous l'eau pendant une demi-minute. Une véritable attraction pour les visiteurs qui espèrent le surprendre en train de se nourrir de nénuphars et autres plantes aquatiques. Mais, timide et méfiant, l'animal n'est pas toujours au rendez-vous.

Les chances de rencontrer des caribous des bois sont nettement plus grandes, même si les quelque deux cents animaux qui habitent les montagnes du parc ne représentent qu'une faible fraction du troupeau qui, à une époque plus ancienne, occupait tout le sud du Québec et le nord des États-Unis. En fait, les caribous locaux sont aujourd'hui menacés de disparition. D'où les efforts déployés pour leur survie. Un exemple parmi d'autres : la protection des jeunes faons, proies particulièrement faciles pour les ours noirs et les coyotes, que l'on s'efforce de piéger sur les chemins qui les mènent des vallées (leur habitat naturel) aux plateaux où règnent les caribous. Une protection temporaire qui cesse dès que les jeunes faons ont atteint une vélocité et une force suffisantes.

Déterminante dans ce cas, l'intervention humaine est également à l'origine de la création des dix-sept parcs québécois. Difficile de les découvrir à l'occasion d'un unique voyage, la province du Québec s'étendant sur une superficie égale à plus de trois fois celle de la France. Mieux vaut se concentrer sur une seule région, la péninsule gaspésienne par exemple (une fois et demie la Bretagne), où se trouvent quatre parcs – dont celui de la Gaspésie déjà évoqué – ainsi qu'un magnifique jardin.

Situé sur la rive sud du Saint-Laurent, le parc du Bic, hâvre naturel entouré d'îlots et de promontoires, est un refuge très apprécié des oiseaux, poissons et autres animaux, contre vents et courants. Parmi les pensionnaires les plus fidèles, une petite colonie de phoques gris et de phoques communs qui utilisent plates-formes et rochers de l'anse comme aires de repos. Dans le parc de l'Ile-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé, ce sont plus de 50 000 fous de Bassan qui règnent en maîtres. Tout y est fait pour assurer leur protection et leur tranquillité tout en permettant aux visiteurs de s'approcher pour les observer.

Au parc de Miguasha, l'histoire de la Terre est inscrite dans la pierre. Constitué d'un escarpement abrupt, au fond de la baie des Chaleurs, le site livre, depuis sa découverte en 1842, des fossiles animaux et végétaux datant de 365 millions d'années. Valent également le détour, les jardins de Métis, où fleurissent annuellement quelque cinq cents espèces et variétés de plantes et de fleurs qu'on ne s'attend pas à trouver sous cette latitude.

D'autres curiosités ou sites méritent également d'être signalés. Les îles du Pot-à-l'Eau-de-Vie, face à Rivière-du-Loup, au milieu du Saint-Laurent, pour passer une nuit dans le vieux phare, à l'écoute des oiseaux marins qui nichent ici en abondance ou pour apercevoir bélugas et baleines qui fréquentent ces eaux. Le parc national Forillon, face à Gaspé. Les stations piscicoles et le Centre d'interprétation consacré au saumon de l'Atlantique, à Sainte-Flavie, pour tout apprendre sur le roi des poissons. L'éolienne de Cap-Chat, sur le Saint-Laurent, qui, avec ses 110 mètres de haut, est la plus puissante éolienne à axe vertical du monde. Sans oublier les nombreux lieux historiques et le Musée des Acadiens, à Bonaventure, histoire de ne pas oublier qu'un pays, ce sont aussi et d'abord des hommes et leur culture. Et de ce point de vue, aussi, la Gaspésie vaut le voyage.

de notre envoyé spécial
Jean Fridrici

Guide

● **S'y rendre.** Air Canada assure deux vols quotidiens Paris-Montréal, trois vols hebdomadaires Nice-Montréal *via* Londres et deux vols hebdomadaires Lyon-Montréal-Toronto. Pour Montréal, tarifs « Meilleure aubaine » entre 4 530 et 4 990 F aller/retour, selon les périodes. On peut également rallier Québec (de 4 650 à 5 120 F) depuis Paris, Lyon et Nice, *via* Montréal. Renseignements au 43-20-12-00 à Paris et au 78-42-43-17, à Lyon. Parmi les autres compagnies desservant le Québec, citons Air France (45-35-61-61), Canadian (49-53-07-07), Air Liberté (agences), Air Transat (Trafic Tours et agences) et Nationair représentée par les voyagistes Nouveau Monde, Charters et Cie (en agences) et *Nouvelles Frontières (agences* NF).

Avec qui ? Parmi les très nombreux voyagistes programmant le Québec, Vacances Air Canada (9, rue du Mont-Thabor, 75001 Paris, tél. : 42-86-89-38) loue notamment des motor-homes (à des conditions préférentielles pour les personnes volant sur Air Canada) et propose des voyages à la carte avec forfait comprenant le transport aérien, l'hébergement sur des itinéraires définis et la location d'un véhicule.

Circuler. La meilleure solution, c'est la voiture. Principaux *loueurs : Avis, Budget, Emergency,* Hertz, Thrifty, Tilden et Via Route. Comptez pour le modèle de base et pour 7 jours (avec un kilométrage de 2 100 km), de 1 295 F à 1 610 F selon la saison. Pour un « van » de 7 places, de 2 535 à 2 585 F. Si, en vous tendant les clefs, on vous invite à « ne point *chauffer* dans la *noirceur* en raison des risques de *poudrerie...* », comprenez, sans poser de questions *niaiseuses, qu'on vous conseille* de ne pas conduire la nuit en raison des risques de chute de neige.

Se loger. On a le choix entre les motels (environ 300 F pour une chambre double), les « gîtes du passant » (chambre + petit déjeuner) situés dans un village ou une ferme, et des auberges très accueillantes.

Originale. La nuitée dans le phare des îles du Pot-à-l'Eau-de-Vie, au milieu du Saint-*Laurent. Au menu,* la traversée à partir de Rivière-du-Loup, une excursion commentée (durée 3 heures), l'hébergement, un souper gastronomique, le petit déjeuner et un « goûter santé ». Il en coûte 150 $ canadiens par adulte pour la première nuit, 120 pour les suivantes. Les jeunes (10-15 ans) accompagnés d'un adulte paient respectivement 95 et 75 $. Les enfants de moins de dix ans ne sont pas admis. Renseignements : Société Duvetnor, 200, rue Hayward, CP 305 Rivière-du-Loup G5R 3Y9. Tél. : (418) 867-1660.

Marcher. Dans chaque parc, il existe des sentiers de petites et grandes randonnées. S'adresser à la Fédération québécoise de marche, 4545, av. Pierre-de-Coubertin, Montréal (Québec) Canada H1V 3R2. Autre adresse utile : la Fédération québécoise de camping et de caravaning, à la même adresse, tél. : (514) 252-3003.

Savourer. Nombreux sont les établissements proposant une cuisine régionale soignée. Au menu : agneau, lapin, poisson, fruits de mer. Goûter aux plats à base de pétoncles et de langues ou de joues de morue ainsi qu'à la « chaudrée » aux cinq poissons. Egalement à l'honneur, l'esturgeon, le saumon (frais ou fumé), le flétan mariné, le pâté de caribou et *les fèves (nos haricots secs) au* lard. Au dessert, la tarte au sirop d'érable, la tarte au sucre, le pudding, sans oublier les bleuets (myrtilles). Parmi les bonnes tables, La Maison du pêcheur, à Percé, le café l'Indépendant et l'hôtel-motel Baie bleue, à Carleton, le Gîte du Mont-Albert, au cœur du parc de la Gaspésie, la Maison Reford, au Jardin de Métis, l'exceptionnelle Auberge Sainte-Luce, à Sainte-Luce, et la très typique Auberge Saint-Simon, à Saint-Simon.

Consulter. Le guide Visa *Au Québec* et les guides Bleu et du Routard (Hachette). Le guide Vert *Canada* (Michelin). *Québec et l'Est canadien* (guide Jika). *Québec* (Arthaud). *Québec* (Carnet du voyageur, Gallimard). *Guide des sites naturels du Québec* (Quintin). *Québec* (Petite Planète, Seuil).

Se renseigner. Office du tourisme du Québec, 4, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris, tél. : 45-00-95-55, Minitel 3615 Québec. Pour tout savoir sur la « Belle Province ». ●

QUÉBEC
CANADA
GASPÉSIE
ÉTATS-UNIS
Saint Laurent
Matane
Jardins de Métis
Parc de la Gaspésie
Gaspé
Percé
Bic
Amqui
Parc du Bic
New Richmond
Parc de l'Ile-Bonaventure et du Rocher-Percé
Parc de Miguasha



PETER MARLOW/MAGNUM

Cathédrale d'Amiens in *Regards de photographes – Département Somme.* (Editions Troix Cailloux.)

Une saison en Picardie

Une programmation excellente, de remarquables interprètes, des lieux de concerts magnifiques dans une région riche en églises gothiques et en châteaux : au dire des critiques musicaux, tout est réuni pour faire du « festival des cathédrales », dont la *cinquième édition* a lieu du 11 septembre au 3 octobre, le rendez-vous des mélomanes. Occasion rare d'écouter *Caïn*, un oratorio oublié d'Alessandro Scarlatti, dont on appréciera l'ouverture avec violon concertant, la richesse des parties instrumentales, l'originalité de l'écriture vocale (le 18 septembre, église du Saint-Sépulcre d'Abbeville).

L'ensemble Tafelmusik donnera son premier concert en France. Cet orchestre canadien d'instruments anciens, connu pour la limpidité et la richesse de sa sonorité, a reçu le Juno Award en 1990 pour son enregistrement des concertos pour violoncelle de Boccherini. Il interprétera – le 19 septembre en l'abbatiale de Corbie et le 20 en l'église de Château-Thierry – des œuvres de ce même compositeur. Peu connu, l'*Oratorio du Couronnement*, écrit à l'occasion du sacre de Charles X par le compositeur picard Jean-François Le Sueur, sera donné le 3 octobre en la cathédrale d'Amiens.

L'ensemble Europa Galante dirigé par Fabio Biondi sera, pour sa part, au service de Boccherini (19 septembre, église de Rue et 25, église de Ham) tandis que la Capella Savaria fera chanter le *Stabat Mater*, de Pergolese, et la *Passion selon saint Jean*, de Haendel (le 25 septembre, cathédrale de Noyon). Le récital de clavecin de Gustav Leonhardt aura lieu le 25 septembre (château du Fayel). Le 26 (abbatiale de Saint-Leu-d'Esserent), Bach *(Messe en en sol majeur*, BWV 236*)* et Haendel *(Concerto grosso opus 6 n° 1, Psaume 112*, HWV 237*)* seront associés dans la même soirée.

Cosi fan tutte, de Mozart, sera présenté en version de concert par la Petite Bande jouant sur instruments anciens (27 septembre, Palais des congrès d'Amiens). Pour tous ces concerts (prix des places de 50 à 120 F), informations et réservations au 05-32-22-72 (numéro vert) et dans les offices de tourisme des localités concernées.

Hier à Saint-Pétersbourg

Impériale, Saint-Pétersbourg le demeure par son patrimoine architectural et muséographique de premier plan malgré la dérive économique et morale actuelle. Cela fait un an que, reniant Lénine, la ville fondée par Pierre le Grand a choisi de reprendre son nom originel (après une variante, Petrograd, de 1914 à 1924).

Saint-Pétersbourg, sortie des marécages en 1703 par la volonté de son impérieux monarque, compte aujourd'hui plus de cinq *millions d'habitants.* Du 4 au 8 novembre prochain, Rêv'Vacances (52, rue de Bassano, 75008 Paris, tél. : 47-23-32-71) y conduit un voyage intéressant à plus d'un titre : patronage de la grande-duchesse Wladimir de Russie, caution du maire de la ville, M. Anatoly Sobtchak et, surtout, programme de qualité. Il comporte, outre la visite des grands classiques pétersbourgeois et du premier d'entre eux, le Musée de l'Ermitage, celle du Musée russe, passionnant et souvent oublié des voyagistes.

En soirée, ballets du Kirov au Théâtre Marinski, concert de la Philharmonie de Saint-Pétersbourg, opéra. Les fastes d'antan refleuriront lors du dîner et du bal donnés au palais de l'impératrice Catherine à Pouchkine (ancien Tsarskoïe Selo). Le maire de la ville, qui s'est engagé dans une lettre aux candidats à ce voyage à veiller *« à ce que les hommes d'affaires français qui le souhaitent puissent rencontrer leurs homologues russes et établir ainsi de fructueuses relations »*, offrira une réception.

Précisons que 2 500 F des 17 500 F par personne que coûtera ce voyage seront remis à ce dernier comme contribution aux travaux de restauration des monuments historiques de Saint-Pétersbourg.

TÉLEX

Le Guide des moulins en France raconte leur histoire et décrit les techniques ancestrales qui pressent et broient pour donner des produits artisanaux aussi divers que huile, farine, cidre, papier, cuir ou pastel. En 254 pages comportant cartes, glossaire et illustrations en noir et blanc, 100 F. Aux éditions Pierre Horay, qui publient également d'autres ouvrages spécialisés dont un *Guide des monastères* et un *Guide des maisons d'hommes célèbres.*

Saisons et climats, *le Guide de tous les voyageurs,* est le *vademecum* du globe-trotter. Il indique, saison par saison et mois par mois, le temps qu'il fait partout dans le monde et précise quand, où et avec quoi partir. La dernière édition tient compte des bouleversements politiques, fait le point sur le sida, le paludisme et le choléra et publie la liste des centres de vaccination agréés par l'Organisation mondiale de la santé. Aux éditions Balland, 400 p., 149 F.

Six siècles d'histoire pour The Grand, à Amsterdam, un cinq étoiles situé entre deux canaux, à quelques minutes du quartier financier de Dam Square. Cette ancienne résidence des Princes a ouvert cette année 147 chambres (à partir de 1 875 F pour une double) et 19 suites assorties des services d'un établissement de luxe international. The Grand, tél. : (31) 20-555-31-11.

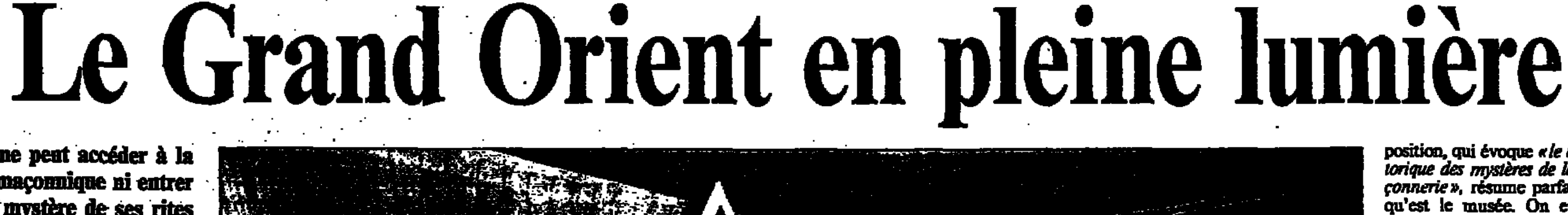
Le spectacle équestre du Musée vivant du cheval est présenté tous les dimanches après-midi de septembre, à 15 h 15 et 16 h 45, sous le dôme des Grandes Ecuries du château de Chantilly. Spectacle et visite du musée : 70 F. Renseignements : 16-44-57-13-13.

Les « Imaginaires » du Mont-Saint-Michel, ou les très riches heures de l'abbaye mise en lumière et en musique : une forme de spectacle à découvrir lors d'une promenade libre et nocturne. Jusqu'au 3 octobre, tous les jours sauf le dimanche, de 22 heures à minuit. Entrée : 35, 50 ou 60 francs.

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard

A PARIS





Le Grand Orient en pleine lumière

Si l'on ne peut accéder à la pensée maçonnique ni entrer dans le mystère de ses rites qu'en acceptant d'être initié, rien n'interdit de faire connaissance avec l'organisation et son histoire en allant visiter, à Paris, le Musée du Grand Orient.

« SOCIÉTÉ *mondiale fermée* », « *société mondiale qui n'est pas secrète mais fermée* », « *association en partie secrète* »... Les dictionnaires et encyclopédies qui s'adonnent à la tâche ardue de définir la franc-maçonnerie se retrouvent sur un point : le caractère déterminant de l'organisation est son opacité. Ces ouvrages de référence ne font ainsi que mettre en exergue le secret dont les maçons se sont jalousement prévalus alors même qu'il multipliait les fantasmes de certains profanes.

Au 16 de la rue Cadet à Paris, siège de la principale obédience maçonnique française (1), on entre avec un soulagement teinté de déception. Difficile d'imaginer des messes noires ou des complots ourdis dans l'ombre devant cette imposante façade qui affiche ostensiblement un modernisme maussade. Quant à l'homme de l'accueil, il ne daigne pas même demander le moindre mot de passe ou signe cabalistique.

L'exaltation n'est définitivement plus de mise lorsqu'on entend que « *le Musée du Grand Orient de France est ouvert au public tous les jours, de 14 heures à 18 heures, sauf le dimanche et les jours fériés* ». L'entrée est même gratuite (on apprendra que, dans ce lieu où l'on ne transige pas avec les principes, les guides envoyés par les tours operators sont instamment priés d'aller percevoir leurs gratifications sur le trottoir).

Résigné à n'être qu'un parmi dix mille visiteurs annuels, on poursuit sa route dans ce lieu qui a décidé de se moquer de tout imaginaire. Une première pièce, exposition temporaire à l'occasion du cinquantième anniversaire de la rafle du Vel-'d'Hiv', éloigne au vu d'un seul de ses documents le rythme et les bruits de la rue commerçante. Le lieu est peut-être gratuit, mais il ne doit décidément pas être de même nature que les bazars qui lui font face. Une fois franchi ce sas, on pénètre dans une vaste et unique pièce. Pas le moindre sombre recoin, tout est clair et lumineux, le parquet soigneusement entretenu.

Le Musée du Grand Orient de France et de la franc-maçonnerie européenne est né d'une exposition temporaire qui célébrait en 1973 le bicentenaire du convent constitutif de l'obédience. Le provisoire dura dix ans. En 1983, transformée dans un sens plus didactique par Maurice Pannetier, ancien secrétaire général de l'obédience, l'exposition devint un musée permanent. « *Il est classé par le ministère des affaires culturelles.* » « *C'est le seul consacré à la franc-maçonnerie qui soit reconnu par la direction des musées de France.* » Prononcés par Paul Gourdot, ancien grand-maître du Grand Orient (1981-1984) et actuel conservateur du musée, et par son adjointe, Hélène Camou, bibliothécaire-archiviste, ces quelques mots révèlent sans doute un certain besoin de reconnaissance. On ne peut pas dire que le terrain ait été scrupuleusement balisé par le passé. Des précautions étaient donc nécessaires. Dans le musée, quelques lignes s'en chargent, en préambule à l'itinéraire historique : « *Nous avons confronté nos documents d'archives aux ouvrages sérieux de chercheurs qualifiés pour leur érudition maçonnique (...) Nous avons conscience d'être restés fidèles à l'histoire.* » Plusieurs dizaines de feuillets manuscrits soigneusement numérotés leur font suite, donnant à la visite une linéarité sans faille.

De la maçonnerie opérative (« *les maçons n'ont pas construit que des cathédrales* », souligne judicieusement l'obédience qui, dans son convent de 1877, supprimait de ses charges toute référence au Grand Architecte de l'Univers) aux photos de la manifestation condamnant l'attentat de la rue Copernic, on suit pas à pas (et bizarrement de droite à gauche) un itinéraire où tout dérapage est exclu. D'autant que cette suite logique se confond totalement avec l'Histoire de France. « *A la différence des obédiences de tradition anglaise, sortes de clubs de gens bien-pensants, le Grand Orient vit dans son siècle, et a eu un impact historique sur la politique de la France.* » Toujours selon Paul Gourdot, qui est également professeur à l'École des hautes études en sciences sociales, cette divergence proviendrait du fait que les loges françaises ont servi, avant la Révolution, de « *structure d'accueil aux idées nouvelles* ». Dans les vitrines du musée, défilent les noms ou les portraits d'innombrables hommes politiques, scientifiques, écrivains. Toute une table des matières qui se serait ainsi échappée d'un livre d'histoire pour regagner quelques tabliers de maîtres ou procès-verbaux de réunions de loges. Révolution, Empire, Restauration...

L'habillage est nouveau, mais le propos reste le même. Au point qu'on en vient parfois à se demander où est passée la franc-maçonnerie... Peut-être au fond de la pièce, sur cette scène qui reconstitue l'intérieur d'une loge. Un fauteuil de vénérable, trois chandeliers encadrant un dallage noir et blanc... On soupçonne la présence dans ce lieu, dont l'accès est interdit par un écriteau courtois, d'innombrables symboles que plusieurs vies ne suffiraient à déchiffrer. Les tables des droits de l'homme de 1793 – « *celles qui introduisent le droit à l'insurrection* », précise Hélène Camou – lui font face de l'autre côté.

Paul Gourdot ne souhaite à l'évidence pas sortir de la succession d'événements qui parsèment l'histoire de la franc-maçonnerie. Le réalisme des dates et des objets (bannières, tabliers maçonniques du dix-huitième siècle, l'épée de La Fayette, le fauteuil de grand-maître que Philippe-Egalité occupa pendant la Révolution...) répond ici à l'imaginaire qui s'est étalé depuis des lustres dans une abondante littérature anti-maçonnique. Les mauvais souvenirs, qui ne sont d'ailleurs pas si loin, figurent en bonne place dans les vitrines. Depuis une sentence de police du 14 septembre 1737 jusqu'au texte de la loi du 13 août 1940 en passant par l'évocation de tous les régimes totalitaires, les documents officiels et lettres de délation ne manquent pas pour rappeler les interdictions et persécutions dont furent victimes les francs-maçons. On peut donc se méfier à juste titre de l'esprit trop malléable du profane. L'ancien grand-maître explique avec pédagogie le processus qui a permis à des maçons « acceptés » (n'appartenant pas au métier), devenus peu à peu majoritaires dans les loges, de reprendre à leur compte sous forme de symboles les outils des bâtisseurs du Moyen Age en créant la franc-maçonnerie « spéculative » moderne.

Cette histoire mouvementée, mais qui suit son cours avec assurance, force l'admiration d'un point de vue intellectuel. Mais on aurait souhaité que Paul Gourdot aille plus loin. La raison d'être du musée? « *On avait de belles pièces et il était naturel de les montrer. Cela ne correspond à aucune politique délibérée de communication.* » Les propos d'Hélène Camou, en revanche, permettent davantage de recul : « *La franc-maçonnerie avait laissé à ses adversaires le monopole de l'information la concernant. Elle s'est aperçue que sa discrétion lui avait fait du tort.* »

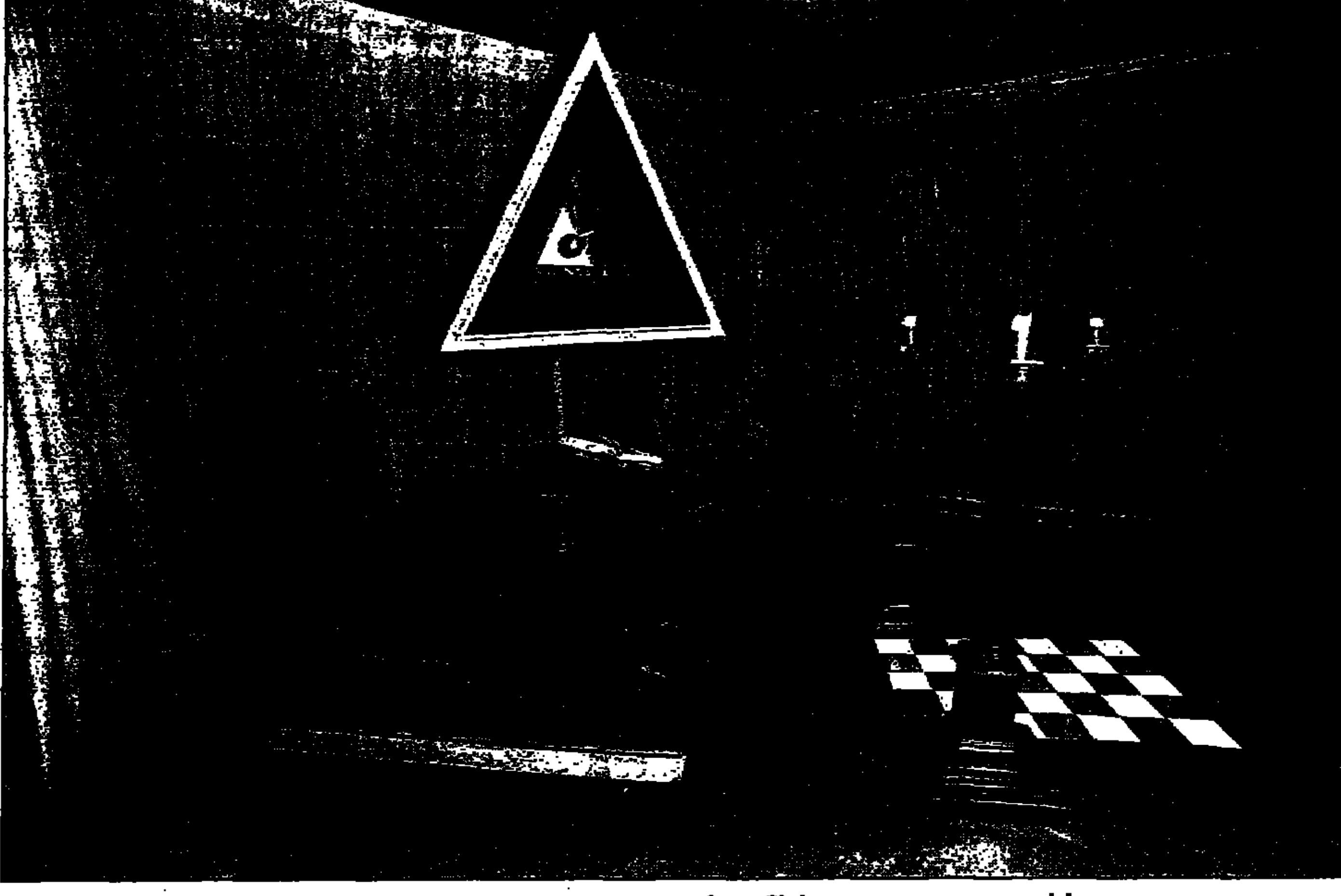
Le Grand Orient a clairement choisi ces dernières années la voie de l'ouverture, multipliant les débats publics, les prises de position, les émissions de radio (l'obédience dispose d'une émission régulière sur France-Culture, le premier dimanche de chaque mois à 9 h 40). S'agissant de la franc-maçonnerie, le dévoilement ne peut sans doute se faire qu'au prix d'une certaine ambiguïté. On ne saurait trop conseiller aux amateurs de paradoxes de taper « 3615 GODF » sur le Minitel, instrument privilégié de l'information interactive. *Ils apprendront ainsi*, dans de saisissants résumés dont la communication moderne a le secret, que l'équerre « *concilie symboliquement les contraires, car elle réunit l'horizontale et la perpendiculaire* ». On ne saura jamais ce qu'en auraient pensé les Anderson ou Désaguliers qui, entre 1721 et 1723, s'escrimèrent à rédiger les règles de la maçonnerie universelle...

Une formule du catalogue de l'exposition, qui évoque « *le berceau historique des mystères de la franc-maçonnerie* », résume parfaitement ce qu'est le musée. On en apprend effectivement davantage sur le lit que sur l'enfant qui y a grandi. Donnant toute la mesure paradoxale de cette présentation au grand public, il déploie des trésors de pédagogie mais se heurte à un obstacle de fond. Comment mettre en lumière les silences et mystères de l'initiation? « *Le secret est l'obligation contenue dans l'engagement que prend le profane en devenant Maçon de ne révéler à aucun « non-Maçon » tout ce qui a trait à la Franc-Maçonnerie.* » La définition est donnée par Daniel Ligou (2). L'auteur, qui est par ailleurs cité dans le Musée du Grand Orient, aboutit au terme de son article à cette conclusion : « *Le véritable secret maçonnique n'a rien que de très ordinaire : dans la mesure où la Franc-Maçonnerie est fondamentalement une expérience vécue, celle-ci est par définition incommunicable (...) Cela, aucun Maçon ne peut le transmettre à un profane.* »

L'obstacle, aussi insurmontable soit-il, ne devait-il pas être désigné? Pour remplir pleinement son rôle, le musée aurait dû jouer le jeu jusqu'au bout. Se dévoiler jusqu'à exposer le secret, en en donnant quelques justifications. Celui-ci, point d'ancrage sur lequel se sont fixés les violents détracteurs de la franc-maçonnerie, doit avoir une explication plus ambitieuse que la seule nécessité d'éviter les persécutions.

Tout profane qu'il soit, le visiteur ne pourrait-il comprendre qu'il lui est impossible de tout saisir, même avec un Minitel? « *Si tu diffères de moi, frère, loin de me léser, tu m'enrichis* », écrivit Saint-Exupéry. Ces mots sont gravés sur un mur de l'immeuble de la rue Cadet.

Jean-Baptiste de Montvalon



JEAN-PIERRE REY/RAPHO

Reconstitution, au musée, d'une loge maçonnique. Ci-dessous, une gravure anglaise.

JEAN-PIERRE REY/RAPHO

(1) Le Grand Orient de France revendique 770 loges et près de 35 000 frères.

(2) *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*, de Daniel Ligou, PUF.

► Musée du Grand Orient de France et de la franc-maçonnerie européenne, 16, rue Cadet, Paris-9e. Tél. : 45-23-20-92. Ouverture à partir du 25 septembre.

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Côte d'Azur

NICE

HÔTEL VICTORIA***
33, boulevard Victor-Hugo
06000 NICE - Tél. : 93-88-39-60.
Plein centre-ville, calme.
Petit parking, grand jardin,
chambres TV couleur, câble.
Téléphone direct, minibar.

Midi-Pyrénées

15600 MAURS-LA-JOLIE
LA CHÂTELLERAIE,
une hôtellerie de charme, d'espace et de loisirs, autour d'un petit château et sur 8 hectares de parc et de prairies (piscine, practice de golf...).
Pour découvrir les vallées du Lot et de la Dordogne, les monts du Cantal, ou tout simplement se reposer.
Tél. : 71-49-09-09.

Paris

PORTE DES LILAS
HÔTEL LILAS GAMBETTA**
223, avenue Gambetta
Tél. : 43-62-85-60
Télex : 211838. Fax : 43-61-72-27
Chambres insonorisées (310 F à 360 F)
Petit déjeuner à 25 F
TV couleur. Tél. direct, minibar.

SORBONNE
HÔTEL DIANA**
73, rue Saint-Jacques.
Chambres avec bains, w.-c.
Tél. direct. TV couleur. De 300 F à 450 F
Fax : 46-34-24-30.
Tél. : 43-54-92-55.

Provence

MAUSSANE-LES-ALPILLES
Au pied des Baux-de-Provence
VAL-BAUSSENC hôtel***
Une grande maison provençale en pierre des Baux vous ouvrira ses portes : 21 chambres tout confort, restaurant, piscine, proximité promenades à cheval, golfs et tennis. 122, avenue de la Vallée-des-Baux, 13520 MAUSSANE-LES-ALPILLES. Tél. : 90-54-38-90.
Fax : 90-54-33-36.

Italie

VENISE
Hôtel LA FENICE
ET DES ARTISTES***
San Marco N. 1936
Tél. : (41) 52-32-333. Fax. : 52-03-721
et son restaurant
nouvelle ambiance « bohème »
Taverna LA FENICE
Tél. : (41) 52-23-856. Fax. : 52-37-866.

هكذا من الأصل

Nostalgies saïgonnaises

Comment ne pas se sentir chez soi dans une ville où tout rappelle quelque chose, où rien ne s'efface définitivement. Portrait commenté de l'ancienne Saïgon.



PHOTOS ROBERT VAN DER HILST/PROD. VOGUE HOMMES

CERTAINS l'appellent tout simplement *Ong Tay*, l'Occidental. Il aime cette ville et ses gens, tout ce qu'il faut entreprendre pour la découvrir, la saisir sinon la traduire. Commerçante, méridionale, cosmopolite, Saïgon, explique-t-il, *« est un ensemble de couches superposées, mal imbriquées, de tranches d'histoire qui se recouvrent les unes les autres. Tout se tasse à la longue et, pourtant, rien ne disparaît »*. Malgré quelques longues séparations, il se sent plus que jamais, au fond de lui-même, marié avec cette ville depuis plus d'un quart de siècle.

Un premier point de repère, d'abord, avec l'habitude de se situer, historiquement, *« avant ou après la Libération »*. *« C'est passé dans les mœurs. Les gens disent rarement Hô-Chi-Minh-Ville alors qu'on dit systématiquement d'un événement postérieur à 1975 qu'il a eu lieu après la Libération. »* La moitié des Vietnamiens et, donc, des Saïgonnais, sont nés « après la libération ». Sait-on que l'histoire meurtrie de leurs parents les concerne déjà moins ? *« C'est une situation étrange. A Saïgon, une famille sur deux a un parent, souvent proche, installé en Occident. C'est une façon de se rappeler ce qui s'est passé et c'est tout nouveau dans l'histoire de ce pays. Avant la Libération, les Vietnamiens d'outre-mer n'étaient qu'une poignée. Depuis l'épisode des boat people, ils sont près de deux millions. »*

En saison sèche, en fin d'après-midi, quand l'air venu de la rivière rafraîchit l'atmosphère, il aime remonter la rue Catinat, devenue, après le départ des Français, rue de la Liberté, puis, *« après la Libération »*, rue Dong-Khoi ou de l'Insurrection générale. *« Catinat était un maréchal de Louis XIV. C'est le nom que portait le navire amiral de la première escadre française qui a mouillé sur la rivière, juste en bas »*, raconte-t-il. Pour gagner le Plateau, où s'est construite la ville coloniale, les Français ont tracé cette rue, pas trop large mais ombragée et longue de plus de 1 kilomètre, barrée à l'autre bout par la masse d'une cathédrale en brique construite devant le bel hôtel des postes. *« Une rue commerçante*, dit-il, *avec ses cafés, ses magasins, ses hôtels, son théâtre municipal, ses chauves-souris et, en prime, pendant la guerre française, quelques grenades. »*

Du temps des Américains, la rue était devenue un *« drôle de bazar »*. Les journalistes du *« Saïgon circus »* avaient envahi les grands hôtels, qui avaient conservé leur style français. Les bars à filles et les hôtels de passe s'étaient multipliés, surtout dans les petites rues latérales. Transformé en une Assemblée nationale aux débats parfois houleux, le théâtre municipal sentait de temps à autre le lacrymogène. *« Après la Libération, la rue s'est assoupie, comme le reste de la ville, grilles baissées et pénombre. Elle ne s'est vraiment réveillée qu'avec le « renouveau », l'ouverture du pays, en 1987 »*, explique-t-il. Lentement. Les grands hôtels ont fait une toilette. Sur le quai Bach Dang, le Cuu-Long – qu'on appelle encore le Majestic – bénéficie d'une vue imprenable sur la rivière. Près du théâtre municipal, qui abrite désormais des représentations de théâtre populaire, le Continental trône toujours.

De sa terrasse, dit-on, feu Graham Greene avait écrit *Un Américain bien tranquille*, un classique d'atmosphère sur une époque où les Américains se préparaient à remplacer les Français. Pourrait-il encore y songer aujourd'hui ? Après treize ans de fermeture, le Continental Palace, qui a accueilli deux générations d'écrivains et de journalistes, a bien rouvert ses portes fin 1989. Mais la terrasse, qui prolongeait une rue alors bruyante, en est désormais coupée par des vitres. Un restaurant italien s'y est réfugié dans l'air conditionné. *« Ce Saïgon-là*, dit-il, *ne transpire plus. Il est inodore »*. On a repeint le rez-de-chaussée en couleur or et affublé l'angle du beau bâtiment d'une énorme mappemonde scintillante. La clientèle, elle aussi, a changé : elle porte souvent cravate et attaché-case. *« Les investisseurs de demain »*, commente l'homme.

La rue Catinat s'est refaite, au départ, dans les laques incrustées de nacres, flambant neuves, quelques vieilles choses, les tissus et la céramique. Il en faudrait davantage pour en faire une véritable rue commerçante, comme les artères bruyantes et dégorgeantes de produits de Cholon, la ville chinoise. Ou comme, à deux pas de là, de l'autre côté du boulevard Nguyen-Hué, les ruelles du *cho troi*, le marché à ciel ouvert. Aujourd'hui, les anciens hôtels borgnes portent beau, car Saïgon manque de chambres. Galeries marchandes, portiers, climatisation. On présente bien. *« Mais la rue garde sa poésie et ses attaches. La grande façade vitrée d'Air France, au rez-de-chaussée de l'hôtel Caravelle, a quelque chose d'immuable. Il y a encore de petits cafés ainsi qu'un petit monde traditionnel de vendeurs de souvenirs, monnaies et timbres anciens, cartes, quelques bouquins. On s'y ballade toujours avec plaisir »*, prononce-t-il en s'arrêtant devant des billets de banque à l'effigie de Bao-Daï, dernier empereur du Vietnam, ou de timbres à celle de feu Ngo Dinh Diem, le président du Sud assassiné en 1963.

Catinat ou Dong-Khoi, peu importe, la rue reste celle des étrangers avec ses derniers touristes soviétiques, ses hommes d'affaires japonais et les Occidentaux de passage, plus nombreux ces dernières années et, surtout, plus voyants. Les Vietnamiens lui préfèrent le quai où ils viennent boire, en famille ou en amoureux, une sucrerie le soir. C'est là que les Australiens ont planté, depuis deux ans, leur hôtel flottant, qui devra attendre un peu, le réflexe de curiosité passé, pour se fondre dans le paysage. *« Il reste un peu en quarantaine. Il va falloir quelques astuces pour qu'il appartienne à Saïgon. Cela prend du temps »*, dit l'homme. Pourtant, l'hôtel est ancré en bas de la rue Hai-Ba-Trung, une rue qui ne changera jamais de nom : les deux sœurs Trung sont les héros légendaires – elles ont vécu au premier siècle de l'ère chrétienne – et mythiques de la lutte contre les envahisseurs chinois.

Plus haut, à 200 mètres de la rue Catinat, l'hôtel de ville construit par les Français dans un style rococo abrite le Comité populaire de Ho-Chi-Minh-Ville. Plus haut encore, le vaste boulevard de l'Unité a été rebaptisé boulevard du 30-Avril, jour de la chute de Saïgon. Cette avenue est chargée d'histoire. Véritable bunker tout blanc, l'ancienne ambassade américaine, du toit de laquelle les derniers hélicoptères s'étaient enfuis en avril 1975, reste inoccupée, comme si elle pouvait de nouveau servir un jour. Redevenue un consulat général, l'ancienne ambassade de France la jouxte avec sa charmante résidence de style colonial au milieu d'un jardin. Sur le trottoir d'en face, l'ancienne chancellerie britannique a été récupérée par l'administration. Le boulevard reste fermé par l'imposante masse de l'ancien palais de l'Indépendance, devenu palais de l'Unité.

« Ce bâtiment était le siège et demeure le symbole du pouvoir dans le Sud. Les généraux l'ont bombardé en 1960, lors de leur première révolte avortée contre Ngo Dinh Diem, et l'ont pris d'assaut en 1963, avec succès cette fois. C'est là qu'en 1975 « Big Minh », qui était déjà le leader de la junte militaire en 1963, a remis le pouvoir aux Vietcongs, dont les blindés avaient enfoncé les grilles. Il l'a remis au colonel Bui Tin, aujourd'hui dissident et réfugié en France », résume-t-il. Les histoires saïgonnaises tournent en rond. Le palais ne sert plus que pour les fêtes nationales ou pour accueillir un hôte de marque. *« Roland Dumas y a dîné lors de son passage en février 1990 »*, dit-il. Derrière, au milieu d'un beau parc, l'autrefois célèbre Cercle sportif saïgonnais – ancien temple de la société coloniale – est devenu le Cercle des travailleurs. *« On y joue toujours au tennis, entre cadres communistes, anciens bourgeois et nouveaux riches »*, dit-il.

En remontant la rue Hai-Ba-Trung, quatre blocs après avoir longé le consulat général de France, on tombe sur un beau parc un peu vide dans un quartier fort peuplé, celui de Dakao. *« L'ancien cimetière français*, explique-t-il. *Il prenait beaucoup de place à un endroit important. On l'a déplacé ailleurs pour aménager ces pelouses. Mais il est peu fréquenté. Au pays des âmes errantes, on ne déterre pas les morts. »* La gare centrale, elle aussi, a été déplacée vers la périphérie, ce qui a contribué à décongestionner les alentours du grand marché de Ben-Thanh, près duquel on envisage, maintenant, de construire un palace de mille chambres. *« Il faudra quand même attendre un peu. L'investissement est énorme, de l'ordre de 500 millions de dollars. Où trouver tant d'argent ? Non, la face de Saïgon ne change pas de cette façon-là. Pour l'instant, on restaure, on améliore, on bricole et c'est déjà un énorme changement »*, dit-il.

Nostalgique ? *« Tout est histoire dans cette ville. Allez à Cholon et vous retrouverez les traces du Grand Monde décrit par Bodard. C'est de la terrasse de l'hôtel Caravelle que le général Abrams, alors le chef des troupes américaines, avait dit qu'il ne pouvait pas laisser « tout ça » aux communistes... Regardez les grilles du palais de l'Unité et vous saurez comment s'est terminée la deuxième guerre d'Indochine. Et ne cherchez pas trop longtemps pourquoi on n'a pas reconverti les locaux de l'ancienne ambassade américaine. L'avenir le dira »*, explique-t-il. Par endroits, sinon par quartiers, Saïgon n'est plus qu'une succession de petits cafés où l'on s'assoit autour d'une orangeade et d'une bière pour écouter des ballades populaires. Romantiques, souvent tristes, histoires d'amours perdues, d'êtres évanouis. *« Le Vietnam est un univers de nostalgie, et pourquoi Saïgon échapperait-il à cette règle ? »* On y entend aussi parfois une rengaine vieille comme le monde, *« Saïgon, tu es la plus belle, ô Saïgon, ô Saïgon... »*.

Des bouquinistes ont récupéré de vieux ouvrages, y compris quelques classiques de l'Ecole française d'Extrême-Orient. Dans les hôtels, les réceptionnistes francophones viennent du lycée Marie-Curie ou du Couvent des Oiseaux, fermés *« après la Libération »*. Dans le quartier des banques, la BFCE s'est installée à deux pas des anciens locaux de la Banque franco-chinoise. Et ceux qui en ont les moyens disent aller passer le week-end au « Cap », une référence au cap Saint-Jacques, l'ancien nom français de la station balnéaire de Vung-Tau. *« A chacun son fil conducteur*, dit-il. *Mais comment ne pas se sentir chez soi dans une ville où tout rappelle quelque chose, où rien ne s'efface définitivement ? Chaque jour, on y amasse sa petite quantité de souvenirs. Pour un autre passage, pour un autre demain... »*

J.-C. P.

La deuxième libération d'Hô-Chi-Minh-Ville

Suite de la page 23.

Certains endroits, comme le grand marché Bên-Thanh, sont plus traditionnellement le royaume des voleurs à la tire. Ce qui paraît plus inquiétant, cependant, est la découverte d'un gang qui kidnappait des enfants âgés de cinq à six ans pour les exploiter comme mendiants après leur avoir brisé les bras ou les jambes. Ou les premières apparitions de sex-tours dans lesquels étaient impliqués Vietnamiens et Chinois d'outre-mer. La criminalité ne semble pas pour autant se développer, en dépit de la misère dans laquelle vivent souvent les sans-logis et les invalides de guerre. Mais la police paraît plus efficace et les arrestations se multiplient.

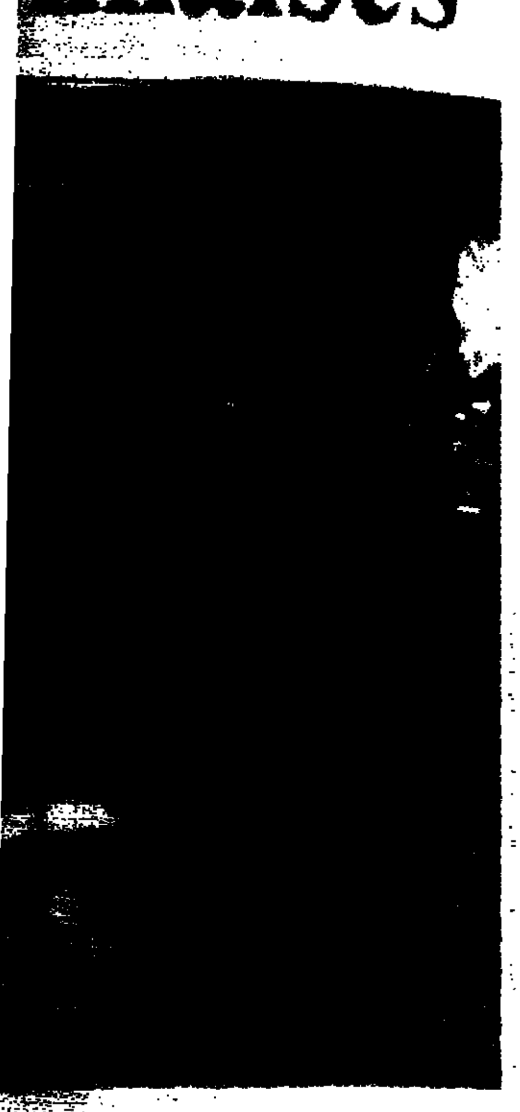
Hô-Chi-Minh-Ville a commencé à sortir de sa torpeur en 1987 avec l'annonce de *dôi moi*, du « renouveau » prôné par le Parti communiste. La ville n'a pris, cependant, un véritable élan que depuis un an, avec la normalisation des relations avec la Chine et la signature d'un accord de paix, à Paris, sur le Cambodge. Depuis, les Chinois de Hongkong, de Singapour, de Taïwan ou de Malaisie font le détour par le Vietnam. Ils ont renoué leur tissu de relations avec les Chinois de Cholon. La métropole sud-vietnamienne a eu un taux de croissance économique de 9 % en 1991. Pendant le premier trimestre de cette année, il est déjà de 16 % dans le seul secteur industriel. La ville représente entre 33 % et 35 % du PNB vietnamien. 60 % du commerce extérieur du pays y transite. Le niveau de vie y est plus de deux fois supérieur à la moyenne nationale. Elle bénéficie des deux tiers des investissements étrangers, ce qui se voit à la multiplication des restaurants japonais, coréens et occidentaux.

Saïgon était, avant-guerre, soit il y a un demi-siècle, au moins l'égale de Bangkok. Au fil des guerres, elle a accumulé un retard considérable. Depuis quelques années, *elle vit une transition*, somme d'espérance, de bricolage, de fondations. Elle respire, s'offre un peu de bon temps, se met au travail. Ses journées sont pleines. Tout ce qui est nouveau, quelle qu'en soit l'origine, y est le bienvenu. Vidéos, *karaoke* et *game boy*, autant de modes asiatiques, sont davantage que des passe-temps. Hô-Chi-Minh-Ville semble prête à tout happer au passage, dans une atmosphère, bien viêtnamienne, d'indiscipline. Comme si elle avait retrouvé le ressort qui l'incite à scruter l'avenir plutôt que de s'appesantir sur le passé.

de notre envoyé spécial
Jean-Claude Pomonti



Statue d'Hô Chi Minh devant l'ancien hôtel de ville.

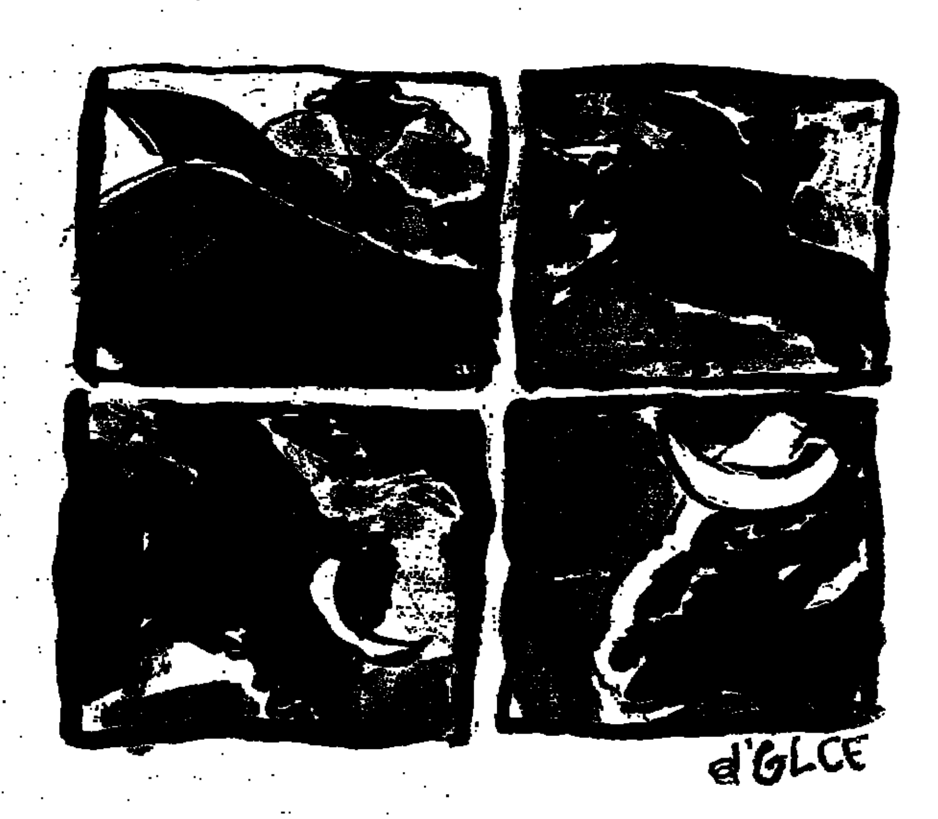


Le sang et la soie

LE point de vue du taureau manque encore dans un livre sur la corrida. Un livre qui détaille les étapes de l'agonie de ces «bravos» que le rite sacrifie dans l'arène pour les plaindre et louer leur courage sous les piques et l'épée, maudire la mort depuis les gradins, sentir remonter en soi la peur ancestrale du Minotaure et l'exquis soulagement de son expiation, sur le flanc, à 5 heures de l'après-midi.

Le compte n'y est pas pour les images du fauve, sans colère dans le corps à corps malgré sa hargne à chasser l'homme de la piste de sable, à charger la cape étourdissante, pour les instantanés de la bête, amenée, par un art équivoque, à faiblir peu à peu du garrot, à se retrouver «étonnée», c'est-à-dire en position basse, comme amoindrie, la tête près du sable, l'aorte dorsale prête à l'estocade. A plier les antérieurs, enfin, pour se conformer à une nécessité dictée par les hommes pour une idée, jamais vérifiée, de rachat.

Passions d'arènes, l'album que le photographe Denis Cocula consacre aux mystérieuses besognes de la corrida, n'est pas encore ce livre-là. Des taureaux, il y en a bien dans cet ouvrage, mais estompés comme au fusain, masses sombres, floues, des esquisses de taureaux en bord de cliché, comme si l'on avait craint que le monstre ne prenne trop de place, comme si la bête risquait de contredire le propos recherché, à la manière de cette page où, en gros plan, deux yeux de bovin débordant d'incompréhension paraissent interroger, supplier l'objectif.



Plutôt, alors, une évocation de taureau pour mieux magnifier le combat du torero. Presque un prétexte. Car Denis Cocula a délibéremment choisi l'autre, l'homme sacrificiel, isolé dans ses ors et sa lumière, détaillé, saisi dans la pause. Souvent statufié. Le torero Paco Ojeda livre la clé de cette observation partiale, dans la préface du livre : *« Je n'ai jamais compris pourquoi il* [le taureau] *gardait souvent ses manières brutales, pourquoi, jusqu'à la mort, il se refusait à mes caresses* (...). » Et, comme le photographe a invité quelques aficionados connus à écrire autour de ses clichés, l'un d'eux, l'acteur Christian Clavier, précise encore : *« Dans le toreo comme en amour, c'est avec lenteur que l'on arrive avant. »*

C'est cela, pour les passionnés de corrida, ceux qui y cherchent un autre sens qu'un synonyme de boucherie, explorent sans cesse l'énigme du mythe et de son expression tauromachique, l'arène est une histoire d'amour, plus un cœur à cœur qu'un corps à corps, aimer, être aimé à en tuer, et Denis Cocula s'est attaché à la partition du torero, à sa cour nuptiale, à la déclinaison de *sa séduction du monstre*. Les *naturales*, les *chicuelinas*, les passes de cape sont effets de robe, ballets, espoirs d'envoûtement. L'habit d'or, les gilets chamarrés, ces couleurs vives que la photo exagère encore, lexique de paon ; les banderilles, la muleta rouge sang, messages.

Et Denis Cocula, derrière l'exubérance de ses tirages, leur outrance même, ce rose, ce rouge obsessionnel, traque en fait plus crûment les séquences de cette invite. Il y voit, chez le torero, une préciosité de gestes, un maniérisme des attitudes, même au repos. Une forme d'égocentrisme qui en dit long, peut-être, sur cet hymen et les illusions du taureau. Les matadors du photographe ont les fesses pincées, des cambrures d'éphèbe qui rappellent celles de Michael Jackson, quelque chose d'efféminé qui paraît contredire la légende du mâle combattant d'arènes. S'il s'agit d'amour, est-ce bien lui le *macho*, l'autre, la femelle ? L'écrivain Claire Gallois rappelle, dans le livre, ce qui a toujours *été écrit sur la symbolique* sexuelle de la corrida, les piques et les banderilles comme *« attributs phalliques »*, « (...) *la provocante indécence du costume »*. Bien des photographies semblent démentir cette répartition des rôles, en tout cas la compliquer.

Les matadors de Denis Cocula ont les visages rudes des fils de gitans grandis dans les marais du Guadalquivir, mais des corps, un maintien lissés par l'esthétisme sévillan. A la Maestranza, la Mecque des plazas, les femmes, c'est bien connu, colorient les gradins, brassent l'air trop lourd *de leurs éventails, en attendant*, leurs mantilles en guise de parasol, *les deux oreilles et la queue*. La piste est donc affaire d'hommes et de toros. De mecs. «Serait», plutôt, car, en l'absence du monstre en ces pages, ces photographies, par la place faite à l'extrême raffinement, jettent un certain trouble sur l'affaire.

Philippe Boggio

► ***Passions d'arènes,*** **de Denis Cocula, préface de Paco Ojeda, textes de Pierre Albaladejo, Christian Clavier, Louis Féraud, Claire Gallois, Daniel Herrero, Serge July, Claude Viallat. Denoël, 120 pages, 315 francs.**

Fragonard l'écorché

A Maisons-Alfort, dans l'enceinte de l'Ecole vétérinaire, un musée très ancien a fait peau neuve. Si l'on ose dire, car il abrite les écorchés d'Honoré Fragonard, cousin du peintre et tout premier directeur de l'endroit. Frissons.

EN 1766, vingt-huit ans avant celui du Louvre, le «Cabinet du Roy», qui allait devenir le Musée Fragonard, du nom de l'anatomiste premier directeur de l'Ecole vétérinaire d'Alfort et cousin du peintre Jean Honoré, était créé en même temps que l'Ecole dont il occupait des locaux. Pendant plus de deux siècles il n'allait recevoir que des étudiants vétérinaires et quelques rares initiés. Le purgatoire subi de son vivant par Honoré Fragonard, accusé de folie et renvoyé en 1771, le bouleversement de la période révolutionnaire, l'évolution de la pensée scientifique qui, à la fin du siècle dernier, expédia au magasin des accessoires les collections de l'ancienne histoire naturelle, expliquent en partie cette longue léthargie.

Son installation, en 1902, au premier étage d'un bâtiment typique de l'architecture du dix-neuvième siècle qu'il partage avec des salles de dissection au rez-de-chaussée ne le sortit néanmoins pas de sa confidentialité. Il fallut attendre le 15 avril 1991 pour qu'à la suite des projets de délocalisation de l'Ecole en province il s'ouvre au grand public. Aujourd'hui, il n'est pas question de déménagement et le musée, dont l'existence était menacée, se trouve sauvé. Vivant pour n'avoir jamais été aussi près de mourir, il connaît cette situation paradoxale d'être à la fois l'un des plus vieux musées de France puisqu'âgé de deux cent vingt-six ans et l'un des plus jeunes puisqu'ouvert depuis un peu plus d'un an.

Les trois vastes pièces en enfilade, au parquet craquant, qui composent le musée rassemblent, sur 500 mètres carrés, des préparations extraordinaires qui en font l'héritier des cabinets de curiosités d'antan. Elles se rapportent à l'anatomie, à la tératologie (l'étude des monstres), à l'anatomie pathologique, à la maréchalerie et à la zoologie. C'est ainsi que l'on peut voir notamment un bocal contenant le poumon et la trachée d'un cheval tué, le 31 mai 1905, lors d'un attentat qui échoua contre le roi d'Espagne en visite à Paris ; une «sirène» conservée dans le *formol*, en fait une enfant née à Maisons-Alfort dont les jambes soudées l'une à l'autre ont l'aspect d'une queue de poisson, des poules à quatre pattes, des animaux à deux faces, des siamois de toutes sortes... une collection de calculs dont un de 11 kilos et de corps étrangers retrouvés dans des estomacs d'autruches ou de bovins, morceaux de bois de 60 centimètres de long, de grillages et même une vraie perle formée dans la vessie d'une vache.

Certaines pièces allient la fonction pédagogique à la qualité artistique, comme les moulages en plâtre peint, d'une grande vérité où Richir, sculpteur et mouleur, qui travailla à l'Ecole de 1939 à 1959, s'évertua à reproduire les effets de luisance, de sécheresse et de viscosité. Il signa des moulages de poissons et de pièces de boucherie, ces dernières afin de permetre aux étudiants de discerner parmi les morceaux d'abattage, à chacun des cours d'anatomie.

La visite s'achève devant les vitrines où sont réunis une vingtaine d'écorchés réalisés par Fragonard, incontestablement les pièces les plus étonnantes de ce fabuleux grenier d'Ali-Baba.

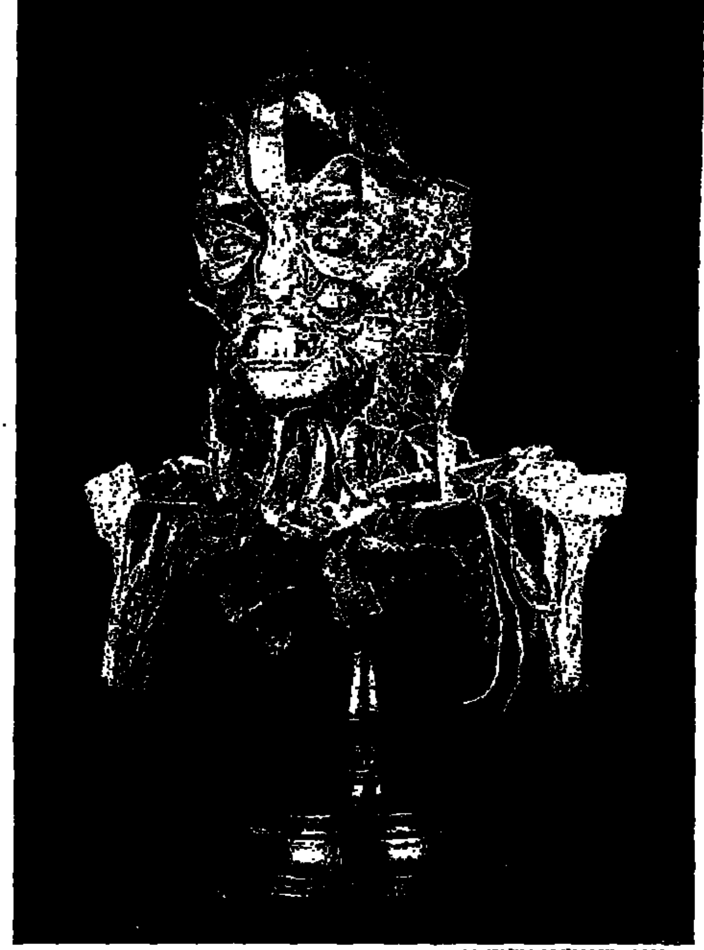
Un cavalier nu sur sa monture figée dans un galop, immobile, évocation du *Cavalier de l'Apocalypse*, et un homme armé d'une mandibule de cheval, rappelant Samson, s'ils n'apportent pas grand-chose sur le plan pédagogique, révèlent chez leur auteur un goût prononcé de la mise en scène, réponse à un *« voyeurisme pervers »*. Débarrassés de leur peau, les artères et les veines courant sur les muscles saillants accrochés aux squelettes terrifiants et douloureux, ils règnent sur des foetus humains dansant ou prenant la position d'un cavalier.

Jamais avant Fragonard, et jamais depuis, des écorchés n'ont atteint une telle perfection. A sa totale maîtrise de l'art de la dissection s'ajoute une technique de conservation dont tous les secrets ne nous sont pas connus encore aujourd'hui. Le mystère et les légendes sulfureuses entourent ses «œuvres». Ne dit-on pas que le *Cavalier de l'Apocalypse* serait une cavalière, le bruit ayant couru, du vivant de Fragonard, qu'il s'agissait de sa fiancée, morte, qu'il aurait embaumée, lui donnant, à défaut, de la vie, l'éternité, ce qui en ferait l'ancêtre du professeur Frankenstein. En mettant la Mort en scène, Honoré vient nous rappeler que le siècle des Lumières, dont son cousin fut un des symboles, avait aussi d'obscurs côtés.

Francis Gouge.

► **Ecole vétérinaire d'Alfort, 7, avenue du Général-de-Gaulle, 94704. Maisons-Alfort. Tél. 43-96-71-72. Ouvert du lundi au vendredi, chaque après-midi de 14 heures à 18 heures, samedi et dimanche, de 10 heures à 17 heures.**

► **Les archives départementales du Val-de-Marne possèdent un fonds documentaire important sur l'Ecole d'Alfort : 6 000 pièces manuscrites et lettres de 1762 à 1903, les registres de contrôle des élèves depuis 1762, les procès-verbaux du conseil des professeurs de 1883 à 1955, une série de 564 plans des différents bâtiments de 1825 à 1980, plus de 1 000 photographies de 1861 à 1987, des doubles des livres de la très riche bibliothèque de l'Ecole, un film réalisé vers 1935.**



PATRICK LANDMANN/GAMMA

Livres anciens sur les
PROVINCES DE FRANCE
Catalogues par Provinces
Librairie GUÉNÉGAUD
10, rue de l'Odéon
75006 Paris
Tél. 43-26-07-91

Le Monde EDITIONS
Rencontres avec des citadins extraordinaires
Douze expériences culturelles, artistiques et sociales en milieu urbain
EN VENTE EN LIBRAIRIE

MANOIR DU CLEUZIOU – LOUARGAT
22540



HÔTEL **
25 chambres
Dans un cadre du 17e siècle
RESTAURANT
MENU - CARTE
TENNIS-PISCINE
Tél. 16 (96) 43-14-88- et 90

هكذا من الأصل

Bridge

n° 1501

DE VENISE A SALSOMAGGIORE

Au moment où une soixantaine de pays viennent de disputer les Olympiades à Salsomaggiore, en Italie, il est bon de rappeler que les précédentes olympiades avaient également eu lieu en Italie, mais cette fois à Venise.

Les Français n'avaient pas eu de médaille, mais ils avaient terminé dans le peloton de tête et leur meilleur souvenir aura peut-être été d'avoir largement battu les Italiens grâce notamment à ce grand chelem.

♠ A V 8 5
♡ A V 9 3 2
◇ – – –
♣ V 10 5 3

♠ 10 9 7
♡ D 8 5
◇ R 8 4 3 2
♣ 7 4

N / O E / S

♠ D 4 3
♡ R 10 7 4
◇ A 9 7 6 5
♣ 8

♠ R 6 2
♡ 6
◇ D V 10
♣ A R D 9 6 2

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest de Falco	Nord Quantin	Est Mariani	Sud Multon
passe	1 ♡	passe	3 ♣
passe	4 ♣	passe	4 ♡
passe	4 SA	passe	5 ◇
passe	5 SA	passe	6 ♡
passe	7 ♣	passe	passe

Ouest ayant entamé le 4 de Trèfle pour le 8 d'Est, *comment Multon en Sud a-t-il gagné* ce GRAND CHELEM A TRÈFLE contre toute défense ?

Réponse :

Le problème est de bien comptabiliser toutes les levées pour essayer d'arriver jusqu'à 13.

On doit compter six atouts de la main, trois coupes à Carreau du mort, As Roi à Pique et l'As de Cœur. *Il manque donc une levée qui* peut provenir de l'impasse à la Dame de Pique si elle réussit ou de *l'affranchissement du Valet de Cœur par la coupe* si la couleur est répartie 4-3... En tout cas il faut commencer par l'affranchissement des Cœurs et, si celui-ci échoue, on se rabattra sur l'impasse à Pique.

Le déclarant a donc tiré l'As de Cœur et coupé un Cœur, il est remonté au mort en coupant un Carreau (avec le 5 de Trèfle) et a coupé une deuxième fois Cœur (avec la Dame de Trèfle). Il a continué en coupant un Carreau (avec le 10 de Trèfle) et un troisième Cœur avec le Roi de Trèfle. Les Cœurs étant partagés, il ne restait plus qu'à couper le troisième Carreau et à reprendre la *main par le Roi de Pique pour réaliser* encore As Roi de Trèfle, l'As de Pique et *le Valet de Cœur* maître...

Si le Valet de Cœur n'avait pu s'affranchir, Multon aurait essayé l'impasse à Pique.

AUTOMATISME DANGEREUX

Même quand un coup semble normal, réfléchissez avant de jouer car *peut-être n'avez-vous pas* poussé votre raisonnement assez loin. La donne suivante est typique, et la réussite du contrat par une des joueuses de l'équipe de France illustre bien notre propos.

♠ D 9 7
♡ 10 8 5
◇ R 10 8 7
♣ A 9 6

♠ V 10 8 3 2
♡ V 7 2
◇ A 3 2
♣ 10 8

N / O E / S

♠ R 6 5
♡ D 9 4
◇ 6 5 4
♣ R 7 5 4

♠ A 4
♡ A R 6 3
◇ D V 9
♣ D V 3 2

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud Willard	Ouest G. C...	Nord Bessis	Est Faivre
1 SA	passe	3 SA	passe...

Ginette Chevalley, en Ouest, ayant entamé le Valet de Pique, *comment Sylvie Willard, en Sud, a-t-elle joué* pour gagner TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères

Ces enchères sont évidentes sauf si on joue l'ouverture de «1 SA» faible (comme beaucoup d'Anglais) *car Sud sera obligée d'ouvrir de* «1 Trèfle» et les annonces seront moins simples.

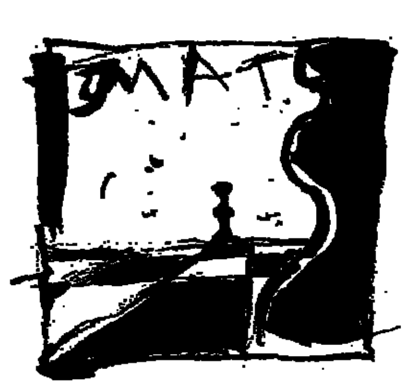
COURRIER DES LECTEURS

«J'ai appris, écrit J. Duval, qu'il y avait 23 pays au dernier Championnat d'Europe junior *qui a eu lieu en* juillet à l'École polytechnique de Palaiseau avec la participation de plusieurs pays de l'Est, mais quel a été le classement final ?»

Voici *ce classement* en «points de victoires» :

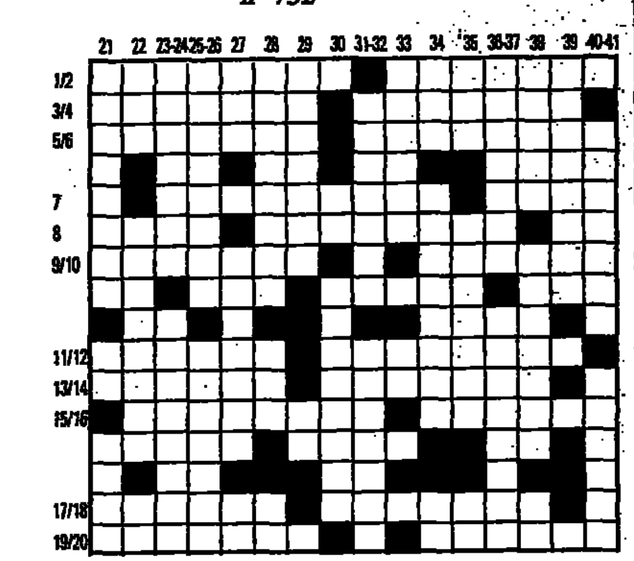
1. ITALIE (418) ; 2. Allemagne (409) ; 3. Norvège (405) ; 4. Grande-Bretagne (403) ; 5. Suède (396) ; 6. Pologne (394) ; 7. Autriche (388) ; 8. CEI (373) ; 9. Israël ; 10. Pays-Bas ; 11. Finlande ; 12. Hongrie ; 13. *France* (343) ; 14. Grèce ; 15. Danemark ; 16. Belgique ; 17. Islande ; 18. Portugal ; 19. Irlande ; 20. Roumanie ; 21. Lituanie ; 22. Turquie ; 23. Estonie (212).

Philippe Brugnon



Anacroisés (R)

n° 732



HORIZONTALEMENT

1. EEFFGIRR. – 2. EELPRUX. – 3. AIIMNOS. – 4. CEEIINPT. – 5. EIILSTU. – 6. AEEFIQRU. – 7. CDEEIILNU. – 8. AAEEGLLN. – 9. EEINNRT (+ 2). – 10. AELMOR (+ 1). – 11. CDEIRS (+ 1). – 12. CEEIRRTU. – 13. EEOPTU. – 14. BEEOTTU. – 15. EIINNSTT. – 16. EEINRS (+ 8). – 17. EEEGNS (+ 2). – 18. ACEEIINP. – 19. EEORSSS (+ 1). – 20. AEEILU.

VERTICALEMENT

21. AEGIORRU. – 22. EIIIMNT. – 23. EEIMNNT. – 24. ADEENNOS. – 25. EFILOSTU. – 26. EINRSTU (+ 4). – 27. CEEEPRR (+ 1). – 28. EILNNOST (+ 1). – 29. EEEINRS (+ 5). – 30. BCEEGHIR. – 31. AEILLPP. – 32. CCENOPT. – 33. EELLQU (+ 1). – 34. ABEIIMNN. – 35. EEGOSTT. – 36. EEEFRRR. – 37. ACEIIRTUU. – 38. AEENRUZ (+ 1). – 39. CEILRTUU. – 40. EEENTTT (+ 1). – 41. EIIMST.

SOLUTION DU N° 731

1. PROCREA (PORRACE). – 2. CAMELOTE (COLMATEE). – 3. RHINITES. – 4. CEDRIERE. – 5. CRAMERA. – 6. ABRIENT, abritent (BERNAIT BRAIENT). – 7. ALLEMAND. – 8. ANCIEN (CANINE). – 9. ICEBERG. – 10. RENTATES (RESTANTE...). – 11. ANTUEU (JEUNAIT). – 12. ALSACIEN (CANALISE ELANÇAIS ENLAÇAIS). – 13. AGENTIF, cas grammatical indiquant l'agent (FIGEANT NEGATIF). – 14. FEULANT. – 15. RIOTAI, ris doucement. – 16. OSTENSIF, qui montre par le geste. – 17. OSEILLES (OISELLES). – 18. ABRITERA (ABERRAIT REBATIRA). – 19. ASSISES (ASSISSE). – 20. EXTASE (TAXEES). – 21. MALSAINE (ANIMALES LAINAMES). – 22. PACHALIK. – 23. AFOCALE. – 24. BACILLES. – 25. ORDURIER. – 26. SUTURAT. – 27. ROITELET. – 28. CANOTES (NOÇATES OCTANES TOSCANE). – 29. REVINSSE (INVERSES VERNISSE). – 30. ARRETAGE (REGATERA). – 31. ETIERS (STRIEE...). – 32. DACRON (CONARD CARDON). – 33. ANCOLIE (ONCIALE). – 34. TAILLADA. – 35. LENTIGO (LINGOTE). – 36. ETAYENT. – 37. JETISSES ou jectisse, terre remuée. – 38. AMENAS (EMANAS). – 39. OSERAIT (AORISTE...). – 40. UTILISAI. – 41. EBAUDIS. – 42. FUMASSE (FUSAMES).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Dames

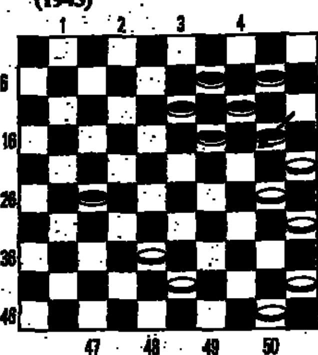
n° 439

Dans les quatre chroniques précédentes ont été indiquées et illustrées huit des principales règles internationales, codifiées par la Fédération mondiale du jeu de dames. Voici, pour les débutants, souvent en désaccord entre eux sur ces bases du jeu, deux *autres règles* à appliquer à la lettre.

LE COIN DU DÉBUTANT

● *Le «coup de clinquant» :* Le «coup de clinquant» consiste, dans son schéma le plus simple, à chasser une pièce adverse, soit pour ouvrir le passage d'une rafle, soit pour démasquer une pièce que l'on veut attaquer.

● *Exemple de schéma Contelan* (1943)

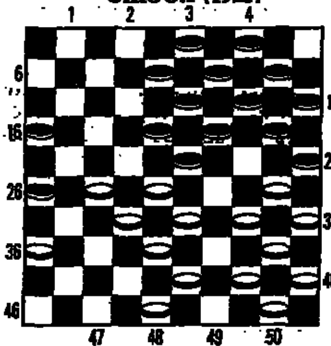


Les Blancs jouent et gagnent. – **Solution :** *30-24!* (20×29) 25-20 (14×25) 38-32 (27×49) 50-44 (49×40) 45×5!, dame, +.

● *Exemple d'application*

Se munir d'un damier numéroté pour suivre la solution et se hisser de plusieurs degrés vers la difficulté.

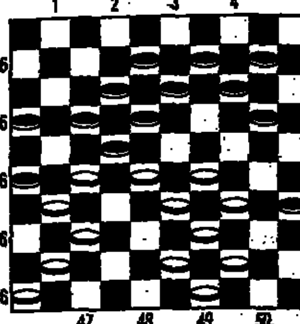
GIROUX (1923)



Les Blancs jouent et gagnent. – **Solution :** 30-24! (19×39) 28×19 (39×37)[prise majoritaire prioritaire] 35-30!! [superbe pointe dans ce mécanisme très élaboré] (13×35) [ouverture de la brèche en vue d'une profonde rafle] 38-32 (37×28) 36-31 (26×37) 48-42 (37×39) 44×2!!, dame, +.

L'UNIVERS MAGIQUE

En jouant, en 1900, contre le docteur DUSSAUT, l'ancien champion du monde WEISS, probablement détenteur du record des combinaisons brillantes, nous donne un nouvel aperçu de son très grand talent.



Les Blancs damèrent comme suit : 34-30! (35×24) 37-32! (26×37) 29-23! (18×38) 27×7 (38×27) 41×3!!, coup de dame toujours classé parmi les mécanismes très techniques et originaux.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 438

P. GARLOPEAU (Rochefort) 1968.

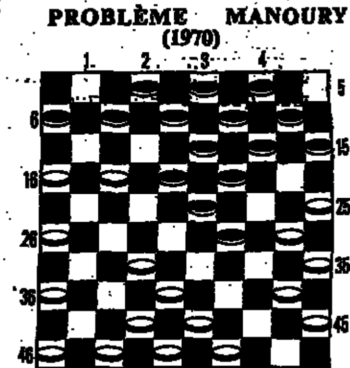
Blancs : pions à 27, 28, 30, 32, 34, 38, 39, 41, 42, 43, 44, 47.

Noirs : pions à 7, 8, 9, 10, 11, 13, 16, 18, 19, 23, 29, 35, 36.

27-21!! (29×49) 38-33!! (16×29) les Blancs se sont procuré trois temps de repos 39-34! (49×46) 42-37! (23×41) 34×1! [dame] (35×24) [cette prise a dû être différée de quatre temps] 1×4 (13-19) 4-22! (11-16) 22-27 (19-24,a) 27-38 (24-30) 38-43 (34-35) 43-49, etc., +.

a) (19-23) 27-38 (23-28) 38-49 (28-33) 49-43, etc., +.

PROBLÈME MANOURY (1970)

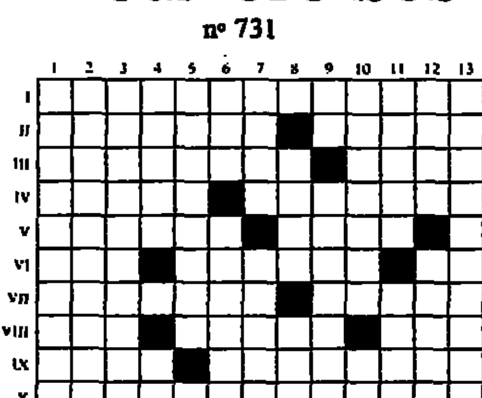


Les Blancs jouent et gagnent. – Sur le thème du... «coup de clinquant». SOLUTION DANS LA PROCHAINE CHRONIQUE.

Jean Chaze

Mots croisés

n° 731



HORIZONTALEMENT

I. Prisonnier dans son pays. – II. Force on ne peut plus tranquille. Relèvera la sauce. – III. Sans manières. Epaissit la sauce. – IV. A son efficacité. Couraient parfois sans but. – V. Ajustent leur chandelle. Compositeur. – VI. Au violon. Méthodiquement, dit Descartes. Voyelles. – VII. Isolés ou en masse, il est dangereux de les rencontrer. Refusa de *déguerpir.* – *VIII. Direction.* Guigne un siège. En otage – IX. N'entend pas raison dans le bon sens. Partie de tous côtés. – X. Font toujours un effet de surprise.

VERTICALEMENT

1. Une des facettes du I. – 2. Spécialiste de l'étude des corps. – 3. Faites tout exprès. – 4. On doit en rire. Pronom – 5. Motifs. – 6. Commune en Russie. Descendre dans l'arène. – 7. Il faudra y reconnaître le bien et le mal. Tradition. – 8. Doit venir. Doublé et à l'endroit, il devient endiablé. – 9. Entre en scène. Annonce. – 10. Se passe à table. Mesure. – 11. On les regarde. Pour la vedette. – 12. On y apprécie peu le I. Evidente dans le bon sens. – 13. Valent le déménagement.

SOLUTION DU N° 730

Horizontalement

I. Interposition. – II. Nouvelle. Imbu. – III. Dite. Aimera. – IV. Une. Envisagée. – V. Sculptent. Idr. – VI. Tirée. Sa. Avis. – VII. Ré. NRF. Impact. – VIII. Radiera. Sue. – IX. Ego. Ulcère. Le. – X. Lance-missiles.

Verticalement

1. Industriel. – 2. Noircie. Ga. – 3. Tuteur. Ron. – 4. Eve. Lena. – 5. Ré. Eperdue. – 6. Plant. Film. – 7. Olives. Eci. – 8. Séminaires. – 9. Est. Mars. – 10. Tira. Ap. Ei. – 11. Imaginas. – 12. Ob. Edicule. – 13. Numérotées.

François Dorlet

Echecs

n° 1504

TOURNOI DES GRANDS MAITRES

Bienne, 1992.
Blancs : A. Karpov.
Noirs : C. Hansen.
Défense Pirc.

1. d4	d6		23. Cf3 !	Ch7 (s)
2. é4	Cf6		24. Td1 !	Txd1
3. Cç3	g6		25. Dxd1 (t)	Fg4 (u)
4. Cf3 (a)	Fg7		26. Dd6 !! (v)	Dxd6 (w)
5. Fé2	0-0 (b)		27. Cxd6	Rf8
6. 0-0 (ç)	ç6 (d)		28. a5 !	Ré7
7. Ff4 (é)	Cb-d7		29. Cç4 ! (x)	Fxf3
8. Té1 (f)	Db6 (g)		30. gxf3	b5 (y)
9. Dç1 (h)	é5		31. Ca3 ! (z)	a6
10. dxé5	dxé5		32. Cxb5 !!	çxb5
11. Fé3 (i)	Dç7		33. Fxb5 !! (aa)	Cg5 (ab)
12. Cd2 ! (j)	Td8		34. Fxa6	Cg-é6
13. Td1 ! (k)	Cf8 (l)		35. Fç4	Rd8
14. Cç4	Txd1+		36. a6	Rç8
15. Dxd1	Cé8 (m)		37. b5	Ff8
16. a4	Cé6 (n)		38. b6	Fç5
17. Cb1 ! (o)	b6 (p)		39. Fd5 !	Cxd5 (aç)
18. ç3	Cf4		40. éxd5	Fxé3
19. Ff1	Fé6		41. b7+	Rç7
20. Cb-d2	h5		42. dxé6	Fç5
21. Dç2	Td8 (q)		43. éxf7 abandon (ad)	
22. b4 !	Cf6 (r)			

NOTES

a) Le système classique, cher à l'ancien champion du monde, est probablement celui qui force les Noirs à une longue défensive et qui leur crée plus de difficultés que d'autres suites comme la variante des trois pions (4. f4, Fg7 ; 5. Cf3) ou comme d'autres *suites plus rarement jouées* (4. f3, Fg7 ; 5. Fé3 ou 4. Fé2, Fg7 ; 5. h4 ou 4. Fç4, Fg7 ; 5. f4 ; 5. Dé2 ; 5. Cf3).

b) Si 5..., ç5 ; *6. dxç5*, Da5 ; 7. 0-0 !, Dxç5 ; 8. Fé3, Da5 ; 9. Cd4, 0-0 ; 10. Cb3, Dd8 ; 11. f4, Cç6 avec retour à la variante du Dragon de la Défense sicilienne avec deux temps de plus pour les Blancs.

ç) *6. h3 ; 6. Ff4* et *6. Fg5 sont* également jouables.

d) Afin de contrôler la case centrale d5 et de donner à la D la case ç7. Cette continuation semble préférable à 6..., Fg4 ; 6...,Cç6 ; 6...,Cb-d7.

e) On joue habituellement 7. a4, afin de limiter l'expansion des Noirs sur l'aile-D, ou 7. h3 pour empêcher des tentatives comme Cg4 ou Fg4 ou encore 7. Té1 et 7. Fg5.

f) Ou 8. Dd2, b5 (si 8..., Dç7 ; 9. é5, Cé8 ; 10. Dé3 !) ; 9. é5 !, dxé5 (si 9..., Cé8 ; 10. Tf-é1) ; 10. dxé5, Ch5 ; 11. Fh6 !, Cxé5 ; 12. Dxd8, Txd8 ; 13. Fxg7, Cxf3+ ; 14. Fxf3, Rxg7 ; 15. Fxç6 (Rogers-Azmaiparachvili, Groningue, 1989).

g) Après 8..., Dç7 ; 9. é5, Ch5 ; 10. *Fg5, dxé5* ; *11. Fxé7, Té8* ; *12. d5,* Cf4 ; 13. d6, Da5 ; 14. Fç4, Cb6 ; 15. Fb3, Fé6 ; 16. Cg5, Fd5 ; 17. g3, Ch5 ; 18. Cxd5, çxd5 ; 19. Df3, f5 ; 20. Ta-d1, é4 ; *21. Txé4 !!, fxé4* ; 22. Dxé4, Fxb2 ; 23. d7 !!, les Blancs gagnèrent (Hawelko-Sznapik, 1988).

h) Maintenant la pression avec calme. 9. é5 paraît prématuré à cause de 9..., dxé5 ; 10. dxé5, Cg4. 9. Dd2 et 9. a3 sont aussi à envisager.

i) Et non 11. Cé5 ?, Cxé5 ; 12. Fxé5, Cxé4 !

j) Interdit l'attaque Cg4 tout en visant la case d6 via ç4.

k) De la manière la plus précise et la plus tranquille, Karpov va s'opposer à tout contrôle par son adversaire de la colonne d.

l) Prévoyant son installation en d4 via é6.

m) Surveillant la case d6.

n) Les Noirs ont atteint leur objectif stratégique et n'ont plus qu'à résoudre le problème du développement de leur F-D.

o) Afin d'interdire au Cé6 la case ç3.

p) Un affaiblissement de l'aile-D mais, après 17..., b6 ; 18. ç3, Ta-d8 ; 19. a5, le pion a7 sera en prise.

q) Les Noirs ont achevé leur développement et obtenu le maximum de leur position, mais une attaque sur l'aile-R exige un nouveau regroupement.

r) Et non 22..., Cd6 ? ; 23. Cxé5, Fxé5 ; 24. Fxf4.

s) Défendant le pion é5.

t) Notons que les Blancs ont finalement gagné le contrôle de la case d6.

u) Menace 26..., Cg5.

v) Mais Karpov a vu très loin et entre *maintenant, après tous ces préparatifs* si élaborés, dans la phase concrète de la finale, exploitant de manière impressionnante la faiblesse *structurelle de l'aile-D ennemie.*

w) Forcé, sinon le pion é5 tombe.

x) Menaçant b6 et é5.

y) Après 30..., Cg5 ; 31. Cd2 ! Les Noirs perdent un pion de l'aile-D.

z) Les Noirs avaient prévu le sacrifice de pièce 31. Fxa7, bxç4 ; 32. a6 et pensaient pouvoir résister par 32..., Rd7, mais la suite est légèrement différente.

aa) Karpov avait en tête dès 26. Dd6 ! ce double sacrifice.

ab) Et non 33..., axb5 ; 34. a6, et le pion a ne peut être arrêté.

aç) Forcé.

ad) En effet, le Fç5 ne peut quitter la diagonale a3-f8 et le R noir doit surveiller les cases b8 et a7. Rien ne peut s'opposer à l'arrivée du R blanc.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1503

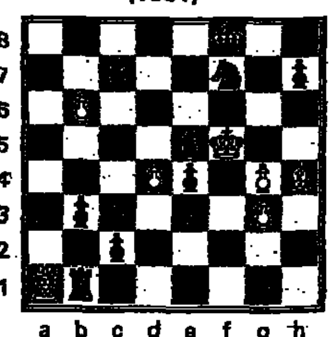
PETROFF
(Position dite de 1812)

(*Blancs :* Rh1, *Fd5 et d4, Ch3 et g4.* Noirs : Rh7, Ta4, Cd8 et é8, Pa5, b6, ç7, d6, é6, f7, g6, h5.)

1. Cg5+, Rg8 ; 2. Ch6+, Rf8 ; 3. Ch7+, Ré7 ; 4. Cg8+, Rd7 ; 5. Cf8+, Rç8 ; 6. Cé7+, Rb8 ; 7. Cd7+, Ra7 ; 8. Cç8+, Ra6 ; 9. Cb8+, Rb5 ; 10. Ca7+, Rb4 ; 11. Ca6+, Ra3 ; 12. Cb5 mat.

ÉTUDE N° 1504

L. BRAUDE
(1991)

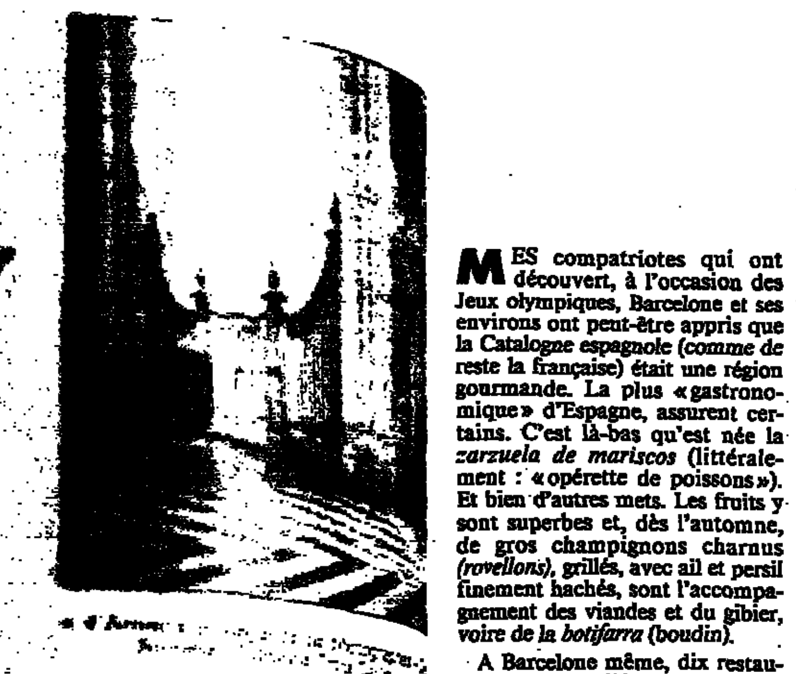


Blancs (7) : Rf5, Ta1, Fh4, Pb6, d4, g4, g3.

Noirs (9) : Rf8, Tb1, Cf7, Pb3, ç7, ç2, é5, é4, h7.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine



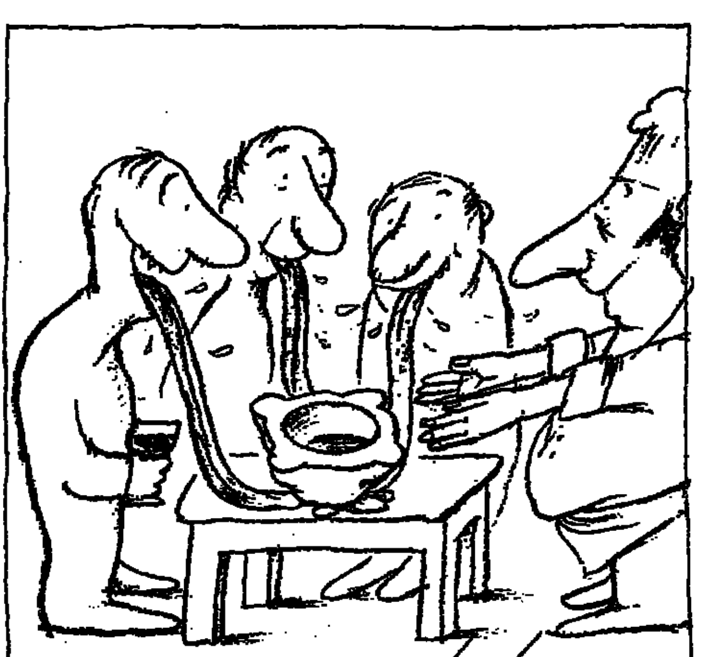
Une sauce catalane

MES compatriotes qui ont découvert, à l'occasion des Jeux olympiques, Barcelone et ses environs ont peut-être appris que la Catalogne espagnole (*comme de* reste la française) était une région gourmande. La plus « gastronomique » d'Espagne, assurent certains. C'est là-bas qu'est née la *zarzuela de mariscos* (littéralement : « opérette de poissons »). Et bien d'autres mets. Les fruits y sont superbes et, dès l'automne, de gros champignons charnus *(rovellons)*, grillés, avec ail et persil finement hachés, sont l'accompagnement des viandes et du gibier, voire *de la botifarra* (boudin).

A Barcelone même, dix restaurants sont étoilés au Michelin. Encore ne distingue-t-il point *L'Agut d'Avignon* (3 Trinitat ; tél. : 302-60-34) qui, il y a quelques lustres, aux Rencontres gastronomiques internationales de Genève, nous avait proposé une langouste au cacao (imitée de la dinde au chocolat à la mexicaine, c'est-à-dire farcie et cuite en cocotte, sa sauce dégraissée puis déglacée au bouillon et au vin blanc liée de crème et de poudre de cacao !) Excellent ! Mais c'est dans les petites auberges à l'entour de Barcelone qu'il faut découvrir une cuisine bon enfant.

Albert Bausil, poète catalan français, disait un jour : *« Je rêve de l'auberge catalane où l'on pourrait les soirs d'été, assis à l'ombre de nos treilles, devant des paysages de vigueur, de lumière et de poésie, goûter avec des amis à toutes ces choses délectables que recèlent jalousement la cave et le garde-manger de nos ménagères de village ! »* Pour la cave, il exagérait sans doute (du moins du côté espagnol où la Catalogne, si les vignes datent de l'époque gallo-romaine et si les vins étaient célèbres au Moyen Age, ne produit que peu de grands vins). Mais, pour la cuisine rustique, il est permis de penser que les visiteurs-spectateurs des Jeux olympiques n'auront point été déçus.

Ne serait-ce qu'avec cette sauce tarragonaise d'origine et appelée *romescu* (peut-être indiquant ainsi son origine romaine puisque Tarragone fut le centre de la puissance romaine en Espagne – elle en a gardé une enceinte, un aqueduc, un amphithéâtre, une nécropole !).



Peut-être faudrait-il dire *romesco* selon l'érudite Eliane Thibaut-Comelade qui précise que selon les puristes gourmets du coin, *« le* romesco *est une préparation culinaire et non simplement une sauce ».*

En fait, comme toujours avec les vieux plats du terroir, il y a plusieurs recettes – ou plutôt plusieurs « manières ». Mais l'essentiel reste les amandes et les piments. Amandes grillées au four, sur une plaque, une dizaine de minutes, puis passées au mixer. Dans un mortier, pilez alors cette poudre d'amandes avec ail (une cuillerée pour quatre d'amandes), sel, poivre de Cayenne (une demi-cuillerée) une tomate pelée, épépinée et hachée, un peu de vinaigre de vin. Battre au fouet en ajoutant petit à petit un quart de litre d'huile d'olive pour obtenir une « sauce » consistante que l'on proposera avec viandes froides, poissons et fruits de mer grillés ou bouillis. Mais on peut aussi faire frire dans un quart de litre d'huile d'olive un demi-poivron vert et un morceau de pain, puis écraser dans un mortier ce pain grillé, trois gousses d'ail, 75 grammes d'amandes grillées. Ajouter au besoin un petit verre d'eau-de-vie et verser dans l'huile de cuisson du poivron et du pain. Ajouter enfin une bonne pincée de poivre rouge et cuire dix minutes. Ce *romesco*-là peut accompagner notamment les viandes et la *botifarra*. Mais je trouve encore ailleurs ce mélange d'amandes grillées, de piment doux et de cannelle ajouté à la morue cuite, essorée finement et passée dans l'huile d'olive.

En tout cas, essayez donc une fois (cuisine du dimanche ?) ce *romescu* (ou *romesco*) catalan, cela vous consolera de n'avoir point assisté aux Jeux olympiques.

La Reynière

ÉPICES

Le safran

LE safran est à la fois une épice d'Orient et de chez nous. Grâce à Olivier de Serres, *cette plante à bulbe de la famille* des iridacées, pousse dans le Comtat Venaissin et dans le Gâtinais, qui comptent de nombreuses safranières. Il provient d'Asie Mineure, et « safran », en arabe, veut dire jaune. Il est normal que la Provence l'ait adopté. Le jaune, c'est la couleur de Van Gogh, celle exaltante des beaux *« soirs safran »* (Aragon) de cette région. *Crocus sativus*, c'est le nom botanique de la plante. Les fleurs, violet clair ou pourprées, viennent en septembre, comme les colchiques, qui sont d'une autre famille. Trois styles et trois stigmates ou « flèches » empennent cette fleur d'or et seront délicatement cueillis à la main.

Ce sont ces parties de la plante, minces filaments desséchés, qui se nomment safran. Un arôme très puissant, surtout s'il vient d'Orient, une couleur tenace, produit de la crocine, caractérisent cette magnifique épice. Un rendement faible, une récolte manuelle, des filaments qui perdent au soleil et à l'étuve presque tout leur poids, cela explique la rareté et le prix de cette épice, qui n'a rien de commun avec la poudre jaunâtre – le carthame ou safran bâtard – vendue parfois en capsules sous ce nom. Cent mille fleurs sont nécessaires pour un kilo de safran parfait. Aussi, pour la vente, le mélange-t-on parfois avec les pétales du souci. Et aujourd'hui encore, dans la cuisine classique, l'utilise-t-on avec modération et précaution.

Une infusion de safran viendra lier le jus d'un mignon de veau, et quelques filaments pourront orner les pâtes fraîches, qui auront la couleur chère au Moyen Age culinaire. Et on peut dire médiévaux les plats tels que la bouillabaisse, la paella, le curry et certains risottos, par la densité d'épices qui s'y rencontrent. Bien que généralement partisans d'une cuisine modérée en épices, les chefs et les sommeliers – tel Patrick Masbatin, de *L'Aiguière* (37 *bis*, rue de Montreuil, Paris-11e ; tél. : 43-72-42-32) – *préconisent* un vin puissant pour dialoguer les plats relevés. Le chardonnay plus que le sauvignon et le pinot noir plus que le gamay seront les cépages vainqueurs. A la lotte aux pistils de safran, on opposera un côte-de-beaune Saint-Aubin 1988, et la chaleur d'un cornas Chanteperdrix, de chez Delas, 1986, épaulera le grenadin aux girolles et safran. La cuisine est un choix subtil, et si à chaque épice convient une préparation elle n'est la cible que d'un seul mets, viande ou poisson. Multiplier les épices au cours d'un même repas exige un rare talent.

L'exemple fâcheux de tant de paellas où les saveurs sont éteintes, de tant de « bouilles » qui ne sont pas des soupes d'or franches et claires, de risottos sans âme, est présent à nos mémoires. *Et l'œil du vin, même* d'un « rioja » somptueux à la couleur rubis, ne viendra compenser le daltonisme du cuisinier, fût-il candide. La bouillabaisse fameuse de Jean Gras et de son fils *(La Farigoule,* 104, rue Balard, Paris-15e ; tél. : 45-54-35-41), comme le *risotto milanese* de Paolo Pétrini (1, rue d'Argenteuil, Paris-1er ; tél. : 42-60-56-22) ne sont « lancés » qu'à la commande. Ce dernier parfume aussi de safran les tagliatelles aux langoustines. Nombreux sont les chefs qui aujourd'hui utilisent cette épice *avec discernement : au Poquelin* (17, rue Molière, Paris-1er ; tél. : 42-96-22-19), nous avons le souvenir d'agréables ravioles de légumes au safran ; chez *Olympe* (8, rue Nicolas-Charlet, Paris-15e ; tél. ; 47-34-86-08), qui a revu ses prix à la baisse (menus à 160 F et 200 F), c'est une poêlée de coquillages au safran. Quant à Christian Etienne (10-12, rue de Mons, Avignon ; tél. : 90-86-16-50), il assure toujours le succès de ses desserts avec le sorbet au fenouil sur sa sauce safran.

Le safran, comme beaucoup d'épices, tels le *Curcuma longa* au pouvoir tinctorial puissant ou le *Bixa orellana*, le rocou, à la fois épice et colorant chez les Indiens d'Amérique du Sud, sont des plantes à usages multiples. Et, selon des thèses savantes (1), ces plantes ont d'abord été domestiquées pour leur couleur, leur saveur et leur usage thérapeutique. Maintenant que fait retour la médecine phytothérapique, on peut envisager avec sérénité que le safran entrait dans la composition de l'élixir de longue vie, aux XVIIe et XVIIIe siècles. On considère aujourd'hui qu'il est un médicament emménagogue, propre à conforter la nature féminine (2). Le safran, comme toutes les épices, favorise la digestion. Est-ce tant par sa valeur d'enzyme que par un tropisme particulier faisant qu'épices et aromates sont des messagers qui disent le parfum et la saveur des mets qu'ils ornent et agrémen*tent ?*

Le jaune safran est la couleur du soleil. A la table médiévale, il colorait les mets délicats et excitait le goût. Croyez-vous, dit en substance Georges Duby, que les contemporains du *Roman de la rose* masquaient d'épices l'insa*lubrité de leur nourriture ?* Certainement pas. Les épices sont un fait de culture. Au temps de Rabelais, on pensait et disait qu'*« en être au safran »* était signe de banqueroute. Et si Panurge craint fort que Frère Jean des Entomeures, faute de paiement, soit *« safrané et endetté »*, que ne redoute-t-on d'être roulé dans la farine – jaune – de quelque détestable plat. Mais, en Orient, le jaune est la couleur de la sagesse. D'où la robe safran des moines bouddhistes, mangeurs de riz.

Jean-Claude Ribaut

(1) *Agricultural Origine*, de C.O. Sauer, 1962.

(2) *Le Livre des épices*, de Louis Lagriffe, Morel, 1968.

Semaine gourmande

Le Van Gogh à Asnières

Paris à moins de 6 kilomètres, alentour des buildings modernissimes... Et c'est un coin presque campagnard, au bord de l'eau, qui rappellerait Médan à Zola et ses amis, où la Grenouillère aux canotiers du Bougival d'autrefois. Ce miracle, on le doit à la municipalité asniéroise qui a su aménager l'île Robinson, où Van Gogh venait peindre et où allait s'implanter le cimetière des chiens. C'est aujourd'hui le port Van-Gogh, *port de plaisance privilégié* dont voici le restaurant.

Une immense terrasse, une grande salle claire ouverte sur la Seine, *la cuisine enfin* de Robert Daubian que nous connûmes à Courbevoie puis chez lui à Royan, avant de revenir ici, charentais de pure souche, en pionnier. Escorté de l'air iodé du terroir nimbant les poissons de grande fraîcheur et d'arrivage particulier depuis l'Atlantique. En entrées comme en *plats, ils dominent heureusement* la carte, ce qui n'empêchera point les « carnivores » de s'enchanter du tournedos périgourdine, du pigeon rôti, du bœuf à la ficelle et du rognon Beaugé. Très bons desserts et cave aussi souriante que l'accueil de Pierrette Daubian qui vous commentera ses vins préférés.

En ces derniers beaux jours, quel plaisir que les déjeuners en terrasse, quel spectacle que celui de la Seine coulant, paisible, entre ses frondaisons *illuminées le soir! On* s'étonnera sans doute de voir que le Michelin ne lui accorde point ses honneurs (les autres grands guides ne ménagent pas, eux, leurs compliments). A la carte, compter 350-500 F pour la fête.

▶ Le Van Gogh, 2, quai Aulagnier, à Asnières, dans l'île Robinson. Tél. : 47-91-05-10. Fermé samedi et dimanche. Parking particulier et voiturier. A.E.-D.C.-C.B.

Paris-Passy

Ici c'est le Paris des villages d'autrefois et d'un village « littéraire » qui mériterait un tour d'honneur : les Goncourt au 67 du boulevard de Montmorency, Dumas et Sainte-Beuve « pensionnaires » du docteur Véron au 25 de la rue de l'Assomption, Balzac au 47 de la rue Raynouard, etc. Avec sur la place du village la maison où Rousseau écrivit *le Devin du village*. C'est sur cette même place de Passy que le chef Bernard Blot officie. L'accueil de Mme de Lavillatte comme du personnel reste « sympa ». Passons sur le menu (une entrée, un plat à 59 F) mais signalons le banc de fruits de mer, les bons plats « villageois » (pot-au-feu, cassoulet, etc.), la sole Marco-Polo, un excellent tartare, l'andouillette de Troyes aux blancs de poireaux, etc. Carte de bons vins bien choisis, et primés. Compter 150-250 F.

Paris-Passy, 3, place de Passy. Tél. : 42-88-15-19. T.l.j. Parking : Passy. C.B.-D.L.-A.E.

Candido

Nous voici à Paris mais encore en province, dans cette petite maison *hors du temps*, avec *au fond* de la sombre salle un mini-jardin couvert inattendu. On sait que Candido, fils de Candido, est l'un des rares (et bons) restaurants de cuisine espagnole de Paris. Mais, outre le jambon Serrano, la paella (à emporter sur commande) et autres zarzuelas, il faut signaler le « déjeuner affaires ». Choix entre trois entrées (soupe de poissons, moules à l'espagnole, chorizo aux olives), le poisson où la viande du jour, les desserts « maison », une demie « cuvée du patron » et le café (185F). A la carte, compter 250-350 F avec le xérès et les bons vins de là-bas. Et ces tapas catalanes!

▶ Candido, 40, avenue de Versailles. Tél. : 45-27-86-68. *Fermé dimanche soir.*

L'Hôtellerie du Château à Fère-en-Tardenois

Dans le parc où le château du Connétable de Montmorency n'est plus que ruine historique, c'est une résidence luxueuse (golf de neuf trous, tennis, appartements, chambres et salles de réunion). C'est aussi, avec l'arrivée d'Eric Briffard une cuisine intéressante. Nous ne sommes pas loin de la Champagne, aussi ce vin des princes ensauce-t-il le bar de ligne au fenouil confit, la fondue d'échalotes escortant la côte de Charolais est-elle au Bouzy, le soufflé de raisins confit au marc de Champagne. A noter aussi le chausson d'escargots du pays, la meunière d'anguille, la tourte de civet de lapereau au foie gras et un beau chariot de desserts. Eric Briffard est passé par l'enseignement de Joël Robuchon, cela se voit, se sent et se déguste. Menu « du marché » 290 F, menu « dégustation » 470 F et carte (compter 450/550 F).

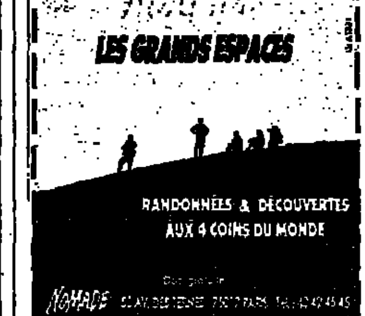
▶ *Hôtellerie du Château, route de* Fisme à La Fère-en-Tardenois 02130, t.l.j., tél. : 23-82-21-13. A.E.-C.B.

Le Moulin Rouge à Médan

Une carte postale d'autrefois nous découvre la Seine paisible, quelques barques de pêcheurs et, sur la berge, une vieille bâtisse. Affranchie à 10 centimes, elle date la chose. Maître Maurice Rheims qui inaugura, il y a sept ans, le Musée de l'association Emile-Zola n'a point perdu sa soirée... de Médan ! S'il a été dîner ensuite dans cette – faut-il dire encore guinguette ? – dont la cuisine, signée d'un élève de Jean Delaveyne, est plus gourmande que l'auteur de Nana ! La carte (compter 300/350 F), mais aussi le menu *(150 F) valent ce petit voyage* littéraire du souvenir. Au menu vous goûterez, par exemple, la hure de saumon citron et poivre vert, ou la *salade Moulin Rouge du moment*, la ballotine de volaille, le tournedos de rumsteack aux cinq baies ou l'assiette du pêcheur à l'oseille, la *marquise au chocolat* amer sauce café, ou le taboulé de fruits au thé à la menthe.

▶ Le Moulin Rouge, 1, rue de Seine à Médan, Villeneuves-sur-Seine 78670, tél. 39-75-80-85. Fermé lundi. C.B.

la Mare au Diable
LE RESTAURANT DE MELUN-SÉNART
à 35 km de Paris
(RN 6 entre Lieusaint et Melun)
☎ 60 63 17 17
Fax 64 41 88 49
200 F Le superbe menu d'affaires tout compris (entrée, plat, fromages, dessert, vins et café inclus).
200 F Les bouteilles de champagne des plus grandes marques.



GASTRONOMIE




33e ANNÉE
LE SOUFFLÉ
Menu à 210 F
et ses soufflés.
38, rue du MONT-THABOR
(près de la place Vendôme)
Réservation : 42-60-27-19.
Fermé le dimanche.



Embarquement à Zuydcoote

Les Anglais donnèrent à cette opération le nom de code de « Dynamo » : du 26 mai au 4 juin 1940, une grande majorité des 380 000 Alliés bloqués par l'avance allemande à Dunkerque et sur le littoral étaient rapatriés dans les ports d'outre-Manche. Un « miracle » pour les uns, une sale affaire et une vilaine défaite pour les autres.

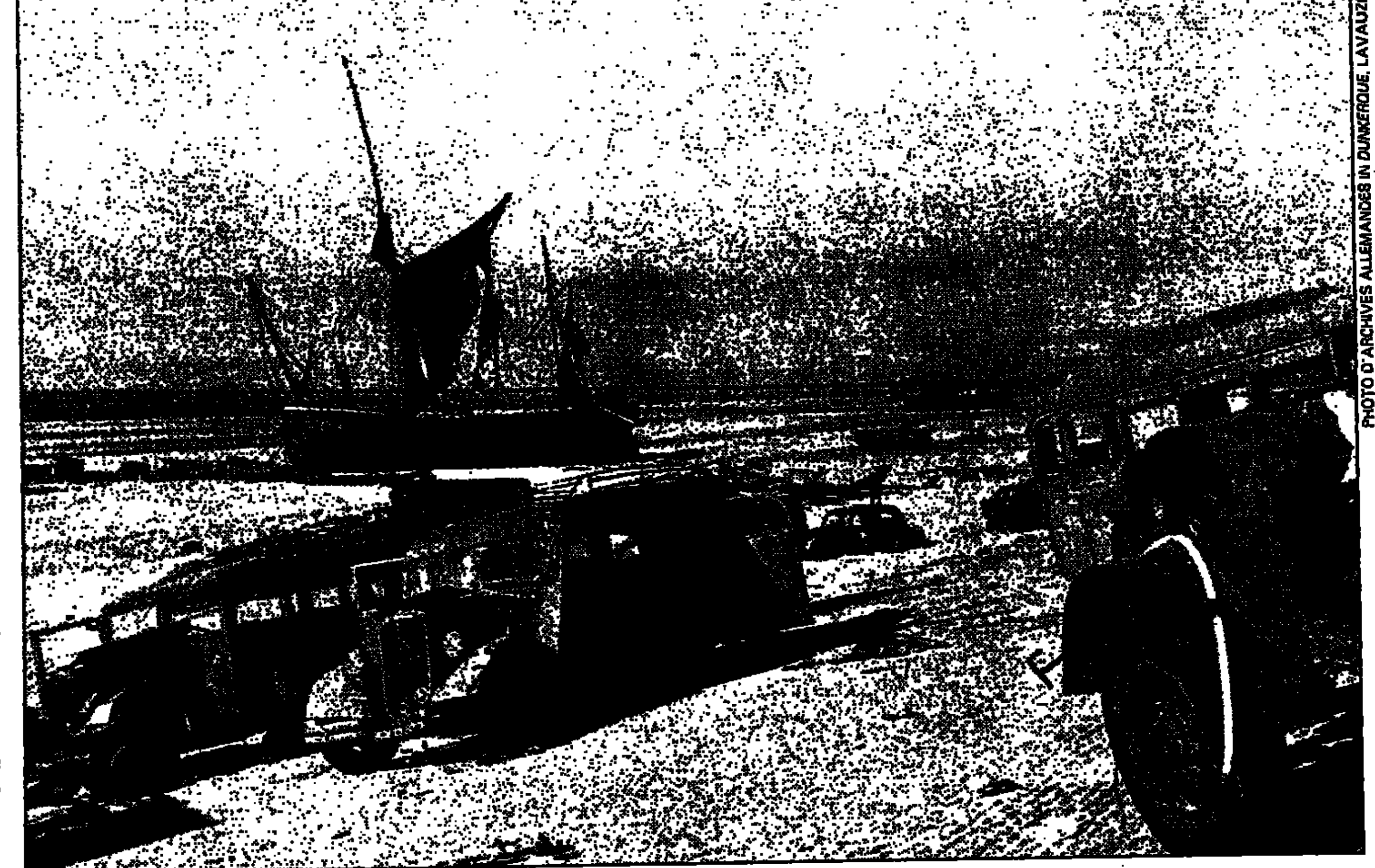


PHOTO D'ARCHIVES ALLEMANDES IN DUNKERQUE, LAVAUZELLE

Près de Malo-les-Bains, un mois après les opérations d'embarquement des troupes alliées

DERRIÈRE le vitrage blindé du grand large, des Belges dévoraient en flamand des « moules frites » qu'ils avaient commandées en français. Européens. La conversation semblait rouler sur la politique anglaise dans le marché commun. *« ...de engelse politiek in de europese markt »*. Difficile d'en comprendre plus. Là-bas, froid comme un glaçon, un soleil de septembre laissait tomber sur la plage les dernières forces pâles d'une journée dont profitaient encore quelques chars à voile. Tout était paisible dans cet absolu contraire de Saint-Jean-Cap-Ferrat, et la serveuse, une jolie fille mince aux longues jambes, qui disait *« s'il vous plaît »* à chaque geste qu'elle déposait sur la table – car c'est une coutume dans le Nord, au risque d'impatienter, de dire « s'il vous plaît » à chaque mouvement d'attention qu'on a pour l'autre, – semblait s'amuser du ravissement de ces quelques clients rares, tombés en mélancolie devant un paysage qui commençait, à elle, à lui faire souverainement horreur.

Zuydcoote repliait sans faire de bruit un été ordinaire en espérant que personne ne vienne lui remettre en mémoire la fâcheuse confusion qui s'était emparée de l'endroit un certain mois de mai 1940, où les Alliés entamaient, dans la panique et le bricolage le moins sûr, une retraite aussi remarquablement humiliante que désespérée. Poussés vers la mer, près de quatre cents mille hommes attendaient qu'une flotte hypothétique vienne les extirper du guêpier des dunes, terminus tragique du voyage et base de repli non prévue par des états-majors à l'esprit un peu trop flambard.

– *« Comment trouvez-vous cette guerre ? »*

Il avait dit cela exactement du ton dont il aurait dit : Comment aimez-vous ce film, cette pièce de théâtre, cette tasse de thé ? »

– *« Mauvaise. »*

Gabet [jeune et rose, capitaine et Anglais] *fit un geste qui englobait la mer, les bateaux, les files de tommies, les villas détruites.*

– *« Ce qui me provoque, dit-il à mi-voix, c'est l'extrême futilité de tout ceci. »*

En écrivant *Week-end à Zuydcoote* (1) – Prix Goncourt 1949, – Robert Merle n'avait eu qu'à collecter ses souvenirs d'agent de liaison entre l'armée française et l'armée britannique, les deux vieux ennemis amis qui se retrouvaient unis et désunis dans un même et magistral fiasco, solidaires et contrariés dans une même et irréversible défaite. Maillat, le soldat-narrateur, va laisser traîner sur le camp retranché, tout au long de cette rocambolesque et pénible fin de semaine, l'œil aigu et désenchanté d'un désinvolte trop chanceux pour vivre longtemps, trop désengagé pour ne pas souhaiter rencontrer rapidement le coup dur et définitif. Ce qui l'autorise à faire grincer ses phrases, comme ce sable (ici un peu trop chaud pour la saison et le combat), qu'il fait crisser sous des bottes un peu trop neuves dans des promenades sans but puisque sans issue.

« C'est saugrenu, songeait-il, *tous ces hommes en gros drap kaki, sales et mal rasés, et à qui les dunes, la mer, le ciel radieux au-dessus d'eux donnaient une allure d'estivants. »* Ces compagnons d'infortune, qui s'étaient cooptés à la sympathie au rythme de l'éparpillement de leurs unités, avaient fini par se trouver un abri, plutôt tranquille, avec repas à la cloche et douceurs au dessert. Peinards, en attendant que le pire arrive avec ses feulements de canons de 77 et la grosse voix des Stukas. Français, popote. Lui fait du mauvais esprit. Alors, ici, tout va bien ! : *« C'est parfait ! Je constate, c'est parfait ! Et les Anglais s'embarquent, et les Fridolins avancent, et les Français ne s'embarquent pas ! »* Monsieur aurait les foies d'être fait prisonnier peut-être ? *« Pas du tout ! Je suis ravi. Depuis le temps qu'on entend parler des Fritz, je me demandais s'ils existaient vraiment. »*

Faut pas dramatiser, patience, attendons que tout ça s'organise, les convois de la Royal Navy finiront bien par arriver. A son tour, un gars de la bande joue les sarcastiques : *« Les Anglais, à l'heure actuelle, ils nous considèrent comme nous, nous avons considéré les Belges après le coup du canal Albert... »* Fin mai. Il faisait beau, seules les nuits étaient un peu fraîches. Et le désordre extrême.

Incarcéré dans ses sables, à l'abri des murs du sanatorium de Zuydcoote, Maillat ne pouvait avoir une vue très claire de la situation. Mais qui au juste savait réellement ce qui se passait ? Bousculées des champs de bataille perdus par Gamelin, serrées jour après jour sur un territoire de plus en plus restreint, n'ayant plus que Dunkerque comme seul port d'embarquement, ces armées en débandade qui avaient abandonné leur matériel et leurs armes au fil des renoncements et de la fatigue, ne voyaient bientôt plus que l'horizon de la mer du Nord comme ultime chance de salut. L'ennemi réduisait les unes après les autres les arrière-gardes laissées en protection du « corridor » qui protégeait encore les routes menant vers le rivage. Des corps d'armée se croisaient en réclamant la priorité. On en venait aux mains et puis au coups, et aux coups de pistolet. Dans l'exaspération et le dépit, dans la peur et le désarroi, les frères d'armes d'hier ne se reconnaissaient plus, ne s'entraidaient qu'à peine. Le commandement divaguait. Sans prévenir, la Belgique capitulait ; depuis quelques jours Churchill trouvait un goût amer à ses havanes ; sur le terrain, Montgomery avait des hauts et des bas. On allait doucement vers le désastre.

Douvres

Zuydcoote

Calais

La Manche

France

Le "Périmètre" de résistance au 27 mai

A Bray-Dunes, à Zuydcoote, à Malo-les-Bains, la plage est redevenue lisse, nette ; sans larmes. Force de la mer qui sait faire disparaître les épaves de l'Histoire et laver les blessures du temps. Il ne reste presque rien de ce grand sauvetage soudain dont chacun des camps se réveilla étonné et flapi, comprenant à peine comment un épisode pareil avait pu se dérouler et trouver un semblable épilogue.

Mystère des batailles qui donnent aux vaincus la chance de pouvoir continuer à défendre leur cause. Les Anglais parlèrent de « miracle », les Français blêmirent sous l'offense, le commandement allemand – qui venait de bafouiller dans les premières répliques de l'acte I de la bataille d'Angleterre, et peut-être de perdre la bataille d'Angleterre – s'empressa d'oublier l'anéantissement manqué en posant ses divisions avec plus de vélocité encore sur ce qu'il lui restait de terrain, de terres et de pays à faire plier. Tout le monde y trouva son compte et y gagna en vérité.

Citant Shakespeare pour obtenir son billet d'embarquement et passer sur l'autre bord, où régnait *« l'ordre, le calme et la sécurité »*, Maillat, le sergent aux galons incertains, n'était resté sur le cargo battant pavillon anglais que le temps pour la Luftwaffe de repérer le navire et de lui régler son compte. Quand il leur raconta comment les *tommies* avaient préféré mourir dans les flammes plutôt que se jeter par-dessus le bastingage (à quelques centaines de mètres à peine du rivage, dans une mer agitée par une risée qui n'avait le droit d'inquiéter aucun mauvais nageur muni d'une ceinture de sauvetage), Maillat préféra ne pas répondre à l'étonnement de son reliquat de héros en train de réinventer la gastronomie en faisant mijoter des boîtes de singe et de plonger leurs quarts dans des bouteillons de vin rouge sortis d'on ne savait trop quelles réserves.

Moi aussi, avait-il pensé, je trouve cette guerre et ce moment assez futiles *(« The utter futility of all this. »)*, mais, entre des hommes qui se font rôtir tout vifs en s'accrochant à leurs idées et mes saltimbanques gastronomes, des chaînes déjà passées aux pattes, la capote déjà presque tatouée d'un « Krieg Gefangener » majuscule, c'est curieux, mais je préfère les premiers sacrifiés. Robert Merle n'a jamais voulu aller plus loin ni en dire plus, et quand Maillat passe par les armes les deux violeurs de Jeanne, la jeune fille trop pure agressée trop magistralement par deux biffins en chaleur, il ne veut que dénoncer la continuité des crimes de guerre dont les soudards se rendront éternellement coupables même, et surtout, si ça se passe dans des lits assouplis par les siestes de la villégiature.

Pour dire le vrai, Maillat ne sait plus quoi penser de ces actualités tournées au ralenti où l'on voit des villas roses disparaître dans des explosions de sacs en papier ; des marées de baigneurs s'enfoncer, habillés comme pour le défilé, dans une mer plate comme l'eau d'un bol de barbier d'où, du large, des bateaux leur envoient des esquifs pour les amuser *(« On aurait dit qu'on jouait à l'embarquement »)* ; de ces avions de Luna Park qui lancent leurs bombes avec obéissance – précis seulement pour impressionner ; de toute cette paix tragique saisie dans ce décor de fin du monde dont on ne voyait pas ce qui pouvait vraiment en faire dériver le cours. De l'autre côté du Channel, à Douvres, un vice-amiral, promu passeur général, avait en charge de faire croire à tous que ce mauvais rêve était réalité, mais qu'avec beaucoup de chance et un peu d'opiniâtreté on pouvait tout de même tenter la traversée.

Darlan et Weygand voulaient contre-attaquer. Churchill, sans vraiment prévenir le gouvernement Reynaud ni le commandement en chef, préféra faire rentrer le corps expéditionnaire britannique dans ses casernements. En toute priorité. Ce qui laissait entendre que les autres, les Hollandais, les Belges et les Français, pouvaient choisir la méthode qui leur conviendrait le mieux pour se faire tailler en pièces ou capituler, mais sans l'Union Jack à leurs côtés. De fait, durant les premiers jours du sauvetage, on entendit beaucoup sur les plages entre Bray-Dunes et Malo-les-Bains : *« Anglais à droite, Français à gauche. »* A gauche, c'était la salle d'attente... Avec des histoires terribles qu'on racontait d'hommes jetés par dessus bord, des « clandestins » montés à la sauvette, qui n'étaient pas des sujets de Sa Majesté. L'affaire devenait délicate à mesure qu'il était clair que la mer, seule, offrait une porte de sortie à toute cette armée en fuite. Cette faute de goût à la sauce anglaise restera gravée dans les esprits, et malgré les arrangements d'embarquement qui devaient être trouvés par la suite – un voyage de Churchill à Paris fut nécessaire pour en régler les modalités, – Albion et ses coups de Jarnac allaient pour longtemps assez joliment servir la propagande de Vichy.

La mer du Nord était calme, d'huile ; les marins s'en étonnent encore. Le temps était d'une grande douceur, mais le ciel se couvrait quand il le fallait pour empêcher l'aviation de commettre trop de dégâts. Guderian, qui aimait foncer, avait fait savoir qu'il avait d'autres ambitions pour ses chars que de les voir aller baguenauder en bord de mer – étrangement, Hitler lui donnait raison et stoppait l'avance de sa cavalerie lourde. Tout semblait s'être réuni pour minimiser la casse. La tâche était cependant immense, car malgré que les forces allemandes aient eu des objectifs plus impératifs que la réduction du périmètre dans lequel étaient blottis les Alliés, elles dépêchaient vers l'endroit de robustes colonnes d'infanterie dont il y avait tout à craindre et aucune mollesse à espérer...

A Douvres, Bertram Ramsay, le grand aiguilleur, jouait contre la montre en prévoyant un score honorable avec 45 000 soldats rapatriés. Aidé par la flotte française, ils en ramènera 338 000, dont la presque totalité du corps expéditionnaire anglais : près de 200 000 hommes... En destroyers, mais aussi en ferries, en péniches, en chalutiers, en yachts, en gabares, en voiliers. Du 26 mai au 4 juin 1940, neuf jours de régates ininterrompues qui furent payées de 5 000 mille morts. 125 000 Français étaient passés (2) ; de 35 000 à 40 000 restaient prisonniers. Dont certains la trouvaient saumâtre, ayant aidé jusqu'au dernier moment à protéger et à couvrir les manœuvres d'embarquement.

Aux Communes, Churchill demanda à son auditoire de modérer son enthousiasme : il ne s'agissait que d'une *« opération d'évacuation réussie »*. Mais le Premier ministre avait sauvé ses hommes et clairement démontré la rugueuse aptitude des Britanniques à ne s'avouer vaincus que le match une fois définitivement joué.

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Quélin

(1) Gallimard

(2) Ainsi qu'environ 16 000 Belges et Hollandais ; 4 000 autres Français étaient évacués directement vers Le Havre et Cherbourg.

► **Deux livres :** ***Dunkerque, la bataille des dunes,*** **d'Eric Lefèvre, éditions Lavauzelle, 210 F ;** ***le Miracle de Dunkerque,*** **de Walter Lord, éditions Robert Laffont, 84 F.**